



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

UNIVERSITY OF CA RIVERSIDE, LIBRARY



3 1210 02186 0224



25

64

#35.

VIE
DE
VOLTAIRE

PAR
M. L'ABBÉ MAYNARD,
CHANOINE HONORAIRE DE POITIERS.

CETTE VIE EST EXTRAITE DE L'HISTOIRE COMPLÈTE INTITULÉE :

VOLTAIRE
SA VIE ET SES ŒUVRES

PARIS
LIBRAIRIE AMBROISE BRAY
BRAY ET RETAUX, SUCCESSEURS,
RUE BONAPARTE, 82,
TOUS DROITS RÉSERVÉS.

—
1869

VIE DE VOLTAIRE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

Voltaire, sa vie et ses œuvres. 2 forts volumes in-8° . fr. 15 »»

M. Louis Veillot a dit de ce livre : « C'est une œuvre de grand talent, de grand savoir et de grand intérêt, faite avec autant d'habileté que de droiture. »

Pascal, sa vie et son caractère, ses écrits et son génie. 2 volumes in-8° fr. 10 »»

Provinciales de Pascal (les), texte avec les variantes de l'auteur; réfutation. 2 forts vol. in-8° fr. 12 »»

Saint Vincent de Paul, sa vie, son temps, ses œuvres, son influence. 4 forts vol. in-8° sur papier glacé, ornés de portraits, et d'autographes sur acier. fr. 24 »»

— Quelques exemplaires tirés sur vélin. fr. 40 »»

Mgr Darboy, archevêque de Nancy, a daigné adresser à l'auteur la lettre suivante :

« J'ai lu avec tout l'attrait qu'inspirent l'élévation du talent et la chaleur des convictions, votre beau travail sur saint Vincent de Paul. Votre œuvre est conçue largement et exécutée avec cette distinction et cette verve que vous faites paraître dans tous vos écrits ; de plus, vos recherches si consciencieuses la rendent solide et complète : elle vivra. Quand on vous lit après Abelly et Collet, on voit que la vie de saint Vincent de Paul était à faire et qu'elle est faite : je le pense ainsi... »

Vie de saint Vincent de Paul. 1 vol. in-18 angl. . fr. 3 »»

Cette *vie* est extraite de la grande histoire en 4 vol. in-8°.

— Le même ouvrage. 1 vol. in-8° avec portrait. . . fr. 5 »»

Vertus et doctrine spirituelle de saint Vincent de Paul.

1 vol. in-8° fr. 6 »»

— Le même ouvrage, 1 fort vol. in-12. fr. 3 50

Mgr de Cahors a dit en parlant de ce livre : « J'y ai trouvé un texte de lecture spirituelle des meilleurs et des plus substantiels, et déjà il a pris place, à la portée de ma main, parmi mes livres de prédilection. »

VIE
DE
VOLTAIRE

PAR
M. L'ABBÉ MAYNARD,
CHANOINE HONORAIRE DE POITIERS.

~~~~~  
CETTE VIE EST EXTRAITE DE L'HISTOIRE COMPLÈTE INTITULÉE :

VOLTAIRE  
SA VIE ET SES ŒUVRES



*F. J. Crowley*

PARIS  
LIBRAIRIE AMBROISE BRAY  
BRAY ET RETAUX, SUCCESSEURS,  
RUE BONAPARTE, 82,  
TOUS DROITS RÉSERVÉS.

—  
1869



## AVANT-PROPOS



Ce livre est la réduction à moins du tiers des deux gros volumes intitulés : *Voltaire, sa vie et ses œuvres*<sup>1</sup>.

La réduction a porté d'abord sur tout ce qui est dissertation, discussion de faits, de textes, de témoignages ; en un mot, sur tout l'appareil critique. Ici, en général, un simple récit, purement affirmatif, sans preuves exprimées, sans renvoi explicite aux sources.

Et nous ne demandons pas pour cela à être cru sur parole. Nos preuves, et nos preuves incontestables et incontestées, sont faites ailleurs : dans l'ouvrage complet ; et il n'est pas un fait, un jugement de cet abrégé, qui n'ait là sa démonstration authentique et irréfragable.

<sup>1</sup> Paris, 1867, chez A. Bray ; prix : 15 fr.



Le lecteur est libre d'y recourir toutes les fois qu'il doute, toutes les fois qu'il recule devant telle ou telle assertion qui lui paraît incroyable, même quand il s'agit de Voltaire. Et pour lui faciliter ce recours, on s'est attaché à suivre dans l'abrégé le même plan et les mêmes divisions que dans l'ouvrage complet, en sorte que les deux tables répondent l'une à l'autre livre par livre, chapitre par chapitre, et presque paragraphe par paragraphe.

La réduction a porté encore sur certains détails hideux ; détails, en quelque sorte, de musée secret, qui doivent être écartés d'une galerie publique. Il a été nécessaire, une bonne fois, de mettre à nu Voltaire et son entourage, comme a fait Pigalle pour sa statue. C'est fort laid à voir, peu capable, croyons-nous, d'inspirer les coupables pensées ; mais c'est indigne, nous l'avouons, d'être offert aux jeunes regards, qui ne se devraient fixer que sur les belles, pures et saintes choses.

Ce livre nous paraît susceptible d'être laissé sous tous les yeux et entre toutes les mains. Non que ce soit encore une lecture édifiante : il reste toujours là, malgré tous les retranchements, des analyses, au moins des allusions forcées, contre lesquelles il faut

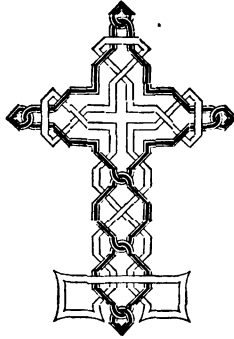
savoir s'aguerrir ; mais c'est une lecture instructive, utile, indispensable, pour apprendre ce que valent les ennemis du christianisme, puisque enfin voilà leur maître et leur patriarche, leur roi et leur dieu !

Destiné principalement à la jeunesse et à ceux qui ne connaissent pas suffisamment Voltaire, ce livre ne sera pas inutile même aux savants, même aux possesseurs de la grande histoire, qui ne voudront que se remettre sous les yeux l'idée générale du personnage, ou que prendre rapidement un fait ou une appréciation.

Déarrassé de toute discussion, de tout détail épisodique, de toute note, le livre est encore d'une lecture plus commode et plus courante que son gros aîné. C'est le monument délivré de cet échafaudage, que les habitudes de la critique et les exigences de la curiosité contemporaine forcent à laisser autour et même à l'intérieur de tout édifice littéraire.

Après tant de travaux historiques et littéraires sur le dix-huitième siècle, et surtout après tant de publications dont Voltaire a fourni la matière inédite ou le sujet tout neuf, les Vies en si grand nombre que nous avions de cet homme étaient devenues tout à fait in-

suffisantes. On dira, nous l'espérons, que celle-ci les remplace toutes avec avantage, comme on a bien voulu dire de l'ouvrage complet qu'il était « la dernière histoire de Voltaire. »



# VIE DE VOLTAIRE

---

## LIVRE PREMIER

### COMMENCEMENTS DE VOLTAIRE

1694 — 1734.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

##### NAISSANCE ET ÉDUCATION DE VOLTAIRE.

Voltaire est né, Voltaire a grandi à une des pires époques de notre histoire. Le règne de Louis XIV était à son déclin, et les grands hommes qui l'avaient illustré disparaissaient les uns après les autres. Toutefois, les grands écrivains avaient jeté un tel éclat et laissaient une empreinte si profonde sur l'esprit français, que les traditions littéraires devaient encore quelque temps leur survivre; et Voltaire se trouva juste au confluent des deux siècles pour les recueillir, s'en imprégner, avant qu'un autre courant l'entraînât lui-même, avec tout le reste, dans la décadence.

Mais il n'en fut pas ainsi des traditions monarchiques et chrétiennes. L'esprit de licence réagissait contre un absolutisme affaibli par le malheur et la

vieillesse, et allait jusqu'à insulter le cercueil du grand roi. Les liens de l'obéissance et du respect se relâchaient; la critique s'essayait contre le pouvoir, en attendant la révolte.

Les ravages étaient pires encore dans le domaine des croyances et des mœurs. L'incrédulité levait la tête, et l'orgie sortait de l'ombre. Sous le grand roi même, il en avait été ainsi. Comme il y a toujours deux cités en présence dans le monde, il y avait eu deux siècles de Louis XIV à côté l'un de l'autre, ou plutôt l'un sous l'autre : l'un chrétien, solennel, rangé, pur; l'autre impie, débraillé, licencieux, grivois; l'un, longtemps dominateur et seul en vue; l'autre se cachant sous le premier et se montrant quelquefois à la surface et au grand jour, dans la littérature et dans la société. Toute la Régence existait à l'état plus que rudimentaire, et les éléments maudits s'en dégageaient peu à peu; son chef était là, déjà flétri du titre de fanfaron de vices.

C'est le mauvais courant du siècle de Louis XIV, dans l'Eglise, l'aristocratie et les lettres, qui reçut le berceau de Voltaire et le porta dans des eaux qui, grossies par d'autres affluents et par Voltaire lui-même, emportèrent tout le siècle.

Dans sa famille, entre un père trop occupé, une mère plus que légère, un frère morose, il ne trouve ni bons conseils, ni exemples salutaires, et l'influence chrétienne de ses maîtres est détruite par Châteauneuf et par ceux qui s'emparent de lui au seuil du collège. Il entre dans le monde par le Temple, par Saint-ANGE, par Sully, par Maisons, portes ouvertes sur toutes les corruptions et toutes les licences. Un gouvernement

insensé l'exile en Angleterre, où il va recueillir l'in-crédulité pour la marier à la débauche. Ce mariage se conclut à Cirey. Comme pour le rendre plus fécond et en faire sortir tous les fruits, on laisse Voltaire partir pour la Prusse, au lieu de le rendre impuissant par quelques faveurs. A son retour, il était temps encore. Mais non, on le force de se retirer en Suisse, où, pendant vingt ans, il enfantera tant de productions impies et immondes.

En quatre mots, voilà la vie de Voltaire, gâté par son siècle avant de le gâter à son tour. Voilà le malheur de cet homme avant son crime, et voilà en même temps le malheur de la France.

## I

## Naissance, famille et enfance de Voltaire.

Tout est problème dans la vie de Voltaire, du berceau à la tombe, sa naissance comme sa mort.

Où est-il né? Quand est-il né?

Dans tous ses écrits il s'est dit parisien, bourgeois de Paris. Tous les biographes et littérateurs ayant vécu avec lui ou écrit sous ses yeux, l'ont fait naître à Paris, sans aucune réclamation ni de lui ni de ses contemporains. Il y avait sur ce point une sorte de prescription, lorsque Condorcet, en le faisant naître à Châtenay, près de Sceaux, créa une tradition nouvelle, qui a duré jusqu'à la découverte, en 1830, de son acte de baptême.

D'après cette pièce authentique, Voltaire est né à Paris. A quelle date? En février, ou en novem-

bre 1694? Rien, sur ce point, à conclure de ses dires, contradictoires et intéressés. En général, il s'est toujours vieilli, dans le double intérêt de son repos et de ses rentes viagères. En 1770, le 3 janvier, écrivant à son ami d'Argental, il ne veut pas qu'on lui lésine les années : « Il faut dire que j'en ai 78, et n'y pas manquer ; car, après tout, on se fait une conscience d'affliger un pauvre homme qui approche de 80. » Voilà le fond, vingt fois brodé en toute sorte d'arabesques spirituelles.

C'est surtout en traitant avec ses débiteurs, en négociant un nouveau contrat de rente viagère ou de bail à vie, qu'il étale son âge, qu'il tire parti de sa vieillesse, faisant suivre du doigt, avec une insistance comique, le chiffre de ses années à mesure qu'il avance, et le grossissant toujours de quelques mois, et souvent d'un an ou deux. Dans sa supputation, comme dans la supputation ecclésiastique, toute année commencée est une année finie ; c'est tout ce qu'il a de commun avec l'Eglise !

Mais reste le « maudit acte baptistaire, » comme il dit, acte qu'il ne songe jamais à contester. Or, daté du 22 novembre, l'acte porte : « né le jour précédent. » Disons donc avec les registres de la paroisse de Saint-André-des-Arcs, confirmés d'ailleurs par quelques documents naguère découverts, que François-Marie Arouet est né le dimanche, 21 novembre 1694, de François Arouet, conseiller du roi, ancien notaire au Châtelet, et de demoiselle Marie-Marguerite Daumart. Il eut pour parrain François de Castagner de Château-neuf, abbé commendataire de Varennes, et pour marraine Marie Parent, épouse de Symphorien Dau-

mart, écuyer, contrôleur de la gendarmerie du roi.

Les Arouet et les Daumart, originaires du Poitou, étaient, les uns et les autres, d'une bonne et ancienne famille bourgeoise, dont on trouve la trace dès le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. Sortis de Saint-Jouin de Marne et de Saint-Loup, les Arouet exerçaient de père en fils la profession de tanneur. Le grand père du nôtre, François Arouet, originaire de Saint-Loup, avait appris chez un parent la fabrication des étoffes. Après la mort de son père et de sa mère, il vint s'établir marchand drapier à Paris, rue Saint-Denis, et il y prospéra. Notre bourgeois gentilhomme ne se vantera jamais de ce grand-père drapier.

François Arouet mourut vers 1667, laissant deux enfants : M<sup>me</sup> Marchand et le père de Voltaire. Celui-ci, né le 21 août 1649, fut notaire au Châtelet jusqu'en 1692. En 1701, il fut admis au serment de receveur alternatif et triennal des épices, vacations et amendes de la chambre des comptes, charge dont il ne se démit que la veille de sa mort, en faveur de son fils aîné. *Payeur ou receveur des épices*, voilà donc son vrai titre ; et c'est par un mensonge de vanité, et pour relever sa naissance du côté paternel, que Voltaire lui a toujours donné celui de trésorier de la chambre des comptes.

Du reste, capable et honorable dans ses diverses fonctions, François Arouet était encore un homme de goût et de savoir, aimant et recevant la bonne compagnie. Sa femme, épousée le 7 juin 1683, était une personne agréable et sans austérité. Mieux élevée que la plupart des bourgeoises de son temps, amie de Ninon dans sa jeunesse, elle attirait chez elle la foule



des courtisans, mais au détriment de sa réputation et de l'honneur de sa famille. On se demanda alors, et on peut se demander encore aujourd'hui, quel fut le père du dernier de ses cinq enfants, c'est-à-dire de Voltaire. Le mari écarté, restent Châteauneuf et Rochebrune, qui, l'un et l'autre, portaient à l'enfant un intérêt propre à légitimer les soupçons. Et Voltaire lui-même, dans sa prose et dans ses vers, a parlé de sa mère en termes équivoques et prêtant à de vilaines allusions. Bâtard ou enfant légitime, toujours est-il qu'il a été peu soucieux de l'honneur maternel.

L'abbé de Châteauneuf, le parrain de Voltaire, était, dit Saint-Simon, « homme de beaucoup d'esprit, de savoir et de bonne compagnie, désiré dans les meilleures. » Malheureusement, les bonnes compagnies où il introduira Voltaire, étaient celles de Ninon et des Vendôme, infectées alors d'impiété et d'immoralité. Impie et immoral lui-même, il ne pouvait, par son action personnelle, qu'exercer une influence détestable sur son pupille, influence qui sera, hélas! définitive.

Des cinq enfants issus du mariage de François Arouet et de Marguerite Daumart, trois seulement vécurent : deux fils, Armand, l'aîné, et François-Marie, le nôtre; et une fille, Marie Arouet, la seule personne de sa famille que Voltaire paraisse avoir aimée, qui fut mariée à Pierre-François Mignot, correcteur à la chambre des comptes, dont elle eut deux fils, l'un qui succéda à son père, et l'autre qui fut l'abbé Mignot, et deux filles, qui seront, l'aînée M<sup>me</sup> Denis, et la cadette M<sup>me</sup> de Fontaine. François-Marie lui-même, qui devait pousser sa carrière jusqu'à

84 ans, fut conservé difficilement à la vie. On l'avait abandonné aux soins d'une nourrice qui, pendant plusieurs mois, descendait chaque matin chez la mère pour lui annoncer que l'enfant était à l'agonie. Châteauneuf suppléait la mère, qui paraît avoir négligé la santé de son fils comme son éducation morale, et, tous les jours, il montait dans la chambre de la nourrice pour conférer avec elle des moyens d'arracher l'enfant à la mort. Leurs efforts concertés réussirent, et l'enfant, quoique toujours frêle et délicat, ne donna plus d'inquiétude pour sa vie. Mais cette santé si faible fut toujours un obstacle à la ferme et forte éducation que réclamait son caractère entier et son humeur volontaire. Il est vrai que son parrain, qui fut, jusqu'au collège, son maître et son instituteur à peu près unique, tenait peu à son développement moral, et se trouvait suffisamment payé de ses soins par quelque espièglerie ou quelque saillie, qui faisait déjà pressentir le futur Voltaire. Aux fables de La Fontaine, il fit bientôt succéder la *Moisade*, ignoble poème d'un nommé Lourdet, une des premières attaques risquées ouvertement en France contre la religion, et ce fut le catéchisme dont il empoisonna la mémoire de l'enfant. Et il s'en vantait ! Un jour que Ninon lui demandait des nouvelles de son filleul : « Ma chère amie, répondit-il triomphant, il a un double baptême, et il n'y a rien qui n'y paraisse, car il n'a que trois ans, et il sait déjà toute là *Moisade* par cœur. » Du premier baptême, du baptême des chrétiens, le parrain infidèle n'avait nul souci, et le filleul, infecté de cette pâture impie, ne gardera nul souvenir. Si, comme l'a dit le comte de Maistre,

l'homme moral est formé à 10 ans, et formé par la mère, quel sera cet enfant, négligé par la sienne, — qu'il perdit d'ailleurs en 1701, — et livré, pendant ses dix premières années, à l'influence presque exclusive d'un vieux libertin, qui, pendant quatre années encore, — puisqu'il n'est mort qu'en 1708, — étouffera, d'accord avec Ninon, vraie commère de Châteauneuf, vraie marraine de son pupille, les germes meilleurs déposés dans cette âme par d'autres maîtres ! C'est à Châteauneuf qu'on doit imputer Voltaire impie.

C'est à lui également qu'on doit Voltaire poète, car, en jouant, il lui aurait appris l'art de la versification, pour lui procurer un nouvel avantage sur son aîné. Entre l'élève des Jansénistes et l'élève de Châteauneuf, pas le moindre trait de cette ressemblance que l'on retrouve toujours entre les frères. Sans manquer d'esprit, Armand, un peu lourd et sombre, n'avait rien de la pétulante vivacité de *Zozo*, comme on appelait François-Marie dans son enfance, et à l'incrédulité naissante de celui-ci il opposait déjà cette dévotion farouche qui le jettera dans les folies des convulsionnaires. Le père s'alarmait pour l'avenir des dispositions de ses deux fils, de ses deux fous, comme il disait, l'un en prose, l'autre en vers ; mais trop tard : le pli était pris à jamais.

## II

Éducation de Voltaire. — Ses maîtres et sa science.

Soit pour soustraire son fils cadet à la démente janséniste dont l'aîné avait été atteint pendant son

éducation à Saint-Magloire, soit plutôt pour lui préparer des protecteurs dans un collège essentiellement aristocratique, le bourgeois Arouet, sûr d'ailleurs de trouver là des maîtres valant au moins ceux de l'université, mit François-Marie au collège de Louis-le-Grand, dirigé par les Jésuites. C'était en 1704 ; l'enfant allait avoir 10 ans.

Poète dès la maison paternelle, à plus forte raison, l'écolier céda-t-il à son penchant au collège, sous des maîtres dont le système libéral d'éducation se prêtait à la manie du jeune rimailleur. De là plusieurs petites pièces de cette époque, citées partout, et enregistrées par Voltaire lui-même avec de notables corrections. Il y en a de profanes, et c'est le plus grand nombre ; il y en a deux d'un caractère différent, une ode *au vrai Dieu* et une ode en l'honneur de *sainte Geneviève*, que ses ennemis opposeront plus tard à l'incrédule, et que l'incrédule, quoiqu'elles soient bien de lui, ne manquera pas de désavouer. D'ailleurs, au dessous du médiocre, comme tous ces essais de collège, les deux pièces, composées sans doute par pénitence, sont aussi vides de piété que de poésie.

On a cité cent fois, tantôt avec triomphe, tantôt avec l'horreur qu'inspire la femme ou l'enfant impie, bien des paroles ou des traits par où se trahissait l'incrédulité de Voltaire, prématuré en cela comme en tout le reste. On peut contester ces anecdotes, mais non les inductions d'impiété naissante qui ressortent évidemment de quelques lettres de Voltaire collégien récemment publiées. Dans ces lettres, datées de 1711, sa dernière année de collège, il se moque des retraites, des sermons, de la *moinerie*, de tout exercice de piété

et de tout ordre religieux, et il se proclame déjà *philosophe*. Dès lors on s'explique la prédiction, trop bien réalisée, du P. Le Jay : « Malheureux, tu seras un jour l'étendard du déisme en France ! »

Peut-être eut-on tort de prendre trop au sérieux les premières impiétés de Voltaire. En lui prédisant son rôle, on donnait à cet animal de gloire l'envie de le jouer. Plus d'une fois il sera ainsi poussé à bout par l'imprudence des gouvernements et de ses adversaires, et, précipité alors dans le sens de sa nature licencieuse, il ira jusqu'au fond de l'impiété. C'est ce qu'avait compris le P. Porée, qui, par la douceur et la flatterie, essayait d'arrêter son élève sur le penchant de l'irréligion. Au contraire, le P. Le Jay, son autre professeur de rhétorique, l'irritait par une humeur trop âpre, et l'enfant, usant de toutes armes, le combattait par une saillie blasphématoire, lorsqu'il ne l'avait pas humilié suffisamment à son gré dans les discussions littéraires.

Voltaire eut encore pour maîtres le P. Thoulier, le futur abbé d'Olivet ; le P. Charlevoix, l'historien du Canada, et le P. Tournemine, alors rédacteur du *Journal dit de Trévoux* et bibliothécaire de Louis-le-Grand, avec qui il resta toujours lié. C'est à la bibliothèque ou dans la conversation de Tournemine et de Porée qu'il aimait à passer ses heures de récréation ; et à ceux qui lui reprochaient son mépris pour les jeux de son âge, il répondait : « Ma foi, chacun s'amuse à sa manière. » Il cherchait à pousser du côté de la politique et de l'histoire contemporaine les entretiens que ses interlocuteurs s'efforçaient de renfermer dans la piété et la littérature. « Ce petit homme, disait alors

en riant le P. Porée, veut peser dans ses petites balances les grands intérêts de l'Europe. »

Il semble donc avoir dédaigné les liaisons de collège. Toutefois, il répondit en partie aux espérances paternelles, et se fit quelques protecteurs pour les mauvais jours : Maisons, d'Argental, Cideville, Le Gouz de Guerland, Fyot de La Marche, et surtout les futurs ministres d'Argenson.

Les jours de congé et durant les vacances, Château-neuf, seul représentant de la famille, conduisait son filleul dans les sociétés brillantes et corrompues des Sully, des Chaulieu et des La Fare, où le jeune homme élut dès lors domicile. Il le mena même chez Ninon, qui fut si charmée de sa gentillesse, qu'elle lui légua par testament deux mille francs pour acheter des livres.

A la fin de sa rhétorique, août 1710, Voltaire remporta plusieurs prix, et Jean-Baptiste Rousseau, présent à la fête, s'informa du jeune vainqueur. « On m'amena, a raconté plus tard le lyrique, un jeune écolier d'assez mauvaise physionomie, mais d'un regard vif et éveillé, qui m'embrassa de fort bonne grâce. » Voltaire répondra par des plaisanteries grossières sur le père cordonnier, sur la bouche de travers et la chevelure de *Rufus*; et il prétendra qu'on lui fit défense de voir le poète diffamé, avec qui il entretiendra néanmoins longtemps un commerce où domine des deux parts le ton de l'amitié et de la bienveillance.

Voltaire sortit du collège au mois d'août 1711, sans avoir achevé, en raison d'un mal de tête recrudescant, les exercices de son cours de philosophie. Qu'emporta-

t-il des Jésuites en gratitude et en science ? Bien des fois, dans ses lettres aux Pères Porée, Tournemine et de La Tour, il a protesté de sa plus vive reconnaissance, de sa plus parfaite estime, et de sa plus tendre amitié : les mots ne lui coûtaient rien ; il a même fait des Jésuites contre les *Provinciales* une apologie cent fois citée par des bonnes gens qui prenaient tout cela au sérieux. C'est vrai, sans doute, et bien dit ; mais, dans la pensée du grand comédien, ce n'était qu'un bon tour joué aux Jésuites, dont il avait alors besoin, soit contre la police et le parlement, soit contre ses ennemis, soit contre les *dévots* qui lui refusaient son entrée à l'Académie. Mais quand il pourra se passer d'eux ou qu'ils ne pourront plus rien pour lui, quand surtout ils défendront contre ses attaques les intérêts de Dieu, il prendra en satire la revanche de ces éloges ; il se moquera de leur littérature et de leur système d'éducation ; il justifiera leur proscription, et y poussera même avec violence et fureur.

Il ne sortit pas des Jésuites beaucoup plus savant que reconnaissant ; ou, du moins, il gaspilla si bien, tout le long de sa vie, son bagage de latin et de grec, qu'il lui en resta finalement peu de chose. Il s'est toujours vanté de son commerce constant avec Virgile, Horace et Cicéron ; mais, s'il savait lire ces auteurs, — qu'il cite souvent de travers, — il ne sut jamais écrire leur langue, ni en prose, ni surtout en vers, comme on le peut voir par les échantillons en ce genre que renferme sa correspondance. En latin, il était à peine de force de troisième ; en grec, il eût pu recevoir des leçons d'un écolier de sixième pourvu de quelques mois de grammaire, à en juger par tant de mots grecs

insérés dans ses œuvres, et qui sont presque autant de barbarismes, de solécismes et de non-sens. On pourrait même ajouter que cet homme, qui a écrit une si charmante prose française, ne sut pourtant pas le français dans son origine et dans son histoire, comme le prouvent tant de bévues semées notamment dans son Commentaire sur Corneille.



## CHAPITRE SECOND.

### ENTRÉE ET DÉBUTS DE VOLTAIRE DANS LE MONDE ET DANS LA LITTÉRATURE.

#### I

Débuts littéraires. — Premier voyage en Hollande.  
— Pimpette.

« Quel état veux-tu prendre ? » demanda François Arouet à son fils au sortir du collège. « Je n'en veux pas d'autre, répondit le fils, que celui d'homme de lettres. » — « Mais, répliqua le père, c'est l'état d'un homme qui veut être inutile à la société, à charge à ses parents, et mourir de faim. » Voltaire, qui devait mourir avec 160,000 livres de rente, n'était pas fils de prophète !

Sa famille combattit vainement sa vocation littéraire. Toutefois, il dut d'abord obéir et suivre les cours de droit ; mais il les suivit avec répugnance, préférant les brillants hôtels à une salle d'école qui avait l'air d'une grange, et les nuits d'orgie aux leçons faites en latin barbare. Pour l'arracher à un commerce dangereux, son père lui fit proposer la charge d'avocat général à la cour des Aides, ou, à son choix, un office de conseiller au Parlement, en faisant

valoir à ses yeux la considération attachée à la magistrature. « Dites à mon père, répondit le jeune homme, que je ne veux point d'une considération qui s'achète : je saurai m'en faire une qui ne coûte rien. » Fière réponse, mais faite après coup : il se montrera bientôt moins superbe !

Cependant, il faisait des vers. Au sortir de rhétorique, ou au collège même, suivant le rêve de tout bon rhétoricien d'alors, il avait composé une tragédie, *Amulius et Numitor*, qu'il jeta plus tard au feu. En 1712, il prit part au concours de poésie ouvert par l'Académie française, dont le sujet était le vœu de Louis XIII. Le jeune poète de 18 ans ne succomba, à l'en croire, que sous le poids des 64 ans de son rival, l'abbé Du Jarry. Il se vengea d'abord de son échec par le *Bourbier*, où il faisait croupir et coasser au pied du Parnasse ses rivaux et ses juges, La Motte plus ignominieusement que les autres ; puis il s'en prit directement au pauvre Du Jarry, dans une *lettre au sujet du prix de poésie* ; et depuis, en grand rabâcheur qu'il était, il ne cessa de se moquer d'une opposition bizarre des pôles brûlants aux pôles glacés, que Du Jarry aurait faite dans la pièce couronnée.

Outre ces escapades poétiques qui auraient bien suffi à effrayer le prosaïque François Arouet, le jeune homme se livrait à des escapades de fils de famille plus effrayantes encore pour le bourgeois rangé. Une pareille vie ne pouvait durer, et le père Arouet songea à y mettre un terme. Connaissant, par son frère l'abbé, le marquis de Châteauneuf, notre ambassadeur à La Haye, il le supplia de se charger du jeune fou, qui partit en qualité de page ou de secrétaire.

Nombreux et bien composé était le personnel de l'ambassade ; mais Voltaire, malgré son goût pour la bonne compagnie, chercha ses relations au dehors, et surtout parmi les réfugiés français. Exilé et mauvais catholique, une sympathie naturelle l'attirait de ce côté ; surveillé à l'hôtel de l'ambassade, il échappait par là à l'espionnage.

Il y avait alors à La Haye une femme singulière, M<sup>me</sup> Du Noyer, qui, après avoir abjuré par intérêt, avait abandonné son mari et la France, et était retournée au protestantisme. Elle vécut d'abord en Angleterre tantôt d'intrigues, tantôt d'aumônes mendrées avec impudence. En Hollande, elle demandait à sa plume des moyens d'existence moins malhonnêtes. Vers la fin de 1713, à l'arrivée de Voltaire, elle vivait entre son journal la *Quintessence* et sa fille Olympe, qui l'un et l'autre lui attiraient nombreuse compagnie. Olympe, — la *Pimpette* de Voltaire, — avait failli devenir la femme de Jean Cavalier, l'ancien chef des Camisards des Cévennes ; mais Cavalier s'était contenté de puiser dans la bourse de la mère, et avait dédaigné la fille.

Voltaire s'introduisit aussitôt dans cette maison ouverte à tous venants. Pendant qu'il séduisait la mère par son esprit, il se faisait bien venir de la fille, ex-ingénue qui, depuis plusieurs années, soupirait après un autre prétendant. Mais, plus aimable aux yeux de Pimpette, Voltaire ne valait pas Cavalier dans l'estimation ambitieuse de M<sup>me</sup> Du Noyer, qui ne pouvait vouloir pour sa fille d'un enfant de dix-neuf ans, sans position ni avenir certain. Aussi, à peine eut-elle découvert l'intrigue, qu'elle courut la dénoncer à

l'ambassade. Châteauneuf, craignant la plume irritée de l'auteur de la *Quintessence*, qui pouvait donner une couleur de prosélytisme religieux aux prétentions du jeune page, faire d'une amourette de jeunesse une affaire d'Etat, et brouiller de nouveau Versailles et La Haye qu'il cherchait à rapprocher dans l'intérêt de la paix d'Utrecht, donna à Voltaire l'ordre de partir le jour même pour Paris. A peine lui accorda-t-il de différer son départ jusqu'au lendemain, et encore à la condition qu'il garderait les arrêts au palais de l'ambassade.

Séparés l'un de l'autre, Voltaire et Pimpette emploient toute sorte de ruses pour s'entretenir par écrit. Pimpette réussit même à se rendre auprès de Voltaire sous des habits masculins. Mais l'escapade est connue, et il faut décidément partir. Pendant le voyage ils s'écrivent encore. Ils arrêtent entre eux un programme, qui consiste à faire rentrer Pimpette en France, sous prétexte de retourner à son père et à l'Eglise catholique; et, pour réussir, on mettra le Père Tournemine et l'évêque d'Evreux, parent de Pimpette, dans les intérêts de la néophyte amoureuse.

Mais, à peine arrivé à Paris, la veille de Noël, Voltaire trouve son père irrité contre lui par les lettres de Châteauneuf et de M<sup>me</sup> Du Noyer. « Mon père, écrit-il, a une lettre de cachet pour me faire enfermer; je n'ose me montrer. Je lui ai fait parler. Tout ce qu'on a pu obtenir de lui a été de me faire embarquer pour les Iles; mais on n'a pu le faire changer de résolution sur son testament, dans lequel il me déshérite. »

Donc, deux intrigues à mener de front : la rentrée en France de l'amante, et la rentrée en grâce de

l'amant, deux intrigues qui s'embarrassent et s'empêchent l'une et l'autre. Après quelques démarches de diplomatie comique, où Voltaire débute en convertisseur, Pimpette est bientôt sacrifiée, d'abord par l'amant, ensuite par sa mère et Cavalier, qui, en combinant l'un contre l'autre l'ambition, la cupidité et la vengeance, la marient à un chevalier d'industrie, se disant comte de Winterfeld. Voltaire n'y pensa plus guère, ni dans le moment, ni plus tard : il avait assez de ses propres affaires.

Longtemps intraitable, Arouet ne laisse à son fils que le choix entre la prison et l'exil. « Je consens, ô mon père, écrit le fils, de passer en Amérique, et même d'y vivre au pain et à l'eau, pourvu que, avant mon départ, vous me permettiez d'embrasser vos genoux. » Le père accepte l'éloignement et refuse l'embrassade. Cependant, sur l'intervention de quelques amis, il consent à laisser son fils à Paris, à la condition qu'il entrera chez un procureur.

## II

Voltaire au Temple et à Saint-Ange. — Premier exil à Sully  
et premier emprisonnement à la Bastille.

Voilà donc Voltaire dans l'étude de M<sup>e</sup> Alain. Il n'y prendra de la *pratique* que ce qu'il lui en faudra pour devenir plus tard, dans ses propres affaires, un fin retors capable d'en montrer à tous les procureurs du monde. Là, parmi ses compagnons de basoche, il avait trouvé ce Thieriot, son ami de toute la vie, passionné comme lui pour le spectacle et les vers, et les deux

jeunes gens, se débauchant l'un et l'autre, laissaient l'autre de la chicane pour les coulisses des théâtres.

Puis Voltaire était rentré au Temple, dans la compagnie des Chaulieu, des La Fare, des Bussy, des Courtin, des Caumartin, des Servien, des d'Aremberg, des Sully, la plupart vieillards et ecclésiastiques, chez qui l'âge et le caractère n'étaient qu'une excitation à la débauche et à l'impiété. Après la mort de Louis XIV, au retour d'exil du chevalier de Vendôme, dans l'entière liberté de la Régence, il y eut au Temple continuité de fêtes et recrudescence d'orgie. Commencées le soir, les séances bachiques, auxquelles la faiblesse du tempérament condamnait Voltaire à ne prendre qu'une part modérée, duraient jusqu'au jour; quelquefois même, un souper ne finissait qu'à l'heure où devait commencer l'autre. L'orgie n'était complète que si l'on roulait sous la table; elle n'était bonne qu'assaisonnée d'impiétés et de grave-lures. C'est là que Voltaire a puisé sa philosophie, qui ne juge de l'homme et du monde qu'au point de vue du plaisir; c'est là encore qu'il s'est fait sa langue impie et obscène.

Au sortir de ces brillantes nuits, comment aurait-il pu s'enfermer dans l'ombre et la poudre du greffe? Aussi laissait-il à M<sup>e</sup> Alain et ses dossiers pour courir à quelque fête nouvelle, ou il ne s'enfermait que pour faire des vers. Son père était désolé et songeait encore à quelque mesure de rigueur, lorsque le jeune Caumartin obtint du vieillard la permission de l'emmener à Saint-Ange, sous prétexte de l'arracher à ses compagnies, et de lui fournir une retraite et des conseils qui l'aideraient à prendre une sage résolution. Là, en

F. J. Crowley

effet, les résolutions du jeune homme se fixèrent, mais non dans le sens qu'aurait voulu le vieil Arouet. A Saint-Ange il trouva le vieux Caumartin, qui le nourrit d'histoire et de littérature, et qui, en lui parlant sans cesse d'Henri IV et de Sully, lui inspira la première idée de la *Henriade*.

C'en était bien assez pour captiver Voltaire. Galant, de plus, et aimant fort la bonne chère, attirant autour de lui la meilleure compagnie, Caumartin le retenait par d'autres plaisirs capables de lui faire oublier les nuits du Temple.

Enfin, Saint-Ange devint pour Voltaire un lieu où il prit l'habitude de s'aller reposer des fatigues de la vie parisienne, une retraite commode pour échapper aux reproches de son père et aux vengeances de ses ennemis, un alibi plus commode encore qu'il se hâtait d'invoquer, lorsqu'on lui imputait certaines ordures qu'il répandait à Paris.

Parmi ces ordures, il y avait deux couplets sur les habitudes incestueuses que le bruit public reprochait au duc d'Orléans et à sa fille la duchesse de Berry. Le 5 mai 1716, un ordre signé du Régent l'exilait à Tulle. Son père obtint qu'il fût envoyé à Sully-sur-Loire, où il avait quelques membres de sa famille. Le père espérait que les parents exerceraient sur lui une heureuse influence, et le ramèneraient à des pensées plus sages.

Attirés par la beauté et les habitudes du lieu, par l'humeur aimable du châtelain, tous les épicuriens spirituels s'abattaient à Sully, en sorte que Voltaire y retrouva les compagnons et y reprit la vie de Saint-Ange et du Temple. Il payait ses frais d'hospitalité en

petits vers, en madrigaux aux dames, en vives saillies, dont il animait toutes les fêtes. Etourdi d'abord par cette vie voluptueuse, charmé de cette société de gens d'esprit, de belles dames, de chasseurs, auxquels il se mêlait sans faire grand mal au gibier; choyé pour son esprit, flatté dans sa vanité aristocratique, les premiers temps à Sully lui parurent très-doux. Mais c'était toujours un exil, et bientôt il s'y ennuya à mourir. Le Régent pouvant seul l'en tirer, il rima une épître courtisanesque, qu'il lui fit tenir par le duc de Brancas et par le marquis d'Ussé. Soit effet du plaidoyer, soit intervention de puissants avocats, le Régent se laissa fléchir, et Voltaire revint à Paris au commencement de 1717.

Il alla se loger, non pas chez son père, mais dans une maison garnie, rue de la Calandre, au *Panier-Vert*. Il ne put se tenir longtemps en repos, et ne resta pas plus de quelques mois en liberté.

Malgré son épître au régent et tous ses compliments à ce prince, il ne l'aimait guère et lui gardait rancune. Perdu dans le groupe des roués, pour mieux cacher ses coups de vengeance, il décochait de là bien des traits qui mettaient la police en émoi. Alors on fit courir une vieille pièce, les *J'ai vu*, violente satire du règne de Louis XIV, et on la lui imputa. Il n'en était pas l'auteur; et, quoi qu'il en ait dit, tout autre fut la cause de son premier emprisonnement à la Bastille. La vraie cause fut une petite pièce latine qui était bien de lui, le *Regnante puero*, renouvelant contre le Régent, en style d'inscription, les accusations de poison et d'inceste. Irrité d'une pareille récidive; après une première pénitence très-douce et un pardon très-clé-



ment, le régent, rencontrant l'auteur au Palais-Royal, lui dit : « Monsieur Arouet, je gage vous faire voir une chose que vous n'avez jamais vue. — Eh quoi donc, Monseigneur ? — La Bastille. — Ah ! Monseigneur, je la tiens pour vue. » Néanmoins, quelques jours après, le 16 mai, il était écroué à la prison d'Etat.

Il résulte de pièces de police qu'il fut emprisonné non-seulement pour le *Regnante puero*, mais pour quelques discours également satiriques, dont un espion nommé Beauregard trahit le secret. Il a raconté lui-même sa vie de prison dans son petit poème de la *Bastille*. Cette vie fut assez douce. Il mangea à la table du gouverneur, et trompa les ennuis de sa captivité en travaillant à sa *Henriade*.

Mis en liberté le 14 juillet 1718, il fut admis le lendemain, raconte-t-on, à faire sa cour au Régent, qui lui dit : « Soyez sage, et j'aurai soin de vous. » A quoi il aurait répondu : « Merci, Monseigneur, mais je supplie Votre Altesse de ne se plus charger de mon logement. »

C'est vers ce temps qu'il prit le nom de Voltaire, dont on ne saurait donner l'origine ou l'étymologie certaine. Sous ce nom plus retentissant, il n'a pas été, malgré son espoir, plus heureux, mais il est devenu plus célèbre. Désormais il ne signera pas autrement, et ne se fera appeler que M. de Voltaire, dédaignant le nom d'Arouet. Le 2 mai 1741, il écrivait à l'abbé Moussinot : « C'est de Lille que je vous envoyai ma signature en parchemin, dans laquelle j'oubliai le nom d'*Arouet*, que j'oublie assez volontiers. Je vous renvoie d'autres parchemins où se trouve ce nom, malgré le peu de cas que j'en fais. » Et c'était le nom de son père !

Comme on ne pouvait sortir alors d'une prison d'Etat que par la porte d'un exil momentané, Voltaire partit pour Châtenay, où il avait la famille de sa tante maternelle. De là il écrivit à Marc-René d'Argenson, à Maurepas, au Régent lui-même, protestant sans vérité de son innocence et promettant sans sincérité d'être sage, demandant surtout de rentrer à Paris. Il obtenait d'abord quelques heures, puis quelques jours, puis tout un mois, puis un mois encore; enfin, le 12 octobre, son exil était définitivement levé.

Il touchait à la fois à la liberté et au triomphe.

## CHAPITRE TROISIÈME.

ŒDIPE, ARTÉMIRE, VIE ERRANTE.

### I

*Œdipe* et la maréchale de Villars.

Il y avait environ cinq ans qu'il travaillait à son *Œdipe*, qu'il aurait ainsi commencé à l'âge de 19 ans. Il allait partout lisant sa tragédie, à ses amis du Temple, à la duchesse du Maine, au prince de Conti; il recueillait les avis de chacun, et de tous ses confidants se faisait d'avance des prôneurs.

Mais ce qui était plus difficile à gagner que les princes du Temple ou de Sceaux, c'étaient les princes et les princesses de la rampe, les comédiens et les comédiennes surtout, qui ne voyaient qu'une tragédie de collège dans une pièce sans amour. A en croire ses récits postérieurs, il aurait, plein de la lecture des anciens, commencé son *Œdipe* à peu près comme s'il eût été à Athènes. Il voulait donner du pur Sophocle, et à peine consentait-il à introduire, au milieu de la terreur du sujet, non pas une intrigue d'amour, mais seulement le ressouvenir d'une passion mal éteinte. Ce ne serait que pour gagner sa cause auprès des comédiennes, qu'il aurait gâté sa pièce en y admettant

le ridicule amour du vieux Philoctète pour la vieille Jocaste.

Histoire faite après coup. Dès le temps d'*Œdipe*, Voltaire était ce qu'il s'avoua plus tard, « l'homme du monde le moins grec, » et nous en avons la preuve dans ses *Lettres sur Œdipe*, qui sont du même temps, où il fait du chef-d'œuvre de Sophocle une critique insolemment absurde.

La pièce allait être représentée, lorsqu'il fut mis à la Bastille. Cet emprisonnement ne fit que rendre plus impatiente et plus favorable l'attente d'un public mis en émoi par Voltaire et ses amis. Ainsi préparé, bien joué, d'ailleurs, par Dufresne et M<sup>lle</sup> Desmares (18 novembre 1718), *Œdipe* eut un grand succès constaté par quarante-cinq représentations successives, chose jusqu'alors inouïe. Ce succès était dû moins peut-être au mérite, réel pourtant, de la pièce, qu'aux allusions à Louis XIV, dont les scandales de la Régence réhabilitaient la mémoire, et qu'aux sentences philosophiques et aux maximes irréligieuses dont le poète avait bigarré ce sujet d'une religion si naïve. Fauté littéraire qu'il était incapable de sentir ; mais il sentit bien l'audace de ses impiétés, qu'il essaya de cacher sous une étourderie étudiée. A une des représentations, il parut sur le théâtre portant la queue du grand-prêtre. On le prit pour un rival qui voulait faire tomber la pièce, et la salle retentit de cris d'indignation, qui, bientôt, se convertirent en applaudissements, lorsqu'on sut quel était le singulier porte-queue. La maréchale de Villars, qui assistait à cette représentation, partagea d'abord l'étonnement général ; puis, avec sa curiosité de femme, elle demanda à voir l'auteur.

Introduit dans sa loge, Voltaire conçut pour elle une passion qui lui empoisonnera et lui fera perdre bien des jours.

Le succès d'*Œdipe* se soutint à la lecture. De toutes les tragédies de l'auteur, c'est celle peut-être qui eut le plus de célébrité. Aussi occasionna-t-elle un déluge de brochures pour et contre. Mais les littérateurs les plus autorisés se déclarèrent ses partisans, par dessus tous La Motte, qui se vengea noblement de l'auteur du *Bourbier* en donnant à l'auteur d'*Œdipe* la plus flatteuse approbation. J. B. Rousseau, à qui Voltaire continuait d'écrire en l'appelant son *maitre* et son *modèle*, et à qui il avait envoyé sa pièce, lui répondit « comme à un homme destiné à faire un jour la gloire de son siècle ; » et, malgré quelques préventions défavorables, malgré quelques réserves sur la théorie des mauvaises rimes et sur certains points des *Lettres*, il se déclara, après lecture, « obligé d'avouer que le Français de 24 ans avait triomphé en beaucoup d'endroits du Grec de 80. »

A défaut du Régent, qui n'avait pas accepté une dédicace singulièrement offerte, il faut dire, à un prince que le public malin s'obstinait à reconnaître dans le héros incestueux de la pièce, Voltaire dédia son *Œdipe* à Madame. Mais le Régent lui accorda, pour récompense de son travail, une médaille d'or et une pension de 1,200 livres. En envoyant *Œdipe* à plusieurs princes, notamment au roi d'Angleterre, Georges I<sup>er</sup>, Voltaire se procura encore des protecteurs pour les mauvais jours.

En attendant, il était tout au bonheur. Il passa à Paris l'hiver de 1718 à 1719 dans les meilleures sociétés et dans l'enivrement du triomphe. Toutefois, sa vanité,

sa passion dominante, trouvait une forte diversion dans l'amour insensé qu'il avait conçu pour la maréchale de Villars. Contre cette folle passion la maréchale était protégée et par la jalousie de son mari et par sa propre vertu. Tout en gardant avec lui une allure amicale, mais sans coquetterie, elle tint bon, par sa réserve, contre la séduction de la personne et des vers du poète, sans avoir besoin de recourir aux airs farouches. Voltaire put la voir à Paris dans cet hiver de 1718, et, quand elle eut quitté Paris pour Vaux-Villars, château bâti par Fouquet, il n'aspira plus qu'à l'y rejoindre. Il ne gagna rien auprès d'elle, pas plus à Villars qu'à Paris. Vainement il se plaignit à la maréchale elle-même et à la postérité, prétendant mériter davantage : il en fut pour ses plaintes et ses petits vers. Au moins gagna-t-il l'hospitalité d'un beau château, où il prit l'habitude de se rendre. On tenait peu à son amour, mais beaucoup à sa personne et à sa muse, qui, là comme partout, savaient animer toutes les fêtes, et le maréchal le relançait dans toutes ses retraites pour l'amener à Villars. Il y allait, quoique de moins en moins attiré par la passion, surtout après que la maréchale eut commis le crime de devenir *dévote*. Dès lors, s'il l'appelait encore « l'aimable sainte, » s'il en parlait quelquefois avec respect, au fond, il la méprisait, elle et sa « misérable vie. »

## II

M<sup>lle</sup> de Livry, le comédien Poisson et *Artémire*. —  
La Source et Bolingbroke.

Entre ces deux passions, également malheureuses, la première pour Pimpette, celle-ci pour la maréchale de Villars, s'en était placée une autre, plus malheureuse encore, et qui ne valut à Voltaire que des injures et des horions.

Pendant son premier exil à Sully, en 1716, il avait connu Suzanne de Corsembleu de Livry, qui avait accès au château. A une époque où la mode était de jouer la comédie à la campagne, le château de Sully avait son théâtre. Riche en acteurs choisis parmi les beaux esprits qui affluaient au château, ce théâtre était fort pauvre en actrices, et M<sup>lle</sup> de Livry, avec sa vocation ou sa manie dramatique, lui était une grande ressource dans l'emploi de jeune première. Mais, pour se former à l'art qu'elle voulait embrasser, M<sup>lle</sup> de Livry avait besoin de leçons, et elle en demanda à Voltaire, un maître tout trouvé. Voltaire l'aima, se fit aimer d'elle, battit des mains, avec les complaisants du château, aux faibles succès de la débutante, et lui promit de l'associer à ses futurs triomphes sur le Théâtre-Français. En effet, il lui obtint un ordre de début dans le rôle de Jocaste, à une reprise d'*Œdipe*. Quoique célébrée à l'avance pour ses talents et pour ses liaisons avec l'auteur, elle échoua, et ne réussit pas mieux dans le comique, auquel on la dut renvoyer. Quelques accents provin-

ciaux lui attirèrent encore les rires du public et surtout des comédiens. L'un d'eux, Poisson, rit plus haut que les autres. Voltaire, se croyant insulté dans la personne de son élève, insulta à son tour. Poisson, bon bretteur, l'attendit à la porte du spectacle et lui proposa un duel. Plus hardi en paroles qu'en action, Voltaire répondit qu'un homme de sa sorte ne se battait pas contre un comédien. Alors, au lieu de l'épée, Poisson, non moins insolent, lui proposa le bâton. Après un guet-à-pens de Voltaire, Poisson porta plainte ; mais Voltaire avait pris les devants, et il réussit à faire enfermer pendant quelques jours le malheureux comédien : début de ses recours à la police, qu'il armera contre tous ses ennemis !

En ce temps, avec les intrigues amoureuses et les intrigues littéraires, il s'occupait d'intrigues politiques. Il fut un des agents du plénipotentiaire de Charles XII, le baron de Gortz, qui, avec Alberoni, Richelieu et la duchesse du Maine, songeait à bouleverser l'Europe. Gortz voulut même l'emmener en Italie sous le titre et la livrée d'abbé, et l'avoir encore pour compagnon à son retour en Suède. Sous sa mascarade d'abbé, Voltaire eût fait en Italie une figure grotesque ; mais une figure tragique peut-être en Suède, s'il y eût accompagné le baron de Gortz, qui, arrivant à Frédéricshal le lendemain de l'assassinat de Charles XII, y trouva lui-même la mort.

A ces nouvelles, le Régent dut avoir une mince idée de la sincérité des sentiments et des promesses que lui avait exprimés le poète, une mince idée encore de la reconnaissance de son pensionnaire. Puis, bien des mots échappés à la fougue du jeune homme, ingrat,



rancuneux et brouillon, lui furent sans doute répétés ; par exemple, celui-ci, pendant qu'un orage affreux grondait sur Paris : « Le royaume des Cieux, comme le royaume de France, est-il donc tombé en régence ? » Tout cela rendait vraisemblable l'attribution qu'on lui fit des *Philippiques* que La Grange-Chancel faisait alors courir manuscrites. Le Régent avait donc une belle occasion de vengeance. Plus clément que jamais, il se contenta d'éloigner Voltaire de Paris, et lui laissa même le choix de son lieu d'exil, avec la liberté d'en changer toutes les fois qu'il le demanderait. Voltaire profita de cette liberté pour faire quelques excursions à Villars ou au Bruel, chez le dernier maréchal de la Feuillade, passant ainsi sa vie, comme il disait, de château en château ; mais il établit son quartier-général à Sully, où il espérait retrouver, avec tous les plaisirs de 1716, M<sup>lle</sup> de Livry.

Là, en effet, il renoua avec Suzanne, qui l'avait trahi pour un aimable compagnon de l'étude de M<sup>e</sup> Alain, le conseiller La Faluère de Génonville, admis imprudemment en tiers, à Paris, dans ses tête-à-tête avec elle. Le théâtre fit leur raccommodement comme il avait fait leur première liaison. Désireuse de se relever de son échec, Suzanne demanda à son poète un nouveau rôle, plus approprié à ses moyens que celui de Jocaste, et le poète conçut le sujet d'*Artémire*. Il y travaillait avec une ardeur qu'échauffait une dernière flamme de tendresse, lorsqu'il commit la nouvelle imprudence d'appeler à Sully Génonville, à qui Suzanne s'empressa de retourner. Il s'aveugla encore ou dissimula. Indifférent peut-être désormais à l'amour de Suzanne, le vaniteux poète, à coup sûr, y

tenait beaucoup moins qu'au succès de son *Artémire*.

Achevée et jouée à Sully, dans l'été de 1719, *Artémire* fut applaudie avec l'indulgence de l'amitié et la politesse de la bonne compagnie. Ainsi aveuglé sur *Artémire* comme sur Suzanne, Voltaire obtint du Régent la permission d'amener l'une et l'autre à Paris. *Artémire* et Suzanne furent également agréées des comédiens français, et la première représentation eut lieu le 15 février 1720. Corsembleu fut sifflée. Doublement indigné de l'accueil fait à sa pièce et à son élève, Voltaire saute de sa loge sur le théâtre et harangue la foule. Sifflé d'abord lui-même, il se fait reconnaître pour l'auteur d'*Œdipe*, et obtient silence et attention. Il parle alors de l'indulgence due aux pièces nouvelles et aux nouvelles actrices, et il parle avec tant de raison et d'agrément, de politesse et d'esprit, qu'on bat des mains et qu'on demande *Artémire* et Livry. Reprise aussitôt, la pièce s'acheva au milieu des applaudissements.

Ne se laissant pas plus prendre que la malheureuse comédienne aux applaudissements factices qu'il avait provoqués, et qu'il attribuait, avec raison, plutôt à son intervention bizarre qu'au mérite de sa pièce, il la retira le jour même. Toutefois, à la prière de Madame, après quelques corrections hâtives et insuffisantes, *Artémire* reparut le 23 février. Elle ne fut jouée que huit fois; et encore ne dut-elle cette passagère tolérance du public qu'à la Lecouvreur, qui avait succédé à la pauvre Suzanne dans le rôle d'*Artémire*. Mais Voltaire eut de quoi se consoler, car à sa pièce il avait dû son retour à Paris, où sa présence était nécessaire pour les répétitions. Il se consola aussi aisément de

l'échec définitif et de l'infidélité de Suzanne. Il ne s'affligea pas davantage de la trahison de Génonville, dont il parla avec une légèreté, une indifférence, qui font peu d'honneur à la délicatesse de ses sentiments. Après la mort de Génonville (1722), il eut pour Suzanne un réveil d'affection. A cette époque, Suzanne, à la suite d'aventures romanesques en Angleterre, était devenue, sous le nom de marquise de Gouvernet, une riche et grande dame. Revenu lui-même d'Angleterre, en 1729, il se présenta à son hôtel, dont la porte lui fut d'abord refusée. De là la pièce des *vous* et des *tu*, vraie vengeance de poète. Reçu enfin, il comprit bientôt que tout était fini entre eux ; car des cendres d'autrefois, remuées avec insistance, il ne tira pas une étincelle. Il ne revit plus Suzanne qu'à un demi-siècle de là, à son retour à Paris, en 1778, veuve, et comme lui plus qu'octogénaire. « Ah ! mes amis, s'écria-t-il en sortant, je viens de passer d'un bord du Cocyte à l'autre. » Il lui témoigna le désir de ravoir son portrait, peint pour elle par Largillière, qu'il lui avait donné au temps de leur belle jeunesse, et elle ne fit aucun effort pour retenir ce dernier gage d'une passion si bien éteinte sous la glace de l'âge et peut-être sous l'horreur des impiétés du philosophe. Le portrait passa à M<sup>me</sup> de Villette. L'ancienne Livry survécut de quelques mois à Voltaire, et ne mourut que le 28 octobre 1778.

Peu de temps après *Artémire*, Voltaire alla au château de Richelieu, qui venait de se rouvrir au duc de son nom, sorti récemment de la Bastille. De là, il fit un tour à Sully, et de Sully il se rendit à La Source, château appartenant alors à Lord Bolingbroke.

Roué achevé, et roué hypocrite, Bolingbroke était venu une première fois en France en 1712, pour y négocier la paix d'Utrecht, et il se lia avec les Tencin et les Ferriol, famille de l'ami d'Argental, chez qui Voltaire le connut. Proscrit et fugitif en 1715, après la mort de la reine Anne, il s'installa au château de la Source, qui devint encore un des mauvais lieux de Voltaire.

## CHAPITRE QUATRIÈME.

AFFAIRES ET DIPLOMATIE. — SECOND VOYAGE  
EN HOLLANDE.

### I

Héritage paternel et tripotages financiers. — Début diplomatique.

Le 1<sup>er</sup> Janvier 1722, Voltaire perdit son père, et assista aux funérailles. Quelle impression lui fit cette mort? Pas un mot, ni de sa correspondance, ni d'aucun de ses écrits, ne trahit sur ce point le secret de son cœur, et de ce silence on est en droit de conclure qu'il y fut insensible, et que peut-être même il s'en réjouit, en vue d'un héritage qui lui assurait une plus entière indépendance.

Cet héritage, toutefois, lui échappa en partie. La veille de son décès, François Arouet avait transmis à son aîné sa charge avec le cautionnement, qui devaient constituer la plus forte part de sa fortune. Aussi Voltaire craignit-il, pendant quelques années, de ne rien avoir de la succession paternelle, et d'être « obligé de travailler pour vivre, après avoir vécu pour travailler. » Mais un procès qu'il intenta et renouvela contre le testament de son père, le mit en possession d'une part de l'héritage. A quoi se monta cette part? A travers les contradictions de tous les

biographes, le plus simple et le plus sûr est de s'en rapporter à Voltaire, qui a déclaré avoir eu 4,000 ou 4,250 livres de rente pour patrimoine, en appelant sur ce point à ses partages chez les notaires.

Il n'avait pas eu besoin d'attendre la fin du procès pour être dans un état de fortune honnête. Il put être embarrassé dans les années qui suivirent sa sortie du collège, après que son père l'eut chassé de chez lui. Il frappait alors à la porte des usuriers et des Juifs, comme il avait fait, du reste, au collège même, à l'âge de 13 ans, et il leur signait, à énormes intérêts, des billets payables à sa majorité, contre lesquels il protestait ensuite de son mieux.

Mais bientôt il put se tirer de la griffe de ces bêtes farouches. Quoique les droits des auteurs dramatiques fussent peu de chose à cette époque, *Œdipe* lui valut quelque argent. Puis vinrent la pension du duc d'Orléans, le patrimoine, et aussi des profits moins honnêtes pour services poétiques rendus aux financiers, poursuivis, en 1716, dans leurs malversations. Tout son bien d'alors, ou du moins une bonne partie de son bien, il le mit dans la Compagnie des Indes, et en tira de gros bénéfices. En 1719, il entra dans une Compagnie nouvelle, qui allait établir une caisse de *Juifrerie*. Il entra dans cette Compagnie sans bourse délier. Par la protection de Richelieu, il était établi l'intermédiaire obligé dans une affaire de gabelles. A la même date, il négociait une autre affaire plus grosse encore, et pour laquelle son patron Richelieu avait la parole réitérée du Régent. En un mot, il entra, sans le moindre scrupule, dans tous ces tripotages financiers, qui, bien que trop en usage à

cette époque, devaient avoir déjà quelque chose de honteux, et déshonoreraient aujourd'hui tout homme de lettres. Il n'eut jamais de scrupule ou d'hésitation que devant les combinaisons dangereuses. C'est ainsi que, malgré son envie de s'enrichir, il ne se laissa pas entraîner dans le tourbillon du *Système*, qu'il traita toujours de folie. Bien lui en prit, et s'il dut céder une plume de son aile à un vautour de la troupe de Law, au financier André, il sut toujours préserver le gros de sa fortune.

Dès ce temps, il eut une autre ambition, qu'il garda jusqu'à la fin, celle de devenir diplomate, de jouer un rôle politique, et de conduire les affaires de l'Etat de pair avec ses propres affaires. Dans ce dessein, il n'avait pas craint d'adresser au cardinal Dubois, au « sage Dubois, » alors arbitre de la France, une Epître aussi exagérée dans la louange que l'ont été dans le blâme la plupart des biographies de ce ministre, jusqu'à lui dire que, par sa « sublime intelligence, » il avait excité la jalousie du cardinal de Richelieu.

C'était en 1721. L'année suivante, le 28 mai, il lui écrit en prose, en lui envoyant un mémoire de ce qu'il a pu déterrer touchant un juif, qui faisait l'office d'espion entre la France et l'Empire. Espion d'un espion, voilà le noble rôle auquel, pour conquérir les bonnes grâces de Dubois, descendait Voltaire ! Il voulait aller en Allemagne pour y suivre les traces du juif. « Si ces considérations, disait-il en terminant, pouvaient engager Votre Eminence à m'employer à quelque chose, je la supplie de croire qu'elle ne serait pas mécontente de moi, et que j'aurais une reconnaissance éternelle de m'avoir permis de la servir. »

## II

Second voyage en Hollande. — J.-B. Rousseau.

Quelques jours après, il partait pour la Hollande, en compagnie de M<sup>me</sup>. de Rupelmonde, libre-penseuse et libre-faiseuse, qui était capable de le gâter encore davantage. C'est pour elle qu'il fit *le Pour et le Contre*, poème composé d'abord sous le titre d'*Épître à Julie* ou à *Uranie*; son premier ouvrage franchement irréligieux, sa déclaration de guerre au christianisme. Quand l'épître fut imprimée dix ans après, en 1732, l'archevêque de Paris porta plainte. Cité par Hérault, lieutenant de police, Voltaire la mit sur le compte de feu l'abbé Chaulieu, dont la triste mémoire n'avait pas à se plaindre d'être par là beaucoup surchargée. Procédé odieux, néanmoins, auquel Voltaire reviendra sans cesse, même à l'égard des vivants. Hérault feignit de le croire, tout en lui faisant observer qu'en matière de police, il y avait souvent de l'inconvénient à prendre le nom d'un autre. « Que fait-on, lui dit Voltaire, à ceux qui fabriquent de fausses lettres de cachet ? — On les pend. — C'est très-bien fait, et il faudrait en faire autant à ceux qui en signent de vraies. » Ainsi le panégyriste Duvernet fait parler Voltaire; ainsi Voltaire n'a jamais parlé à un lieutenant de police.

Voltaire avait accepté d'accompagner en Hollande M<sup>me</sup> de Rupelmonde, à la seule condition d'un séjour à Bruxelles, pour faire une visite à Rousseau, visite qui cachait peut-être le but diplomatique du voyage. Toujours est-il qu'en partant, il alla prendre congé de



Dubois, et lui dit : « Je vous prie, Monseigneur, de ne pas oublier que les Voiture étaient autrefois protégés par les Richelieu. — Il est moins aisé, répondit Dubois, de trouver des Richelieu que des Voiture. »

Le voyage se fit à petites journées. En juillet, on s'arrêta à Cambrai, siège alors d'un congrès pour l'arrangement des affaires de l'Europe; et Voltaire ne manqua pas d'écrire à Dubois de sa « métropole. » Moins occupés d'affaires que de plaisirs, les plénipotentiaires accueillirent avec empressement deux voyageurs capables d'embellir et d'animer leurs fêtes. Un soir, Voltaire obtint une représentation d'*Œdipe*, demandé par la compagnie, et il demanda lui-même, en jour de bonne humeur, qu'on jouât en même temps la parodie de sa pièce. Nous ne le trouverons plus de si bon accommodement en pareille affaire.

Nos voyageurs restèrent à Cambrai jusqu'au commencement de septembre. Quelques jours après, Voltaire était à Bruxelles. Il y vit Rousseau, et se brouilla pour toujours avec lui.

Que se passa-t-il entre ces deux hommes, dont les rapports, jusqu'ici, avaient été si convenables, pleins de déférence de la part de Voltaire, pleins de bienveillance du côté de Rousseau ? Ce qui est inexplicable, c'est qu'il nous faille attendre près de 15 ans pour avoir leurs récits ou récriminations contradictoires.

Au commencement de cette année même 1722, Voltaire avait envoyé à Rousseau le plan de sa *Henriade*, comme un disciple à son maître, et il lui demandait conseil : « Je ne me suis point caché de l'envie que j'ai d'aller moi-même consulter mon oracle. On allait autrefois de plus loin au temple d'Apollon, et

sûrement on n'en revenait pas si content que je le serai de votre commerce. » Rien donc, de son côté, ne faisait pressentir une si prompte rupture.

Quant à Rousseau, revenu sincèrement à la foi, il avait déjà exprimé, l'année précédente, sa répulsion pour les impiétés de Voltaire, à propos d'une Épître où était racontée la mort de Chaulieu ; et dans un portrait du vieux badin du Temple, confondant tous les sujets dans le même badinage, il avait comme tracé l'horoscope du vieux badin qui sera le patriarche de Ferney. Toutefois, le chrétien lui trouvait des excuses dans le milieu où il passait sa vie, et le poète avait toujours un faible pour le jeune homme dont il avait si bien pressenti le bel avenir. Or, le chrétien et le poète s'unissant dans le même personnage, Rousseau, en somme, devait être assez bien disposé envers son visiteur.

Au rapport de Rousseau, dans une lettre de 1736, Voltaire signala son arrivée à Bruxelles par une tenue tellement indécente à la messe, que le peuple fut sur le point de le mettre dehors. Il ne débuta pas mieux dans les salons qu'à l'église, tant il s'y montra étourdi et impertinent, et Rousseau eut à souffrir de l'y avoir présenté. Plus insolent encore dans sa réponse, il n'opposa guère à ce récit que des injures, traitant Rousseau de domestique et d'homme sans éducation.

Entre les deux poètes, il fut question nécessairement de poésie, et notamment de *la Ligue*, confiée à l'examen de Rousseau. A quelques endroits près, Rousseau en fut charmé ; et ce n'est que plus tard, qu'il y releva les déclamations satiriques et passionnées contre tous les gouvernements ecclésiastiques et politi-

ques. Toutefois, il est bien probable que, dès 1722, il fit à l'auteur quelques observations sur ses sorties irrégulières, mais moins accentuées qu'il ne les présenta dans la suite.

Voltaire se remit en route pour atteindre le but du voyage, La Haye, où M<sup>me</sup> de Rupelmonde était appelée par ses intérêts domestiques. Si l'artiste n'y entendit qu'un opéra détestable, le politique fut charmé du spectacle d'un gouvernement républicain, et l'impie du mélange de ministres de toutes sectes, « parlant tous à merveille, et, en vérité, ayant tous raison. »

Mal disposé à le bien recevoir à son retour à Bruxelles, Rousseau, néanmoins, se contraignit d'abord; mais, dans une promenade hors de la ville, Voltaire s'étant avisé de lui réciter son *Épître à Julie*, il l'interrompit aussitôt, ne comprenant pas que le poète eût osé s'adresser à lui « pour une confidence si détestable. » Voltaire voulut entrer en discussion, et Rousseau dut le menacer de descendre de carrosse s'il ne changeait de propos.

Sur ce point, Voltaire a fait une réponse pitoyable : « Je lui récitai, dit-il, une *Épître* contre la religion chrétienne. Si c'est la *Moisade* dont il veut parler, il sait bien que ce n'est pas moi qui l'ai faite. » Ni Rousseau non plus, et Voltaire le savait bien; mais quelle bonne foi attendre d'un homme, vrai gibier de police depuis 20 ans, qui, — indépendamment de la lâcheté de ce rappel moqueur d'une grande infortune, — a l'impudence d'assurer que son nom n'a jamais été, comme celui de Rousseau, sur les registres de la police?

Suivant Voltaire, ce ne serait pas dans une bles-

sure faite à la foi de Rousseau qu'il faudrait aller chercher la cause de la guerre, mais dans une blessure à son amour-propre. Rousseau aurait lu à Voltaire et à M<sup>me</sup> de Rupelmonde deux pièces médiocres, dont Voltaire n'aurait pas craint de dire : « Ce n'est pas là, notre maître, du bon et du grand Rousseau. » Et l'amour-propre du vieux rimeur se serait offensé de cette franchise. « Prenez votre revanche, aurait répliqué Voltaire. Voici un petit poème que je sou mets au jugement et à la correction du père de *Numa*. » — « Impiété horrible ! » interrompit Rousseau. — « Allons à la comédie, dit alors Voltaire en remettant en poche son poème ; je suis fâché que l'auteur de la *Moïsade* n'ait pas encore prévenu le public qu'il s'était fait dévot. » Après la comédie, Voltaire parla à Rousseau de son *Ode à la postérité* ; et, d'un ton sarcastique, lui dit le mot si connu : « Voilà une ode qui n'arrivera pas à son adresse. » Récit évidemment faux, du moins dans quelques-uns de ses détails. Rousseau, par exemple, ne se serait jamais laissé attribuer en face l'impiété de la *Moïsade*. Il doit être faux encore que la jalousie ait armé les deux poètes l'un contre l'autre, bien que Voltaire l'ait prétendu. La jalousie ne se montre pas, bien au contraire, dans tout ce que nous savons certainement jusqu'ici de leurs rapports, et le récit de Rousseau, expliquant tout par une antipathie religieuse, est encore le plus vraisemblable.

## CHAPITRE CINQUIÈME.

### BASTONNADES ET BASTILLE.

#### I

Le pont de Sèvres et Maisons. — *Marianne* et courtesanerie.

Voltaire revint à Paris vers la fin d'octobre 1722, et il y dut rester tout le mois de novembre. Il passa le reste de l'année au Bruel, en seconde visite chez le duc de La Feuillade; à Ussé, en Touraine, chez le marquis de ce nom, et à La Source, chez Bolingbroke, lisant partout son poème, et charmé de ses hôtes dans la mesure des éloges qu'ils en faisaient.

Sa vie seigneuriale et sa vie poétique étaient alors troublées et partagées par des projets de vengeance contre un homme qu'il poursuivait depuis le mois de juillet de l'année précédente. C'était ce Beauregard, qui l'avait dénoncé en 1717, et fait mettre à la Bastille. Cinq mois après, le rencontrant à Versailles, il le traite d'espion malhonnête, et le poursuit jusqu'à la table de son patron, Le Blanc, ministre de la guerre, qu'il mêle injurieusement à la querelle. Aussi le ministre répond-il à son officier, qui parle d'assommer le poète : « Fais donc, mais qu'on n'en voie rien ! »

En effet, à quelques jours de là, Beauregard ayant

surpris Voltaire au pont de Sèvres, le bâtonna d'importance. Furieux, et ne pouvant tirer de son bourreau une vengeance personnelle, Voltaire obtint du bailli de Sèvres un décret de prise de corps contre lui ; mais déjà l'officier avait rejoint son régiment. Il lui intenta alors, au tribunal du Châtelet, un procès criminel, qu'il poursuivra, quelque part qu'il soit, avec acharnement. Eloigné de Paris, il fait de tous ses amis, Thieriot, Demoulin, autant de recors, et les met en mouvement. Lui-même, il rôde partout, à la piste du coquin, de « l'homme aux menottes, » soit pour en avoir raison par lui-même, soit pour le faire happer par la justice. Couardise ou impuissance, il s'arrêta au dessein d'un procès criminel. Il ne négligea ni démarches, ni mémoires ; mais il était désespéré des lenteurs et des frais de la procédure. Enfin Le Blanc fut disgracié, et la chute du patron entraîna celle du client. Appréhendé aussitôt, Beauregard fut jeté dans la prison du Grand-Châtelet, où Voltaire eut la méchante envie de le laisser un peu de temps. Combien l'y laissa-t-il ? et comment se termina l'affaire ? C'est ce que nous ignorons. On a dit qu'il « se crut bien dédommagé du châtement du pont de Sèvres par les mille écus que son avarice reçut pour consoler son honneur. » Mais c'est le témoignage d'un ennemi, et nous le devons tenir pour suspect. Ce qui est plus sûr, c'est que Voltaire garda un dur souvenir de cette bastonnade, et que la lui rappeler lui fut toujours la plus sanglante injure.

A son arrivée à Paris, vers la fin de 1722, Voltaire logea chez le baigneur, en attendant qu'il pût occuper son appartement dans l'hôtel Bernières. En 1723, tou-

jours occupé de son poème, il se rendit à Rouen pour en préparer l'impression. Mais, trouvant à Rouen trop de plaisir et pas assez de loisir, il s'enfuyait près de là, à la Rivière-Bourdet, campagne de la présidente, « pour y partager ses soins entre une ânesse et *Marianne*. » Revenu en avril à Paris, où l'appelaient les affaires de la succession de son père, il s'y trouva comme en enfer, et alla se reposer quelques jours à Villars de toutes ses fatigues inutiles. En juillet, il alla aux eaux de Forges, avec le duc de Richelieu. Là il fit des fredaines, et perdit près de cent louis au Pharaon, selon sa louable coutume de faire tous les ans quelque lessive au jeu. De Forges, avec Richelieu encore, il devait retourner à La Rivière, mais ses malheureuses affaires le firent rentrer à Paris, soupirant toujours après la solitude de la Normandie. Toutefois, dès qu'il fut libre, en octobre, c'est à Maisons qu'il se rendit.

Encore un des séjours de Voltaire, et une succursale de Villars ; car cette magnifique demeure, chef-d'œuvre de Mansard, avait alors pour maître le fils d'une sœur aînée de la maréchale, le jeune président de Maisons, qui, distingué dans son état et de plus membre de l'Académie des sciences, faisait de son château le temple du savoir et du plaisir. Sans aucune religion ni pendant leur vie, ni au moment d'une mort prématurée et subite qui ne leur laissa pas le moindre loisir de penser à leur âme, son père et sa mère lui avaient cherché et trouvé un précepteur sans religion comme eux, qui le façonna à leur image. Comme eux il mourut sans pouvoir se reconnaître, à trente-trois ans, laissant un fils unique, qui mourut d'une chute un an

après lui, et les grands biens de cette famille allèrent à des collatéraux. « Je n'ai pu, dit Saint-Simon en terminant ce récit, refuser cette courte remarque à une aussi rare impiété. »

Non pas rare, hélas ! à cette époque ; du moins l'avons-nous trouvée à tous les foyers où s'est assis Voltaire, et il nous est bien permis, une fois de plus, de remarquer à notre tour quels milieux empestés avait traversés cet homme, avant de communiquer la peste de l'irréligion à son siècle.

Quand il arriva à Maisons, vers la fin de 1723, la mort terrible du père était oubliée, celle de la mère n'était pas pressentie, moins encore celle du fils, qui devait être suivie de la destruction de cette riche et puissante famille. On était alors livré à toutes les fêtes, fêtes des sens et fêtes de l'esprit. En novembre 1723, le président en avait annoncé une, dans laquelle tous les agréments devaient se varier et se succéder pendant trois jours. Plus de trente seigneurs y étaient invités, et autant de dames. La Lecouvreur devait jouer la comédie, et était déjà arrivée. On attendait même le futur cardinal de Fleury. Voltaire avait promis une lecture de sa *Marianne*. Le 4 novembre, le poète et le président se trouvent indisposés à la fois. Après les premiers remèdes, le président guérit, et la petite vérole se déclare chez Voltaire. On envoie chercher le médecin, qui vient avec répugnance et traite sans espoir. Le curé arrive de lui-même. « Je me confessai, raconte Voltaire, et je fis mon testament, qui ne fut pas long. Après cela, j'attendis la mort avec assez de tranquillité, non toutefois sans regretter de n'avoir pas mis la dernière main à mon poème et à *Marianne*,



ni sans être fâché de quitter mes amis de si bonne heure. » Il guérit, grâce au concours que l'amitié prêta à la science. Prévenu, Thieriot accourut en poste de la Rivière-Bourdet, et se tint jusqu'au bout au chevet du malade, qui n'oubliera jamais cet acte de dévouement. Le 15, Voltaire était hors de danger, et le 16 il faisait des vers.

Le 1<sup>er</sup> décembre, il fut en état d'être transporté à Paris. A peine était-il à deux cents pas du château, qu'une partie du plancher de sa chambre tomba tout enflammée. Les chambres voisines, les appartements au dessous, les meubles précieux dont ils étaient ornés, tout fut consumé par le feu. La cause de cet incendie était une poutre qui passait précisément sous la cheminée, et qui, embrasée peu à peu par la chaleur de l'âtre, communiqua le feu au reste. Le feu, qui couvait depuis deux jours, n'éclata qu'un moment après le départ de Voltaire. C'était payer tristement ses frais d'hospitalité, et il s'en affligea; mais il n'était point coupable, et le président eut la générosité de l'en consoler. Toutefois, il n'osa pas retourner à Maisons avant le mois de juin 1725.

Sa convalescence fut longue. Mais, au milieu des médicaments, il ne négligeait pas sa *Marianne*, qui fut représentée pour la première fois le 6 mars 1724. On ne s'explique donc pas ce qu'il a raconté lui-même, à savoir, que cette représentation eut lieu la veille des Rois, et qu'au moment où *Marianne* prenait des mains d'Hérode la coupe empoisonnée, un plaisant du parterre ou un membre de la cabale ennemie s'écria : « La reine boit ! » ce qui empêcha d'achever la pièce. Ce qui est sûr, c'est que *Marianne* succomba d'abord

sous les plaisanteries des spectateurs et sous les parodies de Fuzelier et de Piron. Après l'avoir retouchée et réchauffée, Voltaire la resservit au public le 10 avril 1725. En cet état même, elle réussit médiocrement, et resta une « pitoyable superfétation dramatique, » comme le dit Rousseau dans une lettre privée, que le destinataire fit courir. Vraie au fond, mais blessante dans la forme, une telle critique irrita assez justement Voltaire. Le nuage se chargeait; l'orage éclatera bientôt.

Voltaire passa l'été de 1724 soit aux eaux de Forges, soit à Paris à l'hôtel Bernières, dont le bruit de la rue et ses frais ruineux d'installation lui rendaient le séjour désagréable; et il se repentait de l'avoir fait acheter à la Présidente : avait-il le pressentiment que, cinquante-quatre ans plus tard, il y devait mourir ?

Il faisait quelques excursions à Versailles, « pays bien étranger pour lui, » mais où il désirait fort s'acclimater et acquérir des droits de naturalisation. Il s'y aidait pas tous les moyens, par des dédicaces à la nouvelle reine, et déjà à M<sup>me</sup> de Prie, la maîtresse alors toute puissante; il s'y aidait même par la dévotion, à propos de la femme miraculée, une dame Lafosse, guérie par le passage du Saint-Sacrement. C'était pendant les fêtes du mariage de Louis XV; mariage, disait-il, assez semblable à celui du soleil, « qui faisait murmurer les grenouilles. » On ne payait plus au pauvre homme une pension du roi de deux mille livres, obtenue par l'entremise du duc d'Orléans, et il venait de perdre sa première rente viagère, également de deux mille livres : il lui fallait une compensation.

Il prépara donc un petit divertissement pour les

fêtes du mariage royal, à Fontainebleau ; un autre, moins décent, pour la maîtresse du duc de Bourbon, dont il se faisait le complaisant empressé et le compagnon fidèle ; car il n'y avait *sottise* dont il ne s'avisât. Il réussit à faire jouer coup sur coup, à Fontainebleau, *Œdipe*, *Marianne* et *l'Indiscret*. La reine riait à *l'Indiscret*, pleurait à *Marianne*, recevait bien l'auteur, qu'elle appelait « son pauvre Voltaire » — (pauvre reine !) ; et le pauvre Voltaire, si bien avec elle, mieux encore avec M<sup>me</sup> de Prie, toujours en l'air, courant après la fortune, au moins après un établissement, n'attrapait rien et ne voyait rien venir. Aussi la vie de cour lui était-elle insupportable.

Mais, vive la cour ! « La reine vient de me donner, sur sa cassette, une pension de 1,500 livres que je ne demandais pas : c'est un acheminement pour obtenir les choses que je demande... je ne me plains plus de la vie de cour. »

« Je ne suis ici que pour demander des grâces, » écrivait-il quelques jours auparavant : on croira donc difficilement qu'il n'ait pas demandé sa pension ; ou, s'il ne l'a pas demandée en personne, il l'a fait solliciter par le second premier ministre Paris-Duverney, avec qui il était au mieux. Quoi qu'il en soit, le voilà bien pensionné. Pension du duc d'Orléans de 2,000 livres, pension du roi de la même somme, pension de la reine de 1,500 livres :

Il est le mieux renté de tous les beaux esprits.

Il est vrai qu'il est meilleur poète que Chapelain, mais pas si *bon homme* ! Encore une fois, vive le roi, vive la reine, vive la cour !

Hélas ! de ce faite de fortune, il allait tomber encore dans un cachot de la Bastille.

## II

## Hôtel de Sully et Bastille.

A son retour de Fontainebleau, il se rejeta dans la société des princes et des seigneurs, seul milieu où désormais il pouvait vivre ; mais il s'y rejeta avec ses prétentions et ses insolences ordinaires. Prince de l'esprit, il se croyait l'égal des plus grands, et il avait raison quant à la valeur personnelle ; mais il oubliait que les distinctions sociales ne reposent pas là-dessus, et il s'exposait à en être puni. Aussi, quoique le châtement ait été exagéré en lui-même et dans ses suites, quoique rien ne puisse justifier la lâcheté brutale du chevalier de Rohan-Chabot, on doit avouer qu'il méritait quelque chose.

Que se passa-t-il entre eux ? Tâchons de démêler le vrai à travers tous les récits contradictoires.

Suivant les uns, la querelle aurait pris son origine à un dîner, chez le duc de Sully. Contrecarré avec hauteur dans une de ses opinions, le chevalier, blessé, demanda : « Quel est donc ce jeune homme, qui parle si haut ? » — « Monsieur le chevalier, répondit Voltaire, c'est un homme qui ne traîne pas un grand nom, mais qui honore le nom qu'il porte ; » ou bien, suivant une leçon plus insolente : « Je suis le premier de ma race, et vous êtes le dernier de la vôtre. » — Maréchal de camp, le chevalier, dit-on, était moins renommé pour sa bravoure que pour ses usures. —

A ces mots, le chevalier se lève de table, sort de l'hôtel, et les convives applaudissent à Voltaire. L'amphitruon ajoute même : « Nous sommes heureux si vous nous en avez délivré. » — Les convives, tous grands seigneurs, ne durent pas applaudir à cette humiliation d'un homme de leur caste, et le mot qu'on prête au duc de Sully est en contradiction avec sa conduite postérieure.

Suivant d'autres, c'est à la comédie que tout aurait commencé ; mais peut-être n'est-ce que le second acte du drame tragi-comique. Rencontrant Voltaire au spectacle, le chevalier lui demanda : « Comment vous appelez-vous ? Mons de Voltaire ou mons Arouet ? » Voltaire répondit par des plaisanteries sur le nom de Chabot, en y ajoutant d'autres propos très-offensants. Aussitôt le chevalier lève la canne, Voltaire tire l'épée ; mais ni l'un ni l'autre ne frappe. Cependant le chevalier persiste à dire qu'on ne doit répondre au poète qu'à coups de bâton, et il se prépare à tenir parole.

Un matin, Voltaire reçoit une invitation à dîner au nom du duc de Sully. Ne se doutant pas qu'elle lui venait du chevalier, il s'y rend, se met à table en habitué de l'hôtel, et dîne bien. Au dessert, — dur dessert ! — un laquais vient l'avertir qu'on le demande à la porte pour une bonne œuvre ; il ne s'agissait que d'une œuvre de vengeance. A la porte, il voit un fiacre, et dans le fiacre deux hommes qui le prient de monter à la portière. A peine y a-t-il mis le pied, que l'un d'eux le retient par son habit, tandis que l'autre lui applique rudement sur les épaules des coups de canne. Cependant, le chevalier, caché dans sa voiture à quelques pas de là, criait aux frappeurs : « Epargnez la

tête ! » Et le peuple attroupé disait : « Ah ! le bon seigneur ! » Le battu criait de son côté, et les coups redoublaient. « C'est assez, » cria enfin le chevalier, et on lâcha la victime meurtrie. Voltaire remonte chez le duc de Sully, qu'il veut faire entrer dans sa querelle. Le duc s'y étant refusé, il retire pour toujours sa personne de l'hôtel et le nom de Sully de son poème.

Il commença par demander justice. De l'hôtel, il courut à l'opéra, pour y conter son malheur à M<sup>me</sup> de Prie et l'intéresser en sa faveur. De l'opéra il se rendit à Versailles, criant toujours vengeance. On le voyait partout, à la cour, à la ville, cherchant des protecteurs contre son bourreau. Personne ne le plaignait ; ses amis mêmes, loin de lui offrir leurs services, lui tournaient le dos.

Ne pouvant plus compter que sur lui, il s'enferma dans une retraite absolue, apprenant l'anglais pour un exil probable, et l'escrime pour se venger. Quand il se crut assez fort, il alla retrouver le chevalier au théâtre, et lui demanda raison avec injure. Rendez-vous fut pris pour le lendemain. Mais, le soir même, tous les Rohans se mirent en mouvement à Versailles pour empêcher toute rencontre. En présentant Voltaire comme un rival au jaloux amant de M<sup>me</sup> de Prie, ils lui arrachèrent même l'ordre de faire arrêter leur ennemi. Nouvelle application du proverbe : « Les battus paient l'amende ! »

Surpris chez un maître d'armes, en compagnie de soldats aux gardes et de bretteurs et muni de pistolets, Voltaire fut arrêté le 17 avril sans qu'il opposât de résistance, et conduit à la Bastille aux applaudissements unanimes des siens. A la liberté près, il y fut

encore bien traité. Sur sa demande et sur l'ordre du lieutenant de police, qui avait recommandé les ménagements, il mangea avec le gouverneur, eut un domestique de son choix, et reçut un si grand nombre de parents et d'amis qu'il le fallut bientôt restreindre. Il n'y resta qu'une quinzaine de jours. Ayant demandé encore la permission d'aller passer en Angleterre le temps de son bannissement provisoire, il fut accompagné jusqu'à Calais par Condé, geôlier de la Bastille, qui le vit embarquer et partir.

Le gouvernement, toujours si maladroit dans sa conduite à l'égard de Voltaire, le fut plus que jamais en lui laissant le choix de son lieu d'exil. Ce que n'avaient encore pu faire en lui sa mauvaise nature, et le Temple, et Maisons, et tous les débauchés et roués de France, l'Angleterre le va achever, et il en reviendra le Voltaire qu'il sera toute sa vie.

## CHAPITRE SIXIÈME.

### VOLTAIRE EN ANGLETERRE.

#### I

##### Séjour en Angleterre.

En Angleterre, Voltaire d'abord retrouva Bolingbroke, rentré dans son pays depuis 1723; Bolingbroke, son plus mauvais génie. Dans ses aspirations à la fois aristocratiques et impies, il prit définitivement pour modèle le lord incrédule, lui emprunta toutes ses idées, qu'il traduira et transportera dans un grand nombre de ses écrits, notamment dans ses écrits contre la Bible. Introduit par Bolingbroke dans son monde particulier, il se plut à y voir le résumé de la société anglaise, comme il voyait dans Bolingbroke le chef d'une grande école et le type de l'esprit britannique; et c'est sous le couvert et l'autorité d'une grande nation et de son plus illustre et plus complet représentant à ses yeux, qu'il se préparait à importer l'irréligion en France.

Il n'en était rien pourtant. Si la société de Bolingbroke était pourrie d'incrédulité, la société anglaise gardait un fond chrétien qui résistait à toutes les attaques et a persisté jusqu'à nos jours. Mais on était dans un



état de crise religieuse qui pouvait tromper des yeux si prévenus. Dans son contact avec la révolution et la politique des partis, la religion s'était déformée, sinon en elle-même, au moins dans les idées qu'on se faisait d'elle. En haine des Stuarts, le catholicisme était regardé comme une religion de rebelles ; en haine des gouvernants, la haute Eglise n'était qu'un instrument de règne ; en haine des républicains et des niveleurs, les dissidents et non conformistes n'étaient que des fanatiques stupides ou menaçants. Absurdité ou danger, en ces deux mots, pour les courtisans, beaux esprits, roués, qui pouvaient composer la société de Voltaire, se résumait toute la question religieuse. De là, haine pour la religion, au moins indifférence, qui se traduisaient ou en attaques brutales, ou en transformation du christianisme révélé en une sorte de déisme. Après Locke, auteur de cette transformation, vinrent les Shaftesbury, les Toland, les Collins, les Tandal, prédicants ou plumitifs, auxquels beaucoup de membres de l'aristocratie anglaise apportèrent le concours de leur crédit social, de leur impiété et de leur corruption. Ainsi le christianisme rationnel franchissait rapidement les étapes qui le devaient conduire à une incrédulité complète, malgré les foudres de la chaire, les décrets du parlement et les réclamations d'une multitude scandalisée.

Que dut éprouver Voltaire, lorsqu'il vit le christianisme ainsi traité dans les hautes classes et jusque dans l'église ? Il dut le croire bien mort en Angleterre. Il le crut mort bientôt en France ; il en fit la prophétie, qu'il se chargea lui-même d'accomplir.

Tel fut le premier résultat de son séjour en Angle-

terre : il s'y confirma dans son dessein de guerre anti-chrétienne. Il s'y initia, de plus, à sa courte science par l'étude de Newton, à sa mauvaise philosophie par l'étude de Locke, à sa politique étroite et contradictoire par ses observations sur le gouvernement anglais et ses relations avec plusieurs hommes d'Etat, à son nouvel art dramatique, hybride et bâtard, par son commerce avec le théâtre du *barbare* Shakespeare. Voltaire complet compte de ces trois années, pendant lesquelles il a tant étudié, tant écouté, tant vu. Par son esprit, Voltaire est bien fils de la France; pour presque tout le reste, c'est un fils de l'Angleterre. Par lui et par Montesquieu, l'Angleterre a fait chez nous, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une invasion qui, à beaucoup d'égards, nous a été plus funeste que la guerre de Cent Ans.

Du reste, nous savons peu de chose du séjour de Voltaire en Angleterre. Il ne paraît avoir fait aucune impression sur les Anglais, et l'on trouve à peine sa trace dans les écrits du temps. Il vit Congrève, le Molière anglais; il vit Clarke, le disciple et le commentateur de Newton; il se lia avec Swift, le Rabelais d'outre Manche, ami et secrétaire de Bolingbroke; il rechercha la connaissance de Pope, qu'il imitera dans ses *Discours* en vers, mais avec qui il ne put bien s'entendre par défaut d'une langue commune, et avec qui il finit par se brouiller, parce que la gravité, la prudence et le déisme sincère du poète anglais ne purent s'accommoder de sa fougue licencieuse et de ses boutades impies.

Puis on se défiait de Voltaire, qu'on prétendait à tort chargé d'une mission secrète de la part du ministère qui l'avait banni, et à qui la disgrâce permanente

de son ami Bolingbroke fermait l'accès de la cour de Saint-James. Il est vrai que Voltaire donnait lieu à ces bruits en affichant plus que jamais des prétentions politiques, depuis qu'il habitait un pays où il avait vu des hommes arrivés aux plus hauts emplois par la voie des lettres. Si donc il ne se dit pas lui-même chargé d'une mission, il le laissa dire, et même il aida, autant qu'il put, à confirmer l'opinion sur ce point.

L'orgueil de l'homme de lettres date surtout de cette époque, et c'est en Angleterre que Voltaire l'a puisé. Sans plus parler du rang politique auquel il vit élever plusieurs gens de littérature, il fut témoin, en mars 1727, des funérailles royales accordées à Newton dans l'abbaye de Westminster. Aussi, dans ses *Lettres philosophiques*, ne manquera-t-il pas d'en glisser une « sur la considération qu'on doit aux gens de lettres. »

Il ne paraît pas être resté longtemps à Londres. Il se retira à deux lieues de là, au village de Wandsworth, chez le riche marchand Falkener, à qui il dédia sa *Zaire*. De Wandsworth il faisait de fréquentes courses à Londres pour y voir ses amis, la société, le théâtre. Peu curieux de la nature et des monuments, qu'il n'observa jamais dans ses voyages, il ne fit aucune excursion dans le pays, et ne sortit pas du brouillard de Londres.

Il n'écrivait guère qu'à Thieriot, se vantant à ce trompette de sa gloire, qui devait sonner sa vaillance dans tous les coins de Paris, d'un voyage mensonger qu'il y aurait fait à la recherche du chevalier de Rohan ; se plaignant bien plus de sa mauvaise santé, de la suppression de ses pensions, des banqueroutes qui ont encore réduit sa petite fortune ; mais il ne dit

rien de la somme considérable qu'il aurait reçue, suivant ses biographes panégyristes, du roi d'Angleterre. C'est que, à part les souscriptions à la *Henriade*, il n'a reçu des princes de ce pays qu'une médaille à l'effigie de la reine.

Amis et ennemis ont raconté encore, à sa gloire ou à sa honte, certaines anecdotes suspectes : un triomphe populaire, un procès en adultère, une nouvelle bastonnade. Cette bastonnade, que lui aurait infligée un libraire anglais, se rattrapant comme un Rohan sur les épaules du poète d'une fraude en matière d'impression, serait même l'occasion de son retour en France, aussitôt sollicité et obtenu. Suivant d'autres, attaché à l'Angleterre, il ne céda, en quittant Londres, qu'à la prière de ses amis et qu'à l'amour de sa patrie. En réalité, il ne rentrera que furtivement, ou qu'avec la simple tolérance de la police.

## II

### La *Henriade*.

L'épisode le plus intéressant du séjour de Voltaire en Angleterre est la publication de la *Henriade*.

Conçue dès l'année 1714, et travaillée depuis sans relâche ; promenée avec l'auteur de château en château, et lue à mesure qu'elle était composée, la *Henriade* recevait partout un accueil approbateur et enthousiaste. Un jour, toutefois, chez Maisons ou chez La Faye, elle n'essuya que des critiques. Impatienté des objections et des chicanes, l'auteur s'écria : « Mon poème n'est donc bon qu'à être brûlé ; » et il le jeta au feu. Mais

le président Hénault le retira bien vite des flammes, et il lui en coûta, dit-il, une belle paire de manchettes.

Son poème à peu près achevé, Voltaire voulut le dédier au roi et l'imprimer à l'imprimerie royale. La dédicace était faite. Très-libérale, comme nous dirions aujourd'hui, elle ne plut guère, et le privilège fut refusé. Voltaire songea alors à publier son poème en Hollande. Dans son voyage à La Haye, en 1722, il proposa l'affaire au libraire Le Viers, qui ouvrit aussitôt une souscription. Mais le public fit la sourde oreille. Quatre-vingts souscripteurs seulement répondirent à l'appel. Il fallut leur rendre leur argent, l'affaire fut rompue, et Voltaire n'en eut que le ridicule.

Ayant perdu l'espoir d'obtenir un privilège, Voltaire se détermina à faire de son ouvrage une édition clandestine dans quelque ville de France autre que Paris. Il choisit Rouen, à cause de son ami, le conseiller Cideville, qui pouvait lui obtenir quelque tolérance, et aussi à cause du voisinage de la Rivière-Bourdet, d'où Thieriot, qui s'y tenait d'ordinaire, pourrait surveiller l'impression. Aussi invita-t-il Thieriot, en termes durs et indécents, à laisser à Paris son père malade, pour se rendre à Rouen, où « il ménageait sourdement la petite intrigue. » Thieriot vint en effet s'établir à la Rivière, et Voltaire, pour se ménager un alibi, revint à Paris, lui laissant faire son métier d'éditeur.

L'impression achevée, il s'agissait de faire entrer à Paris « l'enfant, le petit bâtard, le marmouset, » comme Voltaire appelle toujours son poème. Par économie et par prudence, cette entrée devait être modeste. Il arriva confondu dans l'équipage de M<sup>me</sup> de Bernières, et

s'arrêta d'abord au village de Boulogne. Comme le héros qu'il chantait, il eut bien de la peine à forcer l'enceinte de Paris, et il n'y entra que « par miracle. » Plus malheureux que Henri IV, il ne fut point reçu en public et avec transports : il fut réduit à se cacher, et ne se vendit qu'en secret.

Cette édition n'était qu'en neuf chants, et il y avait des lacunes remplies par des points ou par des étoiles. L'ouvrage n'était donc pas encore achevé, et Voltaire, suivant la coutume de toute sa vie, avait cédé à l'impatience de le publier.

L'année suivante (1724), l'abbé Des Fontaines, a prétendu Voltaire, en fit à Evreux une édition subreptice, dans laquelle il inséra des vers de sa façon : « C'était bien la meilleure manière de rendre l'ouvrage ridicule. » Mais Voltaire n'a-t-il pas jeté sur le compte de Des Fontaines soit certains vers satiriques dont il voulait décliner la responsabilité, soit les fautes de sa première édition ? Cette édition était si imparfaite, qu'il s'occupa immédiatement de terminer l'ouvrage et d'en donner une meilleure. Il regrettait tout le temps qu'il dérobaît à son épopée, sur laquelle il fondait sa gloire. « L'épique est mon fait, ou je suis bien trompé, écrivait-il ; et il me semble qu'on marche plus à son aise dans une carrière où on a pour rival un Chapelain, La Motte et Saint-Didier, que dans celle où il faut tâcher d'égaliser Racine et Corneille. » Rien n'est plus vrai, mais Voltaire se trompait bien dans ses prétentions sur l'épique, et il y a moins encore réussi que dans le tragique.

L'édition projetée en 1725 ne put paraître, et toujours parce que l'auteur s'en vit refuser la permission.

Il se tourna encore vers l'étranger, hésitant entre Londres, Amsterdam, et Genève. L'exil le tira de cette hésitation, et c'est à Londres que se fit l'édition définitive.

Voltaire passa toute l'année 1727 et une partie de l'année 1728, soit à corriger et imprimer son poème, soit à lui chercher des souscripteurs. A la fin de 1727, ceux-ci n'étaient pas encore nombreux; car, à la date du 24 décembre, Swift recevait de l'auteur cette prière : « Me sera-t-il permis de vous supplier de faire usage de votre crédit en Irlande pour procurer quelques souscriptions à la *Henriade*, qui est achevée, et qui, faute d'un peu d'aide, n'a pas encore paru ? »

C'est vers la fin de 1728 qu'elle parut en deux éditions simultanées, l'une in-4°, avec gravures, au prix d'une guinée ou d'un louis d'or, payable d'avance; l'autre in-8°, beaucoup moins chère; et elle parut sous la protection du roi Georges II, pendant que la reine en acceptait la dédicace.

L'année précédente, Voltaire avait publié à Londres, en anglais, un *Essai sur les guerres civiles de France*, que l'abbé Granet traduisit en français. C'est la première partie de l'*Essai sur la poésie épique*, imprimé également en anglais pour servir d'introduction à la *Henriade*. Voltaire l'avait probablement écrit dans sa langue maternelle, et fait traduire par Lookman. Il chargea ensuite Des Fontaines de traduire cette traduction, c'est-à-dire de ramener l'ouvrage à sa forme originelle. Au temps de leur querelle, il l'accusa d'avoir commis dans ce travail d'innombrables bévues, mais il n'en cita jamais qu'une. Des Fontaines se défendit d'avoir fait la traduction inculpée, et la rejeta

sur le compte d'un mort qui ne pouvait réclamer. En 1732, Voltaire la corrigea et la publia lui-même ; mais, s'il la revêtit d'une meilleure forme, il la laissa telle qu'elle était au fond, c'est-à-dire un pauvre ouvrage de critique littéraire. Virgile, « le plus bel ouvrage d'Homère, » y est mis au dessus du chantre de l'*Iliade*, Le Tasse au dessus des deux, en attendant que l'auteur de la *Pucelle* mette l'Arioste au dessus de tous. Le sens du grand lui faisait déjà défaut. Dans les croisades il ne voyait qu'une folie. Il ne comprenait ni Milton, ni le Camoëns.

Qu'a produit la *Henriade* à Voltaire en argent et en gloire, et quelle en est pour nous la valeur religieuse et littéraire ?

Voltaire, et les amis à la suite, ont parlé d'une « souscription immense, » d'une somme énorme de cinquante mille écus, qui aurait été « le commencement de sa fortune. » Il est pourtant certain que l'édition de 1728 ne se vendit pas en Angleterre, et qu'une douzaine d'années plus tard elle restait presque toute en magasin. Moins encore elle se vendit en France, malgré les primes offertes par Voltaire aux souscripteurs. Ces souscripteurs pourraient bien n'avoir guère dépassé le nombre des quatre-vingts ou des cent qui avaient versé leur louis d'or entre les mains de Thieriot. Or, a-t-on raconté, un jour de la Pentecôte, pendant que Thieriot était à l'église, des voleurs emportèrent le dépôt. Voltaire lui écrivit : « Cette aventure peut vous dégoûter d'aller à la messe, mais elle ne doit pas m'empêcher de vous aimer toujours et de vous remercier de vos soins. » Il n'y avait pas, dans cette aventure, d'autre voleur que Thieriot lui-



même. Non-seulement Voltaire ne reçut rien des souscriptions françaises, mais il se condamna loyalement à rembourser toutes celles qu'on lui présenta, et il assure qu'il lui en a coûté ce que la *Henriade* lui avait valu à Londres. Ce n'est donc pas la *Henriade* qui a été le commencement de sa fortune, mais bien l'héritage paternel, qui, après quelques procès, lui vint en ces années.

Retira-t-il en gloire de son poème ce que les souscripteurs lui refusèrent en argent? Dans le camp des amis, il y eut un concert d'enthousiasme tel qu'il ne s'en éleva jamais autour d'aucun chef-d'œuvre. Il n'en fut pas tout à fait de même dans le camp religieux, et on parla même de censurer l'ouvrage. Pour parer le coup, Voltaire soumit son poème au Père Porée, demandant l'avis du littérateur, et bien plus du théologien : « Surtout, mon Révérend Père, je vous supplie instamment de vouloir bien m'instruire si j'ai parlé de la religion comme je le dois; car, s'il y a sur cet article quelques expressions qui vous déplaisent, ne doutez pas que je ne les corrige... J'ambitionne votre estime, non-seulement comme auteur, mais comme chrétien. »

Ce que Porée put répondre, nous l'ignorons; mais il avait fort à faire, et pour démasquer l'hypocrisie du chrétien, et pour signaler les idées et les expressions irréligieuses de l'auteur. Sous prétexte de paix et de tolérance religieuse, c'était au catholicisme, au christianisme même, désignés par la *Ligue*, qu'il déclarait la guerre.

Je ne décide point entre Genève et Rome :

ce n'est pas Henri IV qui a dit cela, c'est le poète

incrédule, condamnant à la fois toutes les formes du christianisme. Toute l'œuvre de Voltaire, toute l'encyclopédie est en germe dans la *Henriade*.

C'est déjà faire entendre qu'elle est un mauvais poème. Essentiellement œuvre d'enthousiasme et de foi, l'épopée ne subsiste plus quand on en fait une œuvre de philosophie, et de philosophie sceptique. De là le merveilleux philosophique et glacial de la *Henriade*; de là sa donnée et son plan contradictoires : le héros y est Henri IV, ou plutôt, sous ce nom, le protestantisme, c'est-à-dire la liberté de conscience, l'indifférence et l'incrédulité philosophiques, aux prises avec la superstition et le fanatisme catholiques; et cependant, c'est le héros qui succombe avec la réforme et le philosophisme si tolérants, si nobles, si généreux, et c'est la Ligue qui triomphe avec ses ridicules et ses fureurs.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle, même dans les rangs des ennemis, ne vit guère cela : il avait trop peu le sens du génie chrétien; mais il vit bien tous les autres défauts de la *Henriade*, et nous ne faisons aujourd'hui que répéter ses critiques. Les amis eux-mêmes durent faire des aveux : La Harpe reconnaît qu'elle manque d'invention, qu'elle pêche par le plan, l'ordonnance, le drame, le merveilleux, c'est-à-dire dans toutes les parties essentielles de l'épopée; et, dans son besoin d'admiration et d'apologie, il est réduit à se rejeter sur des beautés de détails et de style qu'on lui conteste encore, tant il y a dans ce poème, même à travers les meilleurs morceaux, de faux brillant et de prosaïsme.

C'est donc le jugement des ennemis qui prévaut comme un arrêt définitif. Quand La Beaumelle disait :

« Qui, dans 50 ans, lira ce recueil de vers ? » n'était-il pas prophète ? Et qui donc aujourd'hui, à moins d'être condamné par profession à ce travail forcé, lit la *Henriade* ? et qui surtout, l'ayant lue, peut la relire ? Quand Trublet disait : — il le payera cher dans le *Pauvre diable* ! — « Je ne sais pourquoi je baille en la lisant, » ne semblait-il pas entendre J. de Maistre lui faire écho avec son accent unique : « Quant à son poème *épique*, je n'ai pas droit d'en parler : car, pour juger un livre, il faut l'avoir lu, et pour le lire il faut être éveillé ! »

Nous ne savons si, comme le disait Malézieu, les Français n'ont pas la tête épique ; mais rien n'était moins épique, à coup sûr, que le XVIII<sup>e</sup> siècle, sans naïveté et sans foi, que Voltaire, moins naïf et plus incrédule encore, que le sujet choisi par lui, sujet tout historique et qui ne se prêtait pas à ce genre de poésie. Notre histoire ne renfermait peut-être qu'un seul sujet d'épopée, Jeanne d'Arc, et nous savons ce que Voltaire en a fait ! Quant à la *Henriade*, elle n'a de l'épopée que la forme, les machines, la recette, le bagage ; mais l'âme et la vie épique n'y sont pas. A tous les points de vue, malgré de beaux vers et même de beaux morceaux, elle est à une distance énorme non-seulement des grandes épopées qui honorent l'humanité, mais de certaines épopées de décadence, comme la *Pharsale* de Lucain.

## CHAPITRE SEPTIÈME.

### RENTRÉE DE VOLTAIRE EN FRANCE.

#### I

Rentrée dans ses pensions et accroissement de sa fortune. —  
Adrienne Lecouvreur et *Charles XII*.

Voltaire rentra en France dans les premiers mois de 1729, et il rentra avant que son arrêt d'exil fût levé. Aussi, pendant quelques jours, il s'y cacha en banni, rôdant autour de la capitale, en faisant le siège, jusqu'à ce que les portes lui en fussent ouvertes par le ministère. Il s'établit d'abord à Saint-Germain, y gardant, sous le nom de *Sansons*, le plus strict incognito, et ne donnant son adresse qu'aux amis indispensables. Il se hâta d'y retourner, lorsque, pour s'entendre avec ses amis et protecteurs, il s'était hasardé à Paris en rupture de ban. Bientôt il obtint acquittement et liberté.

A peine rentré légalement dans sa patrie, il s'occupa de rentrer aussi dans ses rentes et ses pensions. L'argent qu'il en arracha, son héritage paternel, augmenté peut-être de quelques guinées produites par la *Henriade*, il plaça le tout dans la loterie établie par Pelletier des Forts, contrôleur général des finances, pour la liquidation des dettes de la ville. Dans un souper chez M<sup>me</sup> Dufay, avec la Condamine,

il avait fait un calcul qui lui fit gagner le fonds de la loterie. Il se traça alors cette théorie, qu'il pratiqua souvent : « Pour faire sa fortune dans ce pays-ci, il n'y a qu'à lire les arrêts du Conseil. Il est rare qu'en fait de finances le ministère ne soit forcé à faire des arrangements dont les particuliers profitent. »

La légitimité de son gain lui fut contestée; mais le Conseil jugea en sa faveur, et blâma le ministre de n'avoir pas prévu le calcul. Il faut bien pourtant qu'il y ait eu quelque chose de louche en cette affaire, puisque Voltaire, même payé et mis hors de cause, songea à repasser la mer, qu'il se retira au moins à Plombières, et qu'il attendit la sortie de Pelletier des Forts du ministère pour rentrer à Paris.

Il n'y resta pas longtemps. Le démon de l'argent, Plutus à sa proie attaché, le dominait alors. Au milieu d'une nuit, il volait en chaise de poste à Nancy, où se souscrivaient des actions d'on ne sait quel commerce. Il s'en fit adjuger cinquante, qui lui furent délivrées huit jours après. Il profita aussitôt de la demande en hausse de ce papier, tripla son or, et revint jouir de ses doublons au milieu de « la bachique bande » de ses amis.

Ou plutôt non, il n'en jouit pas, et il ne songea qu'à décupler l'or qu'il venait de tripler. Ayant pris en Angleterre le goût des spéculations commerciales, il fit, sous le nom d'un Demoulin, le commerce des blés, et gagna beaucoup. Il prit aussi un intérêt dans une maison de Cadix, et, à une banqueroute près, il eut encore de grands bénéfices. Or, l'argent qui lui venait de tous les côtés, il ne le laissait pas oisif, mais il le multipliait par d'habiles et heureuses combinaisons.

Emprunts, loteries, industries diverses imaginées dans les besoins de l'Etat, et jusqu'au brocantage des tableaux, il prenait part à tout, et toujours avec avantage.

Mais la principale source de son immense fortune fut l'intérêt qu'il obtint des frères Paris dans les fournitures des vivres aux armées d'Italie et de Flandre. A la liquidation, il reçut en solde, pour la seule armée d'Italie, six, sept ou huit cent mille livres, et les résultats, du côté de l'armée de Flandre, ne lui furent pas moins fructueux. Il était donc bien payé pour faire l'éloge de Paris-Duverney, de ses connaissances financières, de son industrie ; mais lorsqu'il y ajoutait l'éloge de sa probité, il se mettait en contradiction avec lui-même, car c'est lui qui a écrit : « Les peuples seront-ils encore longtemps ruinés pour aller se faire bafouer, abhorrer et égorger en Germanie, et pour enrichir Marquet et Compagnie,

Et Paris, et fratres, et qui *rapuere* sub illis ? »

Nous venons de dire la part qui lui revint dans les profits des Paris ; que le lecteur lui assigne sa part dans le *rapuere*.

Habile homme d'affaires, habile financier que M. de Voltaire ! Et, pendant ce temps, les lettres allaient leur train ! Toujours, comme il disait, un procès, une entreprise, un poème, une tragédie et une comédie sur les bras ! Ainsi, tout en courant les actions et les billets de loterie, il achevait son *Brutus* et le faisait représenter.

Joué pour la première fois le 11 décembre 1730, *Brutus* n'eut que seize représentations. Le republicanisme du sujet et du poète déplut à un auditoire mo-

narchique. Les connaisseurs, d'autre part, sentirent le défaut d'équilibre et d'intrigue de la pièce, et le disparate d'une intrigue d'amour mêlée à une telle action.

L'homme d'affaires consola le poète. Revenant un soir d'une représentation de *Brutus*, Voltaire apprend qu'un bâtiment, appelé aussi *Brutus*, chargé pour son compte, et qu'il croyait naufragé, était arrivé à Marseille : « Puisque le *Brutus* de Barbarie est retrouvé, dit-il à son facteur Demoulin, consolons-nous du peu d'accueil qu'on a fait au *Brutus* de l'ancienne Rome. Il viendra peut-être un temps où on lui rendra justice. »

Ce temps n'est pas venu, et il ne viendra jamais.

Cependant un nouvel orage se formait contre Voltaire. Par la protection du maréchal de Villars, il allait échapper à une mauvaise affaire qu'il s'était faite dans les querelles de la Constitution *Unigenitus*, lorsqu'il donna nouvelle prise sur lui par son élégie sur la mort d'Adrienne Lecouvreur.

Morte en impie, ou plutôt en idolâtre, après une vie immorale, la comédienne, malgré un legs de mille francs à l'église de Saint-Sulpice, était indigne de la sépulture chrétienne. Enlevée de nuit dans un fiacre, elle fut enterrée par deux portefaix à l'angle de deux rues. Voltaire, qui avait assisté à son agonie, lui fit une espèce d'apothéose en vers, farcie de niaiseries anti-françaises et anti-catholiques. Il sentait lui-même si bien le danger de sa pièce, qu'il la communiqua avec beaucoup de réserve. Mais des copies en coururent, et on réclama auprès du garde des sceaux. Voltaire prévint les poursuites, et fit répandre

le bruit qu'il était retourné en Angleterre. En réalité, il s'était réfugié en Normandie, où il allait s'occuper de la publication de son *Charles XII*, et d'un ouvrage plus dangereux que l'apothéose de la Lecouvreur, ses *Lettres philosophiques*.

Composé en 1727 et 1728, *Charles XII* avait été mis déjà sous presse à Paris, puis suspendu par ordre du garde des sceaux. Or, deux manières de s'y prendre pour l'imprimer à Rouen : ou obtenir une permission tacite, ou trouver un de ces imprimeurs qui faisaient tout sans permission. A défaut de la permission tacite, qui fut refusée par le premier président, Voltaire s'adressa à un libraire que lui avait indiqué Cideville, à Jore, qui consentait à courir les risques de l'affaire. Il s'établit sur les lieux, se partageant entre Rouen et Canteleu, campagne de Formont, son autre ami rouennais, mais vivant aussi incognito à la ville qu'aux champs, se cachant encore sous un titre de milord anglais, pendant qu'il écrivait à tout le monde qu'il était parti pour l'Angleterre, et qu'il datait de Kenterbury. C'est qu'on le cherchait toujours, et qu'il n'était pas sûr pour lui qu'on le crût en France. Tout cela le rendait malade. N'importe : il continuait à se moquer de tout,

Toujours un pied dans le cercueil,  
De l'autre faisant des gambades.

Suivant un récit de Jore, publié au temps de leurs querelles, soit à Rouen, soit à la campagne, où le libraire avait été fier de l'héberger, Milord aurait mal caché Harpagon, qui se serait trahi par des actes d'odieuse lésinerie.



A Rouen, Voltaire s'occupa de deux éditions simultanées de *Charles XII*, dont l'une probablement était faite à l'insu et au détriment de Jore. Ces éditions achevées, il s'agissait de les faire entrer à Paris. N'ayant pas obtenu de permission des ministres de la librairie, il laissa d'abord à Rouen les onze ballots renfermant *Charles XII*, les *onze pèlerins*, comme il disait, et vint à Paris sonder lui-même le terrain. L'ayant trouvé plus favorable, il se hâta de faire venir son livre.

*Charles XII* est à la fois le premier ouvrage historique et le premier ouvrage en prose de Voltaire. Dès ce début, il atteignit une perfection qu'il n'a pas dépassée, comme il n'est guère allé au delà de la versification d'*Œdipe*. Du premier coup, il fut à peu près le prosateur et le poète qu'il restera toute sa vie. Malgré les critiques qu'on en a faites, cette histoire, composée sur de bons mémoires et des informations de première main, a le principal mérite du genre, la vérité. Seulement, comme disait Montesquieu, elle manque de sens ou de philosophie, parce que l'auteur ignore ou ne dit pas si le héros est un homme de génie pressentant la grandeur menaçante des czars, ou seulement un aventurier plus digne qu'Alexandre des petites maisons bâties dans les vers de Boileau. Au point de vue littéraire, elle a tout le romanesque, toute la prestesse, toute la soudaineté du sujet. Mais pourquoi ces sorties contre la cour de Rome, contre les vœux de religion, contre l'ambition des prêtres, etc. ? Hélas ! c'était déjà, et ce sera de plus en plus la griffe de Voltaire ; et tout ouvrage de lui qui n'en serait pas revêtu devrait être regardé comme contrefait.

## II

*Eriphyle et Zaïre. — Temple du goût et Adélaïde.*

Il passa le reste de l'année 1731, tantôt à Paris, tantôt à Arcueil, chez le prince de Guise, qui prêtait gratuitement son château au poète, tandis que le poète prêtait son argent au prince à beaux intérêts; il alla aussi à Richelieu, passant toujours sa vie de château en château, mais sans joie cette fois, affligé qu'il était de la mort du président Maisons, « son ami, son soutien, son père, » qu'il paraît avoir sincèrement pleurée. Comme toujours, il chercha une distraction à sa douleur dans l'étude et les lettres, et s'occupa activement de son *Eriphyle*, qu'il avait soumise aux comédiens avant de partir pour Rouen.

Il logeait alors chez la baronne de Fontaine-Martel, « la déesse de l'hospitalité, » qui le gardait « pour rien, » malgré sa fortune, et qui hébergeait avec lui son Thieriot. C'est là qu'*Eriphyle* fut essayée, et elle gagna en première instance; mais, suivant les prévisions de l'auteur, elle perdit en dernier ressort. Accueillie froidement par le public, le 7 mars 1732, sifflée même, les comédiens refusèrent de la reprendre, même à leur profit, et Voltaire la retira pour en faire plus tard *Sémiramis*.

En attendant, il prépara une revanche d'*Eriphyle*, et, en vingt-deux jours, il fit *Zaïre*, où il tâchait « de peindre les mœurs turques opposées aux mœurs chrétiennes, et de joindre, dans un même tableau, ce que notre religion peut avoir de plus imposant et même de plus tendre, avec ce que l'amour a de plus tou-

chant et de plus furieux. » Lue et prônée d'abord dans les sociétés, *Zaïre* parut sur la scène le 13 août 1732. Aux trois premières représentations, le succès en fut incertain ; mais, à la quatrième, grâce à quelques corrections, le public se laissa prendre au mélange nouveau de plumets et de turbans. « Je parus dans une loge, a raconté Voltaire, et tout le parterre me battit des mains. Je rougissais, je me cachais, mais je serais un fripon si je n'avouais que j'étais sensiblement touché. »

Il y a deux choses dans *Zaïre* : l'épisode de la croisade, et le drame de la passion et de la jalousie meurtrière. C'est l'épisode de la croisade, si bafouée ailleurs par Voltaire, qui fait l'immortelle beauté de cette tragédie. Quant au drame, à ce jeu terrible de l'amour et de la jalousie, ce n'était qu'une imitation ; et l'auteur de *Zaïre*, quoique plus heureux dans l'imitation du *More de Venise* que l'auteur d'*Eriphyle* dans l'imitation d'*Hamlet*, ne restait pas moins au-dessous du barbare Shakespeare. Mais *Zaïre* reprend son avantage par l'épisode chrétien si habilement lié à l'action. La lutte entre la passion et la foi, entre l'amante et la fille, voilà ce qui en fait la création la plus originale de Voltaire, la seule par laquelle il se soit approché des types immortels de Chimène et de Pauline.

Vers la fin d'octobre de cette année 1732, Voltaire alla tenter de nouveau la fortune à Fontainebleau. Il n'y put obtenir encore la charge de gentilhomme de la chambre qu'il ambitionnait, et il dissimula son échec dans toutes ses lettres. A l'en croire, il aurait vécu à Fontainebleau non en courtisan, mais en poète.

Il y vécut en poète sans doute, et en poète assez heureux, grâce à la protection de la reine ; mais aussi en courtisan, et en courtisan, hélas ! évincé.

Revenu à Paris vers le 15 novembre, il continua de loger chez M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel, qu'il perdit au mois de janvier de l'année suivante. Il a raconté la mort de celle dont il était « le directeur : » « Figurez-vous que ce fut moi qui annonçai à la pauvre femme qu'il fallait partir. Elle ne voulait point entendre parler des cérémonies du départ ; mais j'étais obligé d'honneur (et d'intérêt) à la faire mourir dans les règles. Je lui amenai un prêtre moitié janséniste, moitié politique, qui fit semblant de la confesser, et vint ensuite lui donner le reste. Quand ce comédien de Saint-Eustache lui demanda tout haut si elle n'était pas bien persuadée que son Dieu, son Créateur, était dans l'Eucharistie, elle répondit : « Ah ! oui ! » d'un ton qui m'eût fait pouffer de rire dans des circonstances moins lugubres. » Ces éclats de rire de Voltaire en face d'une agonie font frémir, si l'on écoute l'écho que leur ont fait ses cris de rage, quand il lui fallut mourir à son tour.

A ce ton, on voit qu'il pleura peu sa digne amie, et il ne regretta que les « quarante mille livres de rente qu'on dépensait à le divertir. » Il resta là jusqu'au 15 mai, et alla s'établir rue de Long-Pont, vis à vis Saint-Gervais, avec son courtier et associé Demoulin, se promettant de couvrir le bruit des cloches avec le bruit de sa lyre. — Sa lyre est bien muette aujourd'hui, et les cloches sonnent toujours.

Plus désagréable que la mort de son amie lui fut l'affaire de son *Temple du goût*, qui excita tant de

passions contre le malheureux architecte. Outre les cris des exclus, les plaintes des admis eux-mêmes, qui ne s'y trouvèrent pas placés avec assez d'honneur, il y eut colère du ministère, criailleries de la cour, et menace d'une lettre de cachet. Voltaire brûla le premier *Temple*, et rebâtit tout à neuf. Il dédia le second à de puissants protecteurs, sollicita approbation et privilège, et, poursuivi toujours, il fut réduit à dresser en Hollande « le Temple de la nouvelle fabrique. » L'autorité se tut enfin, et elle aurait dû commencer par là, car l'ouvrage ne méritait pas tant de colères. Mais Paris continua d'être inondé d'écrits pour et contre ; et, soit par la finesse, soit par l'injustice de plusieurs de ses arrêts, le livre justifiait ces apologies et ces critiques.

Rendu au calme et à lui-même, Voltaire mit la dernière main à son *Adélaïde Duguesclin*, et la fit représenter le 18 janvier 1734. Loin d'être applaudie comme *Zaïre*, selon l'espoir de l'auteur, la pièce, trop faible de conduite et de style, fut sifflée dès le premier acte ; les sifflets redoublèrent au second, et ce fut une tempête au cinquième. A cette question de Vendôme : « Es-tu content, Coucy ? » — « Coussi, Coussi, » répondit un plaisant du parterre, et il fallut baisser la toile. La pièce réussit mieux sous les titres divers d'*Alamire*, de *Duc d'Alençon*, de *Duc de Foix* ; car, aussi économe pour ses écrits que pour son or, Voltaire s'obstina à la resservir au public, en changeant l'étiquette, comme font les marchands pour les marchandises avariées ou passées de mode.

## CHAPITRE HUITIÈME.

### LES LETTRES PHILOSOPHIQUES.

#### I

Analyse et publication des *Lettres*.

Pendant les petites persécutions du *Temple* et les déboires d'*Adélaïde*, il se préparait contre Voltaire, ou plutôt Voltaire préparait contre lui-même, — car il a été toujours l'artisan de son malheur, — une des affaires les plus fâcheuses de sa vie.

Durant son séjour en Angleterre, il avait composé en grande partie ses *Lettres sur les Anglais*, ou *Lettres anglaises*, connues depuis sous le nom de *Lettres philosophiques*. Les unes roulaient sur les matières religieuses, et n'étaient qu'une moquerie de toute religion ; les autres, sur le parlement, le gouvernement et le commerce de l'Angleterre, satire, par éloge ou par comparaison, du gouvernement de la France, seul patriotisme de Voltaire ; une autre, sur l'inoculation, question de médecine transformée par le philosophisme en question religieuse et politique ; deux, sur Bacon et sur Locke, pères du matérialisme, Locke surtout, par son doute si la matière est capable de

penser, absurdité que Voltaire ne cessera de reproduire; les suivantes, sur la littérature et les grands poètes de l'Angleterre, qui étaient presque révélés à la France. Dans leur ensemble, elles représentaient la moisson recueillie par l'auteur sur le sol anglais.

Trois autres furent ajoutées plus tard, dont la plus célèbre sur ou plutôt contre les Pensées de Pascal. Voltaire y ajoutera successivement d'autres *Remarques*; car il a poursuivi Pascal pendant 50 ans, jusqu'à la fin, et il est mort dans cette lutte, tant ce géant le gênait et s'identifiait pour lui avec l'*Infâme*! En dégageant ces *Remarques* des indécences et des injures, elles se réduisent à la doctrine du plaisir, fondée sur l'ignorance de la nature et de la destinée humaine.

La première édition des *Lettres philosophiques* fut donnée à Londres par les soins de Thieriot et à son profit. Voltaire payait ainsi à l'avidé Thieriot son nom et sa responsabilité d'éditeur, et se ménageait à lui-même une échappatoire. Pendant qu'elles paraissaient à Londres en français et en anglais, le bruit se répandit qu'elles s'imprimaient en France. Il est probable qu'elles avaient été imprimées à Rouen par Jore plusieurs années auparavant, mais que l'émission en avait été prudemment différée. Jore, qui avait promis une fidélité à toute épreuve, était pourtant soupçonné d'en avoir débité quelques exemplaires, et il eut à s'expliquer avec le lieutenant de police. Mais, par miracle, il ne fut point mis à la Bastille. Il y sera, écrivait Voltaire, et « je tâcherai de n'avoir pas l'honneur de l'y accompagner. »

Il prenait pour cela toutes ses mesures. Il changeait plusieurs endroits de son livre, notamment le cha-

pitre sur Locke et sur « la petite bagatelle de l'immortalité de l'âme ; » il sondait les puissances, et jouait au cardinal de Fleury, dans une lecture tronquée, le même tour que Montesquieu pour les *Lettres persanes* ; il cachait, même à ses intimes, que l'impression était achevée, et il parlait et agissait comme si la chose eût été encore à faire. Cependant, il recommandait à Jore secret, diligence et exactitude ; il retirait tout écrit de lui des mains d'une famille exposée aux lettres de cachet ; il exigeait du libraire, sous un faux nom, un reçu de l'édition des *Lettres*, et ordonnait de la déposer chez Formont ou chez Cideville, et se faisait écrire par le même libraire, sous son nom véritable, un engagement à ne rien imprimer sans permission.

Malgré toutes ces précautions et roueries diaboliques, le bruit court que les *Lettres* s'impriment à Rouen. Jore nie, et cette fois s'en tire. Mais, quelques mois plus tard, en mars ou en avril 1734, une édition s'en répand dans Paris. A qui l'imputer ? à Voltaire ! Se fiant à la parole de Voltaire, qui assurait avoir une permission verbale et s'engageait à faire tous les frais de l'édition, Jore avait accepté et imprimé le manuscrit des *Lettres*. L'édition achevée, et un bruit sourd, précurseur de l'orage, commençant à se faire entendre, il refuse d'en livrer un seul exemplaire. Toutefois, deux exemplaires sont remis à l'auteur, afin de faire l'*errata* et les cartons. Or, de ces deux exemplaires, Voltaire en confie un à un imprimeur, François Josse, sous prétexte de le faire relier. François, de concert avec son cousin René Josse, copie le livre et l'imprime. René, d'autre part, pour n'avoir à par-



tager avec personne, fait une autre édition à lui seul, et François, dans sa jalousie, le dénonce.

Confier un tel livre à un imprimeur, c'était au moins une grande imprudence; mais tout prouve qu'il y eut, de plus, complicité. Impatient de voir paraître son ouvrage et las des retards que le prudent Jore mettait à le livrer, Voltaire avait pris le parti de le réimprimer à Paris, sans aucun souci de l'imprimeur de Rouen. Le plus odieux de sa conduite, c'est qu'il s'empressa d'écrire à Hérault, dès que la police fut mise sur la piste, moins pour excuser son livre que pour accuser Jore et rejeter toute la faute sur le pauvre imprimeur; et cette dénonciation contre Jore, il la répandit parmi tous ses amis, pour former en ce sens l'opinion, peser par l'opinion sur l'autorité, et se tirer lui-même de tout embarras.

Sur sa dénonciation, Jore est mis à la Bastille. Comme il avait promis de ne l'y pas accompagner, il s'enfuit à Monjeu, où il assiste au mariage de son ami Richelieu avec M<sup>lle</sup> de Guise. Pendant les fêtes du mariage, arrive un exempt pour l'arrêter et le conduire au château d'Auxonne. Mais, averti par ses amis, il était parti quelques jours auparavant, et, après quelques marches et contre marches, s'était caché à Cirey.

Sa cause s'identifiant avec celle de Jore, et la mise en liberté de l'imprimeur entraînant la sienne, il parut, après l'avoir dénoncé, lui porter quelque intérêt. Il lui écrivit donc, d'après quelques conseils venus, disait-il, de haut, que le moyen unique de tout apaiser était de remettre l'édition au ministre de la librairie, et il s'offrait à la payer. Jore ne répondit pas, pour la

bonne et triste raison que, détenu à la Bastille, il n'avait pas reçu la lettre de Voltaire; et Voltaire, néanmoins, osa lui faire un crime de ce silence forcé. Cependant Jore ayant prouvé qu'il n'avait pas dans son imprimerie de caractère semblable à celui de l'édition de Paris, il fut relâché au bout de quatorze jours. Mais les dénonciations de Voltaire, qui continuait d'accuser Jore d'avoir imprimé les *Lettres* sans son autorisation, avaient mis la police sur la vraie piste. Une visite ayant été faite à Rouen, l'édition originale fut surprise et saisie. Contraint alors de tout dire, Jore raconta l'histoire que nous savons, l'histoire véritable des *Lettres*.

## II

Poursuites contre Voltaire et affaire de Jore.

Voltaire jeta feu et flamme contre le *misérable*, le *scélérat* qui l'avait trahi, qui lui avait valu, rue de Long-Pont, une visite domiciliaire, pendant laquelle on avait saisi toute sa fortune et mis tout au pillage. Sentant bien les conséquences des aveux de Jore, il écrivit *mille* lettres pour se disculper, et il n'empêcha pas que son ouvrage ne fût lacéré et brûlé par la main du bourreau; craignant même pour sa personne, il quitta Cirey, et mena, pendant un mois, une vie errante. Il se rendit au camp de Philisbourg, attiré par la nouvelle que Richelieu venait d'être tué en duel. Nouvelle fausse heureusement, et, au lieu du deuil qu'il venait généreusement partager, il n'eut à prendre part qu'aux fêtes et festins que tous, princes et seigneurs, s'empressèrent de lui offrir. Toutefois, il

s'empessa de quitter « le séjour des bombes et des boulets, » et d'autant plus vite qu'il était toujours poursuivi, et que la cour donnait à son voyage un tout autre motif qu'un motif de cœur.

Le 24 juillet, il était revenu à son gîte de Cirey. Il n'y resta en paix que quelques mois. En novembre, croyant qu'il y avait un ordre contre lui, il prit le chemin de l'étranger, et alla rejoindre M<sup>me</sup> Du Châtelet à Bruxelles. Il attendit là le résultat des démarches qu'on faisait en sa faveur, et des mémoires justificatifs qu'il adressait au lieutenant de police. Il rentra en France dans les derniers jours de février 1735, après avoir promis de se bien tenir, de n'écrire à personne, et de cacher à tous sa présence à Cirey. Bientôt il obtint la permission de revenir à Paris, à la condition d'y mener « une conduite digne d'un homme sage, et d'un homme qui avait déjà acquis un certain âge. »

Tout paraissait fini pour lui; mais le malheureux Jore, à qui on avait ôté sa maîtrise, restait sur le pavé. Voltaire lui-même, quoique amnistié par le garde des sceaux, était loin d'être en grâce et en crédit auprès du gouvernement. Or, il lui fallait davantage pour la paix du présent et la sécurité de l'avenir. Sa cause et celle de Jore se touchaient donc encore par quelque point; et, pendant son séjour à Paris, il parut porter à l'imprimeur un intérêt qui n'était toujours que de l'égoïsme. Aussi chercha-t-il bientôt à faire sa paix tout seul. Comme dans tous ses grands embarras, il recourut aux Jésuites, et écrivit au Père Tournemine deux longues lettres, où il attribuait aux Jansénistes les persécutions qu'il

avait souffertes, et tâchait d'expliquer ce qui avait indigné contre lui dans les *Lettres philosophiques*. Ayant obtenu quelques gages de sécurité, au moins pour le présent, il ne songea plus à Jore, et le laissa au fond de sa ruine. Jore s'adressa à lui, sollicitant son crédit et celui de ses amis pour avoir un emploi. Il reçut d'abord quelques promesses, puis la déclaration qu'il n'avait plus rien à espérer. Alors il réclame son dû pour l'impression des *Lettres*. Voltaire lui propose de couper la dette par moitié. « Volontiers, répond Jore, spirituel ce jour-là : j'ai quatorze jours de Bastille, faites-vous-y mettre pour sept; vos Lettres m'ont causé une perte de 22,000 francs, payez m'en onze, et il restera à mon compte la perte de ma maîtrise. »

Voltaire va remuer toutes les puissances pour échapper à l'obligation de payer tout ou partie de sa dette. D'abord il injurie et menace; cité en justice, il prétend avoir payé, et, pour le prouver, il crie à l'ingratitude. Mais Jore appuyait sa demande sur une lettre de Voltaire lui-même, datée de Cirey le 24 mars 1736, lettre qu'il s'était fait écrire sous prétexte qu'on lui donnerait des lettres de grâce et qu'on le rétablirait dans sa maîtrise, s'il disait toute la vérité au sujet des *Lettres philosophiques*. C'est la seule habileté dont il ait usé dans ce procès, comme c'est la seule *maldresse* échappée à la rouerie de son adversaire. Or, dans cette lettre, Voltaire avouait particulièrement deux choses : la première, que l'édition de Rouen avait été faite « de concert avec lui; » la seconde, qu'il en avait « offert le prix, » non accepté par Jore, ce qui était reconnaître qu'il était toujours débiteur.

Fort de ce commencement de preuve par écrit, Joré

demande à être admis à la preuve par témoins. Voltaire récrimine au sujet de la lettre *extorquée*, dit-il, et tournée lâchement contre lui; et il oppose une dernière fin de non-recevoir, ou plutôt de *non-donner*: Jore, dit-il, est mal fondé à réclamer le prix d'une édition qui a pu être saisie. Moyen odieux, et qui retombait sur lui-même, puisqu'il faisait une *exception* d'avoir trompé Jore, celui-ci n'ayant imprimé que sur la foi de son mensonge d'une permission verbale, et ayant refusé de rien livrer avant d'avoir une permission écrite.

Il entre alors en correspondance avec Hérault, lieutenant de police, qui a offert sa médiation, et dont il invoque l'autorité contre un « scélérat. » Il ne veut pas d'un procès dangereux, fondé sur la lettre du 24 mars, où il sera convaincu d'être l'auteur des *Lettres philosophiques*. Il requiert défense d'imprimer la lettre fatale et un Mémoire préparé par Jore; il demande remise de la lettre elle-même, pour nier ensuite la fidélité de la reproduction qui en serait faite; et, comble de l'impudence et de l'horreur! il fait sommation à Hérault de « pincer Jore, pour avoir osé s'avouer dans son exploit l'imprimeur d'un livre défendu; » — d'un livre dont il était l'auteur, et qu'il avait imposé au libraire par mensonge! Et il donnait l'adresse de Jore, pour que les limiers de la police ne manquassent pas de le *pincer* et de le « mettre dans un cul de hasse-fosse! »

Vains efforts! Le Mémoire, y compris la lettre, « le libelle infâme » parut, et fut vendu à un public avide, dans les cafés, aux portes des spectacles, partout! Nouveau recours de Voltaire au lieutenant de police;

nouvelles déclamations contre Jore, diffamé dans sa vie et sa famille, dénoncé et présenté comme suspect, de manière à rendre impossible le rétablissement du pauvre imprimeur dans sa maîtrise, s'il lui en restait quelque espoir.

C'était à la justice de prononcer. Mais Voltaire fuyait la justice régulière, et se réclamait toujours de Hérault, son ancien condisciple à Louis-le-Grand. Hérault s'interposa, en effet, pour une transaction à l'amiable, et il agit tellement sur Jore, qu'il lui arracha presque un désistement. Jore avait consenti à tout, même à la réduction de sa dette à mille livres, sur l'engagement pris par Hérault de lui faire rendre sa maîtrise. Pour échapper à l'obligation de payer ces mille livres, Voltaire s'adresse encore à toutes les puissances, au lieutenant de police, au garde des sceaux, présentant la transaction comme une reconnaissance de sa dette et de sa honte.

Le jour où Jore se présenta chez Hérault pour recevoir ses mille livres, il apprit qu'un jugement rendu par Maurepas le déboutait de sa demande, et condamnait Voltaire à une amende de cinq cents livres, ce qui était alors une peine infamante. Voltaire, hors de lui, se traîne malade à la porte du garde des sceaux, et lui fait remettre, attendant la réponse, un billet lamentable : « Donner 500 livres d'aumône, c'est signer ma honte ! » N'ayant pas été reçu, il va chez Hérault, et, lui si riche, il crie misère : « Il s'en faut de beaucoup que je puisse trouver à présent cinquante pistoles : j'ai à peine de quoi partir ! » Il paya néanmoins, à son grand dépit, et, après avoir « perdu tout son argent dans cette malheureuse affaire, » il rentra

l'oreille basse et battant de l'aile à Cirey (juillet 1736).

Deux ans après, Jore, sans pain pour lui et pour ses enfants, sans espoir de recouvrer sa maîtrise, voulut reprendre contre Voltaire un procès qui n'avait pas été jugé au fond. La lettre et le Mémoire, telles étaient toujours ses pièces maitresses. Aussi Voltaire employa-t-il tout pour les lui arracher des mains. Hérault, toujours à sa dévotion, fait venir Jore, et lui demande la lettre et un désaveu du Mémoire. Jore refuse d'abord ; mais, circonvenu sans doute par promesses et par menaces, il cède la lettre au prix de cinq cents livres, et adresse à Voltaire le désaveu « d'un procès injuste et d'un factum odieux, » qu'il attribue aux « mauvais conseils » des ennemis du poète. Evidemment, ce désaveu d'un Mémoire qui, par sa vraisemblance et sa modération, contrastait avec tous les mensonges, toutes les poursuites cruelles de l'apôtre de la vérité et de la tolérance, n'avait été arraché que par la promesse du lieutenant de police et du poète de faire rendre la maîtrise ou d'y suppléer par des secours pécuniaires. Ni Hérault, ni Voltaire ne tinrent parole. La maîtrise ne fut point rendue, et les secours se réduisirent à peu de chose. Quelques dons, peut-être une pension de trois cents livres pendant quelques années, voilà tout ce que le Plutus de Ferney fit pour l'homme qu'il avait ruiné, et il le laissa mourir dans la misère ! Certes, nos mœurs littéraires ne sont pas très-chevaleresques ; mais pas un homme de lettres, aujourd'hui, qui ne se crût déshonoré, s'il avait tenu la conduite de Voltaire envers Jore. Et nous en verrons bien d'autres ! Attendons et Des Fontaines, et Rousseau, et Fréron !

## LIVRE SECOND

VOLTAIRE A CIREY.

1734 — 1750.



### CHAPITRE PREMIER.

CHATEAU ET CHATELAINS. — VIE PRIVÉE ET VIE DE  
TRAVAIL A CIREY.

Puisque nous voilà fixés à Cirey pour une quinzaine d'années, faisons connaissance avec les châtelains, leurs hôtes, le château ; disons la vie qu'on y menait, la vie surtout qu'y mena Voltaire.

#### I

Château et châtelains.

Et d'abord présentons M<sup>me</sup> du Châtelet.

Gabrielle-Emilie, née à Paris, en 1706, du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, apporta en naissant la plus vive intelligence, qu'elle appliqua, comme en se jouant, à l'étude du latin, de l'italien et de l'anglais, et plus tard à celle de la géométrie et de la physique.



Mariée, en 1725, au marquis du Châtelet-Lomont, lieutenant général des armées du roi, elle se mit, dès son entrée dans le monde, au nombre des femmes qui, au dire de Condorcet, regardaient comme un honneur d'être déshonorées par Richelieu, et trois enfants nés dans les premières années de son mariage ne la ramenèrent pas au devoir.

Ni pour la figure, ni pour l'esprit, il ne faut s'en rapporter au portrait posthume de la méchante du Deffand. Avec de la physionomie, elle avait un génie réel pour les sciences. Mais ses goûts masculins n'excluaient aucun des goûts de son sexe. Femme en tout le reste, et plus qu'aucune de ses pareilles, par passion et par frivolité, elle s'était formée au chant, à la musique, à la danse; elle était folle de fêtes, de spectacles, de plaisirs, de toilette. Son esprit, disait Voltaire,

Son esprit est très-philosophe,  
Et son cœur aime les pompons.

D'ailleurs, femme sans foi, sans mœurs, sans pudeur. Dans ses *Doutes sur la religion*, elle a donné les éléments de sa philosophie incrédule; dans son opuscule *sur le Bonheur*, le programme de sa morale grossièrement matérialiste; dans toute sa vie, qui pourrait se résumer en deux mots : vingt-cinq ans d'adultère, elle a mis en rapport parfait la pratique avec la théorie.

Voilà la céleste amante, voilà l'*Uranie* de Voltaire!

Après l'avoir rencontrée chez son père, le baron de Breteuil, Voltaire l'avait perdue de vue, et il ne la retrouva qu'en 1733. Ils se comprirent aussitôt, et

s'unirent des mille liens que la nature et leurs habitudes avaient formés entre eux. Dès lors, ils se quittèrent le moins possible. Emilie accompagnait Voltaire dans ses fugues, ou Voltaire allait rejoindre Emilie à Bruxelles ou à Cirey, sans s'occuper ni l'un ni l'autre du mari, qui, tantôt à la cour, tantôt à son régiment, ne gênait guère leur commerce.

Ils s'installèrent à Cirey vers le milieu de 1735, dans un beau château neuf élevé sous la Régence. Leurs appartements y étaient d'une grande magnificence. En 1744, Hénault écrivait à d'Argenson : « J'ai passé par Cirey ; c'est une chose rare. Ils sont là tous deux seuls, comblés de plaisirs ; l'un fait des vers de son côté, et l'autre des triangles. La maison est d'une architecture romanesque et d'une magnificence qui surprend. Voltaire a un appartement terminé par une galerie qui ressemble à ce tableau que vous avez vu de l'école d'Athènes, où sont rassemblés des instruments de tous les genres, mathématiques, physiques, chimiques, astronomiques, etc. ; et tout cela est accompagné d'anciens laques, de tableaux, de porcelaines de Saxe, etc. Enfin je vous dis que l'on croit rêver. »

Nous avons un témoin mieux informé et un historien plus abondant de cette vie dans M<sup>me</sup> de Graffigny, auteur de la *Vie privée de Voltaire et de M<sup>me</sup> du Châtelet*, qui passa là quelques mois en 1738 et 1739, et raconte tout en langage assez grossier, mais sincère et digne de foi ; car, si elle n'aime pas la *Nymphe*, elle est vouée au culte de l'*Idole*. Elle décrit d'abord l'appartement de Voltaire et sa galerie, avec tout leur luxe voluptueux et tout leur attirail scientifique. « Oh ! comme

tout cela est charmant! » s'écrie alors la pauvre femme, qui ne s'était jamais trouvée à pareille fête. Puis c'est l'appartement d'Emilie, tapisserie et ameublement, tableaux et peintures : « On est prêt à se mettre à genoux en y entrant! » Elle va de merveille en merveille lorsqu'elle entre dans la salle des bains et dans le cabinet de toilette : « Si j'avais un appartement comme celui-là, je me ferais réveiller la nuit pour le voir! » Elle pouvait dormir tout son somme, la malheureuse, car elle n'avait pas un tel appartement, pas même à Cirey, où on l'avait logée dans un galetas, halle ouverte à tous les vents : à Cirey, « tout ce qui n'est pas l'appartement de la dame et de Voltaire est d'une saloperie à dégoûter. » Pas mieux logée n'était M<sup>me</sup> de Champbonin, celle que Voltaire appelle son *gros chat*; bonne grosse femme parente du poète. Elle était là depuis quatre ans, délaissée tout le jour dans sa chambre, aimant Voltaire néanmoins et dévouée à ses intérêts et à sa gloire; lisant tous ses livres, et restant *gros chat* comme devant.

## II

### Vie privée et vie de travail.

Il n'est même pas sûr qu'on ait mieux logé l'abbé de Breteuil, frère de la dame, qui vint passer là quelques jours. Mais au moins jeta-t-il quelque distraction dans la vie de Cirey; car, entre les hôtes accoutumés, rien n'était plus ennuyeux que ce paradis. On y craignait les étrangers, qu'on n'admettait qu'à titre de savants, comme Maupertuis et Clairault,

ou que pour jouer la comédie. Le travail y remplissait les nuits comme les jours. A part le café à onze heures et le souper à neuf heures, on ne se voyait pas. Le souper était quelquefois gai, surtout dans l'absence ou après la sortie du mari. Alors venaient les bons contes, plus épicés que les mets, ou bien la lecture du travail du jour, d'une tragédie et de quelque chant de *Jeanne*.

Il y avait parfois d'autres amusements, comme les marionnettes, la lanterne magique, montrée par Voltaire lui-même, avec le défilé moqueur de ses ennemis ; et, quand on trouvait des acteurs, la comédie, jusqu'à trente-trois actes en un seul jour. Alors « c'était le diable, oui, le diable, que la vie qu'on menait. » Mais tous ces plaisirs n'étaient qu'au temps des visites, comme de l'abbé de Breteuil, ou bien de *Césarion* (Kairseling), envoyé du prince royal de Prusse, ou enfin de la nièce de Voltaire, récemment mariée au commissaire des guerres Denis. Elle arriva à Cirey avec son mari, vers la fin d'avril 1738, et fut reçue comme la fille du seigneur et maître. Néanmoins, elle fut effrayée de la solitude de son oncle, et bien plus de la chaîne qui le rivait là si loin de Paris et de ses amis ; et elle se hâta de retourner à la vie tumultueuse des garnisons.

Si telle était la vie de Cirey dans les meilleurs jours, quelle pouvait-elle être dans les temps ordinaires ? Les fêtes même étaient assombries par quelque orage. On se disputait pour la nature et l'objet du travail, la géomètre ne pouvant souffrir ni l'histoire, ni la poésie, uniquement chères à son conjoint ; quelquefois pour un costume ou pour une lecture ; et l'injure roulait

alors en anglais, langue de leurs querelles. Gêné dans ses occupations, Voltaire l'était encore dans ses amis, qu'il osait à peine recevoir au château, et à qui la jalouse l'arrachait, sitôt qu'il était entré en conversation et surtout en confidence avec eux. Jaloux, de son côté, Voltaire enfonçait la porte lorsqu'Emilie était restée trop longtemps enfermée avec quelque savant, et il allait jusqu'à la menacer du couteau.

Voilà un mariage philosophique !

D'ailleurs, Voltaire se suffisait à lui-même pour se rendre malheureux. Au moment d'une comédie ou d'un autre plaisir, recevait-il une lettre déplaisante, une critique de Desfontaines ou de Rousseau, il poussait des cris affreux et tombait dans des espèces de convulsions. Puis il se croyait toujours à la mort, se droguait sans cesse, et poussait la diète jusqu'à crever de faim. Qu'on juge de sa félicité !

En dehors des fêtes et des querelles, le château de Cirey était un cloître de Bénédictins. C'était la nuit surtout que travaillait Emilie, tant pour satisfaire sa passion que pour se cacher de Voltaire. De son côté, Voltaire quittait à peine son travail pour une visite d'un quart d'heure, dont il regrettait encore la perte. « On arrive pour souper, raconte M<sup>me</sup> de Graffigny, et il est à son secrétaire ; on a soupé à moitié quand il le quitte, et il faut l'arracher pour l'empêcher de s'y remettre en sortant de table. Il se bat les flancs pour dire quelques contes pendant le repas, et l'on voit que c'est par pure politesse, car son esprit est bien loin. »

Que sortit-il de cette vie de travail ?

Dans le premier entraînement de sa liaison, Voltaire céda aux goûts d'Emilie, et fut tout à la science. Dans

les années 1736 et 1737 il songea à concourir pour le prix de l'Académie des sciences, et chargea, à ce sujet, son agent Moussinot de toutes sortes de commissions et d'informations scientifiques. En même temps, il s'occupait de faire venir un chimiste à Cirey. Moussinot lui ayant proposé un bonhomme pouvant servir à la fois de chimiste et d'aumônier, il accepta, à la condition que le bonhomme remplirait les deux fonctions au prix réduit de cent écus par an. On aimait la science, mais pourvu qu'elle ne coûtât pas trop cher. Le chimiste aumônier vint, en effet, à Cirey; puis partit au bout de quelques mois, sous prétexte d'aller acheter à Paris tous les ustensiles nécessaires, et il ne revint pas. Il fut question encore, dans les années suivantes, de se procurer, toujours au plus bas prix, « un petit garçon philosophe, un petit diminutif de la race des Vaucanson; » mais Voltaire fut dégoûté de cette sorte de travaux par l'échec académique qu'il subit dans l'intervalle. M<sup>me</sup> du Châtelet et lui, à leur insu réciproque, avaient concouru sur le *feu*. Ils n'obtinrent même pas une mention, et Voltaire eut peine à se consoler d'avoir manqué une couronne qui eût été pour lui « un agrément infini dans les circonstances présentes. » Aussi revint-il à la charge en 1741, et il présenta à l'Académie son *Mémoire sur la nature et la mesure des forces motrices*, où il prenait le parti de Newton contre Leibnitz, et, par conséquent, contre M<sup>me</sup> du Châtelet, devenue Leibnitzienne; mémoire dont l'Académie rendit un compte favorable. Son monument scientifique est le livre des *Eléments de la philosophie de Newton*, sur lequel nous reviendrons en lieu plus opportun; après quoi, il renonça à la science.

Clairault, consulté sur ses progrès scientifiques, lui ayant répondu « qu'avec un travail opiniâtre, il ne parviendrait qu'à devenir un savant médiocre, » il se le tint pour dit et revint tout entier aux lettres.

Du reste, il ne les avait pas tout à fait abandonnées pour la science. Sans parler de quelques autres œuvres qui datent de ces années, il acheva *Alzire*, « pièce fort chrétienne, » pour « se réconcilier avec les dévots, » sans « se brouiller avec le parterre. » La pièce commença par le brouiller avec Le Franc de Pompignan, qui, à son dire, lui aurait volé son sujet pour en faire une *Zoraïde* ; mais, essayée à Cirey et représentée pour la première fois à Paris le 27 janvier 1736, elle eut un grand succès devant le public, tant à cause de son effet théâtral que de son mérite intrinsèque. De toutes les tragédies de Voltaire, c'est celle que Guillaume Schlegel, peu admirateur de notre théâtre, a louée avec le plus d'effusion. « Après avoir opposé, dit-il, les mœurs chrétiennes aux mœurs ottomanes, Voltaire se plut à réunir dans un même tableau des Espagnols avec des Péruviens, et le contraste entre l'ancien et le nouveau monde fournit à la poésie l'occasion de déployer les plus brillantes couleurs... Malgré quelques invraisemblances dans le plan, qui ont été souvent relevées, *Alzire* me paraît, de toutes les productions dramatiques de Voltaire, celle dont la sève est la plus abondante et le jet le plus heureux. »

Protégé par son triomphe, Voltaire s'enhardit à revenir à Paris, où nous le trouvons en avril 1736. Il y resta paisible quelques mois. Puis il se mit à faire des lectures du *Mondain*, et, sur le bruit fâcheux que faisait déjà ce poème, il rentra prudemment à Cirey

en juillet. Les copies s'en multiplièrent. L'une d'elles, falsifiée, prétend-il, comme la *Henriade* par Des Fontaines, fut dénoncée au cardinal de Fleury. Le *Mondain* se dénonçait tout seul par sa détestable apologie du luxe et par les vers indécents, hideux, obscènes sur Adam et Eve. Le *Père et mère honoreras* n'a jamais été à l'usage du poète qui déshonora sa mère et ne pleura pas son père.

Pour dérouter les *persécuteurs* ou par pure jactance, Voltaire parla des propositions qu'il recevait du prince royal de Prusse, et fit même répandre le bruit qu'il se rendait auprès de lui; mais il restait toujours caché à Cirey. Il lui fallut enfin partir réellement, dans la nuit du 23 décembre 1736, pour un exil forcé. Il prit le chemin de Bruxelles, d'où, sous le nom de *comte de Révol*, il se rendit à Amsterdam, pour y surveiller une édition de ses œuvres et y préparer la publication de sa *Philosophie de Newton*. Alors que le ministère était irrité d'un départ sans congé et menaçait de fermer au fugitif tout retour, M<sup>me</sup> Du Châtelet s'effrayait de cette publication, à cause de certain chapitre de métaphysique. « Quelle peine donne cet homme! écrivait-elle. Il faut à tout moment le sauver de lui-même, et j'emploie plus de politique pour le conduire; que tout le Vatican n'en emploie pour retenir la chrétienté dans ses fers! » — Digne amante de Voltaire!

Puis, il y avait une *Métaphysique*, envoyée imprudemment au prince royal de Prusse; ouvrage pire que les *Lettres anglaises*, dans lequel Voltaire se montre tel qu'il est : pas même déiste à la façon de Jean-Jacques, mais théiste, et théiste matérialiste, c'est-à-dire admettant comme vraisemblable l'existence d'un



Dieu, créateur peut-être du monde, mais solitaire, sans souci de son œuvre, et déclarant que toutes les vraisemblances sont contre la spiritualité de l'âme.

Pendant qu'Emilie s'alarmait en France, Voltaire s'étourdissait en Hollande dans des ovations poétiques. A Bruxelles, à Anvers, dans toutes les villes où il passait, on jouait son *Alzire*. Et M<sup>me</sup> Du Châtelet s'écriait : « Quel chaos de gloire, d'ignominie, de bonheur, de malheur ! Heureuse, heureuse l'obscurité ! »

Plus moyen de garder l'incognito. Toutes les gazettes étaient pleines de lui. A Leyde, vingt Anglais de la suite du roi d'Angleterre lui avaient fait visite. Se taire ou se cacher n'eût servi qu'à confirmer le bruit qu'il s'était soustrait à la prison et aux poursuites. Il avoua donc publiquement, dans la *Gazette d'Utrecht*, sa présence à Leyde, où il était venu, disait-il, pour consulter Boerhaave sur sa santé, et s'Gravesande sur la philosophie de Newton.

Ses amis songeaient à le faire revenir en France, même au risque de lui imposer d'abord l'incognito qu'il avait dépouillé en Hollande. Mais, où le cacher ? A Lunéville, il était trop connu. Mieux valait toujours Cirey, où il serait surveillé, mis sous clef par la marquise, lui et ses écrits compromettants, et empêché d'écrire aux confidents indiscrets de ses imprudences.

Le 14 février 1737, il écrivait de Leyde : « Je pars incessamment pour achever à Cambridge mon petit cours de Newtonisme. » En réalité, il retournait à Cirey ; mais, suivant les recommandations d'Emilie, il trompait des amis dangereux. Arrivé à Cirey dans les premiers jours de mars, il y garda quelque temps

l'incognito, et, pour tout autre que le fidèle Moussinot, il était en Angleterre.

Il passa à Cirey la fin de cette année 1737 et toute l'année 1738. Alors éclata la querelle avec Des Fontaines, qu'il nous faut exposer avec quelque étendue et quelque suite, parce qu'elle nous sera un cadre commode pour bien des œuvres et des portraits qui n'ont pas trouvé place ailleurs.

## CHAPITRE SECOND.

### VOLTAIRE ET DES FONTAINES.

#### I

Service et ingratitude. — *Mort de César* : guerre et paix plâtrée. —  
*L'Enfant prodigue, Discours sur l'homme, Philosophie de Newton* ·  
déclaration de guerre et entrée en campagne.

Des Fontaines est le premier en date des grands ennemis de Voltaire. Il l'attaqua avec une arme nouvelle, le journalisme, dont Voltaire ne soupçonnait pas d'abord la puissance : de là, quand il l'eut reconnue, ses mensonges, ses fureurs, ses enrôlements d'intrigants à gages, ses recours cruels à la vindicte publique.

Pierre-François Guyot Des Fontaines, né le 29 juin 1685, à Rouen, en terre de chicane, d'une famille parlementaire dont il transporta les habitudes professionnelles dans la littérature, fut élevé chez les Jésuites, d'où il sortit au bout de quinze ans, et, par la protection du cardinal d'Auvergne, il obtint la cure de Thorigny, en Normandie. Amoureux de l'indépendance et des lettres, il s'en démit bientôt, ne voulant pas jouir des revenus d'un bénéfice dont il n'avait pas le travail, ou ne consentant pas à les acheter au prix de la résidence.

Il débuta par quelques mauvais vers ; et, ne se sentant pas né pour la poésie, il se tourna vers la critique, sa gloire et son malheur. Après quelques coups d'essai, il entra dans son élément, le journalisme. Le *Journal des Savants* en était à sa deuxième ou troisième agonie, lorsque ses protecteurs lui proposèrent de le ressusciter. Il y réussit : son nom et sa collaboration ramenèrent au journal la France et l'Europe. Déjà il se montra ce qu'il fut toujours : littérateur instruit, vif et agréable, mais partial et passionné, maniant cruellement l'ironie, et se faisant des ennemis de tant d'auteurs qui n'étaient pas accoutumés à pareil traitement. De là un orage qui grossit peu à peu et l'écrasa.

On ose à peine rappeler l'histoire du ramoneur pris pour un Amour, à cause de son fer et de son bandeau, qu'a tant rabâchée Voltaire. Jeté à Bicêtre, Des Fontaines était menacé du fagot en place de Grève. Soit de lui-même, soit à la prière de Thieriot, qui le lui avait fait connaître une quinzaine de jours auparavant, soit à la requête du président de Bernières, parent de l'abbé, Voltaire intervint. Malade alors, il se rendit à la cour, et obtint la liberté de Des Fontaines, à la condition que l'abbé ne se montrerait pas à Paris. Libre au bout de quelques jours, avec relégation à trente lieues de la capitale, Des Fontaines écrivit à Voltaire, en date du 31 mai 1725, une lettre où il promettait de ne pas plus oublier les obligations infinies qu'il lui avait, que la malice des auteurs de « l'indigne traitement » qu'il venait de souffrir. Il pria ensuite son « cher ami » d'obtenir cet ordre de cachet : « Le roi, informé de la fausseté de l'accusation intentée contre le sieur abbé Des Fontaines, consent qu'il de-

meure à Paris. » Voilà ce qui lui paraissait le plus simple « pour réparer le scandale et l'injustice, » en attendant qu'il pût découvrir les ressorts de l'intrigue formée contre lui, et rédiger l'apologie nécessaire à un homme de sa notoriété. Pendant que Voltaire faisait de nouvelles démarches, il se retira, avec Thieriot, à la Rivière-Bourdet, et là, au dire de Voltaire, il acheva contre son bienfaiteur un libelle commencé à Bicêtre, que Thieriot l'obligea à jeter au feu.

Qu'y a-t-il de vrai en toute cette aventure de Des Fontaines? Deux choses certaines seulement : l'emprisonnement de l'abbé et l'intervention de Voltaire. Quant à l'horrible fait en lui-même, Voltaire, plus tard, en a toujours soutenu la vérité ; mais, en 1725, il n'y croyait pas, il n'y pouvait pas croire, et la preuve en est dans toute sa conduite en cette affaire, dans les lettres où il parlait de son « pauvre ami, » dans le titre d'ami que lui renvoyait Des Fontaines, dans le Mémoire qu'il rédigea en sa faveur : infâme il eût été lui-même en traitant avec cette tendre estime un homme qu'il aurait cru coupable d'une telle infamie. Ce n'est pas grâce qu'il demanda, mais simplement justice, et c'est justice qu'on finit par rendre à Des Fontaines. Le magistrat de la police le justifia dans une lettre à l'abbé Bignon, directeur du *Journal des Savants*, et l'abbé Bignon, après l'avoir lue dans l'assemblée du journal et avoir recueilli les voix, le rétablit dans ses fonctions.

Ne nous portons pas garants pour Des Fontaines, assez-pauvre prêtre probablement ; mais avouons que, pour les charges les plus odieuses qui pèsent sur sa mémoire, on n'a que le témoignage de Voltaire. De

même en est-il de presque tous les ennemis de cet homme, qui portent dans la postérité l'unique stigmaté de ses flétrissures, et dont la mémoire est ainsi condamnée au baigne d'une perpétuelle infamie.

Réintégré au *Journal des savants*, Des Fontaines donna sa démission en 1727; et, en attendant qu'il pût rentrer dans le journalisme, il travailla ou présida à la confection de divers ouvrages. Vers la fin de 1730, il fonda le *Nouvelliste du Parnasse*, qui, par émeute d'écrivains et de libraires, fut arrêté dans les premiers jours de 1732. Dans le *Nouvelliste*, il avait bien traité Voltaire. Quand il s'agissait de lui, la censure y était, en comparaison des éloges, « comme l'unité est à la centaine; » mais, enfin, il y avait quelque censure; et, si peu qu'il y en eût, c'était trop encore pour l'irritable vanité du poète.

Menacé de la Bastille, à l'occasion d'une préface de l'ignoble procès du Père Girard et de la Cadière, dont Voltaire était probablement l'auteur, il fut sauvé encore par Voltaire, qui ne manqua pas de crier à l'ingratitude, lorsque parurent des *Observations* sur son *Temple*, qu'il lui attribuait. Toutefois, n'osant éclater encore, Voltaire recourut à son procédé ordinaire, et fit courir sans bruit des turpitudes contre l'abbé. Se croyant dégagé cette fois, Des Fontaines reprit toute sa liberté à l'égard de son ex-ami, et dans le nouveau journal, *Observations sur les écrits modernes*, dont il obtint le privilège au commencement de 1735, il va, pendant huit ans, tenir tête à Voltaire et à la secte philosophique, avec un entrain, une ironie, un courage souvent admirables.

Son premier article fut une critique spirituelle et

juste du *Temple* restauré. « Je me repens bien, écrivit alors Voltaire, de l'avoir tiré de Bicêtre et de lui avoir sauvé la Grève. Il vaut mieux, après tout, brûler un prêtre que d'ennuyer le public. *Oportet aliquem mori pro populo*. Si je l'avais laissé cuire, j'aurais épargné au public bien des sottises. » Rien de plus cruel ; et ce sera désormais le ton de Voltaire, qui n'y mêlera plus que des variations obscènes.

Le 11 août 1735, fut représentée au collège d'Har-court la *Mort de César*. Le 16 septembre, Des Fontaines en donna la critique, qu'il fit suivre d'une lettre récemment reçue de Voltaire, et écrite sans doute dans l'espoir d'arrêter l'article. Double publication, qui excita chez Voltaire un redoublement de fureur. Dans ses lettres, la rage s'épanche à flots de bile et de boue : « Il ose dire que la *Mort de César* est une pièce contre les mœurs : est-ce donc à lui à parler des mœurs ? » Puis Bicêtre, et la Grève : tout le vilain chapelet qu'il ne cessera d'égrener. Il se plaignait encore du procédé indiscret de Des Fontaines, publiant une lettre sans le consentement de son auteur. Le procédé le fâchait encore moins que la critique. Cette critique cependant portait à côté plus qu'à faux, et ne sortait pas des limites permises. Nous en disons bien davantage aujourd'hui contre cette pauvre imitation de Racine et de Shakespeare : car la prétention de Voltaire avait été de faire une pièce sans amour comme *Athalie*, et de reproduire, mais en le corrigeant et en l'embellissant, le poète anglais. Or, — sans parler d'*Athalie*, — il a non pas embelli, mais gâté Shakespeare.

Il ne le croyait pas ; peut-être même était-il incapable de le sentir. Et c'est pourquoi il fit tant d'efforts

pour défendre sa pièce contre le critique. Après les abominables récriminations qui ne prouvaient guère qu'elle fût bonne, il employa auprès de Des Fontaines l'abbé Prevost, Thieriot, l'abbé Asselin, du collège d'Harcourt, demandant à l'un justice, chargeant l'autre de menaces, invoquant l'intervention du troisième. De son côté, Des Fontaines avait fait la même prière au directeur d'Harcourt, et tous les deux ils concertèrent une lettre apologétique, dans laquelle on affecta de dire que les défauts relevés ne portaient que sur des endroits falsifiés par l'*impressario* de la *Mort de César*. Mais pendant que Des Fontaines et Asselin arrangeaient ensemble cette petite réparation, Voltaire, non content des injures furieuses dont il remplissait toutes ses lettres privées, protesta publiquement dans le *Mercur*, non-seulement contre la critique de son œuvre, mais contre la liberté qu'on prenait de le critiquer : or, sa protestation paraissait en même temps que la lettre réparatrice. Indigné à son tour, Des Fontaines écrivit à Voltaire une lettre noble et fière, le menaçant d'un divorce public, s'il ne lui faisait publiquement raison. Sans se donner un pareil démenti, sans faire même la moindre allusion à la sommation de Des Fontaines, Voltaire se contenta de lui écrire une lettre de réconciliation, dans laquelle il l'invitait à goûter avec lui « les douceurs de l'amitié et celles de la littérature. » C'était plus qu'un traité de paix ; c'était une profession bien marquée d'amitié et d'estime, dont Des Fontaines pouvait tirer avantage. Il n'en fit rien. Loin d'exiger encore une rétractation publique et de rendre public lui-même le témoignage privé qu'il venait de recevoir, il se contenta de souscrire à la paix



proposée, et il attendit deux ans une nouvelle provocation pour publier la lettre de Voltaire.

La trêve fut peu longue. Bientôt parut une Epître, dans laquelle il était parlé en termes inconvenants des charmes d'Emilie. Malgré la défense qui lui en aurait été faite au nom des Du Châtelet, Des Fontaines se permit de publier la pièce. Voltaire, qui lui rejetait peut-être sur le dos sa propre indiscretion, le menaça d'une plainte qui serait adressée par les Du Châtelet au garde des sceaux. Si les Du Châtelet déposèrent leur plainte, ils la retirèrent pour ne pas se faire complices de l'Académie, qui poursuivait alors Des Fontaines à propos d'une harangue fictive où la compagnie était insultée; et Voltaire, dont Des Fontaines servait la passion contre l'Académie, prit fait et cause pour l'auteur de cette « bonne action. » Générosité peu sincère, à laquelle donnent un démenti ces hideuses paroles adressées quelques jours après à Berger : « Qu'est devenu l'abbé Des Fontaines ? Dans quelle loge a-t-on mis ce chien qui mordait ses maîtres ? »

Des Fontaines n'a-t-il donc pas raison quand il dit que c'est Voltaire qui rompit la trêve ? Sans parler d'insultes dans le *Mercur*, d'épigrammes odieuses, Voltaire répandit alors son ode sur l'*Ingratitude*, qui renfermait contre lui trois strophes abominables. Il les retira, il est vrai, après lecture de quelques éloges que Des Fontaines venait d'écrire dans ses feuilles ; mais, trois jours après, il écrivait à Thieriot : « J'avais ôté ce monstre subalterne d'abbé Des Fontaines de l'*Ode sur l'Ingratitude* ; mais les transitions ne s'accommodaient pas de ce retranchement, et il vaut

mieux gâter Des Fontaines que mon ode. » En voilà une raison ! Diffamer pour ne pas gâter une ode, et une ode qui n'en reste pas moins mauvaise !

Vraiment, Des Fontaines a été patient. Il eut connaissance de l'ode ; car la pièce, anonyme ou non, mais d'une origine bien connue, courut avant d'être imprimée ; et pourtant il dédaigna d'y répondre. Mais il se gêna moins à l'égard de Voltaire.

En 1736, Voltaire arrangea avec M<sup>lle</sup> Quinault son *Enfant prodigue*, pièce, disait-il, qui « aura un succès étonnant, si on ignore que j'en suis l'auteur, et sera sifflée, si l'on s'en doute. » Le secret était donc la chose essentielle. Pour se mieux cacher, il jeta la pièce sur le compte de Gresset, qui le trouva mauvais. Et, à cette occasion, il enseigna à tous ses amis et compères sa théorie du mensonge : « Mentir pour son ami est le premier devoir de l'amitié. Le mensonge n'est un vice que quand il fait du mal ; c'est une très-grande vertu, quand il fait du bien. Soyez donc plus vertueux que jamais. Il faut mentir comme un diable, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours. Mentez, mes amis, mentez ; je vous le rendrai dans l'occasion. » Théorie non pas accidentelle et relative à un cas particulier, mais générale et absolue ; programme de la vie entière d'un homme qu'on pourrait appeler le mensonge incarné !

La pièce réussit, et Des Fontaines en constata le succès. Tout en avouant sa répulsion pour un mélange de pathétique et de comique, qu'il trouvait avec raison très-peu comique, il loua trop cette pièce dans le genre larmoyant de La Chaussée, auquel Voltaire n'a

ajouté que des platitudes de son crû. Une telle critique n'était pas de nature à irriter l'auteur. Mais, encore un coup, le secret était la grande affaire. Or, sans nommer Voltaire, Des Fontaines l'avait désigné clairement. Furieux, Voltaire écrit aussitôt à Berger : « Est-il vrai que ce monstre d'abbé Des Fontaines a parlé de l'*Enfant prodigue* ? Ce brutal ennemi des mœurs et de tout mérite saurait-il que cela est de moi ? » Oui, il le savait ; il l'avait du moins deviné, et il l'avait dit ; et que le journaliste capable de résister au plaisir de faire une telle preuve de perspicacité lui jette la première pierre !

Des Fontaines se contenait encore. Le 9 mars 1737, il s'éleva contre le *Mérite vengé*, du chevalier de Mouhy, libelle fait avec des mémoires fournis par Voltaire, qui se préparait ainsi à faire endosser au chevalier son *Préservatif* ; et il s'écria : « Le deuil que j'ai porté de son amitié est fini ! » C'était une déclaration de guerre. Toutefois, il ne donna pas une suite immédiate à sa menace. Même à propos des *Epîtres sur le Bonheur*, dont la troisième, sur l'*Envie*, renouvelait la calomnie ignoble, il se contenta d'une noble protestation.

Ces *Epîtres sur le Bonheur* ont pris ensuite le titre commun de *Discours sur l'homme*, avec quatre autres poèmes sur le même sujet que Voltaire y ajouta. C'est, disait-il, un « carême prêché par le P. Voltaire ; » aussi les *Discours* sont-ils pleins de sa personne et de sa morale ; la morale du *mondain*, réduisant le bonheur au plaisir, et en déshéritant la plus grande partie de l'humanité, incapable de s'en procurer les moyens et les instruments. En y joignant le poème sur la *Loi naturelle*, ces discours étaient encore une lutte contre

*l'Essai sur l'homme* de Pope, dont Voltaire était jaloux ; c'était, dans le domaine de la poésie, la dernière de ses importations anglaises. Moins élevé, moins pur, mais plus agréable et plus varié que Pope, Voltaire y déploie, dans les premiers particulièrement, toutes les ressources de sa muse philosophique.

Il en nia d'abord obstinément la paternité, en attendant qu'il en prit la défense non moins obstinée. Il se disposait ainsi à nier un ouvrage autrement dangereux, le *Préservatif*, qu'il songeait à lancer contre Des Fontaines. Et cependant il écrivait à Thieriot : « Je trouve qu'il est mal à de certaines gens de publier des ouvrages auxquels ils seraient fâchés de mettre leur nom au bas ; je serais honteux à l'excès toutes les fois qu'il faudrait nier un ouvrage dont je serais l'auteur ; j'aimerais mieux mille fois l'avouer, tout méchant qu'il est, que d'être exposé à mentir trente fois par jour. » A-t-il dû être *fâché* et *honteux* bien des fois dans sa vie, le malheureux Voltaire !

La guerre qui couvait sourdement entre lui et Des Fontaines depuis le discours sur *l'Envie*, éclata à propos des *Eléments de la philosophie de Newton*.

En partant d'Amsterdam, Voltaire avait remis au libraire Ledet les premiers chapitres de cet ouvrage, et emporté le reste. Ledet le fit achever par des mathématiciens du pays, et le mit en vente, avec cette addition au titre d'*Eléments* : « Mis à la portée de tout le monde ; » addition qui était peut-être de Voltaire lui-même, et qui donna lieu à la transformation plaisante : « Mis à la porte de tout le monde ; » bon mot trouvé ou répété par Des Fontaines, dont Voltaire avait encore suggéré l'idée, en faisant déposer, en

effet, à la porte des personnages marquants, un assez grand nombre d'exemplaires de son livre. Il ne le désavoua pas moins, suivant son habitude, pour laisser ses fautes au compte des libraires; mais ceux-ci lui répondirent par un Mémoire où ils offraient de prouver, par le manuscrit autographe, qu'ils en avaient corrigé un grand nombre, et que ce qui en restait était bien du fait de l'auteur.

Voltaire voulut publier en France, à la demande, dit-il, du public et des libraires, l'ouvrage de l'auteur de la *Henriade* devenu physicien; mais le fameux chapitre de *Métaphysique* l'empêcha d'obtenir un privilège, et il fut réduit à le publier encore en Hollande (1738). Il attachait à cet ouvrage une importance excessive que les contemporains, théologiens ou savants, contestèrent, et que la postérité lui refuse. S'il écrivait assez modestement à Pitot cette phrase applicable à tant d'autres de ses ouvrages : « Je m'explique assez clairement; je suis comme les petits ruisseaux; ils sont transparents parce qu'ils sont peu profonds; » il disait plus fièrement à Thieriot : « Je suis le premier en France qui aie débrouillé ces matières. » En quoi il se vantait; car, dès 1724, Maupertuis avait prêché Newton à l'Académie des sciences; c'était lui qui en avait inspiré le culte à Voltaire, et qui avait corrigé et remanié la première édition si fautive du livre. Newton était déjà si populaire, que, dans le même temps, Algarotti le mettait à la portée des *dames*, et il est douteux que Voltaire ait beaucoup avancé son règne définitif.

Ce règne, tel que Voltaire le lui voulait assurer, n'était pas celui qu'aurait convoité le religieux savant

qui se découvrait en prononçant le nom de Dieu. Avant Laplace, Voltaire rêvait une sorte de *mécanique céleste* qui rendit Dieu inutile. Or, quelle chose comode pour lui que cette attraction qui remplaçait l'action providentielle! Et voilà ce qu'il faut bien se dire, quand on veut s'expliquer l'opposition de quelques hommes ou corps religieux à certains progrès acquis aujourd'hui à la science, comme le Newtonisme ou l'inoculation. Cette opposition, c'est la philosophie qui en était coupable, en se faisant de toute nouveauté scientifique une arme contre la religion.

Comme prêtre et comme cartésien, Des Fontaines combattit Voltaire avec acharnement sur le terrain du Newtonisme. Il débuta par l'ironie, son arme favorite, feignant de louer Voltaire d'avoir renoncé aux vers pour la philosophie : *Turpe senex vates!* s'écria-t-il, ce qui dut blesser un poète alors âgé de 44 ans seulement ; puis il soutenait la thèse de l'incompatibilité des vers et de la philosophie, thèse non moins blessante pour l'homme qui aspirait à l'universalité! Poussé à bout, Voltaire bâcla le *Préservatif*, et le lança à la tête de Des Fontaines par les mains de son Mouhy.

## II

Mouhy et le *Préservatif*. — La *Voltairemanie*. — Thieriot et l'*Apolo-  
logie*. — Saint-Hyacinthe et le *Mathanasius*. — Le président et  
la présidente de Bernières.

Né en 1701, mort en 1784, Charles de Fieux, chevalier de Mouhy, vint de bonne heure à Paris, avec sa

plume pour seule ressource. Romancier bourbeux, historien du Théâtre-Français, imitateur ou contrefacteur d'ouvrages en vogue, il a laissé quatre-vingts volumes. Laid à faire peur, en sa double qualité de bossu et de boiteux, il resta toujours pauvre à faire pitié, malgré la fécondité de la plume sur laquelle il avait fondé sa cuisine. Pour se créer d'autres ressources, il rendit à quelques riches, à Voltaire d'abord, ensuite au maréchal de Belle-Isle, des services honteux, services bien payés par le maréchal, fort mal par le poète. Il commença par être le correspondant littéraire de celui-ci ; office dont il ne paraît avoir été payé que par quelques prêts, toujours sur bons billets, et que par de rares écus, en attendant un honoraire annuel de deux cents livres, colonnes d'Hercule de la générosité voltairienne. Et encore, au prix de ces deux cents livres, il fit pour Voltaire bien d'autres métiers. Il n'était pas seulement son nouvelliste ; il était son endosseur de mauvais papiers, son solliciteur de procès, son chef de meute au théâtre.

Le service important, service ignoble, rendu par Mouhy à Voltaire, est la publication sous son nom du *Préservatif*.

Le *Préservatif* n'est pas un ouvrage ; c'est une table des matières divisée en trente numéros, dont les vingt-six premiers, réfutation pas toujours juste et jamais spirituelle de quelques passages des *Observations*, n'ont pour but que d'amener le vingt-septième contenant une lettre à Maffei, écrite depuis longtemps au poète italien, ou plutôt composée à l'instant même pour le besoin de la cause. L'infamie de Bicêtre, l'ingratitude de Des Fontaines, voilà cette lettre ; c'est

toujours la même chose, car rien de moins varié que Voltaire dans ses moyens stratégiques.

Pendant que Mouhy préparait cette grosse machine de guerre, Voltaire décochait dans l'ombre la flèche de quelque épigramme ou de quelque conte hideux, et s'associait à l'œuvre de Mouhy par une estampe infamante, avec légende versifiée, qui devait servir d'*illustration au Préservatif*.

Sitôt que Des Fontaines eût connaissance du libelle, publié en novembre 1738, il prépara, de son côté, sa vengeance, et, le 14 décembre, la *Voltairemanie* parut chez Chaubert, sous le nom d'*un jeune avocat*. Elle fut aussitôt envoyée à Cirey. Sans se rien dire, Voltaire et M<sup>me</sup> du Châtelet travaillèrent séparément sur Thieriot, qui avait laissé entrevoir ses prochaines hésitations, et se mirent sur la défensive.

Ce libelle était une censure injurieuse de la personne et des ouvrages de Voltaire, une énumération ironique de ses disgrâces, où l'exagération et l'erreur se mêlaient malheureusement à la vérité. Après quoi Des Fontaines racontait sa conduite, suivant lui généreuse, envers Voltaire, et arrivait à la fameuse lettre à Maffei : « Croira-t-on que celui qui fait aujourd'hui un si honteux reproche à M. l'abbé Des Fontaines, est celui-là même qui fit son apologie il y a treize ou quatorze ans, et qui démontra dans un petit mémoire dressé par lui-même la fausseté et l'absurdité de l'accusation ? Il le fit à la sollicitation de feu M. le président de Bernières, qui par complaisance le logeait alors chez lui, et que Voltaire ose appeler son *ami*. M. le président de Bernières *ami* d'un Voltaire, petit-fils d'un paysan !... Cet ami le chassa de chez lui en 1726...



Mais par quel attachement, ou plutôt par quelle aveugle partialité, et par quelle profusion de louanges, l'abbé Des Fontaines n'a-t-il pas payé pendant dix ans... un bon office qui n'était qu'une justice rendue, et rendue en considération d'un bienfaiteur dont on dépendait! Voltaire, logé et nourri chez le président de Bernières, allié de M. l'abbé Des Fontaines (un faquin, par ses airs de protection, nous oblige de parler de ces circonstances), avait-il pu se dispenser de faire ce qu'il fit? » Venant au prétendu libelle composé au sortir de Bicêtre, et jeté au feu à la requête de Thieriot, Des Fontaines ajoutait : « M. Thieriot est un homme aussi estimé des honnêtes gens que Voltaire en est détesté. Il traîne, comme malgré lui, les restes honteux d'un vieux lien qu'il n'a pas encore eu la force de rompre entièrement. Or, on a demandé à M. Thieriot, qui est ici pour témoin, si le fait était vrai; et M. Thieriot a été obligé de dire qu'il n'en avait aucune connaissance. » Et Des Fontaines portait à Voltaire le défi, soit de montrer le libelle, soit de citer, à défaut de Thieriot, les témoins qui l'auraient vu jeter au feu, sous peine de passer pour « le plus hardi et le plus insensé des menteurs. »

Ce défi et ce démenti furent, avec le passage relatif au président de Bernières, ce qui blessa le plus Voltaire dans la *Voltaireomanie*, et c'est sur ces deux points qu'il concentra tous ses efforts. Il commença par disputer à Des Fontaines l'avantage qu'il s'était si habilement fait en mettant Thieriot de son côté.

Ce Thieriot, que nous avons vu, depuis l'étude de M<sup>e</sup> Alain, le séide de Voltaire; ce Thieriot, « sa mémoire, son prône-vers, son trompette, son colporteur,

son menteur en chef, son plénipotentiaire plutôt que son ami, » n'était qu'un vil paresseux et qu'un ignoble parasite, qui passa sa vie aux coches des Voltaire, des Bernières, des La Popelinière, des Fontaine-Martel, de tous ceux qui consentaient à payer d'un bon gîte et de bons soupers ses petits services. Las de lui donner, bien qu'il lui donnât peu, Voltaire voulut le passer à Richelieu en qualité de secrétaire; et, sur son refus d'être domestique de grand seigneur, lui qui n'a jamais été autre chose, il gourmanda sa paresse, lui fit accepter la charge mal payée d'agent littéraire de Frédéric de Prusse, et continua de lui faire, sur sa propre bourse ou sur celle d'autrui, le reste de sa lâche existence. Personne, parmi les contemporains, ne s'expliquait une telle conduite, et la postérité, sans se l'expliquer davantage, soupçonne, entre un tel ami et Voltaire, quelque vilain secret, quelque association honteuse, qui exigeait qu'on l'épargnât. Ici, Thieriot était maître de la situation; il n'avait qu'un mot à dire pour tout décider en faveur de Voltaire, et ce mot il ne le dira pas; et Voltaire, réduit à l'implorer à genoux, après l'avoir imploré en vain, restera extérieurement son ami; et d'Argental, M<sup>me</sup> du Châtelet, malgré leur mépris et leur haine, le confirmeront dans cette amitié persévérante, qui serait une bassesse et une lâcheté, s'il n'y avait pas au fond de tout cela un mystère dont le mot est perdu.

Pour Voltaire, il commence par amadouer l'avidé Thieriot en lui jetant, avec parcimonie c'est vrai, mais enfin en lui jetant quelque monnaie. Cependant Thieriot, alors que tout dépend de son unique témoignage, invoqué contradictoirement par les deux adversaires,

garde, pendant plusieurs jours, un silence de complicité. Voltaire lui cite ses lettres de 1726, — falsifiées depuis probablement pour le besoin de la cause, — où il était parlé du libelle ; et Thieriot se tait toujours. Voltaire lui écrit et lui récrit, fait intervenir des amis communs : toujours silence ! Poussé à bout, Thieriot écrit à M<sup>me</sup> du Châtelet, et commence par condamner le *Préservatif*, œuvre de Voltaire ! Quant au fait de La Rivière-Bourdet, il en a bien gardé un souvenir général, mais il en a oublié les circonstances. Or, les circonstances étant tout ici, M<sup>me</sup> du Châtelet, indignée, lui renvoie sa lettre. Voltaire revient à la charge auprès de Thieriot ; il lui fait adresser par le marquis du Châtelet un canevas de lettre à remplir, il invite le patron La Popelinière à user sur lui de son autorité : Thieriot écrit la lettre, qui lui est encore renvoyée, comme « ni française, ni décente, ni intelligible. » Et Voltaire lui parle toujours le plus tendre langage ! Mais il se décharge dans le cœur du comte d'Argental, en envoyant le modèle d'une déclaration que devait signer Thieriot : « S'il refuse cela, indigne de vivre ; s'il le fait, je pardonne. » Thieriot n'en fit rien, et Voltaire écrivit à d'Argental : « Y a-t-il une âme de boue aussi lâche, aussi méprisable ? » Thieriot ne bougeait pas, et continuait à boire. Voltaire convoqua alors contre lui le ban et l'arrière-ban : M<sup>me</sup> de Champonin et M<sup>me</sup> du Châtelet, le marquis et le prince de Prusse lui-même : Thieriot résista à tout, et d'Argental conseilla à Voltaire de l'abandonner. Voltaire ne l'abandonna pas. Thieriot lui donna-t-il quelque satisfaction ? Non probablement, car on n'en trouve aucun vestige certain. Et pourtant, dès le mois

de mai 1739, Voltaire reprenait avec lui sa correspondance, où il n'y a plus le moindre écho de leur querelle !

Au fond, qu'y a-t-il de vrai quant à l'*Apologie de M. de Voltaire*, titre du libelle ? Des Fontaines n'en est pas probablement l'auteur. A une date incertaine, avant ou après Bicêtre, et sous un titre également incertain, il put y avoir quelque chose de lui sur Voltaire. Mais quoi ? Peut-être une simple critique littéraire, que, dans les circonstances, on l'engagea à brûler. Pour Voltaire, toute critique était un libelle infâme, dont il eût demandé vengeance au ciel comme à la terre, s'il eût cru au ciel. Cette *Apologie* elle-même, quel qu'en soit l'auteur, n'est qu'une critique littéraire de la *Henriade*, sans aucune personnalité. Toujours est-il que Voltaire ne s'en était pas plaint en 1727, et qu'il avait continué ses bons rapports avec Des Fontaines.

N'ayant rien pu obtenir de Thieriot, Voltaire songea à un procès criminel. Mais, auparavant, il chercha à détruire toute preuve contre lui. Plus que jamais il désavoua le *Préservatif*, et il exigea de Mouhy, sous peine de refus d'argent, la destruction, en présence de Moussinot, de toute lettre, de tout papier de lui. Se croyant ainsi inattaquable, il travailla à détacher tout le monde de la cause de Des Fontaines. Il arracha au barreau parisien une déclaration contre la *Voltaireomanie*, mise sous le nom d'un avocat ; mais il n'obtint pas, malgré sa requête, la brûlure du libelle. Cet homme, qui a tant crié contre la brûlure de ses plus mauvais ouvrages, était toujours prêt à brûler tout ce qui était contre lui, livres et auteurs.

A défaut de Thieriot, il voulut enlever Saint-Hyacinthe à Des Fontaines, qui, à la fin de son pamphlet, avait cité un fragment du *Mathanasius* de cet écrivain sur l'aventure de Beauregard. Saint-Hyacinthe et lui avaient eu de bons rapports ensemble au temps d'*Œdipe*. Quelques années après, s'étant retrouvés en Angleterre, ils s'y brouillèrent pour la vie. Une allégorie transparente de la bastonnade du pont de Sèvres fut la vengeance de Saint-Hyacinthe. Voltaire, s'imaginant que Saint-Hyacinthe avait été le collaborateur de Des Fontaines, et connaissant la grande liaison de Lévesque de Burigny avec lui ; en liaison lui-même avec ce Lévesque et avec ses deux frères, deux autres savants ; Voltaire, disons-nous, invoqua l'entremise de cet ami commun, et demanda, en son nom, et au nom d'une famille honnête, nombreuse, « et pouvant se venger, » une réparation. En particulier, il ne parlait de rien moins que d'envoyer couper les oreilles à Saint-Hyacinthe, et il mettait tout le monde en avant contre « le coquin, le voleur, l'escroc, l'infâme, le monstre, etc. » En vain Lévesque lui avait répondu que Saint-Hyacinthe n'avait ni liaison avec Des Fontaines, ni la moindre part à la *Voltairemanie* ; le passage cité par Des Fontaines subsistant néanmoins, il exigeait le « désaveu fort et authentique » d'un tel outrage ; et, au moment même, il outrageait, il diffamait ! Singulier et terrible ennemi que Voltaire !

Il envoya alors à Paris M<sup>me</sup> de Champbonin, avec ordre d'aller trouver Lévesque de Burigny et d'obtenir par son intervention, toujours avec menace de vengeance sanglante, le désaveu de Saint-Hyacinthe.

Lévesque, après avoir engagé la dame à laisser là des menaces qui ne feraient rien sur un homme tel que Saint-Hyacinthe, l'accompagna chez son ami. Là, la dame voulut exiger de Saint-Hyacinthe, non plus seulement qu'il désavouât Des Fontaines, mais qu'il se désavouât lui-même, en déclarant que *Mathanasius*, ou le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, lui avait été faussement attribué. Voltaire ne procédait que par mensonge, pour lui et contre ses ennemis. Par un mensonge il se tirait de toute affaire, et un mensonge d'un adversaire lui était une vengeance et une satisfaction suffisantes. Plus loyal, Saint-Hyacinthe refusa de renier son œuvre, mais il consentit à renouveler la déclaration que Lévesque avait déjà faite en son nom, et même à ajouter que le *Mathanasius* n'était qu'un type en l'air, auquel la malignité seule avait donné une signification particulière.

Voltaire désirant un désaveu qui lui permit d'attaquer Des Fontaines comme faussaire, rien de tout cela ne servait sa passion. Aussi ne cessa-t-il de persécuter Saint-Hyacinthe. Ne pouvant le faire mourir, comme il aurait voulu, « par le bâton ou par la corde, » il chercha à lui ôter d'abord son *Mathanasius*, son titre d'honneur, puis son honneur même, et il s'acharna à sa poursuite en France et à l'étranger, pendant sa vie et après sa mort. Mais ses mouvements mêmes firent éclater l'aventure qu'il voulait ensevelir dans l'oubli. Le public s'émut de la querelle; on relut *Mathanasius*; et, depuis, « on appela les cannes fortes des *Voltaires*, pour les distinguer des cannes de roseau; et, au lieu de dire : Donner des coups de canne ou des coups de bâton, on disait : *Voltairiser*. »

Si Voltaire échoua auprès de Thieriot et de Saint-Hyacinthe, il fut plus heureux auprès de la présidente de Bernières.

Des Fontaines affirmait que Voltaire n'avait agi en sa faveur qu'à la sollicitation du président son allié, qui le logeait et le nourrissait, et qui avait fini par le chasser : deux assertions, dont l'une diminuait singulièrement le bienfait, et dont l'autre déshonorait Voltaire, en présentant le digne ami de Thieriot comme un parasite. Il importait donc de les détruire par le témoignage de M<sup>me</sup> de Bernières, veuve du président depuis 1734.

En janvier 1739, Moussinot fut chargé de lui demander une lettre favorable. Quelle fut-elle, et quelle en peut être la valeur ? Ce qu'elle fut proprement, on ne le saurait dire, Voltaire ne l'ayant jamais produite ; mais, quelle qu'elle ait été, elle ne mérite aucune confiance, et les assertions de la *Voltairemanie* demeurent au moins vraisemblables.

Gourmande et galante, comme toutes les amies de Voltaire, la présidente, à peine liée avec lui, en 1719, exigea qu'il rompît avec la marquise de Mimeure, une de ses premières amies et correspondantes, et, après l'avoir grondé d'une visite faite à la marquise en 1724, dans une opération douloureuse, elle empêcha au moins que la visite amenât entre eux une réconciliation. C'est elle qui attira Voltaire soit à Paris, soit à La Rivière-Bourdet. De là surcroît de dépenses et de galanteries dont le président s'offensa. Chef de maison, il voulut mettre ordre aux dissipations de sa femme ; mari, il fut jaloux et chassa le galant vers 1726, comme le prétend Des Fontaines. Il est, en effet, remarqua-

ble que la correspondance entre Voltaire et la présidente, si assidue pendant quatre années, cesse brusquement en cette année 1726. Elle ne sera jamais reprise du vivant du mari, même après la séparation des deux époux : car le président, qui avait commencé par réduire à une pension de deux mille écus la femme dissipatrice, finit par se séparer entièrement de la femme légère.

Mais, auparavant, et dès 1726, il avait, répétons-le, congédié Voltaire, qui lui mangeait son bien et lui débauchait sa femme. A l'accusation de Des Fontaines, Voltaire a répondu par un acte de loyer et de pension, entre lui et le président, pour lui et pour Thieriot, loyer et pension dont il prétendait avoir quittance. Thieriot a nié pour son compte, et Voltaire s'était donné d'avance un démenti à lui-même, en s'exilant de La Rivière, parce que, dit-il, il n'avait pas d'argent à donner au président. Débiteur insolvable, ou plutôt mauvais payeur, il était donc dans la dépendance du président, qui a dû exiger de lui, en effet, par manière de compensation, la défense de Des Fontaines, son parent, dont le déshonneur retombait sur la famille. *Fils de paysan* à part, Des Fontaines paraît donc avoir raison sur ce point ; raison encore sur l'expulsion de 1726, prouvée par la brusque cessation, exigée sans doute par le mari, de tout commerce avec la présidente. A partir de 1726, Voltaire ne remit jamais les pieds à La Rivière-Bourdet, et il sortit aussitôt de l'hôtel Bernières. Désormais, dans sa correspondance avec Cideville, chassé lui aussi, apparemment, de La Rivière, il se représente toujours comme exilé d'un pays de Cocagne ; et même après la mort du président,



en 1734, il ne rentra pas dans cette délicieuse patrie, et ne renoua pas avec la veuve. Il fallut toute une négociation pour arracher à celle-ci, en 1739, la lettre du procès, lettre évidemment sans valeur. Le président était mort, et ne pouvait réclamer. Quant à la présidente, remariée, presque au lendemain des funérailles, à un garde du corps, elle devait peu aimer la mémoire d'un mari qui avait mis un frein à sa bouche et à son cœur, peu aimer tout ce qui tenait à ce mari, Des Fontaines, par conséquent, et un faux en faveur de Voltaire ne dut pas coûter beaucoup à cette femme peu scrupuleuse.

### III

Complices, alliés et protecteurs. — Débats et procédures. —  
Désaveu de Des Fontaines.

Le vide fait autour de Des Fontaines, Voltaire se chercha partout des complices, des alliés, des protecteurs. Il chercha jusque chez les Jésuites, afin de les détacher de plus en plus de Des Fontaines, qui avait été des leurs, et de les tourner contre lui et contre Rousseau, à qui il faisait en même temps la guerre. Il écrivit au P. Tournemine, au P. Porée, au P. Brumoy, et il chargea encore ses amis de leur aller porter l'assurance de son attachement inviolable : « C'est être un monstre que de ne pas aimer ceux qui ont cultivé notre âme. » On le plaisanta sur cette hypocrisie d'esprit et de cœur, particulièrement à propos de la lettre au P. Tournemine, où il s'offrait à « effacer sans miséricorde » tout ce qui pourrait scandaliser dans ses

ouvrages. « Il la faut, répondait-il ; elle est essentielle. Les esprits forts me protégeront à souper, mais les dévots me feront brûler. »

C'est ensuite d'Olivet, et, par d'Olivet, l'Académie ; c'est le genre humain, le monde lettré surtout, que Voltaire veut s'adjoindre et amener contre Des Fontaines, « votre ennemi, écrit-il, le mien, celui de tout le monde ; » c'est sa famille, qui ne doit pas se taire quand les indifférents éclatent ; ce sont les gens en place, ministres, magistrats, prêtres même, dont il importe de se faire des protecteurs. Les deux d'Argenson lui assurent toutes les *puissances* : le chancelier Daguesseau et ses fils, dont l'un était avocat général ; Maurepas et tout le ministère ; Hérault, lieutenant de police, et son beau-frère de Meinières de qui le succès dépendait ; Hérault surtout, qui, de juge qu'il était, se fit sa partie, au point d'en avoir des remords.

Ainsi entouré et appuyé, il rédige un *Mémoire* « dans le goût de Pellisson, et peut-être de Cicéron, » destiné d'abord aux juges et au public, à la France et à l'étranger, au présent et à l'avenir ; *Mémoire* qui, refait jusqu'à cinq fois, ne fut pourtant pas publié, et dont on se contenta d'envoyer des copies aux puissances pour demander permission d'informer contre Des Fontaines. A l'appui du *Mémoire*, et pour égayer un peu la procédure, il lançait contre son ennemi épi grammes et satires.

Ayant ainsi tout préparé, il songea à entamer un procès criminel, malgré Maurepas, d'Argental, M<sup>me</sup> du Châtelet, qui craignaient les récriminations de Des Fontaines. Après avoir mis en cause les vendeurs du

libelle, il présenta requête sur requête contre l'auteur lui-même, tant en son nom qu'au nom des gens de lettres et des honnêtes gens, « tous outragés dans la *Voltairemanie*, » qu'au nom de sa famille, outragée dans un libelle où on lui donnait pour aïeul « un paysan. » Toutefois, il suspendit bientôt la procédure, suivant l'avis du comte d'Argental, qui parlait toujours du danger d'un procès et des récriminations de Des Fontaines. En effet, Des Fontaines, « avec toute l'activité des scélérats et toute la chicane des Normands, » avait fait entendre à Hérault que la lettre à Maffei était une odieuse diffamation, et obtenu la permission d'informer à son tour contre Voltaire.

L'armistice ne fut pas long. Voltaire reprit ses poursuites, et envoya à l'audience du chancelier et du lieutenant de police sa famille, les gens de lettres, les Moussinot, qui devaient se dire ses parents ; et l'abbé Moussinot, l'austère janséniste, se prêta à ce mensonge impudent, à cette parade grotesque, commencée devant un Daguesseau !

Il se mit en rapport direct avec Hérault, qu'il supplia de lui faire accorder un désaveu authentique des prétendues calomnies de Des Fontaines. Suivant le conseil de tous ses amis, il sembla renoncer au procès criminel, et c'est au tribunal de Hérault, plus avantageux que le Châtelet, qu'il résolut d'assigner son adversaire. Un seul embarras dans ce recours au lieutenant de police, c'est qu'il serait peut-être dans la nécessité de se rendre à Paris. Or, M<sup>me</sup> du Châtelet s'y opposait de toutes ses forces. C'est pourquoi Voltaire, dans ses lettres presque quotidiennes, se faisait humble, tendre, caressant, rampant devant Hérault qu'il

méprisait, et lui demandait de tourner la difficulté en obtenant un désaveu dont il dictait les termes. Hérault proposa alors un compromis, suivant lequel Voltaire et Des Fontaines auraient désavoué, l'un le *Préservatif*, l'autre la *Voltairemanie*. Voltaire y vit une honte. Il ne pouvait désavouer sa lettre à Maffei sans « mentir lâchement et inutilement. » Mentir lâchement, il n'y tenait guère ; mais mentir inutilement, c'était contraire à sa théorie du mensonge.

Pendant ces débats, Hérault, toujours partial, arracha au seul Des Fontaines un désaveu de son libelle. Certes, ici, Des Fontaines fut lâche ; mais cent fois plus lâches furent ceux qui exigèrent de lui ce plat mensonge ! Il tremblait pour ses feuilles, dont les grands partisans de la liberté de la presse demandaient la suppression ; il tremblait pour sa liberté, de nouveau menacée par toutes les puissances. Que voulez-vous qu'il fit contre tous ? Il n'était pas un Horace, et il signa ! Mais que vaut une pareille signature ? Rien de plus qu'une promesse arrachée au coin d'un bois, le pistolet sous la gorge !

Voltaire le comprit, et il écrivit à Moussinot : « Ne parlons plus de Des Fontaines ; je suis mal vengé ! » Et il n'eut plus qu'à payer les frais du procès. Il ne lui en coûta pas cher, à en juger par cette correspondance : Deux cents francs à la Champbonin, « avec la meilleure grâce du monde ; » cent francs à Mouhy sur récépissé ; cent francs encore au même chevalier, avec excuses ; et enfin ce curieux complément de compte : « Faites-moi l'amitié d'envoyer encore trois louis d'or au chevalier de Mouhy ; mais c'est à condition que vous lui écrirez ces propres mots : « M. de

Voltaire, mon ami, me presse toutes les semaines de vous envoyer de l'argent, mais je n'en toucherai pour lui peut-être de six mois. Voilà trois louis qui me restent, en attendant mieux. » Certes, sinon pour sa valeur personnelle, — car c'était un homme vil, comme presque tous les amis de Voltaire, — au moins pour ses services, Mouhy méritait davantage. Nul ne s'était montré plus ardent dans la bataille; si ardent, qu'il fallut le retenir par « un bon mors. »

Le désaveu de Des Fontaines devait rester un secret entre les parties et les personnes mêlées au débat. Cet arrangement ne convenait pas à Voltaire, qui voulait triompher en publiant la honte de son ennemi. Mais il ne fallait pas fâcher Hérault. Aussi écrivit-il au lieutenant de police pour demander que Des Fontaines insérât son désaveu dans ses *Observations*. Cependant le désaveu paraissait dans la *Gazette de Hollande*. C'était du fait de Voltaire : M<sup>me</sup> du Châtelet le fait clairement entendre. Il s'en défendit, tout en avouant que le gazetier hollandais lui avait rendu un très-grand service. Il ne persista pas moins à demander l'insertion du désaveu dans les *Observations*. Il ne put l'obtenir, et d'Argenson l'engagea à ne pas « troubler davantage le fond de l'eau. »

Sans plus insister sur ce point, mais sans renoncer à sa haine, Voltaire poursuivit Des Fontaines de ses injures, vivant et mort, jusqu'à sa propre mort à lui-même. Nous n'avons plus à parler de Des Fontaines, ni des autres querelles qu'il se fit. Il mourut sur la brèche, à la fin de 1745, au XI<sup>e</sup> volume de ses *Jugements*, recueil qui faisait suite à ses *Observations*, dont le privilège lui avait été retiré. Il mourut bien, entre

les bras du P. Segaud : dernier avantage qu'il eut sur Voltaire. Infatigable travailleur, vrai journaliste, avec toutes les qualités et aussi tous les défauts du métier; homme très-lettré et grand critique, maître de Fréron, plus grand que lui.

Il y a une moralité à tirer de ces débats, et elle a été formulée, à propos de Fréron, par Clément de Genève : « N'est-il pas bien singulier, dit-il de Voltaire, que ce poète invulnérable à force de blessures et de ressources, après avoir prêché sur les toits la liberté de la presse, et donné l'exemple du libertinage de l'impression jusqu'à se faire brûler, n'ait pas plus tôt joui d'un moment de faveur qu'il l'ait employé à gêner ses confrères ? Je lui pardonne tous ses défauts, excepté celui-là; c'est le péché contre le Saint-Esprit dans la république des lettres; malheur à qui s'en est rendu coupable, eût-il la mort entre les dents et le billet de confession à la main ! »

## CHAPITRE TROISIÈME.

VOLTAIRE ET J. - B. ROUSSEAU. — PETITS ENNEMIS ET  
PETITS AMIS DE VOLTAIRE. — VOLTAIRE CAPITALISTE  
ET HOMME D'AFFAIRES.

### I

Voltaire et J.-B. Rousseau.

Né en 1671, J.-B. Rousseau était au terme de la vie littéraire quand Voltaire y entra. Du comble de la gloire, il allait tomber dans l'abîme du malheur. Dernier représentant du XVII<sup>e</sup> siècle, dont tous les grands poètes finissaient lorsqu'il débuta, il fait la transition entre deux siècles, gardant de l'un les saines traditions littéraires, et payant tribut à l'autre par les premières licences de sa plume. Il est aujourd'hui fort démodé. On lui refuse l'invention, l'inspiration poétique, pour ne lui plus laisser qu'un mérite de rythme et de style. Si bas qu'on le place, il sera toujours au dessus de Voltaire, absolument nul dans le genre lyrique.

Il débuta par la satire, et se fit des ennemis, qui, pour se venger, attaquèrent à la fois l'homme et l'écrivain. S'en prenant à sa figure et à son cœur, ils le peignirent avec l'œil louche, le col tordu et la bouche

de travers ; ils l'accusèrent de rougir de son père cordonnier, bien qu'il ait toujours répété qu'il était né comme Horace, et qu'il n'ait jamais coûté à son père que des larmes de joie. Pétrone à la ville, David à la cour, dirent-ils avec Danchet, il donnait ses épigrammes en réplique à ses odes sacrées, et ses couplets licencieux en *gloria patri* à ses psaumes : mot abominable qu'ils mirent sur son compte, et que le poète ne pouvait avoir dit à un prince aussi religieux que le duc de Bourgogne.

Ayant échoué au théâtre, il en accusa les habitués du café de la veuve Laurent. Pour se venger, il parodia cinq couplets de l'*Hésione* de Danchet. Ces cinq couplets, qui sont bien de lui, furent suivis d'un grand nombre d'autres, impies, abominables, qui furent partout colportés. On les lui attribua, et il en accusa Saurin. N'en ayant pu fournir la preuve légale, il fut condamné, en 1712, à un bannissement perpétuel. Il n'était pas l'auteur des couplets infâmes ; et, tout en reconnaissant dans la peine qui le frappa la juste punition de ses fautes de jeunesse, il protesta de son innocence à l'égard des couplets jusque dans sa mort chrétienne.

On a vu ses relations, intimes d'abord, hostiles ensuite, avec Voltaire, jusque vers l'année 1730. C'est de 1733 que date l'époque du grand déchaînement de Voltaire contre lui. On venait de donner *Zaïre*. Une espèce d'homme de lettres, nommé De Launay, tour à tour ami et ennemi de Voltaire, l'envoya à Rousseau, avec ses réflexions sur l'ouvrage et sur l'auteur. Rousseau lui répondit sur le même ton ; et pendant qu'il assurait n'avoir rien écrit sur cette tragédie, c'est-à-



dire rien de public et d'ostensible, Launay fit courir indiscretement sa lettre. Voltaire, à qui elle parvint, se vengea en donnant à Rousseau une place ignominieuse dans son *Temple du goût*. Rousseau se tut encore, du moins en public; car il s'épanchait volontiers dans ses conversations familières, et, dans la liberté de la table, il s'amusait à « huper la tête du roquet, suivant son expression, de la légère cocarde » d'une épigramme. Il s'en tint là pour le moment, et il fallut une attaque plus ignoble pour le faire entrer publiquement en lice.

Cette attaque fut l'*Épître sur la Calomnie*, qui contient, de l'aveu de Voltaire, « un trait de satire violent » contre le « vil Rufus. » Rousseau n'y tint plus, et, en 1736, il adressa aux auteurs de la *Bibliothèque française* une longue lettre, à la fois apologie de sa personne et satire de son adversaire, qu'il terminait par l'engagement de ne plus rien dire, et par la menace, si on le poussait à bout, de révélations infamantes. Rousseau tint parole; et, restant sur cette menace, il ne dit plus mot de Voltaire. Mais Voltaire parlera de Rousseau jusqu'à extinction de colère et de souffle en lui.

Avant tout, il fallait répondre. Il hésita sur la manière de se défendre, et voulut d'abord recourir à la plume d'autrui. Puis, sous le voile de l'anonyme, il s'attaqua à trois *Épîtres* antérieures de Rousseau, qui s'y était exprimé sur son talent avec quelque dédain. Quelques jours après, déchirant à demi le voile, il envoya aux auteurs de la *Bibliothèque française*, sous le nom de son factotum Demoulin, une longue apologie de sa personne et de sa conduite. Enfin, il se détermina à répondre directement et en personne, et la

*Bibliothèque française* reçut encore son factum. Il ne fait qu'y répéter ses accusations injurieuses, sans tenir compte de ce que lui avait opposé son adversaire. Il s'y vante grossièrement, ce qu'il fera dix fois, de quelques louis qu'il aurait donnés dans une quête pour le malheureux Rousseau ; il revient platement, lui fils de petit bourgeois, sur le père cordonnier, sur le parent valet de chambre ; il ose rappeler, lui le bâtonné de Rohan et de Beauregard, une bastonnade essuyée par son ennemi : c'était bien à lui à parler de coups de bâton ! il mêle ensemble Rousseau et Des Fontaines, et les insulte tous les deux : « Voilà les gens que j'ai pour ennemis ! Ainsi, Messieurs, quand vous verrez quelques mauvais vers contre moi, dites hardiment qu'il sont de Rousseau ; quand vous verrez de mauvaises critiques en prose, ce sera de l'abbé Des Fontaines. »

On ne vit point de vers de Rousseau contre lui, ni bons ni mauvais ; mais de lui contre Rousseau, on en vit des centaines, presque tous détestables, particulièrement la grossière *Crépinade*, dont le fond vaut le titre. Rousseau se tut toujours, mais il se refusa à un accommodement auquel Voltaire était encore moins disposé que lui. Dans ce temps, en effet, Voltaire excitait tous ses amis à diffamer « le misérable, » à poursuivre en justice « le scélérat, » pour le faire bannir de Bruxelles. Sur le bruit que « le vieux serpent de Rousseau » allait revenir à Paris, il tomba malade, et répéta qu'il partirait de France le jour que Rousseau y rentrerait. Rousseau vint en effet à Paris, à la fin de 1738, et s'y cacha sous le nom de Richer. Voltaire se hâta d'accuser d'épigrammes et de complots contre lui un vieillard, un mourant qui avait

bien assez à faire de se cacher à la police et à la mort. Il écrivit même à un avocat pour savoir si l'on ne pouvait pas « dénoncer le misérable comme n'ayant pas gardé son ban ! » Quand Rousseau eut échoué dans ses démarches de réhabilitation et fut retourné à Bruxelles, il plaisanta encore sur le pauvre apoplectique, et trépigna de joie sur le bord de sa fosse déjà entr'ouverte. Rousseau mort, il écrivit à l'éditeur du Lyrique pour se mettre au nombre des souscripteurs, protestant du désir qu'il avait eu de se réconcilier avec lui, et du regret d'en avoir été empêché par sa maladie. Cela était pour la galerie, et pour se donner une attitude de générosité. Ce qu'il y avait de sincère dans ce désir de réconciliation, nous le savons par ce qui précède ; ce qu'il y avait de sincère dans ce regret, la suite l'a montré. En effet, Voltaire n'a cessé de reproduire contre Rousseau mort toutes les indignes diatribes dont il l'avait sali vivant. En 1776, dans son *Commentaire historique*, il donna du tout une nouvelle édition, la dernière celle-ci, grâce à la mort qui lui ôta les armes des mains.

Et voilà l'homme qui écrivait à d'Argental : « J'aimerais autant qu'on m'eût accusé d'avoir fait rouer Calas, que de m'imputer d'avoir persécuté un homme de lettres ! »

## II

### Petits ennemis et petits amis de Voltaire.

Et maintenant les petits ennemis et les petits amis de Voltaire : d'un côté, les alliés, suivant lui, de Des

Fonfaines et de Rousseau ; de l'autre, ceux qui l'aidèrent dans ses querelles. Dans le premier camp, nous n'avons plus à faire la connaissance que de Guyot de Merville.

Avec Guyot de Merville, comme avec presque tous les autres, Voltaire avait commencé par l'amitié. Mais Guyot de Merville était lié avec Des Fontaines et Rousseau, et Voltaire l'engloba dans sa guerre contre Rousseau et Des Fontaines. Quinze ans après, Guyot de Merville, comme plusieurs autres encore, lui fournit une dernière occasion de vengeance. Etabli alors à Genève, il lui écrivit pour lui demander une rentrée en grâce. Comme gage de ses bons sentiments, il offrait le sacrifice de quatre volumes manuscrits de critiques de Voltaire et la dédicace des quatre volumes de son théâtre. Voltaire repoussa fièrement toute avance. Quelques jours plus tard, Guyot se noyait dans le lac de Genève. — Triste ennemi !

Berger était un marchand de Paris et un amateur de beaux-arts. Voltaire fit longtemps de lui son « nouveliste des arts et des plaisirs, » son agent dans toutes ses querelles, son « cher plénipotentaire » et son « cher éditeur, » un de ses disciples en mensonge ; car il lui écrivait comme à Thieriot : « Mentir pour son ami est le premier devoir de l'amitié. » Berger s'en tira bien, et à la satisfaction du maître. Moins besogneux, il est vrai, il fut encore moins payé de ses soins que les autres, et sortit d'esclavage. En 1765, il écrivit à Voltaire au sujet de leur correspondance d'autrefois, subrepticement publiée, et de plus falsifiée. Voltaire ne lui répondit que par des reproches aigres-doux ; après quoi, avec la morgue d'un parvenu, il faisait étalage de sa richesse et de son bonheur. Ce ton, qui contraste avec

celui d'autrefois, s'explique par le changement de Berger, qui était devenu *dévo*t : crime impardonnable !

Demoulin, marchand de blés, associé de Voltaire dans ce commerce, fut longtemps son homme d'affaires, et finit par lui dissiper environ vingt mille francs. Voltaire cria à la banqueroute, au vol, et se dit encore ruiné. Mais ni la perte n'était si absolue, ni Demoulin si coupable. En effet, il protesta de son innocence, et s'engagea, moyennant quelques facilités, à désintéresser Voltaire. Evidemment, vol, banqueroute, tout se réduisait à une fausse spéculation, dont Voltaire, associé du marchand, devait subir, pour sa part, les pertes. Il pardonna donc à Demoulin, et d'autant mieux qu'il avait besoin de lui dans l'affaire de Des Fontaines.

Né à Quimper, celui que Voltaire appelait le petit La Mare était un petit misérable, dans tous les sens du mot. Venu d'assez bonne heure à Paris avec le costume ecclésiastique et le titre d'abbé, il garda son titre, mais il laissa bien vite son habit pour se livrer plus librement à la débauche. Vrai drôle, vrai gamin, auteur de petites poésies et de petits opéras, par aucun moyen il ne se procura ni argent de son vivant, ni gloire après sa mort. Ses rapports avec Voltaire ont seuls empêché sa chétive mémoire de périr.

Voltaire lui fit quelque bien en échange de ses services ; puis, las de sa personne, il lui coupa les vivres. La Mare alla tendre la main à Cirey. Après avoir ressuscité à Versailles l'office de fou du roi, il se rendait à Rome pour être fou du Pape. Avec les cent francs reçus à Cirey, il continua son voyage ; mais, n'ayant

pas plus trouvé d'emploi à Rome qu'ailleurs, il revint à Paris, et oublia de remercier Voltaire, qui s'en plaignit et lui ferma plus d'un an sa bourse. Il reçut pourtant encore, mais très-peu. De compte fait, La Mare, préfacier, claqueur, endosseur, nouvelliste et correspondant littéraire de Voltaire, a tiré de tous ces métiers un don de cent francs, un prêt de cent vingt francs, quelque chose peut-être sur la *Mort de César* et sur l'*Enfant prodigue*; et c'est tout, car, autrement, Voltaire n'aurait pas manqué de nous en instruire. Certes, préfacier et préface, homme et œuvres, ne valaient pas davantage; mais avouons que La Mare ne pouvait pas mourir étouffé sous le poids des bienfaits dont Voltaire se vantait de l'accabler. Aussi, pour être plus sûr de son fait, il s'engagea, en 1741, à la suite de l'armée qui entrait en Bohême, — sa vraie patrie, — et il prit le parti, l'année suivante, de se jeter par la fenêtre d'un second étage. Cette fois il en mourut, à l'âge de trente-cinq ans. — Quels drôles Voltaire avait à son service!

Lefebvre et Linant valaient-ils mieux? C'est en 1732 que paraissent avoir commencé les rapports de Voltaire avec Lefebvre. A cette date, Voltaire lui écrit pour le confirmer dans sa vocation poétique, promettant l'immortalité à son *génie*! — En avons-nous lu de ces billets d'immortalité, toujours protestés par la génération suivante! — Ce qui valait mieux à Lefebvre, Voltaire l'admit dans sa maison, à titre de valet-secrétaire, et lui donna Linant pour compagnon. Préférant, disait-il, les amis au superflu, et un homme de lettres à la cuisine et aux chevaux de carrosse, il leur offrait, à défaut de la fortune qu'il n'avait pas, le partage de sa pauvreté, et il le leur offrait de bon cœur; aussi

s'indignait-il qu'on reprochât sa fortune (il ne dit plus *pauvreté*) et l'usage qu'il en faisait à un homme qui avait traité deux gens de lettres comme ses enfants. Il n'eut pas longtemps à sa charge Lefebvre, mort dès 1736, et il lui fit payer sa pension, à lui comme aux autres, en services littéraires.

Michel Linant, encore écolier ou sortant à peine du collège, adressa de Rouen une ode à Voltaire, qui le manda à Paris. Myope, bègue et mal tourné, Linant ressemblait peu à un Apollon, mais il avait de l'esprit, et, recommandé d'ailleurs par l'ami Cideville, il séduisit Voltaire, qui lui chercha une place de lecteur ou de secrétaire. Mais, lecteur, il était bègue ; secrétaire, il ne savait pas écrire, sans parler de son incurable paresse. Il dut retourner à Rouen. Cinq mois après, rappelé à Paris et logé chez Voltaire, il se brouilla avec toute la maison, et son hôte « l'envoya à la tranchée, » c'est-à-dire au théâtre. Il voltigea de sujet en sujet, et n'écrivit pas une seule scène. Il était sans asile, lorsque Voltaire le fit venir à Cirey comme précepteur. Mais il était toujours bègue, et il ne savait pas le latin. Il fallut bien le laisser bègue, et Voltaire se contenta, avec le concours de M<sup>me</sup> du Châtelet, de lui donner une teinture de langue latine. Mais ne voilà-t-il pas qu'il se prend d'une folle passion pour une habituée du château ! Puis toute la tribu des Linant tombe à Cirey, une sœur, en particulier, qui à un style de servante joignait des prétentions de bel esprit et de reine. On chasse la sœur, on chasse aussi le frère, qui s'était encore permis des propos lestes sur la châtelaine. Linant dut se suffire à lui-même au moyen de prix d'Académie et de légers succès de

théâtre, car les quelques gratifications de Voltaire, rétribution toujours de services rendus, étaient bien incapables de le faire vivre. Quand il mourut, en 1749, Voltaire lui consacra cette petite oraison funèbre : « Il a été sifflé de son vivant et après sa mort. Les sifflets et la faim l'avaient fait périr ; digne sort d'un auteur ! » — Sort accoutumé des amis de Voltaire !

## III

## Voltaire capitaliste et homme d'affaires.

« Voltaire capitaliste et homme d'affaires, a écrit M. Foisset, est encore fort incomplètement connu. » Il l'est assez, toutefois, pour qu'on puisse dire que l'ancien clerc de M<sup>e</sup> Alain a été le plus habile, le plus prudent et le plus heureux des capitalistes au XVIII<sup>e</sup> siècle, et l'homme d'affaires le plus rusé, le plus madré, le plus retors qui fut oncques. Ses amis n'ont pas manqué de louer en lui cette nouvelle aptitude, dont ils ont fait une partie essentielle de son universalité ; pour nous, il nous est difficile de voir un vrai poète, un vrai amant de l'humanité, dans un homme si attaché à la terre, si âpre au gain et si procédurier. Encore si l'on n'avait pas à blâmer et à flétrir !

Présentons au lecteur son grand agent, l'abbé Moussinot.

« C'était, a dit l'abbé Duvernet, un chanoine de Saint-Merry, un homme de bien, un homme simple et vertueux, attaché à ses devoirs d'ecclésiastique, de chanoine et d'ami ; il était ce qu'on appelait alors Janséniste, et ce qu'on persécutait. » — Il n'y a qu'un



mauvais prêtre qui puisse être ainsi loué par un mauvais prêtre ! — Duvernet continue : « Le chapitre de Saint-Merry lui confia sa caisse ; les Jansénistes le firent dépositaire de la leur ; Voltaire lui remit la sienne : elle ne pouvait être en de meilleures mains. C'était une singularité de voir un même ecclésiastique trésorier en même temps d'un chapitre, d'une secte et d'un philosophe, remplissant avec exactitude et un secret religieux les devoirs de ce triple état. De l'église de Saint-Merry, il se rendait à l'assemblée des Jansénistes, et en sortait pour aller vaquer aux affaires du philosophe son ami. » Duvernet admire cette tenue en partie triple de la caisse canoniale, de la boîte à Perrette et de la bourse philosophique ; il admire bien plus, tant il est aveugle, la correspondance entre le philosophe et le chanoine dont il s'est fait l'éditeur. Voltaire lui avait dit pourtant : « Brûlez, brûlez ces papperasses ; on m'y verrait trop en laid. » Duvernet, heureusement, l'y a vu en beau, et il a tout publié. Rien de pire qu'un maladroit ami !

Non-seulement l'abbé, mais toute la famille Moussinot était au service de Voltaire : son frère, sachant à peine écrire, mais excellent pour les commissions qui répugnaient à un chanoine, comme poursuite et contrainte des débiteurs ; son beau-frère, coureur et signataire de requêtes ; sa sœur et ses nièces, employées aux offices qui réclamaient une intervention féminine. Disons à l'honneur des Moussinot, mais non à l'honneur de Voltaire, qu'ils travaillèrent presque *gratis*. Que trouvons-nous à leur compte dans ce maniement et roulement de milliers et de milliers d'écus que l'on voit briller, que l'on entend sonner de toutes parts

dans cette correspondance, et que leur en resta-t-il? En tout, la valeur d'environ deux mille livres. Et encore, dans cette somme, était compris le fond d'une rente de cent livres en faveur d'une nièce Moussinot, payable seulement après la mort du donateur. Si la nièce dut attendre, pour entrer en jouissance, la mort de Voltaire, arrivée seulement trente-sept ans plus tard, la rente ne put lui servir de dot!

Quant à l'abbé, il perdit d'abord, à son commerce avec Voltaire, ses fonctions de trésorier à Saint-Merry, dont les chanoines le dépouillèrent, pour le punir, pendant deux années. C'est alors que Voltaire, après un long service gratuit, lui offrit le double de la rétribution canoniale. Ce n'était pas trop pour des fonctions qui multipliaient ses soins au centuple. Il avait à suivre toutes les affaires financières du philosophe, déjà millionnaire, ce qui eût occupé dix huissiers et dix procureurs; toutes ses affaires scientifiques, tous ses procès et toutes ses querelles littéraires, qui le mettaient en l'air de jour et de nuit; il avait à faire ses innombrables commissions chez les libraires, les artistes, les ouvriers et les fournisseurs; en un mot, il consacrait sa vie entière (vie bien employée!) au service du philosophe. Homme vraiment impayable, et que Voltaire aurait eu en quelque sorte pour rien, lui eût-il donné le triple et le décuple de la rétribution canoniale. Si donc il accepta l'honoraire proposé, il n'en dut avoir aucun scrupule, lui qui se dépensait dans son commerce avec Voltaire, et y mettait son honneur par dessus le marché. Il est vrai que son honneur valait peu cher.

Ce commerce s'ouvrit, en 1736, par l'invitation de

chercher un notaire chez qui on pût placer sûrement de grosses sommes. Presque immédiatement commença entre eux le brocantage des tableaux, qui ne fut pas toujours heureux. Un marchand leur dissipa seize à dix-huit cents florins, sans compter les frais d'un voyage à Bruxelles, que dut faire Moussinot. Mais Voltaire parvint à retirer au moins une partie de son épingle du jeu.

Voltaire réussit mieux, malgré quelques naufrages, dans les opérations plus vastes où il se lança. De bonne heure il s'était fait et appliqué cette maxime : « Mets de l'argent dans ta poche, et moque-toi du reste. » A peine eut-il de l'argent, qu'il songea non pas à le garder infructueux dans sa poche, mais à l'augmenter par toutes sortes de commerces, de placements et de spéculations. Tenu au courant des actions des fermes, il achetait en baisse et vendait en hausse, toujours à coup sûr. — Quel bon boursicotier il eût fait ! — Avec les actions, il cultivait les loteries ; il ne craignait même pas de courir les chances de la place. Pour faire face à toutes ces opérations et se tenir à même de saisir les meilleures chances, il avait toujours de grosses sommes placées à courte échéance chez les banquiers, les receveurs généraux et autres financiers.

A tout cela, il préférerait les rentes viagères à taux élevé, ou les placements chez les grands seigneurs à gros intérêts. Agé à peine de quarante-trois ans, il n'acceptait point de rente viagère à moins du denier dix. Pour les grands seigneurs, il les préférerait à tous les autres débiteurs, malgré la tablature qu'ils lui donnaient assez souvent. « J'ai perdu quelquefois une

partie de mon bien avec des financiers, disait-il ; mais je n'ai jamais rien perdu avec les grands, excepté mon temps. » Non que parole de gentilhomme, ou même de prince, fût tout pour lui, et dispensât de bons contrats ou de bonnes délégations : « Paroles de princes sont des chansons, » écrivait-il. Il ne négligeait donc rien et pour assurer le placement et pour faire rentrer les rentes. D'abord, il exigeait de bons contrats, même de ses amis et bienfaiteurs, ou bien des billets solides et sur bons répondants. Tous les contrats et billets, déposés d'abord chez ses notaires, passèrent aux mains de Moussinot, avec recommandation réitérée de « ne rien laisser languir entre les mains des débiteurs, de ne rien laisser en arrière. » Si, malgré tout, les grands seigneurs étaient durs à payer et se faisaient tirer l'oreille, Moussinot était chargé de les sermonner et presser sous prétexte d'une banqueroute essuyée, de quelque autre perte ou d'un voyage fictif. Après deux sommations de cette nature, on faisait un commandement aux fermiers des terres sur lesquelles les rentes étaient déléguées. S'il n'y avait pas de délégation, on pressait pour en avoir une. Tout cela demeurant insuffisant : « Un exploit pour toute lettre, écrivait Voltaire ; — la justice pour seul remède ; — à un huissier à faire tous les compliments en cette affaire, et ne pas épargner cette politesse. » Il ne se contentait pas de faire agir ; il agissait lui-même, et écrivait lettre sur lettre pour avoir son *dû* ou *deu* : « On écrivait autrefois *deu* ou *dub*, parce que *dû* est toujours *dubium* ; mais *dû*, ou *deu*, ou *dub*, il faut payer. » Mauvaise étymologie, mais bien spirituelle !

Si un grand seigneur, comme le prince de Guise, se fâchait des poursuites ordonnées à Moussinot, il les rejetait sur la maladresse de son agent, et en demandait pardon absolument comme Scapin des coups de bâton donnés à Géronte ; et, en même temps, il envoyait Moussinot chez l'intendant du prince : « Vous lui direz que le sérénissime prince de Guise se moque de moi, chétif citoyen ; qu'il fait bombance à Arcueil, et qu'il laisse mourir de faim ses créanciers ; vous lui ferez un beau discours sur le respect qu'on doit aux rentes viagères. Il est vrai que le roi a réduit les nôtres à moitié ; mais le prince de Guise n'est pas si modéré, il me retranche toutes les miennes. Je vous avoue que je trouve ce procédé-là pire que les barricades de Guise le Balafre. »

Des affaires les plus embarrassées il savait tirer sa chose, par exemple en achetant toutes les créances à un prix réduit, et en forçant les autres créanciers à transiger par l'abandon d'une partie de leur dû. Aussi perdit-il peu à travers toutes ses opérations financières : quelque chose dans la banqueroute du receveur général Michel ou du juif Médina, quelque chose encore dans divers prêts faits à des particuliers ; en tout, une cinquantaine de mille livres, à peine le revenu annuel du poète déjà millionnaire.

## CHAPITRE QUATRIÈME.

### VOLTAIRE DIPLOMATE.

Voici une nouvelle face de Voltaire, déjà entrevue dans le convertisseur comique de Pimpette, dans le limier de police de Dubois, dans l'exilé jaloux de jouer en France le rôle politique de plusieurs hommes de lettres en Angleterre. Mais il dut attendre bien des années avant de toucher au but de son ambition. Ses rapports de plus en plus intimes avec Frédéric de Prusse, d'abord prince royal, puis roi, lui fournirent enfin une occasion favorable qu'il s'empessa de saisir, et il se fit accepter comme négociateur du gouvernement français.

#### I

#### Rapports épistolaires. — *L'Anti-Machiavel*.

C'est en 1736 que commencèrent ses rapports avec l'héritier du trône de Prusse.

Elevé dans le culte des lettres françaises, Frédéric songea de bonne heure à en transporter la capitale à Berlin, et à en reprendre le patronage royal, resté vacant depuis la mort de Louis XIV. Mais il ne put rien avant la mort de son rude père, qui ne voyait qu'un gâte-besogne dans ce petit maître et ce bel esprit français. En attendant, relégué à Custrin ou à Rheins-

berg, il en fit le *séjour des Muses*, et se mit en correspondance avec tous les gens de lettres, particulièrement avec l'hôte de Cirey. Le 8 août 1736, il lui adressa une première lettre, toute pleine de louanges ridicules par leur emphase tudesque, et du désir de le posséder. Atteint déjà de la métromanie française, il ne trouvait pas un correcteur suffisant dans Jordan, fils d'un réfugié, et il réclamait le secours d'un plus fin connaisseur.

La réponse de Voltaire, dans sa vive allure française, n'est pas moins chargée de louanges que celle de Frédéric ; et, entre eux, les hyperboles adulatrices iront longtemps leur train. « Il me traitait d'homme divin, a dit Voltaire ; je le traitais de Salomon. Les épithètes ne nous coûtaient rien. » Il le traitait encore de Trajan, de Titus, de Marc-Aurèle, et surtout de Julien. Il l'appelait même son Messie du Nord, et, au lieu de Votre Majesté, il lui écrivait *Votre Humanité*.

L'instinct de la dignité royale donnait quelquefois à Frédéric sur Voltaire l'avantage du sens et du goût ; le prince se jugeait mieux que son adulateur, et le Prussien jugeait mieux la France que le mauvais Français. A Frédéric, qui ne mettait pas un mot d'orthographe française et ignorait sa langue allemande, Voltaire osa écrire, et à deux fois, que Louis XIV, moins grand que lui, ne savait rien, pas même la langue de sa patrie ; et c'est Frédéric qui refusa le premier rang qu'on lui offrait et rappela l'adage : *Cæsar est supra grammaticam*. A Frédéric encore, à notre futur ennemi, il écrivit : « Je crois que les Français vivent un peu dans l'Europe sur leur crédit, comme un homme riche se ruine insensiblement. » Langage digne de celui qui

devait se dire « plus réellement le sujet de Frédéric que du roi sous lequel il était né. »

Sans doute, il y a des parties plus nobles dans ces lettres de Voltaire, des appels à l'âge d'or, au règne de la morale ; mais morale du plaisir, ou de l'intérêt bien entendu, à laquelle, en effet, quand son intérêt l'exigera, Voltaire fera toute sorte d'infractions.

La correspondance continua. Bientôt les vers s'y mirent. Voltaire, naturellement, donna l'exemple ; et, après quelques hésitations, César-Cotin risqua ses premières rimes. Encouragé par Voltaire, il sera moins avare de rimes que d'écus. Cependant les petits présents suivirent, pour entretenir l'amitié ; aujourd'hui des colifichets d'ambre, envoyés à Cirey par Kairseiling ; demain, du vin de Hongrie, apporté à Bruxelles par Camas.

Le vin de Hongrie arrivait à Voltaire avec la nouvelle de la mort du roi de Prusse et de l'avènement de Frédéric au trône. « Pour Dieu, lui mandait le nouveau roi, ne m'écrivez qu'en homme, et méprisez avec moi les titres, les noms et tout l'éclat extérieur. » Ce que Voltaire trouvait un trait sublime, et ce qui n'était qu'un ridicule d'abord, car il faut se tenir à sa place, et qu'un mensonge ensuite, comme Frédéric se chargera de le prouver tout à l'heure à l'Europe, et plus tard au pauvre Voltaire. Celui-ci se hâta de brocher une ode et une épître sur tout cela. Il en plaisantera plus tard ; mais, en 1740, il le prenait au sérieux : Frédéric était alors son idole et l'idole de toute la philosophie.

Le nouveau monarque ne tarda pas à donner d'éclatants démentis à ses propres maximes et aux élo-



ges de Voltaire. L'année précédente, il avait soumis à la correction du poète son *Anti-Machiavel*; et le poète, dans son enthousiasme, avait demandé en grâce de faire la préface et d'être l'éditeur de ce « catéchisme des rois et de leurs ministres. » En attendant, il priait humblement qu'on lui permit « d'élaguer quelques branches de ce bel arbre, de jeter dans un ou deux endroits de cet édifice de marbre quelques poignées de mortier, » et d'annoncer le livre, sous le nom de son auteur, au roi de France. Frédéric voulut, pour de bonnes raisons, garder l'anonyme, et Voltaire, en proposant le manuscrit à Van Duren, libraire à La Haye, ne put le présenter que comme l'ouvrage « d'un des hommes les plus considérables de l'Europe. »

Mais voici Frédéric devenu roi. « Cela fait trembler, » s'écrie Voltaire; et il presse davantage Van Duren pour prendre les devants sur un remords de Frédéric, et il écrit à Frédéric lui-même : « N'ayez pas la cruauté de supprimer un livre qui fera autant d'honneur à son auteur qu'il sera utile au genre humain ! » Frédéric, néanmoins, ordonne de tout suspendre. Evidemment il ne pouvait plus publier un livre dont les maximes étaient en opposition si flagrante avec les projets qu'il méditait alors. Voltaire obéit malgré lui, et se rendit à La Haye. Mais Van Duren, « le plus retors et le plus hardi fourbe du pays, » refusa de se dessaisir du manuscrit, pour quelque avantage que ce pût être, et déclara qu'il finirait l'impression commencée. Voltaire, qui avait lu dans l'*Anti-Machiavel* qu'il est permis d'employer quelque honnête finesse en fait de négociation, demanda quelques chapitres du livre sous prétexte de les confronter, et il

les ratura de façon, il écrivit dans les interlignes de si horribles galimatias et des coq-à-l'âne si ridicules, que cela ne ressemblait plus à un ouvrage. Van Duren ne se prêta pas davantage à la cession du manuscrit. Il fit rétablir, tant bien que mal, tous les passages effacés, et, précipitant l'impression, il mit en vente sa marchandise, et se vanta de pouvoir empêcher tout autre librairie d'en débiter une édition nouvelle et corrigée.

Toutefois, Voltaire proposa de préparer cette édition, devenue doublement nécessaire, et pour corriger l'édition fautive de Van Duren, et pour en ôter certains passages anti-chrétiens qui avaient été signalés à Versailles. Frédéric s'étant reposé de tout « sur son cher éditeur, » Voltaire se mit aussitôt à l'œuvre, et travailla à publier le livre en même temps à Paris, à Londres et à La Haye. Mais Frédéric, pris de nouveaux scrupules, se réserva de l'imprimer sous ses yeux, à Berlin, et désavoua dans les gazettes toute autre édition. Voltaire ne lâcha pas prise. N'osant pas dissimuler qu'il restait encore dans le manuscrit déjà corrigé quelques endroits dangereux, il se chargeait d'empêcher, au moyen d'autres petits correctifs, que « les cris des moines et des bigots » s'opposassent à la louange universelle que méritait le « seul livre digne d'un roi depuis quinze cents ans. » Il se chargeait aussi de faire tomber, par accommodement ou par procès, l'édition de Van Duren. Sans attendre la réponse de Frédéric, il pressa tellement la besogne, que, quelques jours après, il pouvait envoyer à l'auteur des exemplaires de son édition. Il y avait joint une *préface* de sa façon, et un

article anonyme, de sa façon encore, qu'il avait adressé à la *Nouvelle bibliothèque* de La Haye. Tout cela débordait d'enthousiasme. Il écrivait de tous côtés, vantant l'ouvrage et s'en vantant, s'en faisant une sorte de trophée. Il ajoutait : « S'il arrive jamais que le roi trahisse de si grands engagements, s'il n'est pas digne de lui-même, s'il n'est pas en tout temps un Marc-Aurèle, un Trajan, un Titus, je pleurerai et je ne l'aimerai plus. » — Nous verrons bien !

Il envoya même le livre au cardinal de Fleury, et pour lui faire sa cour, et pour lui faire peur de son crédit auprès du roi de Prusse. En homme adroit et en diplomate, Fleury lui répondit presque dans ses termes de tout à l'heure : « Quel que soit l'auteur de cet ouvrage, s'il n'est pas prince, il est digne de l'être ; s'il est né prince, il contracte un engagement bien solennel avec le public. »

Dans l'intervalle, l'empereur Charles VI était mort, et Frédéric n'avait plus le loisir de songer à *Machiavel*. Aussi avait-il envoyé à Voltaire la défense de passer outre, et le désaveu réitéré de toute autre édition que celle qu'il se proposait toujours de donner lui-même. Sa lettre n'arriva qu'après l'affaire faite, et Voltaire lui exprima le regret de ne l'avoir pas reçue plus tôt. En réalité, Voltaire en était enchanté, et il essaya de communiquer son contentement au roi : « Sire, je vous ai érigé un autel dans mon cœur ; je suis sensible à votre réputation comme vous-même. Je me nourris de l'encens que les connaisseurs vous donnent ; je n'ai plus d'amour-propre que par rapport à vous. Lisez, sire, cette lettre que je reçois de M. le cardinal

de Fleury. Trente particuliers m'en écrivent de pareilles ; l'Europe retentit de vos louanges! »

Et maintenant, la petite pièce après la grande, la petite comédie qu'on trouve au bout de toute intrigue du grand comédien Voltaire. On lit dans ses *Mémoires* : « Le roi de Prusse, quelque temps avant la mort de son père, s'était avisé d'écrire contre les principes de Machiavel. Si Machiavel avait eu un prince pour disciple, la première chose qu'il lui eût recommandée aurait été d'écrire contre lui. Mais le prince royal n'y avait pas entendu tant de finesse. Il avait écrit de bonne foi dans le temps qu'il n'était pas encore souverain, et que son père ne lui faisait pas aimer le pouvoir despotique. Il louait alors de tout son cœur la modération, la justice, et, dans son enthousiasme, il regardait toute usurpation comme un crime. Il m'avait envoyé son manuscrit à Bruxelles, pour le corriger et le faire imprimer ; et j'en avais déjà fait présent à un libraire de Hollande, nommé Van Duren, le plus insigne fripon de son espèce. Il me vint un remords de faire imprimer l'*Anti-Machiavel*, tandis que le roi de Prusse, qui avait cent millions dans ses coffres, en prenait un aux pauvres Liégeois, par la main du conseiller Rambonet. Je jugeai que mon Salomon ne s'en tiendrait pas là. Son père lui avait laissé soixante et six mille quatre cents hommes complets d'excellentes troupes ; il les augmentait, et paraissait avoir envie de s'en servir à la première occasion. Je lui représentai qu'il n'était peut-être pas convenable d'imprimer son livre précisément dans le temps même qu'on pourrait lui reprocher d'en violer les préceptes. Il me permit d'arrêter l'édition. J'allai en Hollande uniquement

pour lui rendre ce petit service ; mais le libraire demanda tant d'argent, que le roi, qui d'ailleurs n'était pas fâché dans le fond du cœur d'être imprimé, aimait mieux l'être pour rien que de payer pour ne l'être pas. »

Nous savons bien que les choses ne se passèrent pas ainsi. C'est Frédéric, et non Voltaire, qui voulut arrêter l'ouvrage ; c'est Van Duren, et non Frédéric, qui refusa l'argent ; et, quant aux Liégeois, c'est Voltaire, plus que le conseiller Rambonet, qui aida Frédéric à mettre la main dans leur poche.

Quels bons petits disciples, disciples passés maîtres, s'était faits Machiavel ! A force de ruses et d'intrigues, en trichant à la fois avec le roi et avec le libraire, Voltaire était venu à bout de publier le livre et de le passer à Frédéric comme un frein, croyait-il, à son ardeur belliqueuse ; et bientôt il le louera, l'excitera, l'aidera dans cette voie de conquête, à l'entrée de laquelle il avait voulu l'arrêter. Pour Frédéric, après avoir traité la conquête de vol et la guerre de brigandage, il va voler, les armes à la main, un million aux Liégeois, en attendant qu'il vole, à travers des flots de sang, la Silésie à l'Autriche.

## II

Rapports personnels. — Diplomatie politique, religieuse et littéraire.

Voltaire et Frédéric se connaissaient bien déjà, mais ils ne s'étaient pas vus encore. Deux ans auparavant, vers le milieu de 1738, une occasion s'était offerte pour une première entrevue. Les du Châtelet avaient voulu vendre à la Prusse leur petite principauté de Beringhen,

entre Liège et Juliers. Or, pour conclure l'affaire, « la reine de Saba (Emilie) serait venue sur les lieux pour y voir le Salomon de l'Europe, » et Voltaire aurait été du voyage. « C'est bien alors, disait-il, que le pays de Juliers serait la terre promise, où je verrais *salutar<sup>e</sup> meum*. »

Quoique la proposition n'eût pas été acceptée par la Prusse, Frédéric, encore prince royal, donna rendez-vous dans le pays au couple de Cirey pour le printemps suivant. Voltaire et M<sup>me</sup> du Châtelet s'y transportèrent en effet ; mais, après un voyage de plus de trois mois, ils revinrent à Paris sans avoir pu se rencontrer avec le prince. Vers la fin de l'année, ils retournèrent à Bruxelles, où ils devaient demeurer, — à part quelques excursions, — jusqu'à la fin d'un procès relatif à la terre de Beringhen. Ce procès, dans le cours duquel Voltaire se vante d'avoir rendu d'importants services, — et le grand procédurier en était bien capable, — ne se termina qu'en 1744, à Cirey, par une transaction avantageuse aux du Châtelet.

C'est pendant le second séjour à Bruxelles, qu'à l'intrigue relative à l'*Anti-Machiavel* s'en joignit une autre pour une entrevue entre le monarque et le poète. Mais Frédéric, d'ailleurs peu galant, ne voulait qu'*Apollon*, et non « la divine Emilie, » qui l'aurait gêné dans l'intimité de son commerce avec Voltaire, et dans son projet de le garder longtemps, sinon toujours, avec lui. Frédéric prenait pour prétexte le besoin d'aller voir une sœur à Bruxelles ; en réalité, il ne voulait voir que les frontières et les troupes de France. Il se donna ce plaisir à Strasbourg ; mais, trahi dans son incognito, il regagna brusquement ses États,

et assigna à Voltaire un autre rendez-vous au château de Meurs, près de Clèves.

C'est là, en effet, qu'ils se virent pour la première fois, du 11 au 15 septembre 1740. Voltaire trouva le roi malade au lit, et commença la connaissance par lui tâter le pouls. L'accès de fièvre passé, ils s'entretenaient ensemble, à table et dans le cabinet, et furent enchantés l'un de l'autre. Pendant qu'ils parlaient justice et humanité, le conseiller Rambonet, accompagné de deux mille soldats, instrumentait à Liège au nom du roi son maître, et mettait la ville à contribution sous prétexte de droits sur un faubourg. Voltaire s'empressa d'appuyer les prétentions de Frédéric par un manifeste, « ne doutant pas, dit-il, qu'un roi avec qui je soupais et qui m'appelait son ami, ne dût avoir raison. » L'affaire s'accommoda, moyennant un million que Frédéric exigea en ducats de poids, et qui servirent à l'indemniser des frais regrettés de son voyage à Strasbourg.

Premier exploit de l'auteur et de l'éditeur de l'*Anti-Machiavel* ! L'auteur s'en permettra bien d'autres, et l'éditeur tiendra toujours prête sa complicité ou son absolution. Que voulez-vous ? Frédéric avait tant d'esprit et de grâces ! « et, de plus, il était roi, ce qui fait toujours une grande séduction. » Si, là dessus, on n'accorde pas à Voltaire l'absolution qu'il ne refusait pas à Frédéric, on sera bien difficile !

Voltaire retourna à La Haye, et logea au palais du roi de Prusse. Reconnaisant de tous ses bons offices, le roi déployait toutes les ressources de la rhétorique auprès du cardinal de Fleury, pour voir si l'on pourrait l'humaniser sur son sujet. Voltaire y travaillait

de son côté. Sur le point de partir pour Berlin, il écrivit au cardinal ministre une lettre flatteuse, dans laquelle il demandait humblement à rentrer dans ses bonnes grâces, et habilement à être investi de quelque fonction diplomatique auprès de Frédéric. Fleury, en un même jour, lui envoya deux réponses, l'une confidentielle, œuvre du vieillard et du prêtre plus que du ministre; l'autre en quelque sorte officielle, et qui, du moins, pouvait, comme elle le fut effectivement, être montrée au roi de Prusse. Dans la première, le prêtre engageait l'impie à ce respect de la religion dont le diplomate avait fait une profession hypocrite; dans la seconde, le ministre approuvait le voyage, et, au jugement que nous connaissons sur l'*Anti-Machiavel*, il ajoutait des choses très-aimables pour le poète et pour le nouveau roi.

Le 21 novembre, Voltaire arrivait à Rheinsberg, à douze milles de Berlin. Le but apparent du voyage était de donner à l'auteur des nouvelles de l'impression de l'*Anti-Machiavel*; le but réel était de pénétrer les vues du prince, qui, pensant déjà à la Silésie, ordonnait des mouvements et faisait bâtir des fortifications auprès du Rhin. Le marquis de Beauvau, notre ambassadeur à Berlin, n'avait pu donner aucune explication, et ce que le prince ne s'était pas laissé arracher par le diplomate, on espérait que l'ami le confierait à l'ami. Mais, pour Voltaire lui-même, Frédéric resta impénétrable, et, voulant couper court à ses questions, il le prit par la main, et, le conduisant à une dame, il lui dit : « Je vous présente à ma sœur bien-aimée. » C'était Willelmine, margrave de Baireuth, avec qui Voltaire restera jusqu'à la fin en commerce très-in-



time. Le reste du temps, à Rheinsberg, se passa en fêtes ; à Berlin ou à Potsdam, on voyait peu Frédéric, occupé à parcourir son royaume et à préparer la guerre. Toutefois, en ces quelques jours, Frédéric, impénétrable lui-même, avait eu le temps de pénétrer l'avidité et la fausseté de son hôte. « Ton avare, écrivit-il à Jordan, boira la lie de son insatiable désir de s'enrichir ; il aura 1300 écus. Son apparition de six jours me coûtera par journée 550 écus. C'est bien payer un fou ; jamais bouffon de grand seigneur n'eut de de pareils gages. Ce que je puis t'assurer, c'est que Voltaire a fait une subtile collection de tous les ridicules de Berlin, pour le produire en temps et lieu. » Mais Frédéric voulait avoir cet amuseur et ce correcteur, quoiqu'il le connût si bien ; et, quelques jours après, il écrivait encore à Jordan : « La cervelle du poète est aussi légère que le style de ses ouvrages, et je me flatte que la séduction de Berlin aura assez de pouvoir pour l'y faire revenir bientôt, d'autant plus que la bourse de la marquise ne se trouve pas toujours aussi bien fournie que la mienne. »

En attendant, Voltaire était revenu en Hollande. Dans le dessein de se donner du crédit, une couleur de patriotisme, et de se bien remettre en cour de France, il exploitait sa prétendue faveur auprès de Frédéric, et se vantait à tout le monde d'avoir dédaigné pour l'amitié de la marquise tout ce qui peut flatter le goût, l'intérêt, l'ambition. Mais il était embarrassé du démenti que son héros prussien, parti déjà pour la conquête de la Silésie, donnait aux promesses de l'auteur de l'*Anti-Machiavel* ; plus embarrassé des louanges prodiguées naguère au penseur et sitôt réfu-

tées par l'homme d'action, de l'engagement pris de ne plus aimer le prince, s'il cessait d'être un Marc-Aurèle ou un Titus ; et il disait encore, pour ne pas trop brusquer une contradiction : « S'il se conduit mal, je briserai la trompette que j'ai entonnée. » Non ; s'il y trouve son intérêt, il l'enflera davantage, même au lendemain de Rosbach !

Au commencement de 1741, il s'étourdissait à Lille, chez sa nièce Denis, dans les préparatifs de son *Mahomet*. L'année précédente, il avait donné à Paris *Zulime*, qui tomba aussitôt sous ce titre, et plus tard sous les titres de *Médime* et de *Fanime*. Le titre ne changeait rien à une pièce qui avait le tort de rappeler un chef-d'œuvre, et le tort plus grand de n'en être pas un. C'était *Bajazet*, mais sans Bajazet, sans Roxane, sans Atalide, sans Acomat surtout, cette création si forte de Racine. Moins heureux dans cette excursion en Afrique que dans son voyage en Amérique, d'où il avait rapporté *Alzire*, Voltaire repassa en Asie, dans la terre natale de *Zaire*, et il y trouva *Mahomet*, qui allait combattre, sous le nom de *Fanatisme*, ce qui faisait l'inspiration et la grandeur touchante de son chef-d'œuvre, le christianisme et la foi. Après avoir laissé sa pièce à la troupe de La Noue, il retourna à Bruxelles, et revint à Lille au mois de mai pour la mise en scène. Il y eut trois représentations enthousiastes à la salle de spectacle, et une quatrième à l'Intendance, en faveur du clergé, qui applaudit aveuglément, comme la noblesse fera plus tard à *Figaro*. La première représentation eut un entr'acte curieux. On venait de remettre à l'auteur un billet de Frédéric, lui apprenant sa victoire de Molwitz. Aussitôt Voltaire monta sur le

théâtre et lut à l'assemblée la missive royale ; on battit des mains : « Vous verrez, dit-il à ses amis, que cette pièce de Molwitz fera réussir la mienne. »

*Mahomet* fut également joué trois fois à Paris, au mois d'août 1742, avec l'approbation extorquée du cardinal de Fleury et la permission tacite du lieutenant général de police. Plus clairvoyant, le procureur général réclama, et le cardinal dut conseiller au poète de retirer sa pièce. Ce conseil était un ordre, et Voltaire obéit. Mais il se fit un titre de son obéissance auprès du cardinal, dont il voulait l'agrément officiel pour un nouveau voyage à Berlin. Bien plus, cet homme, qui appelait son *Mahomet Tartufe-le-Grand*, commit la tartuferie de l'adresser au pape Benoît XIV, pour se faire de la réponse du pontife un titre académique. En homme d'esprit qu'il était, Benoît XIV feignit de ne voir dans la tragédie que le *faux prophète* ; mais Voltaire avait livré lui-même son secret en rappelant *Tartufe* à propos de sa pièce, qu'il disait persécutée par les *fanatiques* comme celle de Molière avait été persécutée par les *dévots* : de même que Molière avait voulu flageller toute piété sur le dos de la fausse dévotion, il exposait à l'exécration publique tout fondateur religieux, à commencer par Celui qu'il appellera *l'infâme*, dans le *faux prophète* de la Mecque. Et c'est pourquoi il a manqué son sujet. Mahomet, sans doute, était un imposteur ; mais c'était aussi un enthousiaste, et par là seulement se peuvent expliquer le personnage et son œuvre. Non, Mahomet n'a jamais dit, n'a jamais pu dire :

... Il m'e faut aider à tromper l'univers.

Et s'il l'avait dit, il ne l'eût pas trompé ! Or, ce qui est faux au point de vue de la philosophie et de l'histoire, l'est également au point de vue de la poésie et de l'art.

*Mahomet* ne peut pas être plus avoué par la littérature que par la science; ce n'est pas le prophète arabe, l'homme de l'Orient; c'est l'homme d'un salon incrédule du XVIII<sup>e</sup> siècle, cachant sous des guenilles antiques, à travers lesquelles on aperçoit le moderne batailleur, une froide attaque à toute fondation religieuse.

Pendant les années 1741 et 1742, Voltaire mena une vie errante. Nous le trouvons tour à tour à Bruxelles, à Paris, à Cirey, à Fontainebleau, à Versailles. Dans ce dernier voyage, il eut une mauvaise affaire avec M<sup>me</sup> de Mailli, au sujet d'une lettre de lui à Frédéric, où la comtesse était insultée. La lettre avait été livrée par le perfide Prussien, qui cherchait toujours à rendre à Voltaire le séjour en France impossible. Voltaire se défendit en disant que toutes ses expressions avaient été falsifiées, défense qu'il tiendra en réserve pour tous les mauvais cas. Néanmoins, inquiet de cette altercation avec M<sup>me</sup> de Mailli, le flatteur de toutes les maîtresses royales songait à une fugue prudente; mécontent de l'interdiction de sa pièce, l'auteur de *Mahomet* prétextait le besoin de quitter une ingrate patrie. Il écrivit au cardinal de Fleury que le roi de Prusse lui réitérait l'invitation d'aller à Berlin, et il demandait la permission du roi et l'agrément de l'Eminence. Le même jour, il partit pour Bruxelles, d'où il alla voir Frédéric à Aix-la-Chapelle. A peine de retour à Bruxelles, il rendit compte au cardinal de son voyage : « J'eus tout le temps de

parler, avec beaucoup de liberté, sur ce que Votre Eminence m'avait prescrit, et le roi me parla avec une égale franchise. » Il venait donc de remplir une première mission officielle, dont le cardinal lui avait indiqué l'objet dans une réponse aujourd'hui perdue. Tenait sa Silésie, Frédéric avait fait sa paix avec Vienne et abandonné la France, et il s'agissait de le ramener à nous. Voltaire se vantait d'y avoir bien travaillé et d'être capable d'y travailler encore avec plus de succès. C'était une mise en demeure de lui confier une mission plus importante. Le cardinal montra sa lettre au roi, qui en fut content, et le bruit courut qu'il était en cour le mieux du monde. Il le crut lui-même, et demanda, comme premier gage de sa faveur, une place à l'Académie. Ayant échoué dans sa candidature, il fit semblant de se retourner vers Frédéric : « Vous seul me consolez... Je le verrai bientôt ce monarque charmant, ce Chaulieu couronné, ce Tacite, ce Xénophon... »

Le Tacite, le Xénophon prussien, venait de lui envoyer la préface de l'*Histoire de mon temps*, où on lisait cette explication de la conquête de la Silésie : « Que l'on joigne à ces considérations des troupes toujours prêtes d'agir, mon épargne bien remplie, et la vivacité de mon caractère ; c'étaient les raisons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèse... L'ambition, l'intérêt, le désir de faire parler de moi, l'emportèrent, et la guerre fut résolue. » Voltaire assure, dans ses *Mémoires* de 1759, qu'il fit retrancher ce passage ; le fait est qu'en 1743, il blâmait Frédéric, non d'avoir volé la Silésie, mais de se reprocher ce vol : « Qu'avez-vous donc à vous reprocher ? lui demandait-il. N'avez-vous

pas des droits très-réels sur la Silésie, du moins sur la plus grande partie ; et le déni de justice ne vous autorisait-il pas assez ? Je n'en dirai pas davantage ; mais, sur tous ces articles, je trouve Votre Majesté trop bonne. »

Sire, dit le renard, vous êtes trop bon roi ! etc...

Et notons bien que ce grand parleur de justice et d'humanité parlera toujours ainsi de la guerre aux conquérants qu'il aura quelque intérêt à flatter. Qu'un prince protègeât la philosophie, et surtout sa personne, et il lui passait les conquêtes les plus meurtrières et les plus injustes. Il les lui passait même pour des pilules ! Frédéric lui en ayant envoyé, il répondit :

J'aurai l'honneur d'être purgé  
De la main royale et chérie  
Qu'on vit, *bravant le préjugé,*  
*Saigner l'Autriche et la Hongrie.*

Quelle impression, après cela, pouvaient faire à Frédéric quelques mots, de temps en temps, sur les horreurs de la guerre ? D'autant que ces mots étaient noyés dans des plaisanteries indécentes sur les ombres des malheureux que le roi envoyait sur les bords du Styx, et qu'on lui pardonnait tout pour un petit gémissement de son cœur sensible. Et Frédéric, trouvant commode une pareille pénitence, ne se faisait pas faute de gémir dans ses mauvaises odes. Voltaire, le grand rieur, ne pouvait s'empêcher de rire quelquefois de ces gémissements que le contraste des actes rendait si comiques : « Sire, Votre Majesté fait de

beaux vers, mais elle se moque du monde. » Et lui-même faisait-il autre chose ?

Non-seulement il excusait la guerre, mais il y poussait, et il voulut y aider en se faisant tueur d'hommes. En 1757, il imagina une espèce de char armé de faux, au moyen duquel, « avec six cents hommes et six cents chevaux, on détruirait en plaine une armée de dix mille hommes. » Et il proposa, à plusieurs reprises, sa « nouvelle cuisine, » sa « petite drôlerie, » à Richelieu et à Frédéric, qui se moquèrent de lui. Il ne se tint pas pour battu, et il revint à la charge, en 1770, auprès de Catherine. Il voulait absolument « contribuer à lui tuer quelques Turcs, œuvre, pour un chrétien, agréable à Dieu. » — « Cela, ajoutait-il, ne va pas à mes maximes de tolérance ; mais les hommes sont pétris de contradictions ; et, d'ailleurs, Votre Majesté me tourne la tête. »

Ah bien oui, les maximes de tolérance et d'humanité ! C'était pour avoir les applaudissements de la galerie ; c'était un texte de déclamation contre le gouvernement et la religion de la France ; et à peine les lèvres avaient-elles décoché ces belles maximes, que le rire achevait de les détendre : « On parle encore de deux ou trois petits massacres. Que faire donc ? Donner *Tancredè* en décembre, l'imprimer en janvier, et rire ! » Que les hommes tombassent par milliers sur les champs de bataille, que lui importait ! pourvu que sa tragédie ne tombât pas sur les planches !

Quel intérêt avait-il, en 1743, à se faire le renard du lion de Berlin ? C'est que le candidat académique évincé venait d'obtenir une mission diplomatique auprès de lui, et qu'il voulait se frayer par la flatterie

un chemin favorable. Le cardinal de Fleury venait de mourir. Pressée entre l'Autriche et l'Angleterre, la France n'avait de ressource que dans le roi de Prusse, qui nous avait entraînés dans une guerre impolitique, puis abandonnés, après avoir retiré sa Silésie du jeu sanglant. Voltaire alors insinua de plus en plus que sa médiation auprès du roi de Prusse pourrait être utile, et on le crut. Ses amis, les d'Argenson, étaient au pouvoir, et avaient à leur dévotion Maurepas et le ministre des affaires étrangères Amelot. Il ne s'agissait plus que de gagner Louis XV : Richelieu et M<sup>me</sup> de Châteauroux s'en chargèrent et réussirent. Voltaire touchait donc à l'accomplissement du rêve de toute sa vie : il allait partir chargé d'une mission diplomatique.

Il fallait un prétexte pour ce voyage, dont on avait intérêt à tenir le but secret, même à Frédéric. Voltaire prit celui de sa querelle académique avec Boyer, l'ancien évêque de Mirepoix, l'*âne de Mirepoix*, comme il l'appelait, et ce fut entre Frédéric et lui le thème de mille plaisanteries. Il allait se réfugier auprès d'un roi philosophe, loin des tracasseries d'un bigot, et le roi le pressait de venir.

Parti le 14 juin 1743, avec tout l'argent qu'il voulut, il se rendit à La Haye, où il se logea encore dans le palais du roi de Prusse. Continuant de cacher le but de son voyage à tout le monde, à Frédéric lui-même, il ne parlait au roi et aux plus intimes amis que du besoin de fuir un cuistre près d'un grand homme ; et aux ministres eux-mêmes il écrivait en ce sens des lettres ostensibles.

La première difficulté était d'atteindre Frédéric, qui



courait alors ses Etats pour faire des revues. En attendant, Voltaire employait bien ses loisirs à La Haye. Il profita d'une intrigue amoureuse pour attraper des copies de toutes les résolutions secrètes des hautes puissances de l'Etat; et, sans la moindre conscience de la honte d'un tel espionnage, trahissant jusqu'à son ami le roi de Prusse, il envoyait tout à sa cour et demandait de nouvelles instructions.

C'est à Berlin, vers le 30 août, qu'il s'aboucha avec Frédéric, dont il nous a décrit la vie singulière. Dans le tête à tête du cabinet et au milieu des fêtes, dans des conférences spéciales et à travers des conversations littéraires, il poussa sa négociation. « Le roi, a-t-il dit, trouvait bon que je lui parlasse de tout; et j'entremêlais souvent des questions sur la France et l'Autriche à propos de l'*Enéide* et de *Tite-Live*. » Pour ne pas lâcher son Don Quichotte royal, le Sancho diplomatique le suivait non-seulement à Potsdam, mais dans ses courses à travers ses Etats, à Charlottembourg, à Baireuth, et il revenait avec lui à Berlin, prêchant toujours l'union de la Prusse avec la France. Mais Frédéric refusait de s'engager, et attendait, pour entrer en scène, que les armées autrichienne et anglaise fussent détruites, et que le dénouement se pût faire à son profit.

Cependant, éclate, par l'indiscrétion machiavélique de Frédéric, la correspondance du roi et du négociateur, où l'*âne de Mirepoix* était si bien bûté. L'intention de Frédéric était toujours « de brouiller Voltaire si bien en France, qu'il ne lui restât de parti à prendre que celui de venir à Berlin. » Voltaire dénicha la perfidie, et en fut extrêmement piqué, parce que sa

prose et ses vers confidentiels avaient fort déplu à Versailles. Il se hâta de s'excuser auprès d'Amelot, et protesta qu'il aimerait mieux vivre dans un village qu'à la cour d'un roi capable de mettre de la trahison dans l'amitié même. Toutefois, il prêtait l'oreille aux propositions de Frédéric, qui lui permettait de faire les conditions de son séjour à Berlin. Mais, avant d'accepter, il voulut essayer du côté de Versailles.

Frédéric et lui, jouant double jeu, s'écrivaient, d'un appartement à l'autre, de petits billets, où les joueurs ne se cachaient rien, puis des lettres pour le public, surtout pour la cour de France, où le zèle de Voltaire était mis en beau jour, et où Frédéric dissimulait mal sa pensée, qui se trahissait par l'ironie. Voltaire nous a conservé un spécimen en partie double de cette correspondance, qui ne lui laissait aucun espoir de pousser Frédéric à quelque démarche éclatante. D'un côté étaient ses questions; de l'autre, les réponses du roi. Là, sous le numéro 5, était cette question de Voltaire : « Doutez-vous que la maison d'Autriche ne vous redemande la Silésie à la première occasion ? » Et Frédéric avait répondu en marge :

Ils seront reçus, Biribi,  
A la façon de Barbari,  
Mon ami.

N'ayant réussi à rien, Voltaire voulait au moins emporter de Prusse « quelque nouvelle agréable à sa cour, » et en être lui-même le porteur ; mais il ne reçut de Frédéric qu'une réponse brutale. Sur le point de partir, dans sa lettre pour prendre congé, il sollicita encore, non un engagement, mais quatre lignes flat-

teuses pour la France et pour lui. « Je montrerai votre lettre au roi, disait-il, et je pourrai obtenir la restitution d'une partie de mon bien que le bon cardinal m'a ôté ; » et il promettait de venir dépenser ce bien en Prusse. Ses pensions, son bien, voilà sa préoccupation dernière et définitive. Ainsi toute sa diplomatie aboutissait à la restitution des arrérages suspendus ou diminués de ses pensions et de ses rentes. De la montagne diplomatique en travail sortait à peine le *ridiculus mus* de la fable, car nous ne voyons nulle part que Voltaire ait même obtenu immédiatement, au moyen de quelques mots de Frédéric, les restitutions sollicitées.

A défaut des *quatre lignes* qu'il n'avait pu arracher à Frédéric, il se mit à extraire des lettres précédentes du roi les mots qui allaient à son but, arrangeant tout et retranchant toutes les expressions ironiques. S'il n'avait pas mieux réussi, c'est qu'on l'avait peint au roi de Prusse comme un espion, et qu'il n'avait pas de lettres de créance. Aussi demandait-il une autre mission plus authentique ; et alors, ou on ramènerait Frédéric à la France, ou on ferait, *à ses dépens*, la paix avec la reine de Hongrie. Ainsi, à Versailles, il trahissait Frédéric, comme à Berlin il eût trahi la France, pour peu qu'il y eût trouvé son intérêt.

De retour en France vers la fin de novembre 1743, il fit à Paris ou à Versailles un séjour de quatre ou cinq mois, à peine interrompu par une course à Bruxelles. Tout ce temps fut employé, mais en vain, à solliciter la récompense de sa mission. Le renvoi d'Amelot lui ayant ôté son dernier espoir, il retourna, en avril 1744, à Cirey, qu'il n'avait pas revu depuis février 1742.

Il y resta jusqu'en octobre, et revint à Paris pour tâcher de se faire de nouveaux titres, diplomatiques et littéraires, aux grâces de la Cour. Les circonstances lui étaient favorables. Son ami d'Argenson venait d'arriver aux affaires étrangères. Il se fit aussitôt le secrétaire-rédacteur du nouveau ministre, qui fit valoir son *griffonnage* à Versailles. En même temps qu'il faisait œuvre de bon citoyen, aimant son roi et sa patrie, il cherchait à se poser en bon chrétien, béni et aimé du Pape, « petit favori de Rome. » Il mit en mouvement et d'Argenson, et nos chargés d'affaires à la Cour pontificale, pour obtenir des médailles à l'effigie de Benoît XIV, qu'il montrerait en France comme preuve de la protection et de l'amitié du Pontife. En possession de ces faveurs sacrées, le courtisan écrivit à d'Argenson : « Vous devriez bien dire au roi très-chrétien combien je suis un sujet très-chrétien ; » et le bouffon impie cria aux amis : « Que les persécuteurs des gens de bien sachent que je suis couvert contre eux de l'étole du vicaire de Dieu ! »

Avec sa plume de diplomate, il mit à l'œuvre sa plume de poète. Pour les fêtes du mariage du dauphin avec l'infante d'Espagne, il fit sa *Princesse de Navarre*, comédie-ballet représentée magnifiquement à Versailles, le 23 février 1745, avec la musique de Rameau. Plus magnifique encore fut la récompense, puisque, à cette occasion, il fut nommé historiographe, avec deux mille livres de pension, et bientôt gentilhomme de la Chambre, ce qui était, sans compter les honneurs et les privilèges, un présent d'environ soixante mille livres. Il dit alors :

Mon *Henri quatre* et ma *Zaire*,  
Et mon américaine *Alzire*,

Ne m'ont valu jamais un seul regard du roi ;  
J'avais mille ennemis avec très-peu de gloire :  
Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi,  
Pour une farce de la Foire.

Mais il donne trop de poids à sa légère *Princesse* dans la balance de la faveur, et il est plus près de la vérité, lorsqu'il attribue ailleurs sa double charge à la protection de M<sup>me</sup> d'Etioles, la future Pompadour. Il s'était déjà fait cette maxime, qu'il pratiqua si bien : « Pour faire la plus petite fortune, il vaut mieux dire quatre mots à la maîtresse du roi que d'écrire cent volumes. »

Cinq jours avant la représentation de la *Princesse de Navarre*, il avait perdu son frère Armand, dont la mort n'a pas laissé plus de trace que celle de son père dans son insensible correspondance. Cette mort le réjouit sans doute plus qu'elle ne l'attrista. Outre qu'il détestait son « Janséniste de frère, » qui le lui rendait bien, il espérait trouver dans la cassette d'Armand un riche complément aux pensions de la cour. Depuis plusieurs années il convoitait cet héritage, avec peur qu'il lui échappât soit par un prétendu mariage secret dont le bruit avait couru, soit par la *boîte à Pèrrette*, soit par testament. Il avait raison d'avoir peur. Armand légua le fond et la propriété de toute sa fortune à son neveu et à ses nièces, et il ne laissa à son frère que l'usufruit de la moitié, et encore à la condition de convertir le mobilier en immobilier, pour lui ôter tout moyen de disposer de sa part et de la dénaturer. Néanmoins, le revenu de Voltaire, déjà très-considérable, dut être

fort augmenté par l'héritage fraternel, et ce simple usufruit, capitalisé pendant trente-trois années, a dû faire une forte part dans son propre héritage.

La mort s'était mise de son jeu pour lui faire la partie plus belle ; bientôt ce fut la victoire. La bataille de Fontenoy était gagnée le 11 mai 1745, et, cinq ou six jours après, un poème de Voltaire, dédié au roi, était tiré à l'imprimerie royale comme un ouvrage national. Le zèle de Voltaire avait été rapide, s'il n'était pas désintéressé, et le poème eut également à souffrir du calcul et de la hâte. Aussi fallut-il en multiplier les éditions ou les tirages, et pour corriger les négligences d'un premier jet, et pour ouvrir, à chaque courrier, une place flatteuse à quelque nouveau nom ; car le poète voulait être l'ami ou le courtisan de tout le monde. Il ne négligea rien pour tirer bon parti de sa « petite drôlerie. » Il écrivit à d'Argenson : « Seriez-vous assez mal reçu à dire au roi qu'en dix jours de temps, il y a eu cinq éditions de sa gloire ? N'oubliez pas, je vous en prie, cette petite manœuvre de cour. » Le roi fut content, et le poète le déclara « le meilleur et le plus grand connaisseur de son royaume. » Il envoya encore sa drôlerie à tous les héros qu'il avait chantés, pour s'en faire autant d'amis et de protecteurs ; il l'envoya à toute la cour d'Espagne, attendant « quelques petites marques de bontés de Leurs Majestés catholiques ; » il l'envoya jusqu'en cour de Rome, dans un temps où il sollicitait les faveurs papales en vue de l'Académie. Qu'on juge de sa fureur, lorsque Des Fontaines et Fréron se permirent de donner à un poème de visée si haute son vrai nom de *Gazette rimée* !

Après les vers, la prose ; après le poète, l'historiographe. Le 17 août 1745, Voltaire annonça à d'Argenson le projet d'écrire les campagnes du roi, avec prière de le faire valoir, et espérance que le roi lui en saurait gré. Et il se mit aussitôt à l'œuvre. Mais , entre deux dossiers qu'il remuait, il criait toujours à d'Argenson : « Dites donc au roi, dites à M<sup>me</sup> de Pompadour que vous êtes content de l'historiographe... Je vous demande en grâce de dire au roi un mot de cet ouvrage, auquel sa gloire est intéressée. »

Il revint aux vers. Le poème de Fontenoy n'ayant pas épuisé sa veine courtoisanesque et ambitieuse, il fit encore un opéra-féerie, le *Temple de la Gloire*, représenté à Versailles le 27 novembre 1745 ; pauvre ouvrage qui achevait de démontrer combien il était malheureux dans la structure de ses *Temples*. Au point de vue de l'ambition, il fut plus malheureux encore. Après la représentation, il s'approcha de Louis XV, et lui dit : « Trajan est-il content ? » Moins flatté du parallèle que blessé de la familiarité d'un poète pour qui il n'eut jamais de goût, Trajan ne répondit pas, et tourna le dos. C'était la fortune qui tournait le dos à Voltaire, et il n'avait plus lui-même qu'à tourner le dos à la Cour.

## CHAPITRE CINQUIÈME.

VOLTAIRE ET L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

### I

Intrigues académiques.

Ni l'historiographie, ni la gentilhommerie, ni même « l'étoile du vicaire de Dieu, » ne paraissaient à Voltaire suffisants pour le mettre à couvert contre les coups de ses ennemis religieux ou littéraires et contre les atteintes du pouvoir. « Je songeai alors, a-t-il écrit plus tard, à me faire une espèce de rempart des Académies contre les persécutions qu'un homme qui a écrit avec liberté doit toujours craindre en France. » Il frappa donc, sans pouvoir longtemps se faire ouvrir, aux portes de toutes les Académies, principalement de l'Académie française. Seule l'Académie française pouvait donner une consécration officielle à sa gloire et une sorte d'inviolabilité royale à son pouvoir, seule lui servir de forteresse, de camp, d'armée pour la guerre qu'il méditait. Et c'est pourquoi aussi l'Académie hésitait à l'admettre, comprenant bien que c'était abdiquer sa souveraineté littéraire et passer servilement à la philosophie.

Le manège académique de Voltaire commença en 1732 pour n'aboutir qu'en 1746, et dura, par consé-



quent, près de quinze années. En 1732, la Compagnie prononça, par la bouche de de Boze, qu'il « ne serait jamais un sujet académique. » Il avait caché ses prétentions sous le dédain ; il se vengea de son échec par des épigrammes, et déclara qu'il ne serait jamais d'aucun corps. Mais à peine le cardinal de Fleury a-t-il laissé par sa mort, en 1743, une place vacante, qu'il s'offre à la remplir. Pour l'honneur des lettres, il veut qu'on fasse succéder un pauvre diable à un premier ministre, et il se présente pour être ce pauvre diable-là.

Quoique, depuis 1732, il eût multiplié ses titres académiques, il fit représenter tout exprès sa *Méropé*, en 1743, dans l'intérêt de sa candidature. Il en a raconté lui-même le succès : « La séduction a été au point que le parterre a demandé à grands cris à me voir. On m'est venu prendre dans une cache, où je m'étais tapi ; on m'a mené de force dans la loge de M<sup>me</sup> la maréchale de Villars, où était sa belle-fille. Le parterre était fou : il a crié à la duchesse de Villars de me baiser ; et il a fait tant de bruit qu'elle a été obligée d'en passer par là, par l'ordre de sa belle-mère. J'ai été baisé publiquement, comme Alain Chartier par la princesse Marguerite d'Ecosse ; mais il dormait, et j'étais fort éveillé. » Suivant un journal de police, tout se réduisit à un baiser sur la main ridée de M<sup>me</sup> de Luxembourg.

Tragédie sans amour comme *Athalie*, et pourtant, malgré ses défauts, remplie d'émotion, *Méropé* est, après *Andromaque*, la peinture la plus touchante de l'amour de la mère et de la fidélité de la veuve que nous fournisse notre théâtre classique. Ajoutons que, travaillée et retravaillée avant d'être mise à la scène,

*Mérope*, où l'on peut relever encore bien des fautes de style, est la mieux écrite de toutes les tragédies de Voltaire.

Si, de 1732 à 1743, Voltaire s'était donné de nouveaux titres au choix de l'Académie, il avait aussi multiplié ses titres d'exclusion. D'ailleurs, le poste était gardé par un homme qui était pour lui un vrai Cerbère, et un Cerbère dont rien ne pouvait endormir le zèle : Boyer, ancien évêque de Mirepoix et précepteur du Dauphin, prélat éminent qu'il ne faut pas juger sur les calomnies des philosophes. Pour essayer, néanmoins, d'en triompher, Voltaire se servit d'abord d'un intermédiaire avant de s'adresser à Boyer lui-même. Dans une lettre à un prêtre académicien, il se peignit, avec toute l'impudence du mensonge et toute la bassesse de l'hypocrisie, comme un homme plein de zèle pour le roi, plein d'un « respect véritable pour la religion chrétienne, qui lui avait inspiré de ne jamais faire aucun ouvrage contre la pudeur ! » Et à Boyer il écrivit : « Je peux dire, devant Dieu qui m'écoute, que je suis bon citoyen et bon catholique. »

Presque en même temps, il écrivait à son bon Ange d'Argental contre un autre *Satan* qui lui fermait aussi le paradis académique, Languet de Gergy. « Oui, disait-il, l'auteur de *Marie-à-la-Coque* persécute et doit persécuter l'auteur de la *Henriade* ; mais je ferai tout ce qu'il faudra pour apaiser, pour désarmer l'archevêque de Sens. Le roi m'a donné son agrément ; je tâcherai de le mériter... La place est peu ou rien, mais elle est beaucoup pour les circonstances où je me trouve. La tranquillité de ma vie en dépend. » — Le même jour peut-être, il écrivait à un ami : « Une

place à table à côté de mon cher Cideville vaut mieux qu'une place à l'Académie ; je solliciterai toujours la première, et *jamais la seconde !* »

Il avait, en effet, l'agrément de Louis XV, mais obtenu par un moyen honteux, par le crédit de la maîtresse royale, M<sup>me</sup> de Châteauroux, et il s'écria alors : « Me voilà au-dessus de la prêtraille ! » Mais, soit par l'opposition de Maurepas, ennemi de la favorite, soit par un retour de Louis XV au sentiment des convenances, la ligue de l'impiété et de l'immoralité fut vaincue, et Voltaire ne fut pas le successeur d'un cardinal. Il s'en consola par le succès de *Méropé*, et s'en vengea en remplissant désormais ses lettres de sarcasmes contre Boyer.

Cependant, il était dit qu'il arriverait à l'Académie, et qu'il y arriverait par une courtisane ; par la « sincère et tendre Pompadour, » à qui il donnait d'avance, disait-il, « ce nom qui rime avec l'amour,

Et qui serait bientôt le plus beau nom de France ! »

Par ces ignobles flatteries il s'était assuré la protection de M<sup>me</sup> de Pompadour, et l'impérieuse courtisane avait arraché au roi la promesse de son consentement, quand un fauteuil viendrait à vaquer à l'Académie. Voltaire ne songea plus qu'à mettre en jeu ses batteries ordinaires auprès des gens d'Eglise, c'est-à-dire ses désaveux de livres impies et ses professions de foi chrétienne. Le 7 février 1746, vers le temps de la mort du président Bouhier, il écrivit au P. de La Tour, recteur du collège de Louis-le-Grand, une longue lettre, où il protestait de son respect pour la religion et de son attachement aux Jésuites. C'est là que se trouve

la défense de la Compagnie contre les *Provinciales*, à laquelle les circonstances, sans rien lui ôter de son grand sens, ôtent beaucoup de sa sincérité. Comment voir autre chose qu'hypocrisie dans une protestation si bouffonne sous une telle plume : « Je déclare que si jamais on a imprimé sous mon nom une page qui puisse scandaliser seulement le sacristain de la paroisse, je suis prêt à la déchirer ; que je veux vivre et mourir tranquille dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine ? »

Tout à coup il apprend la mort du président Bouhier, et aussitôt il écrit à ses anges qu'il « ne peut pas honnêtement frapper aux portes, et qu'il craindra toujours de faire des démarches. » Or, en même temps, il écrivait à l'abbé Alary pour demander l'unanimité des suffrages ; il écrivait et récrivait à Moncrif, l'historien *des chats* et le lecteur de la reine, pour l'investir des fonctions de grand agent académique ; il le chargeait d'intéresser en sa faveur le P. Perrusseau, confesseur du roi, et par le confesseur tous les Jésuites, qui devaient soutenir leur *fiis* contre les Jansénistes, leurs communs ennemis, soutenir les « principaux enfants du Père commun, » le favori déclaré de Benoît XIV !

On crut ou on feignit de croire à ses mensonges, et Boyer lui-même ne s'opposa plus à son élection. Les inquiets, s'il en restait encore, se rassurèrent au jour de sa réception, le 9 mai 1746. Son discours ne fut ni un manifeste philosophique, ni un plan de campagne anti-religieuse, et il roula presque tout entier sur des questions de littérature et de goût.

Voilà donc Voltaire académicien. A quel prix ? Nous le savons désormais : au prix de ce qui pouvait lui

rester d'honneur ! Une fois introduit dans la place, les circonstances ne lui permirent ni d'y trouver un asile inviolable, ni d'y exercer le rôle dominateur qu'il avait rêvé. Toujours suspect à la Cour, il ne pourra presque jamais habiter Paris, et ce n'est que de loin qu'il entretiendra des rapports avec l'Académie. Néanmoins, même à distance, il ne cessera de la diriger par ses lieutenants, et de l'asservir aux intérêts de sa gloire.

## II

## Querelles académiques. — Les Travenol.

Tout ne fut pas honneur et joie dans le succès de Voltaire. Le triomphateur académique eut aussi ses insulteurs. Sa réception donna lieu à plusieurs pamphlets satiriques, les uns nouveaux, les autres simplement réimprimés. Les plus célèbres sont le *Triomphe poétique*, remontant à 1736, et le *Discours prononcé à la porte de l'Académie*, composé par le satirique Roy en 1743, à l'occasion de la seconde candidature malheureuse de Voltaire. Lors de la première publication de ces libelles, ayant bien assez d'autres affaires sur les bras, Voltaire ne porta pas plainte. Mais, en 1746, enfin triomphant, bardé de tous ses titres d'académicien, d'historiographe, de gentilhomme, fort de toute sorte de protections politiques et littéraires, il voulut se venger, et faire payer d'un seul coup aux rieurs le présent et l'arriéré.

Cet insulteur universel va demander raison d'insultes, en comparaison des siennes fort innocentes ;

et, comme toujours, il aura l'art de faire de sa cause privée celle de l'Académie, des plus hauts personnages, et même de l'Etat ; comme toujours, il traînera à sa remorque tous les officiers du roi, qui se feront ses humbles et obéissants serviteurs.

Il commença par se faire donner un ordre de police pour rechercher les auteurs, imprimeurs ou colporteurs des libelles ; et, servant de mouche aux archers, il parcourut avec eux, la menace à la bouche, toutes les boutiques de libraires, toutes les maisons de ses ennemis, furetant partout, et ne s'arrêtant pas même devant le lit d'un mourant. Enfin, il saisit un colporteur, à qui, à force de menaces, il arracha l'aveu qu'il tenait un certain nombre d'exemplaires des libelles de Louis Travenol, violon de l'Opéra. Aussitôt, descente chez Travenol, absent alors par congé, ou par précaution ; mais, à défaut du fils, il fait arrêter le père, Antoine Travenol, vieillard de 80 ans, et le fait écrouer au For-l'Evêque.

Sur la prière de la famille, l'abbé d'Olivet fait sentir à son ancien disciple l'odieux d'une telle conduite, et le vieillard est mis en liberté. Mais restait le fils, toujours menacé, et qui s'était dérobé, en se cachant, aux poursuites. Le père alors, en allant remercier Voltaire, se jette à ses pieds, et s'offre en victime pour l'unique soutien d'une famille malheureuse. Voltaire relève le vieillard, pleure avec lui, promet son désistement et même sa protection. Mais pendant que le vieillard allait porter la joie parmi les siens, il avait déjà quitté son masque et repris son rôle de vengeance.

L'abbé d'Olivet intervient de nouveau. Il va trouver Louis Travenol, dont il connaît seul la retraite, et lui

arrache une lettre contenant quelques aveux, qu'il remet indiscrètement à Voltaire. C'était, sans le vouloir, bien servir la passion du poète vindicatif, qui ne demandait qu'une pièce sur laquelle il pût appuyer un procès. Voltaire porte aussitôt plainte, et présente requête au lieutenant criminel, concluant en 6,000 fr. de dommages et intérêts. Dégagé de toute reconnaissance, Antoine Travenol intervient dans le procès, et introduit une demande reconventionnelle d'égalé somme pour l'emprisonnement qu'il a souffert.

Le procès une fois engagé au Châtelet, l'avocat Mannory plaida pour les Travenol. Le piquant de l'affaire, c'est que, d'abord, pour prouver que les libelles incriminés n'avaient rien de sérieux, Mannory les analysait, les citait, et que son plaidoyer, distribué, comme tel, partout, dans les salons et les cafés, leur donnait une publicité qu'ils n'avaient pas, qu'ils n'auraient jamais eue. C'est, ensuite, qu'en soutenant que ces libelles, où pas un nom propre n'était articulé, ne s'appliquaient pas plus à Voltaire qu'à tout autre, l'avocat mettait celui-ci dans un étrange embarras, en lui demandant, à chaque article, pourquoi il s'y reconnaissait.

La conclusion du procès fut que le lieutenant criminel condamna Louis Travenol à 300 livres envers Voltaire par manière de réparation, et Voltaire à 500 livres, par manière de réparation et d'indemnité, envers Antoine Travenol; mais les deux sommes devaient être compensées, en sorte qu'il ne revenait que 200 livres au vieillard. Les deux parties appelèrent de ce jugement, Voltaire le premier, malgré la faveur évidente dont on avait usé envers lui; il appela, non en

la cour, où l'appel ressortissait naturellement, mais au Conseil, et pour donner à l'affaire une suprême importance, et pour éviter le parlement qu'il avait ses raisons de redouter, et pour traîner le procès jusqu'à la fin nécessairement très - prochaine du vieux Travenol. Mais, sur l'opposition des parties adverses, l'affaire fut renvoyée à ses juges naturels.

Il y eut Mémoires lancés de part et d'autre. Moins fort en raisons, Voltaire s'appuya des plus puissants personnages, notamment du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, et il vint à bout de terminer sa querelle avec les Travenol sans les tribunaux ; mais, avoue La Harpe, « elle lui nuisit beaucoup dans le public. »

Écoutons Condorcet résumant en quelques lignes toute cette affaire : « Un nouvel orage de libelles vint tomber sur Voltaire, et il n'eut pas la force de les mépriser... On arrêta un malheureux violon de l'Opéra, nommé Travenol, qui colportait ces libelles. Le père de Travenol, vieillard de 80 ans, va chez Voltaire demander la grâce du coupable ; toute sa colère cède au premier cri de l'humanité. Il pleure avec le vieillard, l'embrasse, le console, et court avec lui demander la liberté de son fils. »

Et voilà justement comme on écrit l'histoire !

Et voilà à peu près comme, jusqu'à ce jour, a été écrite l'histoire du bienfaisant, du généreux Voltaire !



## CHAPITRE SIXIÈME.

ANET ET SCEAUX. — FONTAINEBLEAU ET LUNÉVILLE. —  
MORT DE MADAME DU CHATELET ET DÉPART POUR LA  
PRUSSE.

### I

Anet, Fontainebleau et Sceaux. — Comédies et romans. — *Zadig*.

Voltaire avait été de bonne heure un des courtisans de M<sup>me</sup> du Maine, à Sceaux ou à Anet, Versailles et Marly de la duchesse. En 1746, il vint à Anet avec son Emilie. Là, comme partout, le couple philosophique se distingua par toutes sortes de bizarreries et d'excentricités. Mais il ne fit qu'y passer cette fois, et il revint au mois d'août de l'année suivante. De ce second séjour nous avons un témoin et un narrateur bien spirituel dans M<sup>me</sup> de Staal, M<sup>lle</sup> Delaunay, l'ancienne femme de chambre de M<sup>me</sup> du Maine devenue baronne.

Voltaire et M<sup>me</sup> du Châtelet arrivèrent, sur le minuit, « comme deux spectres, » mais deux « spectres affamés. » Il leur fallut d'abord un souper, puis des lits, et il n'y avait rien de préparé. Après un souper quelconque, Voltaire s'arrangea comme il put. La dame trouva dans ses matelas un défaut qui « blessa plus son esprit exact que son corps peu déli-

cat. » Au bout de cinq jours, elle en était à son troisième logement. Dans l'un, il y avait du bruit ; dans l'autre, de la fumée sans feu, « son emblème. » Le bruit l'incommodait à l'époque accoutumée de la revue de ses principes ; exercice qu'elle réitérait chaque année pour les empêcher de s'échapper, car sa tête était pour eux « une maison de force, et non pas le lieu de leur naissance. » Après une revue exacte de toute la maison, elle s'empara enfin d'un appartement à sa guise, et dévasta tous les autres pour le garnir. Il lui fallait plusieurs tables, d'immenses pour ses papiers, de légères pour ses pompons. « Et cette belle ordonnance ne l'a pas garantie d'un accident pareil à celui qui arriva à Philippe II, quand, après avoir passé la nuit à écrire, on répandit une bouteille d'encre sur ses dépêches. La dame ne s'est pas piquée d'imiter la modération de ce prince : aussi n'avait-il écrit que sur des affaires d'Etat ; et ce qu'on lui a barbouillé, c'était de l'algèbre, bien plus difficile à remettre au net. »

Voltaire était plus facile et moins encombrant. Il faisait des vers galants, soit pour remercier, soit pour cacher un peu les mauvais effets de la conduite de sa dame. Toutefois, soumis aux habitudes capricieuses d'Emilie, il partageait sa vie de *revenant*, et ne se montrait point de jour. Pour réparer leurs inconvenances, ils donnèrent, la veille de leur départ, la comédie de *Boursouffle*, dont la pauvre valeur ne suffisait pas à racheter leur conduite. Par vanité, M<sup>me</sup> du Châtelet s'amusa à mettre contre-sens sur contre-sens entre son rôle, sa personne et son costume, ce qui fâcha Voltaire ; « mais c'était la souveraine, et lui l'esclave. » Ils partirent enfin, et Voltaire,

qui avait oublié sa pièce, écrivit de l'enfermer « sous cent clefs. » — « J'aurais cru, dit en finissant M<sup>me</sup> de Staal, un loquet suffisant pour garder ce trésor. »

Ridicule et comédie, voilà le séjour à Anet ; le séjour à Fontainebleau, vers la fin de cette même année, faillit devenir tragique.

On jouait un jeu d'enfer chez la reine. Joueuse plus que personne, M<sup>me</sup> du Châtelet, de perte en perte, alla jusqu'à 84,000 fr. qu'elle n'avait pas. Voltaire lui dit alors en anglais : « Vos distractions au jeu vous empêchent de voir que vous jouez avec des fripons. » L'avis est entendu et répété aux intéressés. Voyant quelque agitation dans l'assemblée, Voltaire et la dame quittent le château et partent au milieu de la nuit. A Villejuif, ils se séparent : M<sup>me</sup> du Châtelet file sur Paris, et Voltaire va se cacher à Sceaux chez la duchesse du Maine. Là il passe tous ses jours renfermé, inconnu à tous et travaillant aux bougies. Il sort la nuit seulement et descend chez la duchesse, soupe dans sa ruelle et l'endort au bruit assoupissant de la lecture du travail de sa journée. De son côté, M<sup>me</sup> du Châtelet se tient enfermée à Paris. Au bout de deux mois, elle réussit à payer sa dette de jeu dans un de ces trafics trop fréquents alors de la fortune publique, et elle vient rejoindre Voltaire.

Sceaux change alors d'aspect. Le bruit et l'éclat des fêtes succèdent au silence et à l'obscurité qui enveloppaient cette prison provisoire. Chaque jour c'est une comédie, — presque toujours de Voltaire, — un opéra, un ballet ou un concert. Après souper, c'est une lecture publique d'un roman ou d'un conte. Mais M<sup>me</sup> du Maine se lasse d'une affluence importune, et plus en-

core de l'insolence de Voltaire, qui, dans ses billets d'invitation, « offrait à ses amis, pour plus agréable engagement, qu'on ne verrait pas M<sup>me</sup> la Duchesse. » Le couple perdit par là ses entrées à la Cour de Sceaux, et dut revenir à Paris. Voltaire s'y occupa aussitôt de l'impression de *Zadig*.

Par *Zadig*, — malgré quelques compositions antérieures du même genre, — on peut dire qu'il entra dans la voie du conte et du roman, et il y entra avec facilité, n'y portant pour tout bagage que son merveilleux esprit, et laissant à d'autres les qualités plus solides de l'invention, du plan et d'un style travaillé. *Zadig*, ou *la Destinée*, sous-titre qui dit tout, est un plaidoyer contre la Providence et une thèse fataliste ; plaidoyer et thèse que l'auteur ne cessera de reproduire dans dix ouvrages en prose ou en vers. Du reste, nul intérêt dans les aventures, la plupart très-communes, excepté dans quelques chapitres dont l'idée n'appartient pas à Voltaire. Mais ce qui est bien à lui, c'est son esprit étincelant, son style si vif, ses peintures si piquantes, et aussi ses gravelures.

Ne parlons pas des autres romans de Voltaire, presque tous jetés dans le moule uniforme d'une espèce d'*Odyssée*, où le héros parcourt le monde, non pas, comme le héros du vieux poète, pour y étudier pieusement les cités, la civilisation et les mœurs des hommes, mais pour faire de tous les peuples et de toutes les institutions, principalement des institutions religieuses, un tableau aux couleurs les plus horribles et les plus révoltantes.

## II

Lunéville et Saint-Lambert. — *Sémiramis* et *Nanine*. — Mort de M<sup>me</sup> du Châtelet. — Voltaire chassé de Lunéville. — Bilan de son séjour à Cirey.

De retour à Paris, en janvier 1748, Voltaire et sa compagne n'y restèrent que quelques jours. Pour oublier les pertes de jeu et faire des économies, ils allèrent passer le reste de l'hiver à Cirey. Ce fut d'abord une solitude profonde. Bientôt accoururent les voisins, et le train recommença, comédies et fêtes. À défaut d'acteurs, les domestiques furent mis de la partie. Pour plaire à M<sup>me</sup> du Châtelet, qui aimait les rôles de poissarde, Voltaire trempa sa plume dans l'écrivoire de Vadé, et en tira des polissonneries.

Ainsi janvier se passa. En février, on alla à Commercy, où Stanislas tenait alors sa petite cour, puis à Lunéville, où l'on reprit une vie d'étude et de plaisir. On resservit à Stanislas les pièces déjà représentées à Sceaux, et M<sup>me</sup> du Châtelet eut encore là des succès. Mais, distraite de son travail par tous ces plaisirs, la docte Emilie voulut retourner à Paris pour s'y replonger dans les sciences et y préparer l'impression de son *Commentaire de Newton*. Entre elle et Voltaire, il y eut des scènes pénibles de cupidité et de jalousie, qui assombrirent de plus en plus le ciel, déjà peu serein, du couple philosophique. Ce fut bien pire à Commercy, où ils retournèrent dans l'été. Là, Voltaire s'aperçut des intimités de M<sup>me</sup> du Châtelet et de Saint-Lambert, et, dans un premier moment de colère, il

fut sur le point de tout rompre. Mais il pardonna bientôt à l'infidèle, et il se fit le sigisbée de la gloire du séducteur, de ce philosophe athée, de ce poète froid et fastidieux, habile versificateur, mais pas plus poète au fond qu'il n'était philosophe. Il sonna aussitôt la cloche pour annoncer les *Saisons*, « morceau, dit-il, au dessus du siècle, le seul ouvrage du siècle qui doit passer à la postérité. » Il faut bien dire qu'il faisait son propre éloge en même temps que celui de Saint-Lambert, car il prétendait pratiquer, comme seigneur campagnard, tout ce que celui-ci conseillait dans ses rimes. C'était le temps où l'on disait :

Voltaire est laboureur, et Choiseul est fermier.

Voltaire laboureur demande un peu grâce pour Voltaire critique, ce qui n'ôte pas le droit de dire qu'il avait un très-petit goût en fait de grande poésie.

De Commercy, la petite cour de Stanislas se rendit à Lunéville pour y passer l'été. Quinze jours après, Voltaire apprend que les comédiens préparent *Sémiramis*, et il part pour Paris. Il fait répéter devant lui sa pièce. Tout va bien. Néanmoins, craignant Piron et sa cabale, renforcée encore du groupe des partisans de Crébillon, auteur aussi lui d'une *Sémiramis*, il prend un grand nombre de billets de parterre, qu'il distribue à ses amis et claqueurs, et il range toutes ses troupes en bataille sous le commandement de ses capitaines. La bataille se livre le 29 août 1748. Pendant plusieurs représentations, la lutte est acharnée entre les deux partis. Enfin la victoire reste à l'auteur, mais au prix de 800 livres de son argent.

Entre les deux premières représentations, n'étant

pas sûr d'une victoire complète et durable, Voltaire emprunta le costume de l'abbé de Villeveille; et, affublé encore d'une ample perruque, qui laissait voir seulement le bout de son nez, il entra au café Procope, l'*Antre de Procope*, comme il disait, où l'on discutait les pièces nouvelles entre partisans et adversaires. Lunettes sur le nez et nez sur la gazette, il écouta pendant près de deux heures, ayant peine à se contenir, et profita de ce qu'il entendit pour quelques corrections.

Sûrenfin du succès, il retourna à Lunéville, mais, de là, il ne perdit passa pièce de vue. Ayant appris qu'une parodie devait être jouée à Fontainebleau et à Paris, il mit le monde entier en mouvement pour en empêcher la représentation. Son honneur, sa fortune, sa famille, son avenir, disait-il, y étaient intéressés; et même le bien public et la morale universelle! S'il ne put empêcher l'impression de la parodie, il empêcha, du moins, grâce surtout à M<sup>me</sup> de Pompadour, qu'elle fût jouée.

Par *Sémiramis*, Voltaire entra dans sa lutte contre Crébillon, son ennemi comme censeur, son rival dans la faveur de M<sup>me</sup> de Pompadour. Il saisit le moment de la décadence du vieux poète pour refaire toutes ses pièces avec une évidente supériorité. Si, dans *Sémiramis*, il refaisait Crébillon, il se refaisait lui-même, car c'était la reprise du sujet d'*Eriphyle*, et une seconde imitation de l'*Hamlet* de Shakespeare. Mais, vainqueur de Crébillon, il restait encore, malgré son brillant esprit, le vaincu de l'inculte poète anglais. *Sémiramis*, pourtant, avec ses remords mêlés à son ambition, à sa fierté, à son génie de gouvernement,

offre un caractère grand et original. Il y a aussi une source profonde de pitié et de terreur dans la situation d'une mère criminelle, qui ne retrouve son fils qu'au moment où les dieux le lui montrent comme le vengeur d'un époux, et dans la situation d'un fils tendre et respectueux, qui ne retrouve une mère qu'au moment où les dieux lui ordonnent de la punir.

Malade en arrivant à Paris, et accablé par les peines qu'il s'était données pour la représentation de sa pièce, Voltaire en partit plus malade encore, et fut forcé de s'arrêter en route. Il conjura Longchamp de demeurer auprès de lui « pour jeter un peu de terre sur son corps ; » et, afin d'y déterminer le valet de chambre, il lui remit une bourse d'or, à garder s'il mourait, mais à rendre s'il revenait à la vie. Le sixième jour, malade encore, il déclara qu'il voulait repartir. On le porta dans sa chaise, où on l'attacha, pour l'empêcher de ballotter, comme on fera pour son cadavre, et on le ramena à Lunéville. Il y passa l'automne, accompagna M<sup>me</sup> du Châtelet à Cirey, et tous les deux vinrent achever l'hiver à Paris.

Pendant six mois, Voltaire ne s'occupa guère que de travaux dramatiques. Il acheva *Oreste*, fit jouer sa *Nanine*, la moins mauvaise de ses comédies, qui ne réussit néanmoins, tant elle est ennuyeuse, que grâce à un parterre peuplé de ses claqueurs à gages, et à des loges remplies aux deux tiers par ses nièces et ses amies.

Vers la fin de juin 1749, on vint passer une quinzaine à Cirey, et on retourna vite à Lunéville, où M<sup>me</sup> du Châtelet, qui s'était aperçue des suites de son



commerce avec Saint-Lambert, voulait faire ses couches. Malgré les diversions qu'elle cherchait dans les jeux scéniques, elle était poursuivie par la crainte de la mort. Elle mit ordre à ses affaires et à ses papiers ; d'une telle femme, inutile d'ajouter qu'elle ne songea point à son âme.

Dans la nuit du 3 au 4 septembre, elle accoucha sans accident, et Voltaire annonça la délivrance à tous ses amis sur le ton de la plaisanterie. Mais, dans un accès de fièvre, la malade avale de l'orgeat à la glace ; une congestion se déclare, et bientôt elle expire. A tous les amis auxquels il avait annoncé la naissance, Voltaire écrivit pour annoncer la mort ; et il le fit en des termes d'autant plus douloureux qu'il avait à racheter les plaisanteries des jours précédents ; mais rien en tout cela de senti et de sincère. Entre lui et Emilie, il n'y avait plus qu'un lien pénible de convenance et d'habitude, et la mort, en le brisant, lui rendait la liberté.

M<sup>me</sup> du Châtelet mourut le 10 septembre 1749, dans sa quarante-quatrième année. On lui fit de belles funérailles, qu'une circonstance rendit doublement lugubres. Il fallait que le cercueil traversât la salle de spectacle. Le brancard cassa, et le cadavre tomba sur le théâtre, à la place même où, quelques jours auparavant, l'actrice recevait les applaudissements de l'assemblée. « Le dénouement, dit Pascal, est toujours *tragique*, quelque belle qu'ait été la comédie en tout le reste ! »

Dès le lendemain, Stanislas, impatient de se débarrasser de Voltaire, fit appeler son intendant Alliot, et lui dit : « Ne pourriez-vous pas me délivrer de cet

homme?» — « Sire, répondit Alliot, *hoc genus dæmoniorum non ejicitur nisi in oratione et jejunio* ; mais je soupçonne que l'*oratione* serait peu efficace. » — « Eh bien, reprit le roi, employez le *jejunio*. » Aussitôt l'intendant donne ses ordres, et Voltaire épuise tous les bureaux de la bouche sans trouver à déjeuner. Il écrit à l'intendant, il écrit au roi, qui ne répondent ni l'un ni l'autre à ses requêtes. C'était pire que la privation du feu et de l'eau des Anciens, et il fallait s'exiler de Lunéville. Voltaire se rendit à Cirey, où il ne resta que le temps d'enlever ses meubles et ses objets de science ou d'art, et sa diligence lui évita le procès que n'aurait pas manqué de faire le marquis pour empêcher un pareil dépouillement. D'autant plus que, pendant les quinze années précédentes, il avait été à la charge de la femme, c'est-à-dire du mari. A part la petite dépense de quelques laquais à tout faire, la dépense moindre encore de quelques cadeaux aux enfants qu'il faisait au plus bas prix, il fut quitte de ces quinze années pour une somme de vingt-cinq à trente mille livres, deux mille livres à peine par année pour une vie de grand seigneur, ce qui n'était pas cher, et ce qui dut lui permettre d'augmenter singulièrement sa fortune.

## III

Voltaire et Le Kain. — *Oreste et Rome sauvée*. — *L'Orphelin et Tancrède*. — Système dramatique de Voltaire. — Disgrâce du courtisan. — Départ pour Berlin.

Ses paquets faits, il trouva le moyen de les faire arriver *franco* à Paris, dans l'hôtel de la rue Traver-

sière-Saint-Honoré, qu'il prit à son compte après que le marquis eût informé son hôte qu'il n'entendait plus le loger. Il y appela sa nièce, M<sup>me</sup> Denis, avec qui il venait de se raccommoier. Celle-ci, passionnée pour la compagnie, le plaisir et la représentation, accepta avec joie, et, vers Noël, elle vint partager la vie de son oncle.

Dans les commencements, Voltaire ne voyait que son neveu, son notaire, et ses plus intimes amis. Pure convenance, car il ne regrettait pas M<sup>me</sup> du Châtelet, dont Longchamp, au moyen de quelques papiers sauvés des flammes, lui avait prouvé les infidélités; s'il feignait encore quelque douleur, c'était un rôle qu'il avait cru devoir s'imposer, et qu'il jouait à merveille comme tous les autres; sans faire, toutefois, la moindre illusion aux gens qui connaissaient le fond de son cœur, à Marmontel, par exemple, à qui il avait dit si souvent qu'Emilie était « comme une furie attachée à ses pas, » et qui savait par lui-même « qu'ils avaient été plus d'une fois dans leurs querelles aux couteaux tirés l'un contre l'autre. »

Pour achever, s'il eût été besoin, de le détourner de toute pensée triste, Richelieu et d'Argental le rappellèrent à son théâtre. Brouillé alors avec les comédiens, il transforma en salle de spectacle le second étage de la maison, et fit chercher des acteurs de société. C'est alors qu'il trouva Le Kain, qu'il reçut chez lui, après l'avoir essayé, comme pensionnaire, qu'il défraya de tout et gratifia, dans la suite, de plus de deux mille écus. Le Kain, dans ses *Mémoires*, exalte avec quelque raison la générosité de Voltaire, qui ne pouvait pourtant guère faire moins pour un acteur dont il dis-

posait absolument, et qui était l'âme de ses pièces.

Pour leur début, Le Kain et sa troupe jouèrent *Mahomet* devant un petit nombre d'amis, et reçurent d'autres rôles.

Mais, dès le 12 janvier précédent (1750), Voltaire avait donné *Oreste* sur le Théâtre-Français. C'étaient les secondes dépouilles opimes qu'il voulait conquérir sur le vieux Crébillon, dont il refaisait l'*Electre*. Toutefois, avant la représentation, il fit prononcer par un acteur un discours prudent, dans lequel il rendait hommage à « un confrère qu'il avait si souvent appelé son maître. » A ces précautions oratoires, il en joignit de matérielles, et remplit encore le parterre d'un public payé de son argent. Il se mit lui-même à l'œuvre, animant ses partisans, et distribuant aux bons endroits ses fanatiques et ses claqueurs soudoyés. Et, malgré tout, la pièce ne fut saluée que par les sifflets. A la vue du désordre, Voltaire sort de sa loge, court au foyer, jurant que c'était à Sophocle qu'on refusait des louanges; il se rend à l'amphithéâtre, et, plongeant sur le parterre : « Ah! les barbares, s'écrie-t-il, ils ne sentent pas la beauté de cette scène! » et, se retournant vers les siens : « Battons des mains, mes amis! Courage, mes chers Athéniens; c'est du Sophocle tout pur! » Et il donne l'exemple en claquant de toutes ses forces. C'était la comédie dans la tragédie, et la comédie plaisait seule au public. Voltaire eut beau remanier sa pièce; il ne put la conduire au-delà de la neuvième représentation. Comparée à l'*Electre* rivale, elle méritait un meilleur sort; mais il faut être un homme du XVIII<sup>e</sup> siècle pour dire avec La Harpe : « Voltaire ne pouvait faire plus d'honneur à Sophocle qu'en l'imi-

tant, ni s'en faire plus à lui-même qu'en le surpassant ! »

Le 8 juin 1750, Voltaire donna chez lui sa *Rome sauvée*, dernière lutte contre Crébillon. Par Richelieu, il obtint les costumes qui avaient servi au *Catilina* de son rival, pour le battre avec ses propres armes. La représentation fut très-brillante. La salle était remplie de grands seigneurs, d'académiciens et de gens de lettres. On remarquait particulièrement, accompagné de son *Socius*, le P. de La Tour, qui avait lu et approuvé la tragédie. Voltaire fit Cicéron, et fut fort applaudi à ce vers :

Romains, j'aime la gloire, et ne veux point m'en taire,

dont on lui fit l'application. Le succès fut complet, et en partie mérité : Voltaire avait mieux saisi et reproduit le génie romain que le génie grec.

Le bruit de la séance du 8 juin fit la réputation de *Rome sauvée*. Ambassadeurs et ministres sollicitèrent la faveur d'être admis à une seconde représentation, et il fallut transporter la pièce sur le théâtre de Sceaux. A cette occasion, les comédiens revinrent à Voltaire, qui leur distribua plusieurs de ses pièces, entre autres l'*Orphelin de la Chine* et *Tancrède*, dont la représentation n'eut lieu que pendant son séjour en Suisse.

L'*Orphelin*, que Voltaire appelait ses trois ou ses cinq *magots*, suivant que la pièce était en trois ou en cinq actes, est un sujet chinois delayé et changé, pour être mis en rapport avec un public français. Aussi, malgré un amour parasite et une intrigue double, fut-il bien accueilli sur notre scène.

Dans une dédicace à M<sup>me</sup> de Pompadour, Voltaire dit qu'il composa *Tancredè* dès qu'il sut que le théâtre de Paris était changé. Il y avait longtemps qu'il réclamait contre l'usage ridicule de placer les spectateurs sur le théâtre, et de rétrécir l'avant-scène par des banquettes ; et à cet usage il attribuait le manque d'action et d'appareil de nos tragédies, qui n'étaient souvent que de longues conversations en cinq actes. Le comte de Lauraguais, au prix de 30,000 francs, dédommagea les comédiens, et les banquettes disparurent.

*Tancredè* réussit comme il le méritait, malgré ses défauts. Le sujet était intéressant. Puis, comme dans *Zaïre* il avait jeté la croisade, Voltaire jetait là toute la chevalerie, et offrait ainsi un spectacle tout neuf. De là le nom de *Chevaliers*, de *Chevalerie*, qu'il donne à la pièce dans sa correspondance. Mais, comme dans *Zaïre* encore, tout tient à une lettre surprise, nœud faible, qui sent l'escamotage. Enfin, le style plus négligé que jamais, et le système de versification en vers croisés adopté par le poète, répandent sur la pièce une teinte uniforme de prosaïsme. La rime, et encore la rime mauvaise, distingue seule bien souvent le vers de Voltaire de la prose. Or, la rime disparaissait dans cette versification croisée, et il ne restait plus qu'une prose lâche et traînante.

Voltaire fera encore une dizaine de tragédies, et pourtant on doit dire que sa carrière tragique est close par *Tancredè* (1760). Les pièces qu'il décorera de ce nom, ne seront plus que des pamphlets dialogués et insipides contre ce qu'il appelle le fanatisme sacerdotal. On ne dira jamais assez quel tort la manie de l'impiété a fait au génie de cet homme.

De ce point culminant de son talent dramatique, et avant de tomber dans les bas-fonds de sa décadence, nous pouvons embrasser son système théâtral et en juger le mérite.

Voltaire avait sur la tragédie une idée fautive, fautive parce qu'elle était incomplète : c'est que la tragédie n'est destinée qu'à la représentation. Pour la même raison, ce serait une idée fautive en sens contraire, quoique moins dangereuse, que de dire qu'elle n'est destinée qu'à la lecture. La perfection, impossible à atteindre peut-être, serait de travailler à la fois pour la scène et pour le cabinet, d'enlever les applaudissements du théâtre et de s'assurer l'admiration du lecteur, de séduire une génération et d'enrichir à jamais une littérature.

Génie peu fait pour la perfection, pressé d'innover et de jouir comme tout son siècle, Voltaire laissa à Corneille et à Racine la vérité des caractères, le développement des passions, la simplicité lente et une de l'action, la perfection du style, en un mot, toutes les qualités essentiellement littéraires et qui font les œuvres d'avenir. Pour lui, visant à l'effet soudain et immédiat, et escomptant la gloire, il demanda tout à une action plus rapide, à des incidents plus romanesques, à un spectacle plus pompeux, c'est-à-dire à des moyens capables de frapper la foule, plus facile à prendre par les yeux, l'imagination et la sensibilité physique, que par l'esprit et par le cœur. Et, en introduisant ainsi l'action et l'appareil, il a avoué lui-même qu'il avait hâté la décadence.

Tout à la pensée de la représentation, il songeait plus au jeu de l'acteur qu'au travail du poète. Dans

ce travail, du reste, rien de senti, de sérieux, de profond. Une tragédie ne lui était qu'une distraction à quelque ouvrage d'histoire ou de philosophie ; qu'un jeu qu'il préparait pour une fête, comme on prépare un feu d'artifice ; qu'un placet pour obtenir un retour à Paris ou quelque faveur de la cour ; qu'une machine de guerre contre ses ennemis et ses rivaux, ou qu'un pilier poétique de l'encyclopédie. Pour un intérêt d'un moment le travail d'un moment suffisait, et une pièce était bâclée en six jours. Elle était finie et elle n'était pas faite, disait-il sans doute, et il la travaillait et la corrigeait longtemps ; mais c'était l'opinion de Paris, l'opinion d'un lieu et d'un jour, et non la loi universelle et éternelle du beau, qu'il consultait pour ses changements, quand il n'attendait pas la représentation même ; c'était quelquefois le caprice de ceux qui l'entouraient, ou la vanité d'un acteur dont il avait besoin. Tout cela se faisait par correspondance avec les amis, et le bureau de poste était le cabinet où se modifiait la tragédie en collaboration. Les vers nouveaux volaient d'un point à l'autre sur les ailes de plaisanteries souvent indécentes, et qui du moins trahissaient la légèreté du travail. Le mot de *tripot* revient à chaque instant pour désigner la comédie : comprend-on Corneille et Racine, traitant de tripot leur art sublime ?

Aussi, encore une fois, ni sérieux, ni profondeur dans la tragédie de Voltaire. La conception en est faible, et les pièces d'un plan tout romanesque ne tiennent que par un fil. Empruntés au fond commun, les personnages n'ont pas la vérité de l'histoire ou de la tradition ; inventés par le poète, ils n'ont pas la vé-



rité de la nature humaine. Et que dire du style ? Y a-t-il même là un style ? Quelques tirades brillantes suffisaient-elles à racheter tant de rimes formées par des épithètes parasites, tant de scènes flasques et lâches, tant de déclamations fausses et redondantes ? Dans tout le théâtre de Voltaire, pourrait-on trouver vingt vers de suite, où il n'y ait pas à relever quelque faute de grammaire, de versification ou de poésie ?

Voltaire avait dédié *Tancrède* à M<sup>me</sup> de Pompadour. « Je veux, écrivait-il, que les prêtres sachent que je suis bien en cour... Ceci n'est point affaire de théâtre, c'est affaire d'Etat. » C'était aussi pour faire pièce jusqu'au bout à Crébillon, qui avait dédié son *Catilina* à la courtisane, en reconnaissance de l'impression de ses œuvres au Louvre, qu'elle avait procurée ; c'était bien plus pour se remettre en grâce avec elle, et obtenir par son entremise de rentrer à Paris. Mais il gâta tout par une phrase malencontreuse de sa dédicace, par de petits vers, plus impertinents que flatteurs, adressés soit à elle seule, soit à elle et au roi, phrase et vers que les courtisans ne manquèrent pas d'interpréter de façon à lui aliéner la maîtresse royale. D'autre part, Louis XV, qui d'abord, sans l'estimer, avait été fier de l'éclat qu'un tel talent répandait sur son règne, et qui, jaloux de suivre les exemples de Louis XIV, l'avait accueilli comme le grand roi accueillait Boileau et Racine, céda enfin à son antipathie naturelle, et exprimait tout haut qu'il était las de lui.

Après quelques dernières démarches pour se rapprocher de la cour, après trois lettres écrites à la favorite, Voltaire, ne recevant que des réponses vagues, se retourna vers le roi de Prusse, qui, de son

côté, le pressait, avec toutes sortes de promesses, de retourner à Berlin. En avancement d'hoirie, il pria le roi de lui « envoyer une demi-aune de ruban noir, qui lui servirait mieux qu'un scapulaire ; » et, quoiqu'il n'eût pas obtenu cette bagatelle, il osa demander à l'avare prince quatre mille écus d'Allemagne pour ses frais de route. Le Jupiter de Potsdam vit bien que sa vieille Danaé ne se laisserait séduire que par une pluie d'or, et il envoya une lettre de change. Danaé répondit que ce qu'elle aimait, c'était « Jupiter, et non sa pluie ; » tout en ajoutant qu'au siècle de fer où elle vivait, les gouttes d'or étaient fort nécessaires. Enhardi par son succès, Voltaire demanda encore mille louis pour sa nièce, qui voulait l'accompagner à Berlin. « Je serai fort aise que M<sup>me</sup> Denis vous accompagne, répondit Frédéric, mais je ne le demande point. » — « Voyez-vous cette lésinerie dans un roi, s'écria le patriarche de la lésine ! Il a des tonnes d'or, et il ne veut pas donner mille pauvres louis pour le plaisir de voir M<sup>me</sup> Denis à Berlin ! Il les donnera, ou moi-même je n'irai pas ! » Un incident ridicule apporta un terme à ses irrésolutions en mettant aux prises le vaniteux et l'avare ; or, Voltaire était encore moins avare que vaniteux. Un matin qu'il travaillait au lit suivant sa coutume, Marmontel et Thieriot lui apportent une épître de Frédéric à Baculard d'Arnaud. Il lit en silence et d'un air de pitié ; mais, arrivé à ces vers :

Voltaire est à son couchant ;

Vous êtes à votre aurore ;

il saute de son lit, et, bondissant de fureur : « Voltaire à son couchant, et Baculard à son aurore ! Et c'est un roi qui écrit cette sottise monstrueuse ! Ah ! qu'il se

mêle de régner ! » Marmontel et Thieriot avaient peine à se tenir de rire, en le voyant en chemise, gambadant de colère, et apostrophant le roi de Prusse : « J'irai, oui, j'irai lui apprendre à se connaître en hommes ! » Et son voyage fut décidé.

Ce Baculard, qui eut l'honneur d'exciter la jalousie de Voltaire, était un jeune homme qu'il avait employé dans toutes ses affaires litigieuses et littéraires, au prix de quelques louis et de quelques dîners. Quand il se fut brouillé avec lui, il se plaignit, comme toujours, de l'ingratitude d'un homme qu'il avait *nourri* pendant plusieurs années. De compte fait, il lui donna, en cinq ans, à peu près six cents livres, ce qui revient à une centaine de livres par année, et il n'y avait pas là de quoi faire vivre même un anachorète. Au temps des vers sur l'aurore et le soleil couchant, Baculard, après avoir été le correspondant littéraire du roi de Prusse, venait d'être appelé à la cour de Berlin. A peine arrivé lui-même, Voltaire, par vengeance, se hâta de brouiller Baculard avec Frédéric, et de lui faire perdre sa place ; puis il écrivit à sa nièce : « Le soleil levant s'est allé coucher ! »

Avant de quitter la France, Voltaire avait besoin d'une permission de sa cour, alors à Compiègne, et il désirait obtenir une décoration et un caractère officiel auprès de Frédéric. Mais M<sup>me</sup> de Pompadour, gagnée par ses ennemis, dissuada le roi de lui accorder la moindre faveur. Elle le reçut elle-même froidement, et le chargea de compliments plus froids encore pour le roi de Prusse. Louis XV, quand il se présenta, lui tourna le dos, et dit à ses courtisans : « Ce sera un fou de moins dans mon royaume. »

C'est une faute à Louis XV de n'avoir pas surmonté sa répugnance pour Voltaire. Nous connaissons désormais les aptitudes courtisanesques de cet homme, la flexibilité de ses courbettes, l'abondance intarissable de ses flatteries, sa démangeaison d'honneurs et d'un rôle officiel. Avec des cordons, il était facile d'enchaîner son bras, avec des compliments de lui fermer la bouche, avec une mission politique d'absorber une partie de sa mauvaise activité. Ah ! vraiment, avec tout cela, on n'eût pas fait de lui un bon chrétien ni un bon citoyen, un défenseur de l'autel et du trône ; mais on l'eût empêché de nuire. En le laissant partir pour la Prusse, on l'envoyait à sa dernière école de corruption ; en lui fermant Paris au retour, on le forçait à bâtir cette forteresse de Ferney, d'où, pendant vingt ans, il lancera tant de traits mortels contre toutes nos institutions civiles et religieuses. C'est ainsi que Louis XV est coupable en partie du mal que Voltaire a fait à la France.

Voltaire revint à Paris la rage dans le cœur, et, avant son départ, il voulut se venger de la favorite. Il lui écrivit une lettre, où « il la traitait comme une négresse et comme la dernière des créatures. » Mais il voulut se venger sans s'exposer lui-même à la vengeance réciproque de M<sup>me</sup> de Pompadour, et il eut la lâcheté d'y exposer à sa place un malheureux valet de chambre. Il força Longchamp de copier et de signer la lettre. Mais Longchamp, quoiqu'il n'en connût pas la destination, soupçonna quelque infamie, et se munit adroitement de la minute. Mandé par d'Argenson, après le départ de Voltaire, il dut reconnaître son écriture, mais il put prouver, par la précieuse minute,

qu'il ignorait tout le reste. « Vous êtes bien heureux, lui dit le ministre, car, à défaut de cette pièce, je vous faisais enfermer pour toute votre vie. »

## LIVRE TROISIÈME

VOLTAIRE EN PRUSSE.

1780 — 1788.

### CHAPITRE PREMIER.

UN MARIAGE PHILOSOPHIQUE.

#### I

La lune de miel. — Premiers nuages. — Le juif Hirschell.

Parti de Paris ou de Compiègne le 28 juin 1750, Voltaire, le 24 juillet, « saluait ses anges du ciel de Berlin. »

Berlin, en effet, lui était un ciel où il trouvait tous les objets de son culte : d'abord, le Jupiter qu'il adorait depuis quinze ans ; puis, ce qui ne plaisait pas moins à son humeur avide et glorieuse, des honneurs et des pensions.

A peine arrivé, il reçut de Frédéric la clef d'or de chambellan, le cordon de l'ordre du Mérite, et il passa avec le maître un contrat d'engagement qui lui assurait une pension de vingt mille livres. A Berlin, il lo-

geait au château; à Potsdam, dans l'appartement du maréchal de Saxe, et sa vie se partageait entre les fêtes et le travail. Frédéric se partageait lui-même pour plaire à son hôte : du matin au dîner, il était roi ; dans l'après-midi, l'élève de Voltaire; le soir, à souper, simplement son ami, le meilleur de tous les hommes et le plus joyeux des convives.

Ainsi Voltaire s'appartenait tout le jour, moins les quelques heures qu'il donnait à l'instruction de son royal disciple et à la correction des petits vers du Cotin couronné. Après un souper délicieux, il y avait concert, comédie ou opéra; opéra assez mauvais, car si Frédéric payait bien pour avoir de bonnes chanteuses, il se rattrapait sur ses faiseurs lyriques, et on lui en donnait pour son argent. Mais Voltaire en souffrait peu, ne se connaissant guère à la musique, et n'ayant jamais trop senti l'extrême mérite des doubles croches.

Berlin, Potsdam, c'était Athènes et Paris sur les bords de la Sprée, mais ce n'était pas le pays du Lignon. Aux compliments de M<sup>me</sup> de Pompadour, transmis par Voltaire, Frédéric répondit sèchement : « Je ne la connais pas. » Voltaire ne manda pas moins en vers à la courtisane que Mars avait reçu comme il le devait les présents de Vénus.

Il fut plus heureux pour M<sup>me</sup> Denis, et arracha à Frédéric la promesse d'une pension de quatre mille livres en sa faveur, si elle voulait tenir à Berlin, comme à Paris, la maison de son oncle. Mais la nièce ne se laissa pas séduire, et répéta à l'oncle la prophétie qu'elle lui avait faite à Paris, que Frédéric le ferait mourir de chagrin. Pour le rassurer, Frédéric, le 23

août, lui écrivit un billet, dans lequel il protestait qu'il serait toujours son ami et jamais son tyran. Ce billet, que Voltaire ne cessera d'opposer au prince, lui parut un titre irréfragable contre son débiteur, et le lien d'une indissoluble alliance avec son royal ami. Son ensorcellement fut au comble pendant un carrousel donné à Berlin, quand il vit l'attention et la faveur du public s'adresser presque uniquement à sa personne. On le traitait mieux qu'un prince. Les reines l'invitaient à venir librement dîner ou souper chez elles, et les princes et princesses se faisaient ses comparses dans ses tragédies. Quel contraste entre les dernières froideurs de Compiègne et l'accueil enthousiaste de Berlin ! Toutefois, il ne voulut point que tant de faveurs et d'honneurs parussent une insulte ou une renonciation à sa patrie. Sa pension, prétendait-il, n'était qu'un dédommagement, bien qu'il lui eût été impossible de dire à quelle partie de sa fortune, à quels établissements lucratifs il avait dû renoncer pour venir à Berlin. Sa clef et ses cordons, hochets nécessaires, disait-il, « afin que les sentinelles le laissassent passer, » ne l'enchaînaient point en Prusse, et il comptait bien retourner en France.

Voilà ce qu'il écrivait à Richelieu et aux amis ; voilà ce qu'il priait de répéter à M<sup>me</sup> de Pompadour, confondant sa cause avec celle de la courtisane, tombant à genoux devant une telle Vénus, et se mettant tout entier, lui, sa prose et ses vers, au prix d'un sourire, d'un signe de la maîtresse toute-puissante.

Cependant il est définitivement attaché à la personne de Frédéric, avec le consentement de Louis XV, qui l'a cédé en bonne forme et avec em-



pressement à son frère de Prusse. Mais le prix du marché a été son historiographie, donnée à Duclos. Au moins eut-il la consolation d'en recevoir la nouvelle par M<sup>me</sup> de Pompadour, et la consolation plus grande d'apprendre par elle qu'on lui avait conservé son ancienne pension, avec son brevet de gentilhomme.

L'horizon n'était donc pas riant du côté de Versailles, et le ciel de Berlin commençait à s'assombrir. Pendant qu'il refaisait aux amis le tableau enchanteur de sa vie de cour, le portrait idolâtrique de Frédéric-le-Grand, Voltaire, dans des lettres mélancoliques d'autant plus remarquables que la mélancolie n'était guère son fait, confiait à sa nièce, qu'il renonçait à attirer en Prusse, ses inquiétudes et ses craintes, son dégoût de Berlin et sa nostalgie de Paris. C'est que le château de Berlin, d'où il écrivait, lui était alors un exil, sinon une prison, où il était retenu à distance de Potsdam et de Frédéric, jusqu'à la conclusion de la plus triste affaire avec un Juif, nommé Abraham Hirschell.

Cette affaire est aussi difficile à débrouiller aujourd'hui, même après la publication des pièces, qu'en 1750. Il y a là complication d'agiotage et de marché de diamants, de lettres de change protestées et de commerce interlope, et les mensonges, les contradictions de Voltaire et de ses historiens, brochant sur le tout, achèvent d'enténébrer le procès.

Il y avait à Dresde, sous le nom de la *Steuer*, une banque, dont l'électeur Auguste de Saxe avait émis tant de billets, qu'ils ne pouvaient plus être payés et qu'ils perdaient la moitié de leur valeur nominale. Mais, en vertu d'un traité, les sujets de Frédéric,

porteurs de ces billets, devaient être remboursés au pair. Voltaire en voulut profiter, et il chargea Hirschell d'aller acheter des billets à Dresde, après lui avoir confié des lettres de change et avoir reçu en nantissement des diamants d'une valeur égale. Hirschell à peine parti, il apprend que les diamants ne sont pas la propriété du Juif, que ce n'est qu'un dépôt d'un officier français, nommé Chasot, alors au service du roi de Prusse. Il retire aussitôt la commission qu'il lui avait donnée, et fait protester à Paris une lettre de change de dix mille écus.

De retour à Berlin, le Juif se fâche, exige une indemnité qu'on lui refuse, et refuse de son côté de reprendre les diamants remis en gage, prétendant que ce ne sont plus les mêmes. Voltaire porte plainte, et le Juif est jeté en prison. On pousse le Juif à plaider. Le roi, à qui il a recouru, renvoie l'affaire à la justice ; et, en attendant qu'elle ait prononcé, il veut bannir Voltaire de ses Etats, et le bannit au moins de sa présence. Le procès suit son cours, et tourne contre le Juif, qui est condamné à restituer les lettres de change, à payer une amende de dix écus, et à reprendre ses diamants à la pesée.

Tel est le récit de Voltaire et des amis. Suivant le récit d'Hirschell, qui paraît plus conforme à la vérité, le Juif ne se décida à s'entremettre dans un commerce désapprouvé par Frédéric, que sur l'assurance de Voltaire qu'il avait le consentement du roi, et que sur la promesse de sa protection et du titre de joaillier de la couronne. Mais un autre Juif, nommé Ephraïm, ayant offert à Voltaire de lui acheter des billets sans frais, ou du moins au prix peu coûteux de sa protec-

tion à la cour, Voltaire rompit avec Hirschell. Alors, récriminations réciproques. Toutefois, sur la menace d'un procès, Voltaire promet de dédommager le Juif. Pour commencer, il feint d'acheter une partie des diamants du dépôt, puis d'autres brillants et des meubles ; et, quand le Juif revient pour le règlement de compte, il le traite de fripon, refuse de le payer, et menace de le faire jeter dans une basse-fosse, s'il ne consent à reprendre les diamants, à restituer ce qui avait été avancé sur le prix, et à remettre tous les billets signés Voltaire. Le Juif porte plainte au roi, qui renvoie les parties devant son grand chancelier. Là, Voltaire nie, malgré les billets qu'on lui oppose, qu'il y ait entre le Juif et lui, au sujet de la Steuer, aucune convention ; il nie encore la taxe des premiers brillants, et y substitue une taxe nouvelle, faite par ses gens et ceux d'Ephraïm.

Que Voltaire ait chargé Hirschell de lui acheter des billets à Dresde, voilà, malgré toutes ses dénégations, un point incontestable. Puis, soit qu'il redoutât la désapprobation royale, soit qu'il eût trouvé moyen d'avoir des billets à meilleur marché par le juif Ephraïm, il retira à Hirschell sa commission et fit protester ses lettres de change. Il est plus probable qu'il fit réellement acheter des billets : quinze jours après la conclusion du procès, Frédéric indigné lui en jeta encore l'accusation à la face, sans qu'il ait osé, cette fois, protester. Frédéric pouvait bien tolérer parmi ses sujets un commerce ignoble ; mais, malgré son immoralité et son cynisme notoires, il lui était impossible de souffrir que son chambellan mit la main dans un tripotage dont la honte rejaillissait sur sa couronne.

Quant aux diamants, deux choses sont certaines : l'une, que le Juif était fondé, à un titre quelconque, dans son accusation contre la fidélité du dépositaire, puisque Voltaire avouait avoir perdu un diamant de trois cent cinquante écus ; l'autre, qu'il y eut entre eux discussion sur la valeur réelle des diamants vendus, et discussion probablement fondée des deux parts sur de bons motifs, le Juif ayant mis sans doute sa marchandise à trop haut prix, et Voltaire ayant voulu, par une contre-expertise plus ou moins loyale, la faire descendre au-dessous de sa valeur réelle. S'il réussit à persuader aux juges, déjà trop portés pour lui, qu'il était lésé, et à faire condamner le Juif, ce ne fut pas sans peine, ni sans quelque rouerie de sa façon, et il n'était pas rassuré sur le jugement rendu en sa faveur en première instance. En effet, le Juif ayant menacé de s'adresser au roi pour obtenir cassation de l'arrêt, et de provoquer un nouveau jugement, Voltaire, effrayé, entra en transaction avec lui.

La seule annonce du procès, à plus forte raison le procès lui-même, avait mis Frédéric en fureur. Puis l'apreté de Voltaire au gain, l'acharnement qu'il mettait à la poursuite du Juif pour éviter, lui si riche, la perte de quelques écus, fournissaient au roi l'occasion de renouveler contre lui les accusations déjà vieilles de lésine et d'habitudes serrées. Pour faire à bon marché et sans risques courir acte de désintéressement, Voltaire demanda d'aller vivre à ses frais au Marquisat, maison de campagne de Frédéric près de Potsdam, et il offrit de renoncer à sa pension pendant le séjour qu'il y ferait. Il savait bien que Frédéric, tout avare qu'il fût, ne pouvait pas, sans déshonneur,

lui retirer ses dons, ni lui retrancher un quartier comme à un valet ne faisant pas son service. Il était plus sincère dans ses instances pour obtenir d'aller au Marquisat, qui le rapprochait de Potsdam et du roi, dont il était depuis si longtemps éloigné. Voyant que Frédéric fermait l'oreille à toutes ses apologies, il lui écrivit, pour demander pardon, lettres sur lettres, toutes sentant le valet ou l'écolier qui flatte et caresse son maître.

## II

## Replâtrage.

Frédéric resta longtemps insensible et sourd à tant d'instances, à tant d'adulations, à tant de lamentations sur une santé ruinée par la colique, le scorbut, cent maladies. Il ne répondit pas avant le 24 février 1751, et encore le fit-il par la lettre la plus dure et la plus humiliante, dans laquelle il reprochait à Voltaire, outre la vilaine affaire avec le Juif, son humeur batailleuse et les troubles qu'il avait semés partout dans la cour. Quelques jours après, il lui permit de revenir à Potsdam, mais à condition de n'avoir plus de querelle « ni avec le vieux, ni avec le nouveau testament. »

Voltaire était insolent, mais il n'était pas fier, et tout cœur un peu bien placé ne concevra guère qu'il n'ait pas répondu à des lettres si hautes et si insultantes par un départ immédiat. Mais où serait-il allé ? Puis, disgracié en France, il aurait paru chassé de Prusse, et, avant tout, sa vanité voulait éviter ou cacher un pareil affront. A Berlin même, il cacha sa défaveur sous les dehors du plus libre des favoris, invitant les académiciens à venir au château manger avec lui « le

rôt du roi. » A peine de retour à Potsdam, il s'attacha, dans toutes ses lettres de cette époque, à empêcher que les mauvais bruits arrivassent ou trouvassent créance à Paris. En mêlant adroitement le vrai et le faux, en confondant les époques, il donna à tout une couleur favorable. Il reprit ses récits enchantés et enchanteurs de sa vie de Potsdam ; après quoi, il ajoutait : « Il faut que vous disiez tout cela, afin que la bonne compagnie m'excuse, que les méchants soient un peu punis, et que l'on sache comment nos belles-lettres sont accueillies par un si grand monarque. »

Oui, il fallait dire tout cela bien haut au public, pour étouffer les mauvais bruits, pour dépiter et dépister les ennemis ; mais Voltaire ne se le disait pas à lui-même, et il ne se méprenait pas sur la valeur et la durée de ce retour de fortune. Presque aussitôt, en effet, un nouveau nuage s'éleva dans ce beau ciel de Potsdam, si souvent troublé. Une indiscretion avait porté à Paris la nouvelle d'un mauvais et dangereux poème du roi, le *Palladion*, et Frédéric en accusait avec raison Voltaire. De plus, Voltaire venait encore d'avoir on ne sait quel démêlé avec Chasot, et le bruit courait que Frédéric ne souffrirait plus qu'il logeât dans son palais de Berlin. Dans cette nouvelle disgrâce, il ne mendia que la faveur de ne pas paraître chassé. Il appuya sa demande de la diplomatie des petits vers adulateurs ; puis, pour apitoyer l'idole déjà enivrée de l'encens de la louange, revenaient les éternelles plaintes sur une santé battue par cent maux divers.

L'idole ne s'attendrissait guères, et le fidèle reconnaissait mieux de jour en jour la nécessité d'abandonner au plus tôt le temple et son service. Alors il pria

tous ses amis parisiens de lui servir de précurseurs, et de lui préparer les voies parmi le public et à la cour. Il chargea Moncrif, son introducteur à l'Académie et lecteur de la reine, de redire à la reine elle-même, mais bien plus à M<sup>me</sup> de Pompadour et au ministre d'Argenson, les raisons de sa sortie de France et de sa retraite en Prusse, ses excuses pour les faveurs indispensables qu'il avait acceptées à Berlin, faveurs qui ne lui étaient pas plus un lien de nationalité qu'un lien de cœur. En même temps, il se faisait de plus en plus petit, obséquieux et idolâtre devant le terrible dieu de Berlin, pour n'être pas écrasé de sa foudre.

Quel métier ! Et voilà le chef des hommes qui se moquaient de ceux qui s'agenouillent devant Dieu et devant son Fils Jésus-Christ ! Quel métier ! Cette attitude prosternée, que la crainte et l'intérêt forçaient de prendre à Berlin, la vanité, le besoin de cacher une fausse démarche et une disgrâce, mettaient dans l'obligation de la garder à Paris ! Et on ne pouvait se relever de ce prosternement que par le mensonge, en vantant sa liberté, son indépendance et son bonheur ! Et encore on ne réussissait à tromper personne : les correspondants riaient du dieu et du servent, ou tout au plus engageaient le servent à s'arracher bien vite aux prétendues délices de son paradis. Mais le servent était encore auteur, et il avait deux éditions sur les bras ; il était surtout homme d'argent, et il ne voulait rien perdre ni de sa pension de vingt mille livres, dont il ne devait être payé qu'à la fin de son année de service, ni des deux millions engagés dans une compagnie financière formée par le roi, et qui se trouvaient alors compromis. C'est pourquoi il résolut de tout dissimu-

ler jusqu'au paiement de ses vingt mille livres, jusqu'au retrait et au placement avantageux de ses deux millions. Le médecin La Métrie, lecteur de Frédéric, lui avait pourtant rapporté un mot cruel. Un jour, la lecture finie, La Métrie parlait de la prétendue faveur de Voltaire et de la jalousie qu'elle excitait. « J'aurai besoin de lui encore un an tout au plus, répondit le roi ; on presse l'orange, et on en jette l'écorce. » La Métrie vint conter le propos à Voltaire, qui s'écria : « Quelle conclusion de seize ans de bontés et de mille promesses ! Néanmoins, le mieux est d'ignorer le propos et d'attendre. » Il se résigna donc à faire bonne mine contre mauvais jeu. Mauvais jeu, en effet, où les deux joueurs, le roi et lui, n'avaient pas d'autre préoccupation que de se tricher.

A cette guerre sourde et déloyale entre le maître et le valet, qu'on joigne les jalousies, les rancunes, les piques des compagnons de service, et qu'on juge du bonheur et de la dignité du *couvent* de Potsdam. Et voilà les hommes qui ont passé leur vie à vilipender les moines ! Convenons que les moines, dans leur couvent, font une autre figure.

Cependant, à tout propos, survenaient de nouvelles tracasseries, et le bruit courut encore que Voltaire était en disgrâce. — C'était fait depuis longtemps ! — Et Voltaire de demander humblement à son maître en quoi il l'avait offensé ; de lui rappeler pour la centième fois le *bon billet* du 23 août. 1750, protesté cent fois déjà ; de prier à deux genoux Frédéric de le souffrir par bonté, par générosité, s'il lui était inutile désormais comme correcteur, maintenant que le disciple avait dépassé le maître, et connaissait toutes les fines-



ses de la langue, en prose et en vers. Et toujours éloges du grand roi, cris de joie et de félicité de son heureux courtisan, jetés à tous les échos parisiens ! « Je veux passer ma vie à Potsdam, port tranquille et fortuné où m'a poussé l'orage ! » Et le même jour, à M<sup>me</sup> Denis : « C'est une vérité démontrée qu'il faut s'enfuir de ce pays ! » Rien de curieux et de comique, mais rien aussi d'avilissant pour son auteur, comme cette correspondance en partie double !

### III

Refuge dans le travail. — *La Loi naturelle*, etc. *Le Siècle de Louis XIV.*

Chose étonnante, au milieu de tous ces déboires, de ces souffrances de toute sorte, de toutes ces tracasseries absorbantes pour tout autre, Voltaire travaillait toujours, et l'étude lui était une diversion, une consolation et un remède. Il venait de prendre à son service le florentin Collini, qui va nous être un témoin si précieux, et il l'avait adjoint, comme secrétaire, au jeune Francheville, de Berlin, fils d'un conseiller aulique. Or, comme il ne leur laissait pas plus de chômage qu'il ne s'en accordait à lui-même, il tira de leur communauté de travail quantité d'ouvrages en prose et en vers. Tel le poème de la *Religion naturelle*, dont l'objet est une morale indépendante, non-seulement de toute religion, mais de toute idée particulière sur Dieu, c'est-à-dire de Dieu même ; dont le but est la tolérance sur le modèle de Potsdam, qui, en ce temps, était un enfer, où tout le monde, sans distinc-

tion de secte et de croyance, était à couteaux tirés ! Philosophiquement, la *Religion naturelle* est donc détestable ; poétiquement, cela ne vaut absolument rien ; historiquement, c'est grotesque !

De la même année (1752) date le commencement du *Dictionnaire philosophique*, dont le plan fut conçu à Potsdam, à un souper, où on s'était amusé de cette idée, convertie aussitôt en projet sérieux. Tous les gens de lettres de la cour, et Frédéric lui-même, y devaient travailler de concert et s'en distribuer les articles ; mais personne ne se pressa, fors Voltaire, qui, toujours vif et ardent, s'y mit dès le lendemain. Ce livre, qui n'a paru sous une forme restreinte qu'en 1764, s'est grossi successivement jusqu'aux proportions énormes des modernes éditions : c'est l'encyclopédie de Voltaire, comme la Babel de Diderot est l'encyclopédie du siècle.

A ces années appartiennent aussi quelques opuscules en prose, comme les anecdotes sur Ninon, un peu ordurières, disait l'auteur, pour apprivoiser le pasteur et secrétaire perpétuel Formey, qui les lui avait demandées ; comme le *Tombeau de la Sorbonne*, défense de l'abbé de Prades, banni de France pour une thèse encyclopédiste.

Ce de Prades succéda, dans les fonctions de lecteur royal, à La Métrie, fou et athée en titre de Frédéric, qui venait de mourir comme il avait vécu, en pourreau trop gorgé. Le roi demanda s'il avait passé par les formes, et, apprenant qu'il était mort en philosophe, il lui composa sur-le-champ une oraison funèbre, qu'il fit lire en son nom à l'Académie. Voilà ce qui s'appelait, à la cour de Frédéric, mourir en philo-

sophe. On devait crever comme un chien pour plaire au maître, pour se faire une bonne place dans ses éloges et dans son souvenir. A ces hommes qu'on ajoute d'Argens, l'auteur des infâmes *Lettres juives*, Algarotti, vagabond sans foi ni mœurs, et l'on aura les plus illustres Pères du Concile de Berlin, qui, sous la présidence de Frédéric, s'était donné pour mission de réformer l'univers !

Cependant, Voltaire achevait de mettre ordre à ses affaires littéraires et à ses affaires d'argent, qui le retenaient encore en Prusse. Il venait de publier, dans les premiers mois de 1752, son *Siècle de Louis XIV*, auquel il travaillait depuis une vingtaine d'années, recueillant partout des informations et des matériaux, et en demandant à tous ses amis. Il avait la prétention de s'en faire un titre à Versailles, tant auprès du roi, dont lui seul, disait-il, présentait l'aïeul véritablement grand, qu'auprès de M<sup>me</sup> de Pompadour, la fille de la Poisson, que le plat et hideux courtisan osait rapprocher des Montespan, des La Vallière et même des Maintenon. L'ouvrage devait être admis en France et y ramener l'auteur.

Malgré ces vues basses et intéressées, le *Siècle de Louis XIV* est le meilleur des ouvrages historiques de Voltaire, parce que c'est le moins fait « pour son couvent. » C'est le meilleur et le plus durable de ses écrits en prose, parce que c'est celui qui tient le moins aux circonstances passagères et personnelles de sa vie mesquine et de sa polémique étroite ; parce que c'est une œuvre d'art, et non de passion ; parce que c'est le seul livre où il ait montré le sens de l'admiration, qui lui fait défaut ailleurs ; parce qu'il est inspiré

d'une grande idée, aussi neuve que patriotique : faire de la France le centre de l'Europe et des affaires humaines, les autres nations lui servant de satellites, et de Louis XIV le soleil de tout le système; peindre à la postérité, non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais; dérouler l'histoire comme une tragédie, et lui donner une exposition, un nœud et un dénouement. Voilà une nouvelle manière d'entendre et d'écrire l'histoire, qui manquait à l'antiquité, et que nul moderne n'avait pratiquée avant Voltaire.

Le plan est trop morcelé, a-t-on dit, ou plutôt il n'y a pas de plan du tout. Sans doute, un vaste tableau, où toutes les parties seraient réunies au lieu d'être isolées, répondrait mieux à la loi d'unité, loi essentielle de l'art; mais la clarté et l'ordre ne sont pas des conditions moins nécessaires de tout ouvrage; et on ne voit pas bien comment il eût été possible autrement d'éviter l'obscurité et la confusion. Ce qui manque au livre, c'est un résumé synthétique, mais chaque lecteur peut se le faire à son gré.

Voltaire a pris toutes les précautions pour être vrai : aussi a-t-il bien vu toute la partie extérieure du drame, la décoration et les acteurs; mais l'âme du tout lui a échappé, faute de sens moral et de sens religieux. Et, néanmoins, c'est, pour l'époque, un grand et beau livre, et bien qu'aujourd'hui nous ayons pénétré plus avant et plus loin dans le siècle de Louis XIV, rien de mieux encore pour en prendre une idée générale et s'en faire comme un panorama.

Déarrassé de son *Siècle*, Voltaire n'avait plus à sortir que de ses embarras financiers. Rentré en pos-

session de son argent, il en remit une partie entre les mains du duc de Wurtemberg, pour en constituer, sur sa tête et celle de sa nièce, une rente viagère hypothéquée sur les domaines que le duc possédait en France, près de Colmar, et il attendit la fin de cette affaire.

Cependant, que faisait la nièce à Paris ? Etablie par l'oncle son ministre des affaires extérieures, elle devait observer les effets de son absence et recueillir sur lui tous les bruits de la ville et particulièrement de la cour ; mais le département de l'intérieur avait été confié au valet Longchamp, qui lui devait compter cent louis par mois. Cette somme, — une jolie somme pourtant, — ne suffisant pas à sa vie de fêtes, de spectacles et de soupers, elle essaya, malgré ses quarante-deux printemps, son teint bourgeonné et sa laideur, d'y suppléer par des moyens honteux. Heureusement que l'oncle reçut enfin les contrats du duc de Wurtemberg, et les lui envoya avec son testament et l'annonce de son prochain départ. Départ forcé, car voici La Beaumelle, doublé de Maupertuis, dont les querelles firent tout éclater.

## CHAPITRE SECOND.

### VOLTAIRE ET LA BEAUMELLE.

#### I

Premiers rapports. — Rapports et guerre à Berlin.

Né à Valleraugue en 1726, La Beaumelle, au dire de Voltaire dans un article du *Dictionnaire philosophique*, aurait débuté par la friponnerie, la diffamation et le plagiat, — car tous les ennemis de cet homme étaient nécessairement des voleurs et des faussaires. En réalité, élevé, comme fils d'une mère catholique, au collège de l'enfance de Jésus, à Alais, il revint au protestantisme à Genève, d'où il passa librement en Danemark en qualité de précepteur. A Copenhague, il se fit donner une chaire de langue et de littérature française; et, au milieu de travaux très-divers, il conçut le dessein d'une collection de classiques français à l'usage du prince royal, qui le mit en rapport avec Voltaire. Venu à Paris pour enrôler quelques travailleurs, il ne vit guère que Louis Racine, qui lui confia un recueil très-précieux de lettres de M<sup>me</sup> de Maintenon et de documents sur cette femme célèbre, et l'autorisa même à en disposer, à des conditions qui ne furent point remplies. De retour en Danemark, il se remit à ses classiques, dont le projet échoua;

mais il s'en consola aisément dans l'espérance du bruit qu'il ferait avec ses lettres de M<sup>me</sup> de Maintenon. Pour sonner déjà la cloche, il publia, sous le titre de *Mes pensées*, ou du *Qu'en dira-t-on*, le livre le plus outrecuidant en politique, le plus grossier en morale, qui fit fracas et fureur. Il y avait là de quoi faire tourner une tête plus solide et plus mûre que cette tête légère et présomptueuse de vingt-cinq ans!

Croyant sa fortune faite, et voyant dans sa célébrité naissante un passe-port assuré pour tout pays, il quitta le Danemark, et, dit Voltaire, « arriva avec un plumet à Potsdam. » Au mépris d'avis prudents, c'est à Voltaire qu'il s'annonça par une lettre où il disait qu'il n'était venu en Prusse que pour voir trois grands hommes : Frédéric, Voltaire lui-même, et... Maupertuis! Non content d'une telle maladresse, il poussa la présomption, lui, un tout jeune homme, un inconnu, jusqu'à se poser de pair à compagnon avec Voltaire dans toute la maturité de son âge et dans tout l'éclat de sa célébrité. « Il me parla, raconta-t-il, de son *Siècle de Louis XIV*; je lui parlai de mes *Lettres de M<sup>me</sup> de Maintenon*. » Mais Voltaire pouvait dire *mon Siècle*, puisqu'il l'avait fait, tandis que La Beaumelle n'avait pas le droit d'appeler *siennes* des lettres qu'il n'avait ni écrites, ni même payées à Louis Racine le prix convenu. Après une entrevue de quatre heures, ces deux hommes sortirent mécontents l'un de l'autre, et chacun d'eux mécontent de soi-même, parce que ni l'un ni l'autre n'avait osé aborder le livre des *Pensées*, dont un passage renfermait la paix ou la guerre.

A quelques jours de là, Voltaire, revenu de sa couar-

dise accidentelle, fit demander le livre à l'auteur, qui, après quelque hésitation, le lui fit tenir. Trois jours après, il le renvoyait avec une corne à la page 70, où on lisait : « Qu'on parcoure l'histoire ancienne et moderne, on ne trouvera point d'exemple de prince qui ait donné 7000 écus de pension à un homme de lettres, à titre d'hommes de lettres. Il y a eu de plus grands poètes que Voltaire; il n'y en eut jamais de si bien récompensé, parce que le goût ne met jamais de bornes à ses récompenses. Le roi de Prusse comble de bienfaits les hommes à talents, précisément par les mêmes raisons qui engagent un petit prince d'Allemagne à combler de bienfaits un bouffon ou un nain. »

Voltaire étant revenu avec le roi de Potsdam à Berlin, La Beaumelle eut le courage de l'aller voir. La conversation tomba bientôt sur le fameux passage, que La Beaumelle retourna en cent façons différentes, sans pouvoir faire convenir Voltaire d'un sens favorable.

Il n'y avait pas cent façons d'entendre le passage; il n'y en avait que deux : l'une à laquelle La Beaumelle s'attacha sans doute pour donner au passage ce sens bienveillant : Le roi de Prusse est autant au dessus des autres princes que ses goûts dépassent les leurs, et qu'un homme de talent l'emporte sur un bouffon ou un nain; l'autre malheureusement plus obvie, à savoir que le roi de Prusse, au lieu du bouffon ou du nain de tel petit prince d'Allemagne, prenait, — et c'était vrai, — des gens de lettres pour s'amuser ou s'en amuser.

Un reste de pudeur empêcha Voltaire d'insister sur



la première partie de la phrase : « Il y a eu de plus grands poètes que Voltaire ; » partie néanmoins qui le piquait le plus ; et il se rejeta sur la seconde : « Et il n'y en eut jamais de si bien récompensé, » en faisant étalage de ses richesses, de ses titres d'officier et de chambellan de deux grands rois. Puis il assura qu'il n'en gardait aucun ressentiment, mais qu'il serait plus difficile de faire la paix avec les académiciens, traités de nains et de bouffons, et avec le roi, constitué le chef d'une telle ménagerie. La Beaumelle, à qui le secret avait été promis, s'étonna que le roi eût connaissance du passage, et Voltaire rejeta la trahison sur le secrétaire Darget, bien qu'il en fût le seul coupable. En effet, dès le lendemain de l'envoi du livre, les *Pensées* avaient fait le meilleur plat du souper royal. On les avait accommodées à la sauce la plus piquante, que Voltaire, par ses commentaires empoisonnés, fit tourner contre La Beaumelle. En se faisant du marquis d'Argens un innocent comparse, il avait excité la curiosité royale, et amené Frédéric à provoquer une dénonciation qui lui brûlait les lèvres.

La Beaumelle apprit la scène par Maupertuis, qui, sans doute, ne fut pas fâché, au prix même d'une de ces indiscretions dont aucun des convives de Potsdam, Voltaire moins qu'aucun, ne se faisait faute, de dénoncer son grand ennemi. Sur le conseil du président, il envoya son livre au roi, avec une lettre explicative. Mais Voltaire empêcha l'envoi de parvenir à son adresse, brouilla La Beaumelle avec ses protecteurs, le calomnia dans le public, et lui fit dire de toutes parts qu'il lui était essentiel de partir incessamment.

Cependant, M<sup>me</sup> de Bentinck, une amie commune, négociait entre eux une paix fictive, lorsqu'une aventure de galanterie débarrassa provisoirement Voltaire de son ennemi. Enfermé à Spandau, La Beaumelle ne fut rendu à la liberté que par l'intervention de Mau-pertuis, et, à peine rentré à Berlin, il alla remercier Voltaire, qui s'en était donné mensongèrement l'honneur. Mais, instruit de la vérité, il retourna chez Voltaire, à qui il fit une scène où l'audace et l'infatuation de lui-même furent portées jusqu'à l'insolence et à la brutalité. Il menaça Voltaire de le poursuivre jusqu'aux enfers, et Voltaire, de son côté, le menaça d'armer contre lui tous les souverains associés à sa vengeance. Voltaire tiendra mieux parole que La Beaumelle.

À sa requête et à sa poursuite, La Beaumelle, plus ou moins chassé, quitta Berlin au mois de mai 1752, et se rendit d'abord à Gotha. De Gotha, il partit avec une aventurière, chassée elle-même d'une des meilleures maisons de la ville pour vol de bijoux; mais, quoi qu'en ait dit Voltaire, il ne fut pas complice d'un vol dont il n'eut pas même le soupçon.

## II

Guerre littéraire. — *Remarques de La Beaumelle et Supplément de Voltaire au Siècle de Louis XIV.* — *Réponse de La Beaumelle.* — Délation et persécution.

Arrivé à Francfort, il publia trois petits volumes, dont le premier était le commencement d'une *Vie de Madame de Maintenon*, et dont les deux autres conte-

naient ses lettres, mais la plupart, au dire de Louis Racine, tronquées, arrangées, modifiées, quelques-unes même méconnaissables. Là encore, il s'occupa d'une seconde publication, autrement inquiétante pour Voltaire. Pendant que Walther préparait à Dresde une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, il porta des notes à Esslinger, libraire de Francfort, qui travaillait, de son côté, à une édition subreptice de cet ouvrage. Voltaire prit pour intermédiaire le conseiller Roques, ami de La Beaumelle, et, par caresses et par menaces, il essaya d'empêcher la publication. L'intervention de Roques échoua, et les *Remarques* de La Beaumelle furent livrées à la publicité. Nous disons *Remarques* et non pas *édition*, car La Beaumelle s'est toujours défendu d'un acte de piraterie qu'il rejetait sur Esslinger, et il a soutenu non moins constamment que les notes du premier volume étaient seules de lui, et celles des deux autres, du chevalier de Mainvillers.

Ces *Remarques*, rédigées sous une inspiration de rancune et de vengeance, perdaient en valeur littéraire et historique ce qu'elles usurpaient en pédanterie et en insolence ; puis il y avait des percées dans la vie et le caractère de l'auteur, plus irritantes de beaucoup que les critiques littéraires. Néanmoins, il ne faut pas juger des *Remarques* et de leur rédacteur par le mépris que Voltaire affecta d'en faire plus tard. En 1751, il regardait La Beaumelle comme très-capable de lui « donner de très-bons avis » sur son *Siècle* ; et, après coup, pendant qu'il se moquait à grand bruit, il profitait sans rien dire de plusieurs des observations de son adversaire pour corriger sa nouvelle édition. Du reste, il ne put répondre qu'à quelques-unes des

quatre cents notes critiques environ dont La Beaumelle avait chargé son premier volume, et, pour l'écraser, il se fit des armes déloyales de notes qu'il savait n'être pas de lui.

L'édition d'Esslinger à peine publiée, il écrivit de tous côtés contre La Beaumelle; il souleva contre lui, comme il avait fait contre Des Fontaines, les ministres, les magistrats, toutes les puissances, et il se chercha des alliés et des complices dans sa famille et dans ses amis. A la requête de M<sup>me</sup> Denis, sa plénipotentiaire, La Beaumelle eut défense de rentrer en France, et, ayant enfreint la consigne, il fut arrêté dans sa cachette à Paris, et jeté à la Bastille.

Cependant Voltaire préparait une autre vengeance. Ne sachant comment La Beaumelle s'était procuré les lettres de M<sup>me</sup> de Maintenon, il l'accusa de les avoir volées, ce qui devait « le faire mettre au carcan. » Il faisait fausse route, et cherchait un voleur là où il n'y avait qu'un faussaire; mais peu lui importait : il avait au moins trouvé un prétexte pour vilipender La Beaumelle, pour l'afficher à tous les coins de ses ouvrages, comme on affiche un malfaiteur public à tous les coins d'une ville, et en cela il prétendait faire œuvre pie : « Il est bon de faire connaître de pareilles canailles, comme on donne dans les gazettes le renseignement des voleurs de grands chemins. »

Pour mieux faire connaître la « canaille, » il publia un *Mémoire*, qui fut répandu par les soins de M<sup>me</sup> Denis, et envoyé à La Beaumelle lui-même. La Beaumelle le renvoya à la dame, avec des *Apostilles* à marge, où il repoussait l'injure par l'injure, et opposait la menace à la menace.

Dans le même temps, Voltaire lançait contre lui le factum connu sous le titre de *Supplément au Siècle de Louis XIV*. Dans ce pamphlet, il y a l'insulte et la discussion, et ce n'est pas la discussion qui domine. Ecrvelé, ignorant, menteur, insolent, le plus vil des écrivains, etc. telles sont les moindres aménités adressées à La Beaumelle ! Le fier parvenu s'y targue de ses hautes connaissances, dont alors il n'avait pourtant guère le sujet de se vanter, et il reproche à La Beaumelle de n'avoir jamais pu approcher les princes et les grands. Il n'a d'esprit de bon aloi que dans sa rétorsion de la formule impérative affectée par La Beaumelle dans ses *Remarques* : « Apprenez, jeune homme, apprenez ; » formule plus plaisante et plus convenable dans sa bouche que dans celle d'un écrivain de vingt-six ans. Du reste, dans la discussion sérieuse, il répondait moins à La Beaumelle qu'à Mainvillers, auteur de la critique des deux derniers volumes du *Siècle*, et il laissait encore la partie assez belle à son adversaire, si celui-ci voulait répliquer.

Répliquer, hélas ! le malheureux ne le pouvait pas, puisqu'il était alors à la Bastille. Il a accusé Voltaire d'avoir cruellement choisi le moment où il avait les mains liées pour lui porter les plus sensibles coups. Et, en effet, Voltaire avait sinon composé et imprimé, au moins lancé son libelle juste au moment où M<sup>me</sup> Denis l'avait informé de l'embastillement de son adversaire.

Dès qu'il fut rendu à la liberté, La Beaumelle lui adressa une *Réponse* qui est non-seulement son meilleur écrit, mais est en soi un petit chef-d'œuvre d'esprit, de discussion, d'éloquence, bien supérieur et

au *Supplément* et à toutes les diatribes de Voltaire contre lui. Voltaire n'y répliqua que par l'injure et la persécution. Dans l'intervalle, La Beaumelle ayant publié de nouvelles *Lettres* et les *Mémoires* de M<sup>me</sup> de Maintenon, où il s'était donné la même licence qu'avec les documents fournis par Louis Racine, il les dénonça à ses amis, aux intéressés, aux puissances, prétendant qu'il y avait là cent familles outragées, y compris les familles royales de France et d'Autriche. Par ce manège odieux, il réussit à faire rentrer La Beaumelle à la Bastille, et s'écria : « Il est très-bien là. C'était un chien enragé qu'on ne pouvait plus laisser dans les rues. » Sa joie ne fut tempérée que par la douceur trop grande à son gré du traitement infligé à La Beaumelle : « Hélas ! il n'a été puni que par six mois de cachot ! Ses crimes, sous un ministère moins indulgent, l'auraient conduit au supplice ! » Le temps paraissait court à la haine de l'apôtre de la justice, de la tolérance et de l'humanité, car l'infortuné fut enfermé plus d'un an. A sa sortie de prison, il fut exilé dans son pays natal, où il paraît avoir oublié longtemps Voltaire. Mais Voltaire ne l'oubliait pas, et désormais il le logea injurieusement dans tous ses ouvrages. Il lui attribua, ou feignit de lui attribuer un grand nombre de lettres anonymes, et s'en servit comme de prétexte pour reprendre contre lui, auprès de tous les hommes importants, son rôle de délateur. Il remplit lui-même une *Lettre* et un *Mémoire* d'ignominies, et les adressa à tous les notables du pays de La Beaumelle, même à sa femme, pour jeter le trouble dans le ménage et dans la famille. Il adressa le *Mémoire* au ministère de France, avec injonction de pu-

nir le *scélérat*, et avec son adresse, pour que les limiers de la police ne manquassent pas de le happer : « il fallait écraser » La Beaumelle. La mort prématurée de celui-ci, en 1772, le mit seul à l'abri d'une vengeance si acharnée.

Tel fut l'homme que Voltaire a honoré de sa haine la plus profonde et la plus vivace, de ses persécutions les plus cruelles, de ses réponses les plus étendues et les plus retentissantes. Des Fontaines et Fréron eux-mêmes le cèdent en cela à La Beaumelle. C'est que La Beaumelle n'était pas seul, qu'il était doublé de Maupertuis, et que Maupertuis fut la cause ou l'occasion de la plus éclatante disgrâce et du plus dur affront qu'ait jamais essayés Voltaire.

## CHAPITRE TROISIÈME.

VOLTAIRE ET MAUPERTUIS.

### I

Rapports en France et en Prusse. — Kœnig et *Akakis*.

Maupertuis était de Saint-Malo, où il naquit en 1698. Mousquetaire et capitaine de dragons dans sa jeunesse, il renonça bientôt à la milice pour le commerce des sciences et des lettres, et, à vingt-cinq ans, il était membre de l'Académie des sciences, en attendant un fauteuil à l'Académie française. Dans cette compagnie, il fut le premier à faire prévaloir les théories de Newton, qu'on le chargea, en 1736, d'aller vérifier en Laponie, où il constata l'aplatissement du globe terrestre aux pôles. Quoiqu'il n'eût pas eu la plus grande part aux opérations et aux découvertes, il eut le talent d'accaparer toute la gloire : historien de l'expédition, il en fut aux yeux de tous le héros. Il devint l'homme à la mode, l'idole de la popularité. Mais sa vogue passa, comme toute vogue, et il s'irrita de ne plus s'entendre appeler grand homme. Dégoûté de Paris et de la France, il accepta l'offre que lui faisait Frédéric de venir à Berlin réorganiser l'Académie fondée par Leibniz. Par ses sages réglemens, par sa vive impulsion, il se montra digne de



la confiance du roi ; mais, nommé président perpétuel, il abusa un peu de son crédit et de sa position pour dominer ses collègues.

C'est alors qu'arriva à Berlin le trouble-fête, Voltaire ; et on devine déjà quel flanc cet homme, bien qu'honnête et savant, allait prêter au grand moqueur. Ils se connaissaient depuis 1732, et leurs relations, soit écrites, soit personnelles, avaient été celles de disciple à maître, de néophyte à apôtre, dans la doctrine et la religion newtonienne. Il y avait bien eu entre eux quelques nuages, à Paris, à Cirey, à Berlin même, dans les voyages passagers qu'y avait faits Voltaire ; mais Maupertuis avait tout oublié, sauf peut-être la radiation de son nom parmi les illustres vivants célébrés par Voltaire dans son discours académique.

Voici Voltaire en Prusse, non plus passagèrement, mais à poste fixe. Comment y va-t-il vivre avec Maupertuis, qu'il n'a plus besoin de ménager, et à qui il n'est pas disposé à céder le pas, lui qui le disputait même aux princes ? Lorsque Buffon apprit leur présence simultanée à Berlin, il écrivit : « Ces deux hommes ne sont pas faits pour demeurer ensemble dans la même chambre. » Ils s'observèrent d'abord, et se traitèrent publiquement avec une déférence mutuelle, sincère, dit-on, du côté de Maupertuis, qui assurait ne plus garder rancune du discours de réception, affectés du côté de Voltaire, qui s'en dédommageait par des plaisanteries secrètes. Mais, indépendamment de quelques autres causes de brouillerie, la jalousie se mit bientôt entre eux : jalousie d'esprit, jalousie de position surtout, Voltaire travaillant à supplanter Maupertuis dans sa présidence.

Tout éclata à propos d'une nouvelle découverte que Maupertuis croyait avoir faite : la loi de la *moindre action*, fondamentale, suivant lui, en mathématiques, en physique et en philosophie. Or, le Suisse Kœnig, donné autrefois par Maupertuis pour professeur à M<sup>me</sup> du Châtelet, alors bibliothécaire à La Haye et correspondant de l'Académie de Berlin, fit une dissertation pour prouver que la loi n'avait de fondement ni dans l'expérience ni dans la raison, et que, d'ailleurs, elle se trouvait depuis longtemps formulée dans une lettre de Leibniz.

Il y avait là deux questions, l'une de science, l'autre de priorité. Sur la première, Maupertuis refusa le débat proposé par Kœnig, et le concentra sur la seconde. Celle-ci semblait pouvoir être résolue sans rien coûter à l'honneur de Maupertuis, car Kœnig n'avait pas dit que le président fût coupable de plagiat, et il était permis de conclure que le premier et le second fondateur de l'Académie de Berlin avaient deviné la même loi. Mais Maupertuis ne se contenta pas d'un si honorable partage, et il somma Kœnig de produire la lettre de Leibniz. Kœnig ne l'ayant pu retrouver, l'Académie de Berlin le déclara faussaire et raya son nom du tableau des académiciens.

Pendant que Maupertuis et Kœnig s'escrimaient entre eux, Voltaire, qui suivait le débat d'un œil content et avide, guettant le moment favorable pour y entrer de sa personne, s'y jeta avec toute son ignorance de la question, mais avec tout son esprit, toute sa haine, tout son besoin de vengeance. Non qu'il se souciât de Kœnig, qu'il détestait comme homme et comme philosophe; mais il détestait bien davantage

Maupertuis, et Kœnig ne le gênait pas. Il commença par passer en revue, dans un article de journal hollandais, les œuvres de Maupertuis, et se moqua de toutes les idées au moins singulières qui s'y trouvaient mêlées à des idées saines. Il encouragea Kœnig dans la lutte, et y intervint de sa personne avec son artillerie légère de sarcasmes. Mais Maupertuis trouva un vengeur anonyme dans l'auteur d'une *Lettre au public*, où Kœnig était fort malmené, et, avec Kœnig, ses partisans, Voltaire en particulier, traités tous d'envieux, de sots et de malhonnêtes gens. Voltaire répondit dans les journaux d'Allemagne, avec une grande supériorité d'esprit, et il chantait déjà sa victoire sur l'anonyme, lorsque la *Lettre* fut réimprimée à Berlin avec tous les équivalents de la signature royale : il venait de « tirer sur les plaisirs de Sa Majesté ! » Outre le devoir de défendre le président de son Académie, César-Cotin avait obéi à sa déman-gaison d'écrire, et il avait fait de la prose pour Maupertuis, comme il avait fait des vers pour Bacalard, pour le plaisir d'en faire. Il avait cédé surtout au plaisir de mortifier son pédagogue, sans que celui-ci osât répondre. « C'était, dit le pédagogue, être bien auteur ! »

Mais Voltaire n'était pas moins auteur que Frédéric, et, après avoir frappé un masque, il voulut se donner l'honneur de combattre le roi à visière abaissée, et il fit l'*Akasia*. Le difficile était, non pas de composer ce libelle, mais de l'imprimer : informé de son existence, Frédéric avait fait défense de rien imprimer sans une permission et une attache écrites de sa main. Il fallait donc surprendre la signature royale.

Formey, le secrétaire perpétuel, ayant publié une dissertation contre les incrédules, Voltaire, à souper, eut l'art de persuader à Frédéric qu'il n'y était pas plus épargné que les autres ; et, profitant de son indignation : « Sire, lui dit-il, je me charge de punir l'insolent, si vous voulez me donner un privilège. » Le privilège accordé, il broche sa *Défense de milord Bolingbroke*, et la porte à l'imprimeur revêtue du visa royal ; il la lui redemande, après quelques feuilles, sous prétexte d'addition d'un chapitre ; lui passe *Akakia*, et, *Akakia* achevé, lui rend le reste du premier manuscrit ; fait brocher séparément les deux libelles, et les répand l'un et l'autre.

Un exemplaire d'*Akakia* arrive à Frédéric, qui charge son factotum Fédersdorff d'éclaircir l'affaire. Voltaire proteste de son innocence avec sa candeur accoutumée ; mais Frédéric, qui s'est procuré toutes les preuves, lui écrit un billet foudroyant : « Votre effronterie m'étonne... Si vos ouvrages méritent qu'on vous élève des statues, votre conduite vous mériterait des chaînes. » — « Sire, c'est une calomnie affreuse... ; je demande justice et la mort ! » répond Voltaire, qui essaie encore de nier. Mais, à la vue des preuves, à la menace surtout d'un châtement et d'une amende qui le réduirait à l'aumône, il pâlit et avoue enfin. Il livre l'édition de Potsdam, qui est brûlée sous ses yeux dans la chambre du roi. En même temps, Frédéric l'écrase de sa colère, et lui fait écrire en sa présence aux libraires de Hollande de supprimer l'édition qu'ils préparaient, et la promesse signée de ne jamais rien écrire contre Maupertuis.

Cependant l'*Akakia* arrive de Hollande, et un exem-

plaire en est adressé à Frédéric. Le Jupiter prussien lit, et ne se laisse pas désarmer par le rire désopilant et contagieux qui émane de ce pamphlet.

Le bon *docteur Akakia, médecin du Pape*, défère la personne et les écrits de Maupertuis à la sainte inquisition, qui en fait une condamnation théologique, pendant que les professeurs de la Sapience soumettent à un examen scientifique et condamnent également le « natif de Saint-Malo. » Les professeurs concluent : « Nous prions M. le docteur Akakia de lui prescrire des tisanes rafraîchissantes ; nous l'exhortons à étudier dans quelque université, et à y être modeste. » Et comme le « natif de Saint-Malo, » a fait brûler l'ordonnance et persiste dans sa folie, le bon docteur imagine, avec quelques-uns de ses confrères, « d'adoucir l'âcreté des humeurs en réconciliant le président avec le docteur Helvétius, qui lui avait tant déplu en lui montrant sa mesure. » De là un *Traité de paix*, qui est le plus plaisant résumé de toutes les singularités de Maupertuis. Naturellement, Maupertuis refuse de signer, et, dans un redoublement de *philotimie* et de *philocratie*, « il s'emporte contre son bon médecin Akakia, qui était alors malade dans la cité de Leipsick en Germanie. »

Bientôt nous les y verrons aux prises. En attendant, pour ne pas laisser tout l'avantage à Voltaire, remarquons bien que si la personne et les œuvres de Maupertuis prêtaient à la plaisanterie, elles avaient leur côté très-sérieux et très-estimable. Sans doute, on ne peut que rire de son trou à creuser jusqu'au noyau de la terre, ce qui exigerait une excavation aussi large que la moitié de l'Europe ; de son moyen de prolonger

la vie humaine jusqu'à huit ou neuf cents ans, en se bouchant, avec de la poix, les pores et les conduits de la respiration ; de son projet de disséquer le cerveau des Patagons ou des criminels vivants, pour prendre sur le fait la nature de l'âme, et de tant d'autres excentricités répandues principalement dans ses *Lettres philosophiques*. Mais, au milieu de ces choses bizarres, seules mises en vue par le malin Voltaire, il y a mille idées justes ou ingénieuses. Il est vrai encore : Mauper-tuis était propre à tout sans exceller en rien ; mais ce n'était pas moins un homme très-distingué, et qui rendit à Berlin de vrais services, justement appréciés de Frédéric. Ajoutons à sa louange qu'à Berlin, dans cette métropole de l'athéisme et du matérialisme, il professa toujours l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme ; que, toute sa vie, il conserva le respect des choses religieuses, et qu'il mourut en chrétien, — « entre deux capucins, » a dit Voltaire, cruel pour lui jusqu'au tombeau et au-delà ; mais mieux valait cela que mourir, comme Voltaire, en enragé !

Frédéric voulut punir Voltaire de sa désobéissance et faire justice de son pamphlet, et, le 24 décembre 1752, il fit brûler *Akakia* à Berlin, en place publique. Voltaire fut témoin d'un auto-da-fé d'autant plus outrageant, que c'était chose inouïe sur ce théâtre de tant de licences imprimées. Il prit le parti d'en rire. « Quelle peine perdue ! s'écria-t-il ; et ces pauvres petits déserteurs qui courent la poste et se sauvent en Hollande ! » En effet, il avait déjà envoyé en Hollande, malgré la promesse faite au roi, toutes ses satires, dont l'Europe fut bientôt inondée.

## II

Voltaire victime. — Sa lésine. — Rupture et rapprochement. —  
Départ de Prusse.

Il ne rit pas longtemps, car la chose devint bientôt menaçante pour lui. Sa disgrâce avait mis en liberté toutes les langues, et chacun se soulageait en répétant toutes celles de ses paroles insolentes qui le pouvaient compromettre davantage auprès de Frédéric. Pour le rendre indigne de pitié et tout à fait méprisable, on rappelait tous ses traits de lésine, et même d'escroquerie. On racontait l'histoire d'un habit noir, emprunté à un négociant pour un souper chez la reine-mère, et rendu inserviable; de parties de jeu avec les princes, et de pistoles disparues; de dîners où l'on épuisait les cuisines du château, et où l'on s'égayait encore sur l'humeur parcimonieuse de l'Harpagon royal; de discussions mesquines entre les deux Harpagons, au sujet de certaines quantités de bougies, de sucre, café, thé et chocolat, remises d'abord avariées ou insuffisantes à l'Harpagon poète, et supprimées à la fin par l'Harpagon royal; de compensations malhonnêtes cherchées par l'Harpagon poète dans la vente mensuelle de ses bougies, dont il grossissait le commerce en volant chaque soir, sous divers prétextes, les plus grandes bougies allumées chez l'Harpagon royal. Harpagon royal dissimulait, ayant encore besoin d'Harpagon poète pour l'étude de l'élocution française. « On peut apprendre de bonnes choses d'un scélérat, disait-il. Je veux savoir son français; quem'importe sa morale? C'est un faquin, je le sais, un fourbe consom-

mé, un misérable, le plus méchant fou que j'aie connu de ma vie, et j'en ai honte pour l'esprit humain ; il n'est bon qu'à lire. » Traits, a dit M. Sainte-Beuve, « d'une précision terrible et définitive ! »

Entre ces deux hommes, il y eut encore un rapprochement momentané et peu sincère, après une rupture éclatante. Voltaire songeait, depuis longtemps, à quitter la Prusse. Mais il lui fallait un prétexte. Il se fit ordonner les eaux de Plombières, et demanda un congé, promettant de revenir, mais bien résolu à ne revoir le roi de sa vie. « Vous n'aviez pas besoin de ce prétexte, répondit Frédéric dans une lettre de durs reproches. Vous pouvez quitter mon service quand vous voudrez ; mais, avant de partir, faites-moi remettre le contrat de votre engagement, la clef, la croix et le volume de poésies que je vous ai confié. » Ce n'est donc pas, comme on l'a dit, Voltaire, qui, dans un premier et noble mouvement, renvoya au roi son brevet et ses insignes ; moins encore il les a suspendus à la porte du roi, en les traitant de « carcan, de marques honteuses de la servitude. » Les choses ne se passèrent ni avec cette insolence, ni avec cet héroïsme. Insolent, Voltaire l'était volontiers et naturellement, mais lorsqu'il n'avait aucun risque à courir ; héroïque, il ne le fut jamais, ce héros de tant de gens, apparemment fort peu héroïques eux-mêmes ; et entre deux rôles que peut faire supposer telle circonstance de sa vie, l'un noble, l'autre bas, on doit toujours *a priori*, vu le caractère de l'homme, choisir pour son rôle réel celui où il fera la plus piètre figure. A plus forte raison, si les documents, comme dans cette affaire et dans celle de



Francfort, viennent à l'appui de la conjecture tirée de la connaissance générale du personnage.

Le roi a parlé en maître, le poète va répondre en suppliant. Le 1<sup>er</sup> janvier 1753, il envoya au château ses insignes, avec un quatrain flatteur en suscription, avec une lettre, dans laquelle il disait, pour fournir au roi l'occasion de lui offrir un répit et même de le retenir : « Il est bien dur de partir dans cette saison, quand on est accablé de maladies ; » et il protestait de sa résignation, de sa douleur, de sa reconnaissance, de son culte immuable pour le prince dont il avait fait son *idole*. En même temps, il invoquait l'intervention de notre ambassadeur, le chevalier de La Touche, et du comte de Podewils, l'ancien ambassadeur à La Haye, et alors premier ministre d'Etat et de cabinet à Potsdam.

Le lendemain, Fédersdorff lui rapportait ses insignes de la part du roi, avec invitation à tout suspendre. Comédie, et comédie des deux parts. Frédéric ne désirait point garder Voltaire, mais il ne voulait pas davantage le laisser partir mécontent, dans la crainte des flèches de Parthe que lui pouvait décocher le redoutable archer devenu libre. Voltaire, de son côté, ne consentait à reprendre les cordons d'honneur qu'à la condition qu'on ne lui en ferait pas des chaînes et qu'on ne le retiendrait plus à Berlin ; il ne voulait que rentrer en grâce apparente et quitter la Prusse. Il écrivit à Frédéric une seconde lettre, qui, sans démentir la première, était plus capable de toucher le prince irrité. Jamais, en effet, condamné n'a imploré sa grâce, en des termes plus pitoyables, du juge ou du prince qui peut disposer de sa vie et de sa mort.

Et il continuait de se recommander au chevalier de La Touche comme « officier du roi son maître, » redoutant l'accueil que Frédéric lui ferait et se rejetant de plus en plus du côté de la France. Malgré les avances dont Fédersdorff avait été le porteur, il n'était pas sûr du roi de Potsdam, bien plus son maître, alors surtout, que le roi de Versailles, et il attendait, pour se présenter à lui, une invitation où il vît toute sécurité.

Cette invitation vint enfin, et il l'annonça, non-seulement à Paris et à Versailles dans les lettres aux amis, mais à Berlin et à toute l'Europe par des notes insérées dans les gazettes d'Allemagne et de Hollande.

Il ne se hâta pas, toutefois, de répondre à l'invitation que lui faisait le roi de venir à Potsdam, ne voulant ni paraître trop empressé, ni se lier de nouveau trop étroitement, car il était de plus en plus dans la résolution de partir. Mais il lui fallait toujours le congé du roi ; or, le roi ne répondait à ses sollicitations qu'en lui envoyant du quinquina pour sa fièvre, ou qu'en lui disant qu'il n'avait pas besoin d'aller à Plombières, et qu'il trouverait des eaux excellentes en Moravie. « Pourquoi pas en Sibérie ! criait Voltaire ; voilà qui est horriblement Vandale, et bien peu *Salomon* ! »

Inutile de faire observer que Voltaire n'avait pas plus envie d'aller prendre les eaux de Plombières, que Frédéric de l'empêcher d'y aller : ils ne cherchaient tous les deux qu'un prétexte, l'un pour partir, l'autre pour retarder et pour adoucir le départ.

Pendant Voltaire tenait toujours ses paquets prêts. Le 5 mars, il sortit du centre de Berlin, et se retira

dans un faubourg, où il occupa, avec le ménage le plus simple, une espèce de maison de campagne. Là, il attendit son congé avec inquiétude et encore plus d'impatience, et fut même tenté de partir furtivement. Le congé arriva enfin, avec une lettre du roi qui lui témoignait le désir de le voir avant son départ. Le 18 mars, il vint à Potsdam, où il occupa son même appartement, mais où il eut soin de ne pas s'installer. Le lendemain, il eut avec le roi une entrevue de deux heures. Que se passa-t-il dans cette scène ? Les deux grands acteurs cherchèrent à se tromper l'un et l'autre, et ils crurent tous les deux avoir réussi. Frédéric, avec mille marques d'une confiance et d'une amitié hypocrites, invita à revenir le plus tôt possible le poète tracassier et frondeur dont il désirait être débarrassé pour toujours, et le poète promit « à sa maîtresse » de retourner, dès qu'il serait guéri, « baiser la main charmante qui venait de lui donner un gros soufflet. » Voltaire ne resta à Potsdam que huit jours, faisant chaque soir avec le roi ce qu'il appelait un souper de Damoclès. Comme Frédéric devait partir le 26 pour la Silésie, il fit en toute hâte ses préparatifs de départ, et, le 26 au matin, il prit congé de son maître, avec nouvelle « promesse de revenir, et avec le ferme dessein de ne le revoir de sa vie. »

## CHAPITRE QUATRIÈME.

### VOLTAIRE A FRANCFORT.

#### I

Préliminaires de l'aventure de Francfort. — L'avanie.

Parti de Potsdam le 26 mars 1753, Voltaire arriva le lendemain à Leipsick. Il voyageait dans sa propre voiture, carrosse-coupé, large, commode, bien suspendu, garni partout de poches et de magasins, chargé de malles par derrière, de valises sur le devant, et traîné par quatre ou six chevaux, suivant la difficulté des routes. Sur le banc, étaient deux domestiques; à l'intérieur, Voltaire et Collini, avec deux ou trois portefeilles enflés de manuscrits et une cassette remplie d'or, de lettres de change et de bijoux. Un train si opulent excitait partout le respect, et, à chaque poste, dans chaque auberge, Voltaire était salué du titre de *baron* ou de *comte*, et quelquefois il attrapait l'*Excellence*. Comme la progression des titres n'entraînait pas, pour le nouveau bourgeois gentilhomme, une progression correspondante de pourboires, il en riait extérieurement avec indifférence, et s'en repaissait avec complaisance dans son cœur.

Il s'arrêta à Leipsick pour reprendre contre Maupertuis la guerre interrompue à Berlin par l'interven-

tion royale, et pour y ouvrir une campagne vengeresse contre Frédéric. Justement irrité, Maupertuis, tout malade qu'il était, le menaça d'un cartel. Voltaire-Akasia répondit par des bouffonneries dans les gazettes, et par une lettre plus burlesque encore, où il appliquait à la circonstance toutes ses turlupinades ordinaires sur certaines idées du président.

De Leipsick, il se remit en route pour Strasbourg, s'arrêtant à Gotha, à Wabern, à Cassel, chez tous les principicules allemands, qui se piquaient de philosophie. Il y mena la même vie qu'à Anet et à Sceaux, vie de fête et de spectacles, avec la lecture de *Jeanne* en intermède, que les femmes mêmes écoutaient sans avoir besoin de mettre leur pudeur aguerrie à l'abri d'un éventail.

A Cassel, il reçut un avertissement de l'avanie qui l'attendait à Francfort, sans le comprendre ou en savoir profiter. Il rencontra le baron de Pollnitz, homme avide et sans conscience, assassin en disponibilité, dont Frédéric s'était contenté de faire un espion chargé de recueillir les bruits que le poète irascible et vindicatif devait semer sur son compte.

On doit bien croire, en effet, que Voltaire, passant par toutes ces petites cours plus ou moins jalouses de la cour de Potsdam, accueilli partout avec un empressement et des honneurs qui contrastaient si vivement avec ses derniers jours de Prusse, et lui en rappelaient, lui en irritaient les froissements et les blessures, ne se faisait pas faute de crier contre *Salomon-Denys*, contre *Marc-Aurèle-Busiris*, et de raconter bien des traits plus ou moins infamants de sa vie et de son caractère. Frédéric en avait appris quelque chose, et

il voulait être instruit à fond, avant d'arracher à l'ennemi son arme la plus dangereuse, cette *Œuvre de poésies*, qui sera la pièce maîtresse dans le débat de Francfort. Ce volume, contenant une foule de pièces, dans lesquelles César-Cotin ne se gênait guère à l'égard des plus hauts personnages, avait été imprimé secrètement à Potsdam, à un très-petit nombre d'exemplaires, et distribué seulement aux plus intimes favoris. Or, Voltaire en avait un, que le roi n'avait osé lui retirer à son départ, dans la crainte de l'irriter davantage, et dans l'espoir de le désarmer par cette marque de confiance. Quel usage dangereux en pouvait faire cet homme, et qu'en avait-il déjà fait ? On ne saurait douter qu'il n'en eût régalé, au dessert des soupers joyeux, ses hôtes princiers ; et il était probable qu'il allait s'en faire le trouvère malin dans tous les châteaux où il passerait, si même il ne le livrait à tout le monde par l'impression.

Voilà ce que se disait Frédéric, et avec d'autant plus de raison qu'il était déjà averti par les satires et épiques que Voltaire, malgré tous ses serments, imprimait et répandait contre lui et le président de son Académie. Peu après, courait manuscrite, et en partie imprimée, une *Vie privée de Frédéric*, ébauche des *Mémoires* de Voltaire, dans laquelle les mœurs, la cuisine et le ménage du roi étaient l'objet d'une diffamation, malheureusement fondée, mais non moins odieuse de la part de son auteur. Tous ces préliminaires expliquent suffisamment l'aventure de Francfort.

Voltaire y arriva le soir du 31 mai, et alla descendre à l'auberge du Lion-d'Or. Il se disposait à repartir dès le lendemain, lorsque fondit sur lui l'orage qu'il avait

chargé par ses imprudences, et qu'une main olympienne dirigeait de Berlin.

Dans le cours d'avril, Fédersdorff avait adressé plusieurs instructions au baron de Freytag, résident prussien à Francfort ; instructions à la fois vagues, malgré leurs détails, et brutalement impérieuses, qui devaient jeter le baron dans un égal embarras. On lui parlait d'écritures « del'auguste main de Sa Majesté, » et il ne connaissait pas l'auguste main ; d'un livre, et on ne lui en donnait pas le titre ; et quand on lui eut dit le titre : *Œuvre de poésie*, on ne lui dit pas s'il était manuscrit ou imprimé. Et il fallait arracher tout cela à Voltaire, de gré ou de force. Il s'agissait donc d'une affaire d'Etat, pour qu'on fût résolu à pousser les choses jusqu'à l'arrestation d'un étranger, officier de deux rois, dans une ville libre où se faisait le couronnement des empereurs !

Le 1<sup>er</sup> juin au matin, Voltaire était déjà en appareil de voyage, lorsqu'apparut Freytag, escorté du lieutenant Brettwitz et du sénateur Rücker. « Ils me signifèrent, de la part de Sa Majesté le roi de Prusse, a raconté plaisamment Voltaire, que j'eusse à ne point sortir de Francfort, jusqu'à ce que j'eusse rendu les objets précieux que j'emportais à Sa Majesté. « Hélas ! Messieurs, je n'emporte rien de ce pays-là, je vous jure, pas même les moindres regrets. Quels sont donc les joyaux de la couronne brandebourgeoise que vous demandez ? « *C'être, monsieur*, répondit Freytag, *l'Œuvre de poëshie du roi mon gracieux maître*. « Oh ! je lui rendrai sa prose et ses vers de tout mon cœur, lui répliquai-je, quoique après tout j'aie plus d'un droit à cet ouvrage. Il m'a fait présent d'un bel

exemplaire imprimé à ses dépens. Malheureusement cet exemplaire est à Leipsick, avec mes autres effets. » Alors Freytag me proposa de rester à Francfort jusqu'à ce que le trésor qui était à Leipsick fût arrivé; et il me signa ce beau billet : « Monsir, sitôt le gros ballot de Leipsick sera ici, où est l'œuvre de *poëshie* du roi mon maître, que Sa Majesté demande, et l'œuvre de *poëshie* rendu à moi, vous pourrez partir où vous paraîtra bon. A Francfort; 1<sup>er</sup> de juin 1753. FREYTAG, résident du roi mon maître. » J'écrivis au bas du billet : *Bon pour l'œuvre de poëshie du roi votre maître*; de quoi le résident fut très-satisfait. »

Les choses ne se passèrent pas avec cette gâté bouffonne, comme il résulte du rapport de Freytag, et comme la suite va le montrer. Le billet, à en juger par un second, dont on a la reproduction authentique, n'avait pas la forme grotesque qu'il a revêtue sous la plume de Voltaire ou de M<sup>me</sup> Denis. Inutile de dire que l'orthographe en est prise de la prononciation tudesque, et non de l'écriture de Freytag; que Freytag n'a pas fait suivre sa signature de la qualification : *résident du roi mon maître*, ni Voltaire mis au bas du billet : *Bon pour l'œuvre de poëshie du roi votre maître*, apostille qui aurait été mal reçue à Potsdam. Voltaire n'avait alors ni si bonne envie de rire, ni l'humeur si insolente. A la seule réclamation des papiers du roi, il se trouva mal. Puis, au milieu de mille protestations de fidélité à Frédéric, il les livra en jurant que c'était tout. A la réclamation des *Œuvres de poésie*, il feignit d'ignorer ce qu'elles étaient devenues, et il ne donna l'ordre de les envoyer de Leipsick à Francfort qu'après la déclaration de Freytag, que leur livraison était la



condition de sa délivrance. Mais ce ne fut pas sans faire mille instances pour continuer sa route, sans se trouver mal encore, sans crier qu'il était un homme mort. Freytag était fort embarrassé. Après remise des papiers, de la clef et du cordon, en attendant l'*Œuvre de poésie*, après assurances données et reçues, il finit par laisser Voltaire au Lion-d'Or, prisonnier sur parole.

Voltaire demeura relativement assez calme, plus calme que Freytag lui-même, qui s'inquiétait, malgré le succès d'un premier acte, du dénouement définitif. Il donna avis de ce contre-temps à M<sup>me</sup> Denis, qui l'attendait à Strasbourg, et se remit à ses *Annales de l'Empire*, commencées à Gotha sur la prière de la duchesse.

Mais, deux ou trois jours après, il veut sortir de l'hôtel, et Freytag s'y oppose. Aussitôt il s'adresse à l'ennemi naturel du roi de Prusse, à l'empereur François I<sup>er</sup>, à l'époux de Marie-Thérèse. Il lui demande sa protection, s'offrant en retour à jouer le rôle d'un malhonnête homme, c'est-à-dire à trahir les secrets de Frédéric. Sa nièce étant venue alors se joindre à lui, il se sert d'elle pour correspondre avec le même Frédéric, et il lui dicte des lettres de pardons, d'excuses, d'appels à sa pitié et à sa grandeur d'âme.

Cependant, le 17 juin, la caisse attendue arrive à Francfort, et est portée le jour même chez Freytag. Mais Freytag, qui attend de nouvelles instructions, refuse de l'ouvrir, et déclare que les choses resteront dans l'état où elles sont jusqu'à la première poste. On juge de la fureur de Voltaire, qui se croyait enfin libre de partir après avoir satisfait à tous ses engagements.

Il prend le parti de s'évader avec Collini. Il est déjà arrivé à la porte de la ville, lorsqu'un espion de Freytag arrête le carrosse. Bientôt paraît Freytag lui-même, qui ramène ses prisonniers dans une voiture escortée de soldats, à travers une population attroupée. Il les conduit chez le marchand Schmid, son lieutenant, fait barricader l'entrée et y aposte des factionnaires. Introduits dans un comptoir, les prisonniers sont bientôt entourés de commis, de valets et de servantes, pendant que Freytag raconte, d'un ton de matamore, avec quelle adresse et quel courage il est parvenu à ressaisir sa proie ; plus fier de son exploit que « le roi son maître » de la plus belle victoire !

On dépouille les prisonniers. Les yeux de Voltaire étincellent de fureur et interrogent ceux de Collini. Tout-à-coup, apercevant une porte entr'ouverte, il s'y précipite et sort. M<sup>me</sup> Schmid et son escouade se précipitent après lui. « Ne puis-je donc, demande-t-il en se baissant, satisfaire aux besoins de la nature ? » Que voulait-il ? Offenser la pudeur de M<sup>me</sup> Schmid ? Non, mais s'évader encore, comme Freytag, l'en accusa. Quoi qu'il en soit, on se range autour de lui, et on attend. Bientôt Collini est appelé à son secours. Collini arrive, et le trouve dans un coin, courbé, les doigts dans la bouche et faisant des efforts pour vomir. « Vous trouvez-vous donc mal ? » s'écrie Collini effrayé. Voltaire le regarde avec des yeux d'où sortent des larmes, et lui dit à voix basse : *Fingo, fingo !* Et Collini se rassure. Toutefois, il feint lui-même de croire à la maladie de son maître, qui voulait par là attendrir ses geôliers, il lui donne le bras et le ramène dans le comptoir.

Quelle grotesque comédie ! et comédie qui manque son effet, car Schmid, loin de s'adoucir, sent redoubler sa colère ; et, se croyant offensé dans sa personne et dans celle de sa femme, il crie au grand acteur : « Malheureux, vous serez traité sans pitié et sans ménagement ! » Voltaire, hors de lui, s'élançe une seconde fois dans la cour ; une seconde fois on le ramène.

La scène dura deux mortelles heures ; après quoi, on conduisit les prisonniers dans une mauvaise grotte, à l'enseigne du Bouc, où les attendaient douze soldats commandés par un bas officier. On sépare Voltaire et Collini, et on les enferme chacun dans une chambre, avec trois soldats portant la baïonnette au bout du fusil. M<sup>me</sup> Denis elle-même est amenée là, entourée de soldats, par le redoutable Dorn, copiste de Freytag, qui lui a dit que son oncle la demande ; mais elle est reléguée loin de lui dans un galetas, avec un petit lit il est vrai, mais aussi avec « quatre soldats qui, la baïonnette au bout du fusil, lui tiennent lieu de rideaux et de femmes de chambre. » Et pourtant, ajoute Voltaire, « elle n'avait jamais corrigé les vers du roi de Prusse ! »

A peine enfermés, l'oncle et la nièce envoient de tous les côtés et à toute adresse lettres et mémoires : à l'Empereur encore et à Marie-Thérèse, au roi de France et à M<sup>me</sup> de Pompadour, à la duchesse de Gotha et à la margrave de Baireuth, à Frédéric et à Freytag et Schmid eux-mêmes ; lettres et mémoires pleins de larmes, de serments, d'abaissements, de supplications. « J'implore votre justice et votre bonté, et je suis très-malade, » disait la nièce à Freytag ; — « Ma nièce est

au lit mourante, ajoutait l'oncle; au nom de Dieu, ayez pitié de nous, et surtout d'une femme respectable et désespérée! » Et l'oncle écrivait encore au roi : « Quelle funeste suite de quinze ans de bontés! Sire, si j'ai fait des fautes, je vous en demande pardon mille fois. J'oublierai à jamais Maupertuis. Mais, au nom de votre humanité, rendez la vie à une femme qui a fait deux cents lieues pour avoir soin d'un malade infortuné; et qu'une mort affreuse, que cette aventure peut lui causer, ne soit pas le prix de sa belle action. Pardonnez-moi, Sire, je vous en conjure! »

A la date de cette dernière lettre, et après les premières requêtes, Frédéric avait ordonné à Freytag de laisser Voltaire poursuivre son voyage, sous la seule condition de s'engager par écrit à lui renvoyer son livre de poésies fidèlement, *in originali*, sans en prendre ou laisser prendre copie. Or, Voltaire avait plus fait déjà qu'on n'exigeait de lui, et néanmoins Freytag le retenait toujours prisonnier. Cette situation se serait prolongée indéfiniment, si Frédéric, harcelé par des plaintes nouvelles, n'eût récrit à Freytag pour le blâmer du traitement infligé inutilement et sans ordre à la nièce, et pour lui enjoindre de remettre la nièce et l'oncle en liberté. « Qu'ils aillent où ils voudront, disait le roi, et que je n'en entende plus parler. » Et Freytag s'obstinait à garder sa proie, tant il avait peur de déchaîner l'ennemi bien connu de lui seul du roi son maître, et il fallut l'intervention des magistrats de Francfort pour lui faire lâcher prise.

Mis en liberté le 5 juillet, les prisonniers rentrèrent au Lion-d'Or. Voltaire manda aussitôt un notaire, devant lequel il protesta, avec Collini, contre tant de

vexations et d'injustices, et particulièrement contre le vol d'une partie de son argent. Le 7, on se disposait à partir, lorsque tout fut remis en question par une nouvelle folie de Voltaire, qui se précipita, un pistolet en main, sur son geôlier Dorn. Le geôlier porta plainte de cette tentative peu sérieuse, croyons-nous, d'assassinat; mais le secrétaire de la ville intervint encore et arrangea tout. Dans la journée, Voltaire et Collini quittaient Francfort, après trente-six jours de captivité. M<sup>me</sup> Denis y resta encore un jour pour quelques arrangements, et, au lieu d'accompagner l'oncle qu'elle était venue chercher et conduire, disait-on, à Plombières, elle partit pour Paris, où elle avait la mission plus pressante de lui préparer les voies.

Ainsi se termina cette aventure de Francfort. Impossible de justifier en tout le baron de Freytag, moins encore le roi son maître. Si Freytag peut être accusé d'avoir dépassé, dans un excès de son zèle brutalement naïf, les ordres du roi, le roi est bien plus coupable de les avoir confiés à de tels hommes, et de s'être choisi de pareils instruments. Et, toutefois, malgré le blâme qu'on est contraint d'infliger à Frédéric et à ses agents, on ne saurait éprouver pour la victime ni sympathie, ni pitié. Après avoir provoqué, légitimé d'avance le châtement par sa folie, Voltaire l'a subi avec si peu de dignité, avec un tel oubli de son rang, de sa noblesse dans l'ordre des esprits, de ses soixante ans, qu'on ne peut s'empêcher de rire quand on voit ce *Pulcinello* si bien frotté par les diables de Francfort.

## II

Diplomatie de Voltaire pour rentrer dans ses fonds et dans la faveur royale. — Diplomatie pendant la guerre de Sept Ans.

Voltaire était libre, et il ne lui restait plus qu'un compte à régler, compte d'argent, compte de vengeance.

Le jour même de son départ, il pria Frédéric d'ordonner qu'on lui rendît ses effets, son argent, et de lui permettre de s'adresser aux justices ordinaires. Pendant plus d'un mois, il fatigua le roi de ses réclamations. Le roi donnait des ordres, mais le refus que faisait Voltaire de payer les frais empêchait toute restitution. Enfin, les frais furent prélevés, et on lui rendit le reste. Mais il ne mit pas néanmoins de terme à ses plaintes et à ses répétitions pécuniaires, et, toute sa vie, il nourrit le dessein de se venger. Sa correspondance avec Collini, pendant un grand nombre d'années, en garde la trace encore toute vive. Si d'abord, et même sous la première impression de son ressentiment, il parut s'abstenir, c'est que la duchesse de Saxe-Gotha et la margrave de Baireuth s'étaient entremises pour le réconcilier avec Frédéric, et qu'il eut assez peu de dignité pour se prêter à ce projet de paix, pour descendre à l'ignoble rôle de battu demandant grâce au battant. Démarches, humiliations perdues ! Frédéric écrivit à Darget : « Croiriez-vous bien que Voltaire, après tous les tours qu'il m'a joués, a fait des démarches pour revenir ? Mais le ciel m'en préserve ! il n'est bon qu'à lire, et dangereux à fréquenter. »

Voltaire voulut espérer encore. Retiré à Colmar,

cette porte de la France qu'on tenait fermée devant lui, ne sachant où aller, il regrettait Berlin, seul refuge qui restât à cet esprit cosmopolite et proscrit, révolté et rampant. Il avait traversé plusieurs cours d'Allemagne; partout on l'avait reçu en prince, nulle part on n'avait fait le moindre effort pour le retenir. Ainsi repoussé, il se retourna vers Frédéric, à qui il rappela ses anciennes bontés, dont il sollicitait le retour. C'était, disait-il, une chose si flatteuse pour lui d'être le témoin assidu et officiel du travail d'un prince qui, né à trois cents lieues de Paris, écrivait mieux qu'aucun académicien, qu'il n'avait d'autre ambition que de vivre auprès de sa personne. Bien entendu que, suivant sa franchise ordinaire, il protestait en même temps, dans ses lettres aux amis de France, contre toute idée de paix avec un homme qui l'avait trompé, et qui payait par une ingrate jalousie les soins qu'il avait pris de l'enseigner, et les sacrifices qu'il lui avait faits ! Et il ne continuait pas moins d'adresser à l'ingrat requêtes suppliantes et mémoires justificatifs. Il ne reçut en réponse qu'une lettre flatteuse, dont il se vanta à tous ses correspondants. Mais c'étaient de « ces éloges flatteurs qui ne flattaient point, » parce qu'il y manquait le rappel à Potsdam. Et, d'ailleurs que de lettres; écrites en même temps et à d'autres, où le prince n'épargnait pas « les choses piquantes sur son compte ! »

Plus tard, deux visites de la margrave de Baireuth, à Colmar et à Lyon, lui parurent annoncer encore un retour de fortune. Dans ces deux entrevues, il fut beaucoup parlé, entre la sœur de Frédéric et le poète, d'une réconciliation avec le roi et d'un retour à Berlin.

Mais si la sœur donnait des assurances, le frère se taisait; ou, du moins, méprisant l'homme et estimant toujours le poète, c'était au poète seul qu'il adressait de petits vers, et il ne rappelait pas l'homme. A en croire Voltaire, il n'aurait tenu qu'à lui d'aller à Berlin entendre sa *Méropé* mise par Frédéric en opéra; mais personne ne crut à cette invitation.

Cet opéra de *Méropé* fut pourtant le lien de raccommodement entre Cynéas et Pyrrhus. Pyrrhus-Frédéric se remit à écrire à Cynéas-Voltaire, et le commerce de prose et de vers se rétablit, tantôt rare, tantôt presque quotidien, « entre le héros-poète-philosophe-guerrier-malin-singulier-brillant-fier-modeste, etc., et le Suisse Cynéas retiré du monde. » Le Suisse Cynéas se serait même montré aussi désintéressé que le Cynéas épirote envers le Pyrrhus prussien, et il aurait refusé clef et pension, biens et dignités, que Pyrrhus lui proposait, à la condition de retourner en jouir sur les bords de la Sprée. Mais nous ne le savons que par le Suisse Cynéas, sujet à mentir par amour-propre ou par intérêt, et le motif d'intérêt n'est pas difficile à deviner, lorsqu'on l'entend dire à Richelieu, confident de son noble refus : « Le roi ne s'en soucie guère; mais je voudrais qu'il pût en être informé. » Evidemment, aux faveurs du Pyrrhus de Potsdam, le Suisse Cynéas eût préféré les bonnes grâces du Pyrrhus de Versailles. D'ailleurs, il redemandera bientôt ces mêmes faveurs, qu'il prétendait qu'on lui avait proposées, et on les lui refusera : preuve qu'il intervenait les rôles, suivant sa coutume, que la proposition venait de lui, et que le refus vint toujours du roi de Prusse.



Louis XV n'ayant pas prêté, plus que Frédéric, l'oreille à ses insinuations, il avisa d'autres princes, car il voulait toujours, disait-il, avoir trois ou quatre rois à son service. Lors de son emprisonnement à Francfort, il avait promis à Marie-Thérèse de l'aider contre Frédéric : la guerre de Sept Ans, qui éclata alors, lui fournit l'occasion de tenir sa promesse.

Pendant cette longue guerre, il va jouer tour à tour, et quelquefois simultanément, un double et triple jeu : le jeu de Frédéric, le jeu d'Elisabeth de Russie, le jeu de Marie-Thérèse et de la cour de France; ou plutôt, il n'en jouera qu'un seul, toujours le même, son jeu à lui, habilement dissimulé sous les voiles de l'humanité et du patriotisme. Tantôt il travaillera à l'anéantissement de Frédéric, mais dans l'humiliation de *Luc*, comme il l'appelait, il ne cherchera qu'une vengeance de l'aventure de Francfort, et, pendant que les armées se disputeront des provinces, l'argent volé par Freytag sera pour lui l'unique enjeu de la guerre; tantôt il passera du côté de Frédéric et le félicitera de ses triomphes, mais seulement pour arracher au monarque victorieux, comme sa part de butin, la restitution des honneurs qu'il a perdus. Souvent il se jettera en négociateur entre les parties belligérantes, mais ce sera encore pour goûter le plaisir d'amener Frédéric à merci et à composition; ce sera surtout pour attirer sur lui-même, par un patriotisme prétendu, les regards favorables de la cour de Versailles, pour ressaisir et garder, avec tous les honneurs et tous les avantages qu'il en attend, le titre et la fonction de diplomate officiel, objet de sa perpétuelle ambition. S'il aspire quelquefois à la paix, c'est moins par

humanité que par intérêt personnel ; c'est que la guerre le ruine, soit en détruisant les vaisseaux de la Compagnie des Indes dont il est un riche actionnaire, soit en réduisant de moitié la valeur de ses titres sur le trésor royal, soit en suspendant le paiement de ses pensions, qui lui sont retenues pendant ces sept années. Et tout cela, c'est lui qui le dira, avec une impudeur, une persévérance qui mettront à nu l'égoïsme de ses pensées et de sa conduite.

La guerre avait commencé sur mer, où les Anglais capturaient nos vaisseaux, et c'est sur mer qu'elle était particulièrement désavantageuse à Voltaire. Aussi fit-il des vœux pour le triomphe de nos armes maritimes. Cependant Frédéric ayant traité avec l'Angleterre, c'était une obligation pour les autres puissances de le désarmer ou de se faire des alliances. La France songea d'abord à Frédéric, et c'est sur Voltaire qu'on jeta les yeux pour ramener à des sentiments pacifiques le *Salomon du Nord*. Mais voici que, par la vengeance de M<sup>me</sup> de Pompadour et la faiblesse de Bernis, on signe avec Marie-Thérèse le traité de Versailles, renversement des alliances et du système de Richelieu, et Voltaire, lié avec la courtisane et Bernis, se porte du côté de Vienne, et arme en même temps Elisabeth de Russie, Ulrique de Suède et l'électeur de Saxe, roi de Pologne, contre son ancien protecteur, qui, devenu son ennemi, le devenait, suivant sa disposition à faire entrer le genre humain dans ses querelles, du monde tout entier. Dès lors, il n'aspire plus qu'à voir « peloter un peu son grand roi de Prusse, » mais uniquement dans l'intérêt de sa vengeance : « Je me soucie peu, dit-il, que la scène soit bien ensanglantée, pourvu

que le bon M. Freytag soit pendu. » Et toujours dans ce même intérêt, et dans l'intérêt de sa courtoisnerie, il excite toutes les passions politiques et toutes les rancunes de femmes contre Frédéric, se défendant de l'avoir jamais aimé et priant Richelieu de le faire savoir à « deux personnes, » le roi et M<sup>me</sup> de Pompadour. Il propose à Richelieu son char armé de faux, « sa petite drôlerie, » avec laquelle il espère qu'on tuerait force Prussiens. Il ne s'illusionne pas, toutefois, sur les ressources de son « diable de Salomon, » qu'il prévoit devoir l'emporter tôt ou tard. Mais, dit-il, « s'il est toujours heureux et plein de gloire, je serai justifié de mon ancien goût pour lui; s'il est battu, je serai vengé. » Ainsi, il trouvera toujours son compte.

Il ne le trouvait pas à la cour de Versailles, où tous les efforts de ses amis pour le ramener en France avaient échoué. Il continua donc son système de bascule, inclinant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, suivant les événements. S'il s'associait aux mauvais poètes qui chantaient *Salomon-Mandrin*, il niait la paternité de ses vers, et arrachait à Salomon-Mandrin des lettres tendres, pleines de bonté, dont il se vantait partout. Dès lors, croyant s'être mis en règle avec tout le monde, il s'enfermait dans son bien être, et chantait, quelles que fussent les péripéties de la guerre, ce refrain épicurien de toutes ses correspondances : « Que faire à tout cela ? Cultiver son champ et sa vigne, se promener sous les berceaux qu'on a plantés, être bien logé, bien meublé, bien voituré, faire très bonne chère, lire de bons livres, vivre avec d'honnêtes gens au jour la journée, ne penser ni à la mort, ni aux

méchancetés des vivants. Les fous servent les rois, et les sages jouissent d'un repos précieux. »

Mais il ne s'endormait pas dans les délices de Capoue, et il surveillait tous les évènements pour en tirer le meilleur avantage. Frédéric ayant été battu à Kollin, vite il demande à son héros « les quatre oreilles de deux coquins, » Freytag et Schmid. Mais comme il faut prévoir un retour de fortune, il adresse en même temps à Frédéric un compliment de condoléance sur la mort de sa mère.

Frédéric se croyait perdu, et il songeait lui-même à mourir. C'est alors que sa sœur chérie, la margrave de Baireuth, se jeta à travers les belligérants et voulut y entraîner Voltaire, pour obtenir un traité de paix et sauver le vaincu de Kollin. Voltaire accepta le rôle avec des transports bien joués de dévouement, qui lui valurent les remerciements du frère et de la sœur. Il triomphait, car Frédéric lui rendait, en quelque sorte, les armes plus qu'à son vainqueur autrichien. « Je ne hais pas ces petites révolutions, disait-il; elles amusent et elles exercent. » Il s'amusait dans sa vengeance satisfaite; il reprenait l'exercice de ce rôle diplomatique, rêve et mirage de toute sa vie.

Il s'agissait, cette fois, de sauver Frédéric en détachant la France de la coalition, et de détacher la France en lui persuadant qu'il n'était pas de son intérêt de rendre aux successeurs de Charles-Quint leur ancienne suprématie en Europe, et de rompre l'équilibre européen par la destruction de la Prusse. Très-lié avec les Tronchin de Genève, Voltaire eut la pensée de se servir de Tronchin de Lyon, leur parent et son banquier, comme d'intermédiaire entre lui et le car-

dinal-archevêque de Tencin, oncle de l'ami d'Argental, qui, à son tour, ferait l'office de médiateur entre la margrave et la cour de Versailles.

Tencin fut enchanté de l'ouverture, et adopta tous les plans de Voltaire. La circonstance était favorable. L'ami Bernis venait d'être promu aux affaires étrangères, et le héros Richelieu venait d'imposer à l'armée anglaise la capitulation de Closterseven. Voltaire établit alors une négociation directe entre le roi et le maréchal. Mais Frédéric, avant de céder, voulait un succès qui le tirât de l'humiliation de Kollin; sinon, il s'obstinait à mourir. Comme il clouait des rimes à tout événement, il n'était pas homme à mourir sans petits vers, et il rima son prochain suicide :

Pour moi, menacé du naufrage,  
Je dois, en affrontant l'orage,  
Penser, vivre et mourir en roi.

La margrave et Voltaire s'attachèrent à lui pour le détourner de ce dessein. Frédéric résistait à tout, mais Voltaire était toujours content de son rôle, quel qu'en dût être le succès. « Je m'intéresse à sa gloire par amour-propre, écrivait-il; je ne veux pas avoir loué un sot; et je suis bien aise en même temps, par raison et par équité, qu'il soit un peu puni. Ce n'est pas un rôle désagréable pour moi de lui avoir donné des conseils paternels. L'anecdote est curieuse. »

Trois jours avant cette lettre, le canon victorieux de Rosbach avait été plus puissant que toute l'éloquence et toute la philosophie de Voltaire pour arracher à Frédéric toute pensée de suicide. Voltaire,

vaincu ce jour-là avec Soubise, passa, comme toujours, du côté du vainqueur, et se mit, en quelque sorte, à sa discrétion. Non-seulement il n'avait plus rien à espérer de sa diplomatie; mais, sous la pression de la cour de Vienne, on lui en faisait un crime à Versailles, et, loin de consentir à son rappel, on renouvelait contre lui la sentence d'exil. Il essaya encore de triompher des préventions de la cour de Versailles, mais en jouant toujours double jeu. Pendant qu'il se défendait de s'intéresser au roi de Prusse, il lui faisait transmettre l'hommage de son admiration et se faisait recommander à lui par la duchesse de Saxe-Gotha; pendant qu'il se justifiait auprès du gouvernement français de ses premières correspondances, il en entamait de nouvelles, pour prouver, par le succès d'une seconde négociation, l'innocence et le patriotisme prétendu de la première. Cette seconde négociation suivit le sort des batailles et demeura quelque temps incertaine. Mais, en mars 1758, mourut le cardinal de Tencin, et la négociation finit faute de négociateurs, car la margrave mourut bientôt elle-même.

N'ayant pas réussi à pacifier l'Europe, Voltaire tâcha de faire sa paix personnelle avec chacune des parties belligérantes. Tantôt il prodiguait au vainqueur de Rosbach des louanges que Frédéric lui-même trouvait exagérées et ultra-prussiennes; tantôt il cherchait les bonnes grâces de la cour de Vienne et de la cour de Versailles. Et, après s'être ainsi mis en règle avec tout le monde, il entonnait son refrain habituel : « Que la guerre continue, que la paix se fasse, *vivamus et bibamus !* »

De Vienne et de Versailles, il ne reçut aucune ré-

ponse, et le roi de Prusse ne lui envoya que des compliments à propos d'une mauvaise ode sur la mort de sa sœur. Pour obtenir de Frédéric un salaire plus solide, il se remit à réclamer réparation de l'avanie de Francfort, et remise des *brimborions* arrachés par Freytag. Frédéric répondit d'abord à l'égoïste avec une crudité blessante ; puis, sur une nouvelle prière, il lui adressa pardon sur pardon ; mais, de *brimborions*, point. Or, la moindre aune de ruban, le moindre sac de ducats, eussent bien mieux fait l'affaire de la victime de Freytag.

Voltaire insista. Pour regagner Frédéric, il abjura la France, et, en rimes cyniques, il insulta les vaincus et félicita le vainqueur de Rosbach. En réponse à une mauvaise pièce de Frédéric, il lui écrivit :

Héros du Nord, je savais bien  
 Que vous avez vu les derrières  
 Des guerriers du roi très-chrétien,  
 A qui vous taillez des croupières ;  
 Mais que vos rimes familières  
 Immortalisent les beaux cus  
 De ceux que vous avez vaincus,  
 Ce sont des faveurs singulières, etc.

Sachant bien à quel mauvais Français il avait affaire, Frédéric continua d'envoyer à Voltaire des vers ignobles contre la France, le Roi et M<sup>me</sup> de Pompadour. A la vue du paquet ouvert en route, le correcteur des vers du roi de Prusse eut peur qu'on l'accusât d'être l'auteur de ceux-ci, et adressa le paquet à Choiseul, en demandant le secret. Choiseul commanda à Pallissot une ode toute pleine d'allusions aux goûts infâmes du roi de Prusse, à qui il l'envoya avec avis que,

s'il donnait de la publicité à la sienne, la réplique serait aussitôt imprimée. Frédéric se le tint pour dit, et, désertant le Parnasse, il regagna ses champs de bataille. Pour Voltaire, il annonça à Frédéric, avec force compliments et conseils de paix, que M<sup>me</sup> Denis avait brûlé son ode, dans la crainte mortelle qu'elle ne lui fût imputée.

Irrité de la brûlure, et encore plus de l'ode de Palissot et de l'avis de Choiseul, Frédéric adressa à Voltaire une réponse brutale, dans laquelle il sabrait ses conseils pacifiques, relevait de haut ses familiarités insolentes, et tournait en ridicule le grand batailleur se transformant en apôtre et en arbitre de la paix.

Tout tournait donc contre Voltaire. Frédéric ne le payait pas mieux de ses vers et de ses conseils, que la cour de Versailles de sa diplomatie, que la cour de Vienne de ses vœux et de ses *hosannah*. Comme il lui fallait au moins une impératrice dans ses intérêts, il se mêla de plaire à Elisabeth de Russie. Du reste, il y avait longtemps déjà qu'il comptait sur ses Russes dans sa campagne contre Freytag, qui avait devancé la guerre de Sept Ans, et qui devait durer après elle. Russes, Français, Autrichiens, Prussiens, Suédois, il prenait tout les peuples, en quelque sorte, à sa solde, et il s'indignait quand ils ne piquaient pas assez leurs chiens, et que sa proie, le sieur Freytag, menaçait d'échapper à eux et à lui.

Quelque temps après, il imagina de poser les premiers fondements de la paix de l'Europe sur les deux pièces de vers qui devaient perpétuer la guerre jusqu'à l'écrasement de Frédéric. Ayant obtenu l'autorisation et les instructions du ministère de France, il



se remit en relation avec le roi de Prusse par l'intermédiaire de la duchesse de Saxe-Gotha. Frédéric consentit à rouvrir la négociation, à la double condition que ses fidèles alliés seraient compris dans la paix, et qu'elle serait honorable et glorieuse. Bientôt une nouvelle défaite le rendit plus traitable. Voltaire proposa alors à Choiseul d'entrer de sa personne dans la négociation, et de partir en ambassade plus ou moins secrète et officielle. Choiseul ne l'envoya point en mission, mais il lui permit de continuer son commerce épistolaire. En conséquence, Voltaire reprit sa correspondance avec Frédéric, sous le couvert de la duchesse de Saxe-Gotha. La négociation y est déguisée sous une affaire fictive de banque ou de mariage. Voltaire la suit sans impatience. Car si, « comme citoyen, » il aspire à la paix, comme ennemi privé de Frédéric, il désire le voir d'abord un peu frotté, comme comédien, il appelle encore une catastrophe qui punisse le crime ; comme comédien toujours, il s'intéresse vivement à la pièce, et n'est pas pressé de voir tomber la toile ; lui seul, dans tant d'horreurs, il a de quoi rire. Mais, bien vite, l'homme d'argent condamne le rire de l'homme de théâtre, et ses annuités, actions, billets de loterie, compromis par la guerre, font mille vœux pour la paix. Frédéric, qui a pénétré le secret de l'homme d'argent, l'accuse de ne proposer la paix que par ladrerie. Non, répond l'homme d'argent ; et, reprenant aussitôt le faux masque de l'ami, il ajoute : « C'est uniquement afin que vous ne risquiez pas tous les jours de vous faire tuer par des croates, des hussards, et autres barbares, qui ne savent pas ce que c'est qu'un beau vers. »

Ces deux hommes n'étaient donc pas dupes l'un de l'autre. Aussi trahissaient-ils mutuellement le secret de leur correspondance. De plus, Voltaire trahit le secret de César-Cotin, et fit imprimer à Paris les *Poésies du Philosophe de Sans-Souci*, pleines d'outrages impies contre « les lâches chrétiens. » Pouvant prendre sans péril, sur ce terrain poétique, une revanche de ses défaites dans les champs militaires de l'Allemagne, le cabinet de Versailles fit saisir l'édition et traita le poète-roi en gibier de police. Voltaire fit deux parts inégales du livre : d'un côté, les vers plus nombreux qui lui fournirent l'occasion de crier contre le royal auteur ; de l'autre, quelques vers à la louange de Louis XV, à peu près de sa façon, dit-il, dont il se fit un titre auprès de la cour de Versailles. Quelques jours plus tard, le livre ne lui était plus qu'un thème pour reprendre ses indécentes plaisanteries sur les vaincus de Rosbach.

Pendant, il continuait sa diplomatie à Berlin et à Versailles, auprès de Frédéric et auprès de Choiseul, poursuivant deux lièvres à la fois, la paix et la faveur royale, dans l'espérance de faire mentir le proverbe et d'atteindre au moins l'un ou l'autre gibier. La faveur de Versailles, le gibier auquel il tenait le plus, le fuyait toujours davantage, et Frédéric trouva les propositions qu'on lui faisait si extravagantes, qu'il les renvoya aux Petites-Maisons.

Avec elles s'en allait tout espoir de paix. Mais Voltaire ne voulut pas qu'il en fût ainsi de sa paix particulière avec Frédéric, pour laquelle il négociait sans relâche depuis Francfort. Dans tout le cours de la négociation générale, il n'avait jamais négligé de glisser un mot de ses petites affaires à travers les grandes

affaires de l'Europe. Dans le vaste tableau des horreurs de la guerre, il avait toujours réservé un coin pour peindre son intéressante nièce, traînée dans les boues de Francfort, avec quatre baïonnettes dans le ventre, gardée la nuit par des soldats et outragée par le brutal Dorn, etc. Débarrassé provisoirement des soins de sa diplomatie générale, il s'attacha avec plus d'instance à sa diplomatie domestique, et il demanda de nouveau une réparation. Mais, sur ce terrain personnel, Frédéric le repoussa avec plus de brutalité encore que sur le terrain politique. « Que je n'entende plus parler, écrivit-il, de cette nièce qui m'ennuie, et qui n'a pas autant de mérite que son oncle pour couvrir ses défauts ! » Furieux de cette réponse, et voulant, comme toujours, entraîner le genre humain dans sa vengeance, Voltaire sonne la guerre générale contre la Prusse. N'ayant plus rien à gagner auprès de Frédéric, il se recommande à Choiseul et à M<sup>me</sup> de Pompadour, et renouvelle le vœu que Luc soit déconfit dans l'année. Luc mérite-t-il mieux, lui qui a refusé de réparer, par la moindre galanterie, l'indigne traitement fait à M<sup>me</sup> Denis à Francfort ? Aussi, tout en avouant qu'il entre un peu de haine contre Luc dans sa politique, il reprend son rôle de boute-feu, pour rallumer une guerre qu'il condamne. En ces années, il est tout à sa guerre contre la Prusse, tout à sa paix avec Versailles. Aveuglé par sa haine et sa rancune, il croit voir un nouveau traité de Wetsphalie au bout d'une guerre qui n'aboutira qu'au traité de Paris.

Mais la nouvelle de la chute de Pondichéry rabat soudain son caquet et son humeur belliqueuse. Cette chute lui « coûte le quart de son bien, » et « il n'a plus

envie de rire. » Pondichéry, Pondichéry ! ce nom fatal revient dans toutes ses jérémiades, comme le nom de Jérusalem dans les lamentations du Prophète. Il ne veut plus être consolé, parce que Pondichéry n'est plus ! Il s'agit bien maintenant de l'honneur et de la fortune de la France ! Il s'agit de sauver le reste de son bien, même au prix du Canada. Que lui importe le Canada, où il n'a pas de fonds engagés comme à Pondichéry ? Pour recouvrer Pondichéry, c'est-à-dire ses actions de la Compagnie des Indes, il sacrifierait de grand cœur toutes nos colonies.

Comment sauver au moins les épaves du grand naufrage ? « On a assassiné Luc ; » mais, hélas ! « on l'a manqué ! » Il espère bien « qu'on sera plus heureux une autre fois, » et qu'on le débarrassera enfin de ce « maître fou, » de ce « dangereux fou, » d'où lui vient tout son mal. En attendant, qu'opposer à Luc et aux Anglais ? Il espérait beaucoup des Russes ; mais sa chère Elisabeth s'est laissée mourir, et la paix va se faire entre la Russie et la Prusse : voilà le comble ! Que faire donc ? serait-on réduit encore à négocier ?

En effet, il eut l'idée d'ouvrir une dernière négociation avec le secrétaire de l'ambassade anglaise, et il la soumit à Choiseul ; mais Choiseul refusa de s'y prêter, et répondit qu'il n'avait besoin de personne. « Tant mieux ! » s'écria avec dépit l'homme qui n'avait rien pu, ni pour la guerre, ni pour la paix, et qu'on renvoyait enfin, fatigué de ses bourdonnements et mouvements importuns, comme l'inutile et vaniteuse mouche du coche. En soufflant le chaud et le froid, Voltaire avait bien excité les passions en lutte, mais il n'avait pas réussi à les diriger dans son intérêt per-

sonnel, seule boussole sur laquelle il se réglât. Il n'avait pu ni se venger de Frédéric, qui gardait sa Silésie, ni faire quelque chose d'avantageux à la France, qui sortait de la lutte épuisée dans ses finances et dans ses enfants, et dépouillée de ses colonies. Ni par force, ni par consentement bénévole, il n'avait rien arraché à Frédéric pour sa nièce ni pour lui, et Freytag demeurait vainqueur. D'autre part, vaincu avec la France, il ne recevait, du cabinet de Versailles, aucun salaire de ses soins inutiles, et il restait Suisse

## CHAPITRE CINQUIÈME.

### VOLTAIRE A LA RECHERCHE D'UNE RÉSIDENCE.

#### I

De Francfort à Colmar. — *Abrégé d'histoire universelle.* — Première communion de Voltaire. — Senones et Plomblères. — *Annales de l'Empire.*

Nous venons de laisser Voltaire en Suisse, et, en commençant le chapitre dernier, nous l'avions pris à Francfort. C'est cet intervalle, franchi d'un bond pour ne pas rompre l'analogie des idées et du sujet, qu'il nous faut maintenant parcourir, étape par étape, à sa suite.

Retournons donc à Francfort. Parti de cette ville le 7 juillet 1753, Voltaire arriva le jour même à Mayence, et s'y arrêta trois semaines, pour « sécher, disait-il, ses habits mouillés par le naufrage. »

En attendant l'effet de ses propres requêtes et des démarches de sa nièce et de ses amis, il céda à l'invitation d'un de ses illustres débiteurs, l'électeur palatin Charles-Théodore, et se rendit à Manheim, d'où l'électeur le fit amener à sa maison de plaisance. Il logea au château, lui et sa suite, et n'eut pas d'autre table que celle de l'électeur. Au milieu des fêtes et des chasses, des opéras et des comédies, des concerts et

des bals, au milieu de cette petite cour empressée autour de lui, il se retrouva dans son élément, et recommença sa double vie d'artiste et de grand seigneur.

Après quinze jours de cette vie, il se remit en route, et arriva le 16 août à Strasbourg. Il se logea d'abord dans une mauvaise hôtellerie, dans un mauvais quartier, à l'enseigne de l'*Ours blanc*, mais il ne tarda pas à occuper une maisonnette et un grand potager, situés à peu de distance de la ville. Dans ce modeste ermitage, il reçut la visite de ce que Strasbourg avait de plus distingué par la naissance et le talent, et de tous les étrangers de marque. C'était encore un dédommagement de l'avanie de Francfort ; c'était un avant-goût de Ferney. Là il continuait ses *Annales de l'Empire*, auxquelles il n'avait cessé de travailler depuis Gotha. Il prenait son délassement au château de l'Isle de Jar, où vivait retirée la comtesse de Lutzelbourg, et allait passer avec elle ses soirées. Il rentrait aussi de temps en temps à Strasbourg, pour y consulter les savants sur l'histoire d'Allemagne, et soumettre ses *Annales* à leurs corrections.

Cependant il pressait sa permission de rentrer en France, et mettait en mouvement ses protecteurs. « Est-ce que vous seriez assez bon, écrivait-il à Richelieu, pour vouloir bien me mettre aux pieds de M<sup>me</sup> de Pompadour ? » Et pour exciter la pitié et désarmer la haine, il ajoutait avec Argan : « A propos, je suis bien malade ; daignez vous en souvenir. Il n'y a que mes ennemis qui disent que je me porte bien. »

Si peu redoutable qu'il se fit, on le redoutait toujours à Paris ; et obligé dès lors de fixer pour plus

longtemps sa tente en Alsace, il choisit pour lieu de sa résidence la ville de Colmar, où il pouvait faire imprimer sous ses yeux les *Annales de l'Empire*. Il s'y établit dans les premiers jours d'octobre. Là, dans le travail d'impression de ses *Annales*, dans la société lettrée et agréable des membres du conseil souverain d'Alsace, il attendait, comme à Strasbourg, le résultat des nouvelles négociations de sa nièce, lorsque la menace d'un nouvel orage, causé par la publication frauduleuse de son *Histoire universelle*, le força d'aller chercher un abri et l'incognito dans les montagnes des Vosges. L'orage calmé, il rentra à Colmar. Cette ville, ouverte à la fois sur l'Allemagne, sur la Suisse et sur la France, était un bon poste d'expectative. Ignorant quand son sort serait fixé, il monta un ménage. Il reprit sa société de conseillers et d'avocats, parmi lesquels il distingua Dupont, jurisconsulte, littérateur et homme de chicane, à qui il soumit d'abord l'examen de la partie juridique de ses *Annales*, puis la conduite de ses affaires avec le duc de Wurtemberg.

C'est alors que la publication de l'*Histoire universelle* le compromit davantage auprès de la cour de France.

En 1739, il avait confié à Frédéric de Prusse une copie de cette *Histoire*, commencée à Cirey. Pris à la bataille de Sohr, en 1745, dans l'équipage du roi, le manuscrit fut vendu à Jean Néaulme, libraire à La Haye et à Berlin, qui l'imprima à La Haye en deux volumes, vers la fin de 1753, sous le titre d'*Abrégé de l'histoire universelle, attribué à M. de Voltaire*. Celui-ci protesta contre le vol, et bien plus contre certains passages, dénaturés, prétendit-il, dans le dessein de le



perdre et de l'achever. Ce qui, notamment, le perdait et l'achevait, c'était cette phrase de l'édition Néaulme : « Les historiens, semblables en cela aux *rois*, sacrifient le genre humain à un seul homme. » Il eut beau substituer *tyrans* à *rois* dans d'autres manuscrits, il ne put convaincre Louis XV, blessé de cette phrase, que telle était la leçon véritable ; et, en effet, rien ne le prouve, et il est plus que probable que Néaulme n'avait point falsifié ce passage.

Il travailla beaucoup, et toujours en vain, même en s'adressant à M<sup>me</sup> de Pompadour, à ramener Louis XV de sa première impression. Pour apitoyer sur lui la marquise et son royal amante, il étala, pour la centième fois, le tableau de sa mésaventure à Francfort, de sa triste position à Colmar, où il était malade et sans secours ; et, parlant à une femme, il n'oublia pas l'attendrissante peinture de la malheureuse nièce. Ah ! s'écriait-il, « le roi de Prusse était bien né pour mon infortune ! » Par là, il voulait montrer encore qu'il n'était plus du tout Prussien. Il insinuait même que la publication de Néaulme pourrait bien être un mauvais tour que lui aurait joué Frédéric, et il faisait remarquer avec grand soin que ce Néaulme était l'imprimeur et le libraire de Sa Majesté prussienne. Il ne demandait qu'à venir quelques jours à Paris pour arranger ses affaires bouleversées, et assurer du pain à sa famille. En même temps, il usait de protestations plus solennelles et plus authentiques, et faisait constater devant notaires les prétendues falsifications de Néaulme. Par M<sup>me</sup> Denis, il poursuivait même auprès de Malesherbes la suppression du livre frauduleux. Pendant plus de six mois, il ne cessa de plaider, à tous

les tribunaux, sa cause larmoyante. Mais nulle réponse à ces cris de douleur, à ces lamentables prières, et il fut réduit à ne plus implorer que le droit de se choisir un exil et un tombeau. Encore, pour porter son corps mourant où bon lui semblerait, il crut avoir besoin d'une permission. « Si je cherchais un asile ignoré, écrivait-il, et si je le pouvais trouver; si l'on croyait que cet asile est dans un pays étranger, et si cela même était regardé comme une désobéissance, il est certain qu'on pourrait saisir mes revenus. »

Malgré tant de précautions, il se reconnaissait « perdu sans ressource et exilé pour jamais de Paris. » A la peine de l'auteur se joignait la peine non moins sensible de l'oncle. Menacé d'un éternel exil, et peut-être d'une saisie de son bien, il devait veiller au meilleur arrangement possible de ses affaires. Pendant son séjour en Prusse, il s'était réservé l'administration de sa fortune, et Longchamp communiquait directement avec lui pour tout ce qui concernait les recettes et les dépenses. Gênée dans ses goûts de luxe, M<sup>me</sup> Denis avait saisi l'occasion d'une infidélité littéraire pour faire renvoyer Longchamp; et, libre désormais avec le notaire Delaleu, dépositaire des fonds, elle puisa largement dans la caisse de son oncle. Voltaire ayant manifesté le désir de remplacer Longchamp, M<sup>me</sup> Denis ne put supporter l'idée d'une rentrée en tutelle et d'un nouveau frein passé à son humeur dépensière, et elle écrivit à son oncle : « Le chagrin vous a peut-être tourné la tête; mais peut-il gâter le cœur? L'avarice vous poignarde; vous n'avez qu'à parler. — Je n'ai pris de l'argent chez Laleu que parce que j'ai imaginé à tout moment que vous reveniez, et qu'il

aurait paru trop singulier, dans le public, que j'eusse tout quitté, surtout ayant dit à la cour et à la ville que vous me doubliez mon revenu. Ne me forcez pas à vous haïr... Vous êtes le dernier des hommes par le cœur. Je cacherai autant que je pourrai les vices de votre cœur. »

C'est par Voltaire que nous connaissons cette lettre de la femme qu'il traitait, disait-il, comme sa fille, et c'est Voltaire qui s'excusa et demanda, en quelque sorte, pardon ! Il ne répondit que par des lamentations sur ses malheurs et sur les duretés d'une personne qui lui avait été si chère. Bien plus, non-seulement il maintint la pension qu'il faisait à cette indigne femme, mais il songea à l'augmenter. Quel secret du caractère et de la conduite de l'oncle avait surpris la nièce pour se croire en droit de lui parler ainsi ? Qu'y avait-il entre cet homme et cette femme, pour que cette femme osât outrager ainsi cet homme, pour que cet homme baissât la tête en gémissant et en demandant grâce devant cette femme ?

M<sup>me</sup> Denis mentait dans l'explication qu'elle donnait de sa conduite. Elle savait bien que son oncle n'était pas sur le point de revenir, puisque, dans le même temps, elle lui écrivait que la cour de Versailles, le regardant comme un être infecté, ne voulait pas qu'il vînt apporter la contagion à Paris.

A Colmar même, le parti religieux, les jésuites en tête, s'agitait autour de lui. Il s'en plaignit au Père Menoux, qui, tout en défendant ses confrères, lui répondit : « De bonne foi, comment voulez-vous que des gens dévoués comme nous à la religion, par conviction, par devoir, par zèle, se taisent toujours quand

ils entendent attaquer sans cesse la chose du monde qu'ils envisagent comme la plus sacrée et la plus salutaire? »

Cette lettre ne toucha pas un cœur inaccessible à tout sentiment religieux, mais elle le décida à un acte de profanation hypocrite. Aux approches de Pâques, il demanda à Collini s'il ferait son devoir; et le Florentin ayant répondu que telle était son intention : « Eh bien, ajouta-t-il, nous le ferons ensemble. » Il fit venir un capucin chez lui, et, le lendemain, il se rendit avec son secrétaire à l'église, où ils communiquèrent l'un et l'autre. « J'avoue, a raconté Collini, que je profitai d'une occasion aussi rare pour examiner la contenance de Voltaire pendant cet acte important. Au moment où il allait être communiqué, je levai les yeux au ciel, et jetai un coup d'œil subit sur le maintien de Voltaire. Il présentait sa langue, et fixait ses yeux bien ouverts sur la physionomie du prêtre. Je connaissais ces regards-là ! »

On plaisanta à Paris, et on dit qu'il venait de faire sa première communion. Oui, sa première communion de cette espèce; car, pour sa première communion proprement dite, il l'avait faite, et peut-être, hélas! également sacrilège, chez les Jésuites du collège de Clermont. Ajoutons à l'honneur de la cour de Versailles, qu'elle ne se laissa pas prendre à cette comédie abominable, que Voltaire renouvellera pourtant à Ferney, après avoir si peu réussi à Colmar.

Réduit à prendre un parti, il avait besoin de se concerter avec sa nièce, à qui il avait pardonné. Il fut décidé entre eux que le rendez-vous serait à Plombières, et qu'ensuite ils reviendraient ensemble à

Colmar. Les eaux de Plombières, plus nuisibles que nécessaires à sa santé, lui étaient un prétexte pour faire quelques pas dans l'intérieur de la France et sonder encore le terrain, pour entretenir la cour et ses ennemis dans l'espérance d'une fin qui les délivrerait bientôt du gênant personnage; cette fin, ils avaient à l'attendre vingt-quatre ans encore !

Parti de Colmar le 8 juin 1754, il reçut en route une lettre de sa nièce, qui l'invitait à différer son voyage à Plombières. Il se rappela alors qu'en 1748, il avait projeté un voyage à l'abbaye de Senones, et qu'il avait même écrit à Dom Calmet pour lui demander la permission d'aller y passer quelques semaines dans sa compagnie et celle de ses livres. Il reprit ce projet en 1754, et alla se faire bénédictin à Senones. Là, vivant pour son compte comme dans une abbaye de Thélème, il se fit compiler par les moines les infolio dont il avait besoin pour la continuation de son *Histoire générale*. C'était, disait-il, une assez bonne ruse de guerre, d'aller chez ses ennemis se pourvoir d'artillerie contre eux. Dans ce dessein, et en vue de sa future campagne anti-biblique, il pillait l'arsenal des *Commentaires* de Dom Calmet. En malhonnête homme, il y copia toutes les objections, sans tenir compte des réponses, et il en fera le fond de ses dégoûtantes diatribes contre nos saintes Ecritures. Du reste, il se tint avec décence à Senones, feignit d'écouter les conseils des moines, tellement que Dom Calmet, dans la naïveté crédule de sa vertu et de sa science, se vantait d'avoir « converti le déiste le plus décidé de l'Europe. »

Il quitta Senones au commencement de juillet, et alla rejoindre à Plombières son ami d'Argental, et ses

deux nièces Denis et Fontaine. Quinze jours après, il était de retour à Colmar, où il amenait M<sup>me</sup> Denis tout à fait réconciliée. C'est alors qu'il acheva l'impression de ses *Annales de l'Empire*. Entrepris à la prière de la duchesse de Saxe-Gotha, qui ne pouvait lire aucune histoire de son pays, ce livre, comme tout ouvrage de commande, est non-seulement médiocre, mais, — tout le monde en convient, — fort ennuyeux. Voltaire, qui l'avait fait avec dégoût, s'en doutait lui-même, et il avait peur d'ennuyer jusqu'à la duchesse. « Neuf ou dix siècles en sont bien capables, lui écrivait-il. J'ai pourtant fait ce que j'ai pu pour les rendre aussi ridicules qu'ils le sont : les papes quelquefois font mourir de rire, et avec cela je tremble. » On voit que si le livre n'a aucune valeur historique et littéraire, il est pire encore au point de vue religieux ou simplement philosophique.

## II

De Colmar à Lyon. — Prangins, Monrion, les Délices. — *Histoire de la guerre de 1741, la Pucelle, le Désastre de Lisbonne.*

Voltaire sortit enfin de Colmar, sur un ordre de la cour, dit-on, et aussi pour se mettre à l'abri d'une bombe qui, disait-il, devait crever tôt ou tard et l'écraser; il parlait de la *Pucelle*, dont une des nombreuses copies ne pouvait manquer d'être livrée à l'impression par quelque main infidèle ou malveillante. Il se mit en route le 11 novembre, avec trois domestiques, sa nièce et Collini, et se dirigea sur Lyon, où le duc de Richelieu lui avait donné rendez-vous. Collini eut à se

repentir de ne l'avoir pas lâché, comme on le lui conseillait, à Colmar, tant il eut à souffrir de « la dureté du philosophe » qui lui faisait une « vie affreuse, » tant il était honteux « de l'abrutissement et de la soumission basse et servile où il avait vécu trois ans auprès du plus dur et du plus fier des hommes. » Au moins se jura-t-il à lui-même de sortir au plus tôt d'esclavage, et de ne se plus donner « à aucun philosophe qui fût sec, pâle, hideux, et, ce qui pis est, toujours mourant. »

A Lyon, Voltaire passa quelques jours avec son *héros*, qui se rendait aux Etats du Languedoc. Sans être bien rassuré lui-même, Richelieu tâcha de le rassurer au sujet de la *Pucelle*, et de lui persuader qu'on revenait sur son compte à Versailles. Les Lyonnais se chargèrent du reste, et lui firent perdre de vue le passé et l'avenir, dans d'universelles ovations à l'Académie, au théâtre, dans tous les lieux publics.

Seuls, les deux chefs de la cité, l'intendant et le cardinal-archevêque, firent exception à l'enthousiasme général, et entraînent de leur côté les personnes qui suivaient l'impulsion de la cour. Le cardinal déclara même à Voltaire qu'il ne pouvait donner à dîner à un homme qui était mal avec le roi de France. Cela contribua pour beaucoup à abrégier le séjour à Lyon. Mais Voltaire, ne voulant pas rester brouillé avec un personnage aussi considérable, lui fit une seconde visite, dont il fut plus content; et, à peine arrivé en Suisse, il lui envoya les témoignages les plus forts de respect et d'amitié. Il attendit sa mort pour se venger, et publia alors que Tencin « était un terrible mécréant. » Pour lui avoir refusé à dîner, le cardinal de-

vait être un impie, comme Fréron un galérien pour l'avoir critiqué !

Averti sans doute que la bombe de la *Pucelle* devenait de plus en plus menaçante, il partit en hâte, et courut en Suisse se mettre à couvert de ses éclats. D'ailleurs, c'était chez lui un vieux projet d'aller, à défaut des bords de la Seine, mourir sur les bords du lac de Lausanne ou de Genève, et d'y acheter même quelque belle terre qui lui servit de tombeau. En attendant un domicile propre, et après avoir obtenu du roi, par M<sup>me</sup> de Pompadour et d'Argenson, la permission de voyager, il se rendit à Genève, où il resta peu. Dès le 14 décembre, il était établi au magnifique château de Prangins, dans la plus belle situation de la terre. Malgré l'enchantement du lieu, il y mena une vie dont Collini a tracé ce tableau peu séduisant : « Que faisons-nous à ce château ? 1° On s'ennuie un peu ; 2° on est de mauvaise humeur plus qu'à l'ordinaire ; 3° on fait beaucoup d'histoire ; 4° on mange fort peu, comme de coutume, car on veut être sobre ; 5° on y philosophe tout aussi mal que dans les grandes villes ; et, en dernier lieu, on ne sait pas ce qu'on deviendra. »

Heureusement que cette aimable vie ne dura guère plus de deux mois. Voltaire les avait employés à se trouver une demeure. Il commença par louer, à titre provisoire, la maison de Monrion, entre Lausanne et le lac Lemman. Il marchandait ensuite plusieurs terres, notamment une campagne située sur un plateau qui domine Genève, et qu'on appelait Sur-Saint-Jean. Il la désirait fort, pourvu qu'on sût et qu'on approuvât à Versailles que le malade était venu se mettre à portée de son médecin Tronchin, pourvu qu'on fit taire à



Genève les lois qui interdisaient à un étranger catholique, — mauvais ou bon, — le droit d'acquérir et même d'habiter dans le territoire de la république. Ce droit lui fut gracieusement accordé, malgré quelques opposants religieux, dont Jacob Vernet se fit près de lui l'interprète. Voltaire répondit : « Ce que vous m'écrivez sur la religion est fort raisonnable. Je déteste l'intolérance et le fanatisme ; je respecte vos lois religieuses. J'aime et je respecte votre République. Je suis trop vieux, trop malade, et un peu trop sévère pour les jeunes gens. Vous me ferez plaisir de communiquer ces sentiments à vos amis. » Les Génevois devaient apprendre à leurs dépens ce que valait la profession de foi du *sévère* vieillard qui songeait alors à publier la *Pucelle*.

Les difficultés légales une fois levées, restait la difficulté du prix, devant laquelle il recula d'abord. La maison était charmante, toute meublée ; les jardins en étaient délicieux, et il convenait qu'on devait savoir payer cher son plaisir et sa convenance ; mais on lui en demandait, disait-il, un grand tiers au-dessus de sa valeur. Néanmoins, il en devint acquéreur par un contrat à vie, avec cette clause qu'une somme lui serait remboursée dans le cas où il en quitterait la jouissance, ce qui arriva dix ans après, en 1765. Il signa aussitôt le *Suisse Voltaire*, et rebaptisa sa maison les *Délices*, ne voulant pas souffrir qu'un saint lui donnât son nom. Encouragé par là à terminer l'affaire de Monrion, il le loua définitivement, et il eut ainsi deux domiciles, les *Délices* pour l'été, Monrion pour l'hiver, en attendant sa maison de Lausanne, et ses châteaux de Ferney et de Tourney : en tout cinq habita-

tions, sans compter les théâtres de Mon-Repos et de Châtelaine, pour l'homme qui, jusqu'à soixante ans passés, n'avait pas eu de gîte en propre.

Aussi, dans son double enthousiasme de poète et de parvenu, il prend sa lyre, et adresse à tous les échos de Paris et du monde des vers sous ce titre seigneurial : *L'Auteur arrivant dans sa terre*, où il chante la beauté du Lac, les avantages de la liberté protestante et l'épicurisme de sa retraite.

En même temps, il commence son métier d'architecte et de planteur. Il ne vit plus qu'au milieu des maçons, des charpentiers et des jardiniers ; maçon, charpentier, jardinier lui-même : il fallait fonder Carthage !

Avec cela, la meilleure société, toutes les commodités de la vie en ameublements, en équipages, en bonne chère ; en un mot, tout le luxe du *Mondain*, le nécessaire, et le superflu, plus nécessaire encore. Quel changement dans la situation, le caractère et les habitudes ! Le philosophe se fait libéral et splendide, pour faire crever de douleur ses chers confrères les gens de lettres. Seul, Collini trouve sa position toujours la même auprès de l'étrange philosophe, qui lui use les doigts jusqu'aux ongles à force de le faire écrire.

C'est faire entendre que Voltaire, au milieu de ses occupations seigneuriales, n'oubliait pas ses histoires, moins encore son théâtre. Le Kain l'étant venu voir, ce fut une occasion de jouer *Zaïre*, et d'arracher les larmes des yeux secs des huguenots. Mais cela fut trouvé mauvais par les pasteurs et les rigoristes génois, et il fallut interrompre les représentations.

Tout à coup la tranquillité, la sécurité même de Voltaire aux Délices, furent menacées par la publication de deux ouvrages diversement dangereux : l'*Histoire de la guerre de 1741*, et l'éternelle *Pucelle*.

Nommé historiographe en 1746, Voltaire, voulant remplir aussitôt les devoirs de sa charge, avait entrepris d'écrire l'histoire de la guerre alors allumée pour la succession d'Autriche. L'ouvrage était fort avancé en 1748, lorsqu'une indignation généreuse causée par l'odieuse arrestation de Charles-Edouard, le fit interrompre. Voltaire le reprit, toutefois, en Prusse ; mais il ne songeait pas à l'imprimer, même en 1755, parce qu'il aurait eu besoin d'une permission de la cour, et que le roi et la marquise lui avaient fait défense, au contraire, de le donner au public. Il fallait donc, à tout prix, soit empêcher la publication, soit obtenir la suppression de cette histoire ; c'est pourquoi, vers la fin de juillet, Voltaire envoya à Paris Collini, muni d'instructions, de lettres et de pouvoirs.

L'ouvrage était déjà publié, par la trahison avide du marquis de Ximenès, et avec la complicité probable de M<sup>me</sup> Denis. L'oncle et la nièce travaillèrent de concert, avec un intérêt différent, à la suppression de l'ouvrage. Ils s'adressèrent l'un et l'autre à M<sup>me</sup> de Pompadour, à d'Argenson, à Malesherbes, au président Hénault, et réussirent dans leur dessein.

Mais, avant la suppression du livre, bien des exemplaires en avaient été vendus, dont on ne put empêcher la circulation, et il fut réimprimé en plusieurs endroits. Voltaire fut obligé de s'y remettre ; il l'augmenta de plusieurs chapitres, et en fit son *Précis du Siècle de Louis XV*. Malgré les pièces et morceaux qu'il

y ajouta à diverses époques, pour le compléter, il y a laissé bien des lacunes. En revanche, il y a introduit des fragments qui, en raison de leur développement disproportionné, y font figure d'épisodes. Rien, dans ce livre, sur la cour ni sur les mœurs; peu de chose sur l'histoire littéraire; quelques pages seulement sur le progrès des sciences; mais des turlupinades sur les querelles religieuses, les Jésuites, etc. L'histoire militaire seule, quoique incomplète elle-même, y est passablement traitée. En résumé, c'est fort au dessous du *Siècle de Louis XIV.*

Plus longue et moins heureuse dans son succès fut l'affaire de la *Pucelle*.

Il faut remonter au moins à 1730 pour trouver l'origine de ce poème, né, — et il ne pouvait guère naître ailleurs, — dans une orgie, chez le duc de Richelieu. Dès lors, et pendant plus de trente années, dans tous les intervalles de ses autres débauches littéraires, Voltaire soumit la *Pucelle* à son contact impur. Ses alarmes commencèrent de bonne heure au sujet de l'infâme poème, dont des copies, prêtées légèrement à quelques amis et à de grands personnages, coururent dans Paris. Plus soucieuse que lui de sa tranquillité, M<sup>me</sup> du Châtelet mit le manuscrit sous clef, et ne voulut plus s'en dessaisir, même en faveur du prince royal de Prusse.

Chose singulière, pendant que Voltaire et la marquise gardaient le dangereux poème avec un soin si jaloux, la fantaisie leur prit, en 1748, de l'imprimer secrètement à Cirey, à petit nombre, et pour quelques amis discrets. Le projet manqua, et plusieurs années devaient s'écouler encore avant qu'il fût livré à l'im-

pression. On s'étonne qu'il n'en ait pas paru plus tôt quelque édition subreptice. En 1750, Voltaire en avait donné une copie complète à Frédéric, pendant que son secrétaire Tinois en livrait une furtive au prince Henri. La margrave de Baireuth eut aussi la sienne. Voltaire avait donc sujet de s'effrayer d'une publication inévitable et très-prochaine. Trois copies, en particulier, lui paraissaient menaçantes. L'une était entre les mains d'une ancienne femme de chambre de M<sup>me</sup> du Châtelet; l'autre avait été lue à Vincennes, devant un auditoire favorable, par Darget, l'ancien secrétaire de Frédéric, qui la tenait de son beau-frère, secrétaire lui-même, pendant un temps, du prince Henri. Voltaire fit toute sorte d'efforts et de propositions pour obtenir remise de ces deux copies, falsifiées par ses ennemis, disait-il, pour le perdre : « Quand ils ont su que j'étais en France, ils y ont ajouté des vers aussi plats qu'offensants contre les amis que j'ai en France, et contre les personnes et les choses les plus respectables de France; quand ils m'ont vu auprès de Genève, ils y ont glissé des vers contre Calvin. » La troisième copie, d'origine également prussienne, était arrivée à un libraire de Lausanne, nommé Grasset, qui, empêché de l'imprimer par les magistrats de Lausanne et de Genève, informés par Voltaire, vint aux Délices la lui offrir au prix de cinquante louis d'or. Voltaire en retint un échantillon des plus abominables, que Grasset lui proposait de copier, et il le porta au résident de France à Genève. Il l'adressa encore au syndic de Genève, avec une lettre où il disait : « Je fus saisi d'horreur à la vue de cette feuille qui insulte, avec autant d'insolence que de

platitude, à tout ce qu'il y a de plus sacré. Je lui dis que ni moi, ni personne de ma maison, ne transcriptions jamais des choses si infâmes, et que si un de mes laquais en copiait une ligne, je le chasserais sur-le-champ. Ni vous, Monsieur, ni le magnifique Conseil, ni aucun membre de cette République, ne permettra des ouvrages et des calomnies si horribles, et, en quelque lieu que soit Grasset, j'informerai les magistrats de son entreprise, qui outrage également la religion et le repos des hommes. » Cette comédie de pudeur, d'indignation, de respect, réussit auprès des magnifiques Conseillers, qui jetèrent Grasset en prison, à la sollicitation de Voltaire, puis le chassèrent de Genève. Voltaire poussa la comédie jusqu'à mettre tout le Conseil à sa disposition, et à se faire remercier d'avoir dénoncé, dans les termes que nous venons de lire, son propre ouvrage. Il poursuivit Grasset à Paris comme à Genève, et le dénonça à Berryer, lieutenant de police, comme « un voleur public. » Quelques années plus tard, Grasset se vengera.

De ces diverses copies, quelle que fût celle qu'on livrât à l'impression, Voltaire était également inquiet. Conforme ou non au manuscrit original, cette publication, il le reconnaissait, ne pouvait que le déshonorer et le perdre. Tel qu'il l'avait fait il y avait plus de vingt ans, l'ouvrage était aujourd'hui un contraste bien désagréable avec son état et son âge; tel qu'il courait le monde, il était horrible à tout âge. C'était le comble de l'opprobre d'y voir son nom; c'était à faire frémir le bon goût.

Voltaire se plaignait donc non-seulement qu'on publiât son ouvrage malgré lui, mais qu'on le publiât

défiguré, envenimé de vers satiriques et souillé de détails impies et obscènes. Que quelques vers, omis ou estropiés par les premiers copistes, aient été rétablis ou corrigés par les suivants et par les premiers éditeurs; que quelques autres même aient été défigurés par l'ignorance ou la malice, c'est possible; mais c'était peu de chose, et presque tous les passages contre lesquels il réclama le plus bruyamment étaient certainement de lui. De lui étaient les vers scandaleux contre ses meilleurs amis et protecteurs, contre les plus hauts personnages de France et de l'étranger; de lui tant de vers sortis des bas-fonds les plus fétides, tant de vers impies, qu'il disait « faits par le laquais d'un athée. »

Il eut l'habileté impudente d'écrire à tous les outragés encore vivants, et de leur adresser à chacun la leçon qu'il disait la véritable. Il l'adressa encore à Thieriot-Trompette et à sa nièce de Fontaine, avec recommandation d'en faire tirer des copies. Puis il se plaignait que les copies se multipliasent au point d'être offertes à un louis. Mais il imagina un singulier moyen pour dépister la police et égarer l'opinion sur la part véritable qu'il avait soit dans la composition, soit dans la diffusion de telle ou telle copie. Il employa, à Paris même, un grand nombre de copistes, occupés jour et nuit à répandre dans le public des manuscrits de la *Pucelle*. Tous ces manuscrits différaient les uns, des autres; tous étaient plus ou moins chargés de turpitudes et de sottises, insérées à dessein; tous s'achetaient avec une égale avidité. Chacun se flattait d'avoir la leçon authentique; et, lorsqu'on opposait à l'auteur tel ou tel morceau scandaleux: « Ce n'est

point là mon ouvrage, répondait-il; qui pourrait me reconnaître à de pareils vers; qui oserait me soupçonner d'avoir écrit ces infamies ! » Et il renvoyait à un manuscrit différent, qu'il désavouait à son tour pour un autre passage.

Et, malgré tout, il continuait de trembler. Le bruit courait qu'on l'allait forcer à quitter un asile qui lui avait coûté si cher. Alors il s'adressa audacieusement à l'autorité, pour se faire une sorte de complice du pouvoir même qui le menaçait. Il écrivit ou fit écrire par sa nièce à Malesherbes et à d'Argenson, aux syndics de la librairie et au lieutenant de police, pour empêcher « l'impression d'un ouvrage impertinent. » Dès qu'il apprit qu'il était enfin publié, il s'empessa de protester devant l'Académie française, et dans toutes les gazettes de France et d'Allemagne, pour se laver d'une honte telle, à son âge, « que ses montagnes ne lui paraissaient pas avoir assez de cavernes pour le cacher. » Il sollicita tous les magistrats de la Suisse d'empêcher le débit de « l'œuvre de ténèbres, » de cette « capucinade effrontée. » A mesure que d'autres éditions paraissaient, il renouvelait ses protestations. Enfin, il se détermina à suivre un conseil de Dalemberbert, c'est-à-dire à désavouer les éditions précédentes par une édition qu'il pût avouer; et, en 1762, il publia lui-même son ouvrage, augmenté et corrigé, mais avec des figures dont plusieurs sont obscènes comme l'ouvrage même.

Tout a été dit sur ce triple crime de lèse-religion, de lèse-morale, de lèse-patriotisme. Voltaire, qui s'était proposé l'Arioste pour modèle, est tombé au dessous de l'Arétin. Ce n'est pas de l'amour, ce n'est pas



du plaisir, pas même de la débauche; c'est de la bestialité. L'impiété y est grossière, la gaité grotesque. Mais ce qu'on ne redira jamais assez, c'est, — à part quelques jolis débuts, quelques détails spirituels et même gracieux, — la médiocrité littéraire de ce poème, sans invention, sans plan, sans composition, où rien ne se tient, où tout est en épisodes. Pendant trente ans, la *Pucelle* fut le déversoir où Voltaire vidait confusément toutes les impiétés obscènes qui infectaient son imagination, son esprit et son cœur; et quand elle lui fut ôtée par une publicité devenue nécessaire, il la remplaça par ce *Sottisier*, conservé à Saint-Pétersbourg, sorte de sentine qui recevait les malpropretés quotidiennes de sa plume ordurière.

La *Pucelle* ne nous offre plus qu'un intérêt historique. L'infâme poème est tout Voltaire, tout le dix-huitième siècle. Pas d'ouvrage que Voltaire ait entrepris avec plus d'ardeur naturelle, couvé, choyé plus longtemps et avec plus de soin et d'amour; pas d'ouvrage qui ait autant charmé ses contemporains. Dans tous les salons, toutes les cours de France et d'Allemagne, l'ouvrage qu'on lui demandait toujours, c'était la *Pucelle*. C'était la *Pucelle* dont tous ses correspondants, rois, princes ou grands seigneurs, imploraient la confiance. C'était par une lecture de la *Pucelle* qu'il devait payer sa bienvenue dans tout palais ou tout château. Troubadour de la *Pucelle*, sa vraie *Chanson de gestes*, il n'a guère été que cela pendant trente ans. Les femmes, les jeunes filles se délectaient sans rougir à cette lecture publique, aussi bien que les soudards et les roués. Pendant que le poète en régala à Berlin la reine-mère, la princesse Amélie,

cachée dans un coin, n'en perdait pas sa part ; pendant que Richelieu faisait de la *Pucelle* son « vrai bréviaire, » les femmes, gâtées par lui et ses pareils, ne se donnaient même pas la peine de la cacher sous leur chevet, et elles l'étaient sur leur toilette. La société polie tout entière faisait ses délices de ce qui serait à peine toléré aujourd'hui dans un cabaret ou un corps de garde.

Comme s'il n'eût pas eu assez de la *Pucelle* sur les bras, Voltaire, en ces années, composa ou mit la dernière main à des ouvrages presque aussi compromettants. En 1755, Lisbonne ayant été renversée par un tremblement de terre, il remua ces décombres pour y chercher des arguments contre le Dieu-Providence qu'il détestait, et il fit un poème sur ce grand *Désastre*. Ce poème, dans lequel quelques beaux vers et mille précautions insidieuses ne cachent guère le dessein, est dirigé contre la maxime que tout est bien, et tend à prouver, au contraire, que tout est mal dans le gouvernement de la Providence. En attendant le prononcé de l'opinion, Voltaire commença par désavouer ses vers : « Si j'en faisais, écrivit-il, ils seraient respectueux pour la divinité, et pleins de sensibilité pour les malheurs des hommes : il n'y a que de jeunes fous qui puissent penser autrement. » En même temps, il envoyait son poème à Dalember, Diderot, Jean-Jacques, etc., avec des excuses en sens contraire. « Ils m'entendront assez, disait-il ; ils verront que je n'ai pu m'exprimer autrement, et ils seront édifiés de quelques notes. » Dalember, Diderot et Rousseau n'en furent pas satisfaits, les deux premiers parce qu'il n'était pas assez franchement impie ; Jean-Jacques, — disons-le à son

honneur, — parce qu'il n'entendait pas raillerie sur Dieu. Entre Voltaire et lui, jusqu'à ce jour, il n'y avait eu que quelques rapports de politesse, à peine altérés par de mauvaises plaisanteries de Voltaire. Mais, sur la question de la Providence, Jean-Jacques prit feu, et il adressa à Voltaire une longue et belle lettre, malheureusement gâtée par ses préventions anti-sociales. A tant de raison et d'éloquence, Voltaire ne pouvait répondre que par une de ses gambades ordinaires : » Votre lettre est très-belle, etc. ; » et il tourna le dos. Le même jour, il écrivait au professeur Pictet : « Ce pauvre *citoyen* est le cynique des philosophes. »

### III

Scènes de jalousie et départ de Collini. — Domesticité et famille de Voltaire. — Le Chêne et Ferney. — Tournay et le président de Brosses.

Ce Pictet avait une fille qui, en se prenant d'une belle passion pour Voltaire, alluma entre lui et sa nièce une jalousie fatale à Collini. La nièce presque quinquagénaire, impuissante à lutter de sa personne contre une jeune fille de vingt ans, et vaincue encore dans une lutte à l'aiguille ayant pour but de fournir au philosophe un bonnet brodé, continua d'être jalouse d'un oncle de soixante-deux ans. De son côté, le vieil oncle fut jaloux de la vieille nièce, qui avait avec Collini, son conseiller littéraire, de nombreuses et secrètes conférences. Enfin, jalouse de l'oncle, la vieille nièce devint encore jalouse du jeune Florentin, et fit épier sa correspondance. Une lettre fut surprise, dans

laquelle le Florentin se moquait de ses prétentions surannées. L'oncle et la nièce se réunirent alors contre lui, et il fut congédié.

Après Collini, Voltaire n'eut plus, à proprement parler, de secrétaire, et il se contenta d'un ou deux valets-copistes, qu'il employait simultanément à tenir l'état de ses vaches et de son foin en parties doubles, à sa correspondance, à ses tragédies et à ses autres ouvrages. Le premier fut Wagnière, qui, auditeur et copiste d'un grand écrivain, ne profita, soit négligence du maître, soit incapacité du disciple, ni aux leçons ni aux exemples, et ne sut jamais qu'un mauvais français savoisien. En revanche, ses Mémoires, où les mensonges sont aussi nombreux que les fautes de grammaire, prouvent qu'il profita mieux à l'école du grand menteur. Peut-être, cependant, y eut-il chez lui moins mauvaise foi que sottise et duperie : il s'était livré corps et âme à Voltaire, au prix de deux cents francs par an !

Un peu plus tard, Voltaire eut encore à ses gages un autre savoisien, Antoine Bigex, passé du métier de frotteur à celui de valet-copiste ; puis, l'ex-jésuite Adam, qu'il disait, en s'emparant, suivant son usage, d'un mot ayant déjà servi, n'être pas « le premier homme du monde. » Mais Père Adam n'était point gênant, disait la messe fort proprement, et jouait très-bien aux échecs. Voltaire n'entendait guère la messe, mais il aimait les échecs avec passion. D'ailleurs, il chargeait l'ancien professeur de toutes les recherches d'érudition dont il avait besoin pour ses ouvrages. Singuliers emplois, auprès d'un pareil patron, pour un ancien Jésuite ! Et qu'*Antonius Adam* justi-

fait bien l'anagramme trouvée dans son nom : *Ad omnia natus!*

Pour achever de faire connaissance avec toute la famille de Voltaire, faisons-nous présenter à la sœur cadette de M<sup>me</sup> Denis, veuve, en 1762, de Dampierre de Fontaine, et ensuite épouse du marquis de Florian, oncle de l'auteur d'*Estelle*. Gourmande comme sa sœur, qui se donnait de continuelles indigestions, elle consacrait son talent sur le pastel à « ragailardir » la vieillesse lubrique de son oncle, et copiait pour lui les nudités les plus immodestes. Quelle famille que cette famille de Voltaire !

Une des premières occupations de Voltaire aux Délices, fut l'édition de ses œuvres donnée par les frères Cramer, en tête de laquelle il mit une profession de bon chrétien et de bon Français, malgré l'éclatant démenti qu'y donnaient les œuvres mêmes. C'est que, à cette époque, ses amis Richelieu et d'Argental, à sa prière, essayaient de nouvelles démarches pour le faire rentrer à Paris ; démarches qui échouèrent comme tant d'autres, et qu'il désavoua alors devant le public : « Dieu me préserve de quitter ma retraite charmante ! »

Et il reprit son train de vie épicurienne, et les descriptions qu'il en faisait à tous ses correspondants. Jardinier, le printemps, aux Délices, il était histrion, les hivers, à Monrion, près de Lausanne. A Lausanne, il avait trouvé bonne société et goût français : circonstances favorables pour se remettre à l'histrionage interdit aux Délices. Il construisit donc à Mon-Repos, à une extrémité de la ville, « un joli théâtre, » sur lequel on représentait ses pièces. La louche M<sup>me</sup> Denis, avec de moins beaux yeux, jouait mieux que la Gaus-

sin, et lui, il faisait à ravir les rôles de vieillards. Les autres acteurs et actrices ne lui manquaient pas. Avec cela, il attirait de trente lieues à la ronde, et faisait fondre en larmes. Après la tragédie et les larmes, l'opéra-bouffe et le rire ; après les plaisirs de l'esprit, les plaisirs des sens, des soupers excellents, où l'on mangeait des gelinottes et des truites de vingt livres. Plaisir suprême pour le grand histrion : il débauchait à Lausanne, en les attirant à son théâtre, les pasteurs qui l'avaient condamné à Genève !

Enchanté de Lausanne, et voulant se rapprocher du centre de la ville, il acheta une belle maison, rue du Grand-Chêne. M<sup>me</sup> Denis, qui, à ses talents de musique et de déclamation, joignait le talent parisien de meubler les maisons et d'y procurer bonne chère, acheva d'en faire un délicieux séjour ; et l'autre nièce en fit, comme aux Délices, un musée, où s'étaient les nudités de son pinceau. Voltaire y transporta sa troupe et ses représentations théâtrales. Un seul tempérament à sa joie : la coquetterie de la vieille nièce, qui, tandis que l'oncle, avec sept ou huit aunes d'étoffe de Lyon, arrangeait très-bien ses guenilles de vieux bonhomme, croyait qu'on ne pouvait avoir une jarretière bien faite, sans la faire venir de Paris à grands frais. Le succès théâtral de M<sup>me</sup> Denis, son succès à lui-même, « le meilleur fou qu'il y eût dans aucune troupe, » le succès de son excellente troupe, formée en un an, le consolèrent un peu, et il oublia la dépense. Il se disait plus grand que César, qui avait ravagé seulement ce coin de terre, où, il avait, lui, fait naître plus d'esprit qu'il n'y en eut jamais à Rome.

Esprit détestable, contre lequel protestèrent les

familles ecclésiastiques, les vieux gentilshommes, les puritains protestants, qui faisaient dater de l'arrivée de Voltaire la décadence des mœurs nationales. Sentant décliner son influence, le poète philosophe prit bientôt le parti de se défaire de ses propriétés dans le pays de Vaud, et de se fixer sur le territoire de Genève.

D'ailleurs, le vieillard intéressé faisait toujours tort au vaniteux parvenu et à l'enthousiaste histrion. Chêne, Délices, tout cela coûtait fort cher, et ne rapportait rien du tout, ce dont il enrageait. De plus, après sa mort, tout cela devait faire retour au propriétaire. Aussi cherchait-il une bonne terre, rapportant de bonnes rentes, qu'il pût transmettre à sa nièce. Il chercha en France; mais, s'il voulait avoir un pied sur le territoire de France, il en voulait avoir un autre sur le territoire de Genève, seule position où il pût être en équilibre. Il chercha donc sur la limite, et trouva Ferney. Les droits à payer, ou plutôt à éluder, tinrent longtemps la négociation suspendue. Enfin, en novembre 1758, il put annoncer aux amis l'acquisition d'une terre fertile et pourvue de beaux droits seigneuriaux. Il se transforma de nouveau en vieux laboureur pour améliorer sa terre, et s'entoura de maçons pour rebâtir le château. Il fit des acquisitions utiles, et doubla ses revenus et son train. Pour lui, simple philosophe, il aurait bien vécu avec cent écus par mois; mais M<sup>me</sup> Denis, l'héroïne de l'amitié et la victime de Francfort, la Thalie parisienne qui se pliait si difficilement au rôle de Cérés, de Pomone et de Flore suisse, méritait des palais, des cuisiniers, des équipages, grande chère et beau feu.

Pendant que Voltaire faisait acte de propriétaire en

vertu d'une simple promesse de vente, en attendant le jour d'en signer le contrat, il poursuivait l'acquisition d'une autre terre, le comté de Tourney, auprès du président de Brosses.

En septembre 1758, il écrivit au président : « Voulez-vous me vendre votre terre à vie? Je suis vieux et malade. » Il en offrait 25,000 francs comptant et 25,000 en réparations. Il promettait de ne pas mourir de deux ans pour achever la réparation du château, et s'engageait à ne pas vivre plus de quatre ou cinq ans. Le président lui fit une réponse d'homme d'affaires doublé d'un homme d'esprit. Voltaire, en lui écrivant, sembla oublier ses premières propositions; puis il n'insista plus. Il tenait toujours à acquérir Tourney, mais il cachait son désir pour l'avoir à meilleur compte. En effet, il revint à la charge, et émit de nouvelles conditions. Pour en finir, le président proposa un entrevue qui fut acceptée par le poète, et, en décembre, ils signaient un acte de bail à vie, aux conditions débattues et acceptées de part et d'autre, mais avec la réserve de bois abattus et vendus à un nommé Charlot Baudy. Sur ce bois, quatorze moules de fagots furent fournis aussitôt à la maison de Voltaire. Notons bien ce malheureux bois, qui va devenir une forêt de Bondy, un vrai coupe-gorge.

Autorisé par le président à prendre le titre de comte de Tourney, le comte improvisé fit dans sa terre une entrée seigneuriale : il ne lui manquait qu'un ventre pour ressembler à Sancho Pança prenant possession de son île. A la pompe triomphale que lui firent les vassaux, le président joignit son *hosannah* au seigneur comte, ci-devant son voisin, aujourd'hui patron de



sa case, et à jamais, espérait-il, son ami ! Tout allait au mieux. Hélas ! l'accord fut de courte durée. Entre gens de bonne foi, l'acte de décembre était suffisamment explicite ; mais, avec un peu de *bonne volonté*, — et Voltaire n'en manquera pas, — il prêtait à quelques chicanes. Dès le commencement de 1759, Voltaire se plaint que le président lui ait « dicté la loi en vainqueur. » Après trois mois de visites, de pourparlers et de correspondances ! Bientôt il fatigue le conseil des finances pour ne pas payer le demi-droit sur son bail à vie ; et, profitant d'un séjour du président à Paris, il le somme de se remuer dans ce dessein, de se tremousser, de parler, d'agir et de l'emporter. Une telle obsession, coïncidant avec les plaintes des agents du président sur les dégradations faites à Tournay par l'usufruitier qui prétendait tout embellir, acheminait à une rupture. Pour maintenir ses droits sans faire d'éclat ni blesser la susceptibilité irritable du poète, de Brosses demanda à dresser, de concert avec lui, un état des lieux. A cette proposition d'usage, Voltaire répondit par des récriminations et des plaintes ; et, pour échapper à une reconnaissance de la terre qui aurait été la reconnaissance de ses dégradations, il feignit de vouloir convertir son bail en marché de vente. De là une négociation qui suspendit pendant huit mois la visite et la reconnaissance légale ; car Voltaire en sortait sous le moindre prétexte : tantôt, c'était le pays de Gex qu'il fallait arracher à la tyrannie des fermiers-généraux ; tantôt, le curé de Moëns qu'il voulait envoyer aux galères ; tantôt, des frais de justice qu'il se refusait à payer.

Un procès criminel ayant été fait à un nommé Pan-

chaud, du village de La Perrière, pour un coup de sabre porté dans une rixe occasionnée par un vol de noix, les frais en tombaient à la charge du seigneur haut-justicier, c'est-à-dire de Voltaire, qui avait retenu avec insistance tous les droits attachés au comté de Tourney. Voltaire aimait les titres, mais les titres qui lui apportaient profit, ou du moins ne lui coûtaient rien. Etre seigneur haut-justicier à la condition de payer cent pistoles pour une demi-douzaine de noix, non pas ! D'ailleurs, La Perrière ne dépend pas de sa justice ; et, si on lui prouve le contraire : « La Perrière est un *bouge*, répond-il, et je ne vois pas l'avantage d'être le haut-justicier d'un *bouge* ! » Il présente requête au Parlement, au conseil des finances, au conseil du roi, et, finalement, se venge par une dénonciation en forme contre de Brosses, qu'il accuse, devant le conseil d'Etat, d'entreprendre sur les droits de la souveraineté du roi en s'emparant de la justice de La Perrière.

Cependant la négociation se poursuivait pour l'achat de Tourney. Au commencement de 1760, le président mit sa signature au bas d'un projet consenti par Voltaire ; mais Voltaire se garda bien de signer à son tour ; et, menacé encore d'une reconnaissance des lieux, il essaya d'y échapper par des raisons et des récriminations chimériques.

En janvier 1761, de Brosses lui écrivit au sujet des quatorze moules de bois vendues par Charlot Baudy. Charlot les portait à son compte, disant qu'il en avait demandé le prix à Voltaire, et que Voltaire l'avait refusé en affirmant que le président lui en avait fait don. « Discours, ajoutait de Brosses, d'un homme rus-

tique, qui ne sait pas qu'on envoie bien à son ami et son voisin un panier de pêches ou une demi-douzaine de gélinottes ; mais que, si on s'avisait de lui faire la galanterie de quatorze moules de bois ou de six chars de foin, il le prendrait pour une absurdité contraire aux bienséances, et il le trouverait fort mauvais. »

Dans sa réponse, Voltaire passa à des questions étrangères, après avoir glissé sur les *quatre* moules de bois. — « Lisez *quatorze*, répliqua le président ; c'est un chiffre que vous avez omis ; nous appelons cela *lapsus linguæ*. » Et il lui répéta quelle affaire indécente il s'allait attirer, si une pareille contestation devenait publique. « Je ne pense pas, disait-il en terminant, qu'on ait jamais ouï dire qu'on ait fait à personne un présent de quatorze moules de bois, si ce n'est à un couvent de capucins. » — Or, Voltaire, à cette époque, n'était pas encore père temporel des capucins !

Voltaire ne répondit pas, et l'affaire fut portée au baillage de Gex. Alors il tâcha d'ameuter contre de Brosses tout le parlement de Bourgogne, racontant le fait à sa manière, c'est-à-dire au rebours de la vérité ; prétendant que Charlot n'était qu'un prête-nom du président, qu'il y avait eu entre eux vente simulée, et menaçant à son tour de répétitions et d'indemnités ; et il terminait par ce cri odieux contre de Brosses : « Qu'il tremble ! Il ne s'agit pas de le rendre ridicule : il s'agit de le déshonorer ! »

Pour commencer à tenir parole, il adressa au président lui-même une lettre diffamatoire, où tout était calculé évidemment pour la publicité. Sur les marges

de cette lettre, de Brosses incrusta une belle réponse, dans laquelle il relevait de haut les insolences et les folies de Voltaire. « Quant au bois, ajoutait-il, puisque vous ne le dédaignez pas, je vous le donne, et j'en tiendrai compte à Baudy, en par vous m'envoyant la reconnaissance suivante : « Je soussigné François-Marie Arouet de Voltaire, chevalier, seigneur de Ferney, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, reconnais que M. de Brosses, président du Parlement, m'a fait présent de... voies de bois de moule, pour mon chauffage, en valeur de 281 fr., dont je le remercie. »

Dans le même temps, le président Ruffey, après avoir rappelé Voltaire au sentiment de sa dignité, conseilla à M<sup>me</sup> Denis de payer à l'insu de son oncle. M<sup>me</sup> Denis n'osa pas, craignant une colère qui éclata par la menace de faire chasser de Brosses du parlement de Bourgogne.

Harcelé par ce chicaneur injurieux, de Brosses se défendit bien. A ses amis, qui l'invitaient à céder, il répondit : « Vous êtes décidé à lui jeter ces quatorze voies de bûches à la tête, parce qu'il ne me convient pas d'avoir un procès pour un objet si mince. C'est donc à dire qu'il faut les lui donner parce qu'il est un impertinent ! A ce prix, je vous jure qu'il n'y aurait rien dont il ne se fournit : il n'est pas délicat ! On dit : C'est un homme dangereux. Et à cause de cela faut-il donc le laisser être méchant impunément ? Ce sont au contraire ces sortes de gens qu'il faut châtier. Ecoutez : il me vient en ce moment une idée. C'est la seule honnêtement admissible pour moi, et tout sera fini. Qu'en votre présence il envoie les 281 livres au curé de

Tourney, pour être distribuées aux pauvres de la paroisse; alors tout sera dit. De mon côté, je passerai en quittance les 281 livres à Charles Baudy dans son compte; et voilà le procès terminé au profit des pauvres. » *Mezzo termine* qui finit probablement l'affaire.

Restait la question des abus de jouissance, qui, il est vrai, ne devait être réglée qu'après la mort de Voltaire. Mais Voltaire chercha à prévenir les poursuites contre ses héritiers, et revint sur sa proposition de vente définitive. Par là, il voulait encore échapper à l'embarras que lui suscitait l'humeur égoïste, tracassière et dépensière de sa nièce, au nom de laquelle était le contrat de Ferney, en achetant Tournay pour son propre compte et en s'y retirant. Ayant encore renoncé à ce projet, il recourut à la diffamation pour amener le président à transiger. Enfin, de ce démêlé privé il fit une querelle académique; et, en 1770 et 1771, il mit tout en mouvement pour empêcher le président *nasillonneur* d'arriver à l'Académie française. Il renonçait lui-même à son titre d'académicien, si on lui faisait l'affront de lui donner de Brosses pour confrère. Il ne voulait même du *nasillonneur* ni pour confrère, ni pour successeur.

Tous ses vœux furent remplis : il n'eut point de Brosses pour confrère, grâce aux menées odieuses qu'il eut l'impudence de nier après coup; et, de Brosses étant mort avant lui, il ne l'eut pas pour successeur. Il était donc rassasié de vengeance; mais la perspective d'un procès l'effrayait toujours. C'est pourquoi il essaya encore d'en arrêter les suites de son vivant, soit par de hautes interventions,

soit par de basses flatteries. « Pour moi, à l'âge où je suis, écrivit-il au président en 1776, je n'ai d'autre intérêt que celui de mourir dans vos bonnes grâces. »

C'est par cette platitude, qu'expliquent la récente promotion de M. de Brosses à la charge de premier président du Parlement de Bourgogne et le besoin qu'il avait de l'adoucir, que finit leur correspondance. Platitude sans effet, car l'affaire de Tourney ne se termina qu'en 1781, par une transaction en vertu de laquelle M<sup>me</sup> Denis, alors M<sup>me</sup> Duvivier, fut condamnée à payer 40,000 livres à la succession du président pour abus de jouissance de son oncle.

M. Sainte-Beuve a formulé en ces termes l'impression dernière qui ressort de cette histoire : « Sa mémoire (à de Brosses), à l'heure qu'il est, resterait entachée de ces odieuses imputations de dol, insinuées avec tant d'impudeur par Voltaire, si la correspondance mise au jour ne montrait nettement de quel côté est l'honnête homme, de quel côté le calomniateur et le menteur. »

Quelques jours après la signature du bail à vie de Tourney, Voltaire manda à ses amis qu'il avait quatre pattes au lieu de deux : à Lausanne et aux Délices, pour les pieds de devant ; à Ferney et à Tourney, pour ceux de derrière. « Il faut, disait-il encore, que les philosophes aient deux ou trois trous sous terre, contre les chiens qui courent après eux. »

Quoique la restitution de la maison de Lausanne lui eût coupé une de ses quatre pattes, il se croyait encore assez solide sur trois, même sur deux, puisque plus tard, il se coupera la patte des Délices. Pour être

tranquille et libre, il lui suffisait de n'être exclusivement ni Français ni Genevois, car alors il ne dépendait ni de la France ni de Genève. Quel usage va-t-il faire de cette indépendance ?

# LIVRE QUATRIÈME

VOLTAIRE A FERNEY.

1758 — 1778



## CHAPITRE PREMIER..

VOLTAIRE SEIGNEUR CHATELAIN ET GRAND  
MANUFACTURIER.

### I

Le château et l'église, les pèlerinages de Ferney.

A Ferney comme à Tournay, Voltaire fit une entrée seigneuriale. Il s'y rendit des Délices dans un carrosse de gala, accompagné de M<sup>me</sup> Denis, qui avait mis sa robe la plus riche, et qui portait sur elle tous les diamants de la maison. Lui-même il avait passé un habit dont tout le monde fut obligé d'admirer le goût et la magnificence. C'est dans cet accoutrement que l'oncle et la nièce se rendirent à l'église paroissiale, où ils assistèrent à une messe chantée en faux bourdon, avec accompagnement de boîtes d'artifices.

Malgré cette prise de possession solennelle, Voltaire



n'était pas légalement propriétaire de Ferney. Le retardement des dernières formalités venait de l'humeur parcimonieuse du seigneur, qui voulait payer le moins de droits possible. Mais, malgré ses lettres et requêtes à l'intendant des finances, ses Mémoires aux fermes générales, il dut s'exécuter en enrageant.

Il se consola par la transmission à lui et à ses hoirs de tous les privilèges attachés autrefois à Ferney, dont la courtisane Pompadour et le ministre philosophe Choiseul lui obtinrent le brevet. « Je suis libre ; mes terres sont libres comme moi, libres comme ma façon de penser : » voilà désormais ce qu'il annonce triomphalement à tous ses amis. Il se réjouit surtout de la possession des anciens privilèges de Ferney, privilèges qui sont de ne rien payer du tout : « On paie assez en France, ajoute le bon citoyen ; il est doux de n'avoir rien à payer dans ses possessions. »

Ne rien payer au roi ni à l'Etat, telle a été, telle sera la préoccupation de toute sa vie. Le plus riche des hommes de lettres, un des plus riches seigneurs de son temps, il s'est toujours arrangé de façon à ne contribuer en rien aux charges publiques ; et c'est rester au dessous du vrai, que d'évaluer à un million ce qu'a dérobé à l'Etat, ce qu'a fait retomber sur le pauvre peuple un homme qui, pendant soixante ans, a joui d'un revenu dont la moyenne a dû dépasser cent mille livres.

Non-seulement il ne payait rien pour ses terres ; il ne payait rien encore pour son vin et ses autres denrées, qu'il fit toujours arriver francs de droits dans sa cave et sur sa table en se servant des baillis pour frauder l'octroi ; il ne payait rien ou presque rien

pour sa vaste correspondance, recevant tout en franchise par l'intermédiaire de personnages jouissant du privilège du contre-seing, et répondant en franchise lui-même au moyen d'enveloppes contre-signées; rien pour droits de transport, d'escompté ou de change de ses immenses revenus, grâce à son intimité avec La Borde, banquier de la cour.

S'il faisait à l'un de ses deux curés une aumône de huit cents livres, il ruinait l'autre, et il y avait compensation; s'il payait pour lui Tronchin, il faisait payer par Choiseul le médecin de ses *vilains*, auxquels il ne bâtit jamais l'hôpital tant promis.

Si habile à éluder les droits d'autrui, il était fort âpre à réclamer les siens. Il soutint pendant trois ans un procès contre le curé de Ferney, pour une dîme qu'il prétendait attachée à sa terre. « Confondre un prêtre, et un prêtre ivrogne, — car tous ses adversaires doivent avoir quelque défaut infamant, — c'était déjà une bonne œuvre; » mais la haine du prêtre le poussait encore moins que l'amour de l'argent, et il avouait que « ses dîmes lui tenaient terriblement à cœur. » Aussi présenta-t-il l'affaire comme affaire d'Etat à Genève et à Paris, et ne cessa-t-il de remuer ciel et terre jusqu'à ce qu'il eût obtenu une transaction avantageuse du prêtre désintéressé.

Se trouvant mal logé dans l'ancien château de Ferney, le seigneur frais émoulu se mit en tête de le rebâtir. Il construisit donc un nouveau château, et mit sur la frise: *Voltaire fecit*, afin de passer dans la postérité pour un fameux architecte. Château qui devait durer mille ans, et qu'il a déjà fallu plusieurs fois reconstruire en partie; château charmant, digne de

Palladio, et digne à peine de servir de maison au riche bourgeois gentilhomme.

A l'intérieur, rien qui dénotât davantage le goût et la connaissance des arts : pas un tableau original, des gravures médiocres ; dans la salle à manger, un mauvais barbouillage représentant le triomphe de Voltaire sur ses ennemis : thème, pendant les repas, de plaisanteries dignes du sujet et de l'œuvre.

La science et les lettres n'étaient pas là mieux traitées que les arts. Eloigné des centres littéraires, des grandes bibliothèques, l'écrivain universel, comme l'appellent encore ses fanatiques, n'eut qu'une bibliothèque médiocre en nombre et en qualité, à peine capable d'amuser les soirées d'un campagnard ; bibliothèque dont des notes marginales, de la main de Voltaire, presque toutes marquées au coin de l'ignorance et du mauvais ton, diminuent encore, loin de l'augmenter, la mince valeur. Et voilà ce que la *grande Catherine* acheta à M<sup>me</sup> Denis cinquante mille écus, et pareille somme en diamants et en pelisses ; et c'est pour loger cela qu'elle a bâti le palais de l'Hermitage !

Architecte, Voltaire, à Ferney comme aux Délices, se fit encore laboureur et planteur, mais en tâchant toujours de ne pas sacrifier l'utile à l'agréable. Et ce qui le ravissait toujours, c'est que, pas plus à Ferney qu'à Tournay, on n'entendait parler d'intendant, qu'on ne devait au roi que son cœur, — mince tribut pour le roi ! — tandis qu'on se faisait bien payer les dîmes par ses vassaux. Et il criait à tue-tête : « Vive la campagne ! Vivent les terres libres, où l'on est chez soi maître absolu, et où l'on n'a point de vingtièmes à

payer ! C'est beaucoup d'être indépendant ; mais d'avoir trouvé le secret de l'être en France, cela vaut mieux que d'avoir fait la *Henriade*. » — Oh ! oui !

Des malvivants, des ennemis de la philosophie, prétendaient bien que ces terres si libres étaient un exil à son impiété. Pour leur fermer la bouche, il fit savoir à tous les enfants d'Israël qu'il bâtissait une église. Ces mêmes méchants disaient bien qu'il ne bâtissait cette église que pour faire jeter à bas celle qui lui cachait un beau paysage ; mais il laissait dire les méchants, et il faisait son salut.

En effet, c'était pour se donner une belle vue qu'il avait démoli l'ancienne église et qu'il en construisait une nouvelle. Mais, en cette affaire, il avait négligé toutes les formalités de droit, et l'évêque d'Annecy réclama dès le commencement. En réponse, il acheva la démolition, et envoya ses paroissiens entendre la messe à une lieue.

Il eut encore à se débattre avec l'autorité diocésaine pour avoir bouleversé le cimetière en même temps que l'église, ne pouvant pas respecter les morts plus que Dieu ; pour avoir renversé, avec accompagnement de paroles sacrilèges, une croix qui offusquait le frontispice de son château. Dans l'affaire du cimetière, l'autorité civile s'unit à l'autorité religieuse, et il fut menacé d'un procès criminel. Contre l'autorité civile il se mit en garde en faisant entrer dans ses intérêts le parlement de Bourgogne ; contre l'autorité religieuse, il se transforma, suivant sa tactique accoutumée, d'accusé en accusateur, et fit menace à son tour d'un procès comme d'abus. Gagnée par lui, la justice séculière abandonna ses procédures, et la jus-

tice ecclésiastique, impuissante contre un si redoutable adversaire, fatiguée de ses récriminations, et d'ailleurs ne pouvant plus remédier à un mal accompli, fut réduite à le laisser faire. Et Voltaire aussitôt de sonner sa victoire : « J'ai mis tous mes prêtres à la raison, je les ai tous battus. Je suis bienfaiteur de l'Eglise ; je veux m'en faire craindre et aimer. »

Encouragé par l'aventure de *Mahomet*, il s'avisa de mettre le Pape lui-même à la raison ; et il lui demanda des reliques pour son église, un domaine absolu sur son cimetière, une indulgence *in articulo mortis*, et une bulle portant permission de labourer le dimanche, au lieu de s'enivrer en l'honneur des saints.

Entre la glèbe et le cabaret, pas de milieu pour cet homme, qui ignore les besoins et les joies du foyer domestique, les besoins religieux du cœur humain, et qui condamna toujours le peuple à une ignorance absolue. Aussi, n'ayant pu faire céder les prêtres sur ce point, il voulait que le roi, non-seulement permit, mais ordonnât les travaux des champs les jours de fête. Les champs transformés en vaste baignoire ! Les laboureurs condamnés, de par le roi, aux travaux forcés à perpétuité ! Et voilà le dieu de nos démocrates !

Il aura au moins ses reliques. Il voulait son *corps saint*, et, sinon un corps entier, « au moins pied ou aile. » Il n'eut qu'un fragment du cilice de saint François, le doux et affectueux apôtre de la pauvreté, qui, si l'on souffrait au ciel, aurait dû bien souffrir d'être le patron d'un si riche client, patron lui-même si dur pour le pauvre peuple. Le même jour qu'il recevait ses reliques de Rome, il reçut de Paris le portrait de

M<sup>me</sup> de Pompadour, « ce qui le mettait très-bien à la fois pour ce monde-ci et pour l'autre. »

Son église achevée, il fit graver au frontispice : *Deo erexit Voltaire* ; monument de vanité, et aussi profession de foi déiste de l'architecte, qui dit à tous que son église était la seule qui ne fût dédiée ni à la Vierge ni aux Saints, mais à Dieu seul. Il la fit bénir en grande cérémonie. « Quelle piété ! disait-on. Je l'avais toujours prévu que ce mauvais plaisant finirait par être dévot. » — Nous nous plaisons presque à répéter toutes ces indécentes bouffonneries, auxquelles fait écho la terrible parole que Bossuet appliquait à un autre rieur moins coupable : « Malheur à vous qui riez ! »

A cette église trop petite, plus petite que l'ancienne, parce que l'avare architecte avait retréci les proportions de celle-ci pour en pouvoir employer tous les matériaux, Voltaire donna pour appendice un tombeau qu'il se destinait. Il exigea qu'on prît la mesure de sa bière, comme un tailleur prend la mesure d'un habit ; et, pendant que le maçon le toisait : « Au moins, disait-il, on ne m'accusera pas d'avoir manqué de précaution. » Comme le tombeau était moitié dans l'église et moitié dans le cimetière : « Les malins, continuait-il, diront que je ne suis ni dehors ni dedans. » Ce tombeau devait rester vide.

L'établissement du seigneur histrion n'eût pas été complet, si, avec son château et son église, il n'eût pas bâti un théâtre. Il en bâtit donc un, fort joli à son goût, comme tout le reste, et « il y célébra ses mystères avant d'avoir entendu la messe dans son église. » Ainsi installé, il se mit à tous ses métiers de

seigneur et d'industriel, de philosophe et de comédien, de patriarche et de rimailleur.

Dès lors commencèrent ces pèlerinages de Ferney, une des grandes folies du XVIII<sup>e</sup> siècle. Durant vingt ans, Ferney fut la métropole de l'Europe, et reçut la visite et le tribut d'hommages du monde entier. La Mecque philosophique, tous les sectaires, hommes et femmes, princes et particuliers, prêtres et peuple, se croyaient obligés d'en faire le pèlerinage au moins une fois en leur vie. But direct du voyage ou détour obligé, une promenade en France ou en Europe était incomplète si l'on n'avait passé par Ferney, et il n'était pas permis de rentrer à Madrid, à Londres, à Stockholm, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, à Paris surtout, sans pouvoir répondre affirmativement à cette question : « Avez-vous vu Voltaire ? »

Voir Voltaire, ce n'était pas toujours chose aisée. Le Grand-Lama, pour se faire désirer et respecter davantage, se rendait quelquefois invisible. S'il ne voulait pas recevoir, il était suppléé par sa nièce, et on s'amusait encore. Cette petite grosse femme toute ronde, femme comme on ne l'est point, laide à faire peur, menteuse comme son oncle, sans esprit et voulant paraître en avoir; criant, décidant, politiquant, versifiant, raisonnant, déraisonnant : cette femme était à mourir de rire.

Quelquefois on n'était admis qu'à une réception collective. A une heure indiquée, Voltaire sortait de son cabinet, et traversait le salon pour aller à la promenade. On se tenait sur son passage, comme sur celui d'un souverain, pour le contempler un instant. Il passait gravement entre la double haie de ses ad-

mirateurs, ou s'écriait d'une voix pitoyable : « Vous voyez un pauvre homme ! » C'était son mot ordinaire aux intimes, qu'il recevait dans son lit : « Je suis mourant ; venez-vous me rendre à la vie, ou recevoir mon derniersoupir ? » Les néophytes s'effrayaient ; les initiés, faits depuis longtemps à ce jeu, les rassuraient d'un signe ; et Voltaire, s'habillant aussitôt, se levant droit, vif, agile, les rassurait lui-même en les conduisant d'un pas souple et ferme à la promenade.

On rentrait, et on s'asseyait à une table richement servie : vaisselle d'argent, armoiries sur toutes les assiettes ; cuillers et couteaux en vermeil au dessert, deux services et cinq domestiques, dont deux en livrée. A table comme ailleurs, Moïse et Jésus-Christ, Des Fontaines et Fréron, Nonnotte et Patouillet, Chau-meix et Jean-Jacques, on ne sortait pas de là ; ou si le discours sautait à quelque autre sujet, bien vite le maître le ramenait aux deux points fixes, uniques, de sa conversation comme de ses écrits : la Bible et ses ennemis.

Rarement il dînait avec ses visiteurs. Il leur échappait par un trappe, et allait s'enfermer dans sa chambre ou sa bibliothèque, où il vivait d'étude et de régime. Le soir, il reparaisait au salon, et présidait à la conversation, quand il ne la transformait pas en perpétuel monologue, ou qu'il ne la tournait pas en sarcasmes contre les importuns et les déplaisants. Les auteurs gâtaient particulièrement maltraités. Il écoutait avec impatience la lecture de leurs ouvrages, ne pouvant souffrir d'autre personnalité que la sienne ; et sa vivacité, qui ne savait dompter ni régler aucun mouvement, l'empêchait d'écouter jusqu'au bout. L'hu-



meur alors le rendait injuste, forcené, féroce. « Il est comme cela, disait M<sup>me</sup> Denis pour consoler le malheureux lecteur ; on ne peut pas le refondre. » Il ne reprenait sa gaieté que si on l'invitait à réciter quelque-une de ses tragédies, qu'il déclamait, qu'il criait avec emphase, et en scandant désagréablement les vers.

Il se montrait ordinairement plus aimable envers les femmes. Celles-ci se jetaient à sa tête, voulaient être chantées par lui, et prenaient au mot ses vers comme sa politesse. Il leur faisait des vers, leur adressait des compliments en face, et se moquait d'elles par derrière. Mais, abusées par ses coquetteries apparentes, les femmes, la plupart plus que coquettes, qui l'allaient voir, s'abandonnaient au charme. Il était d'usage, surtout pour les jeunes, de s'émouvoir, de s'attendrir, et même de se trouver mal en sa présence. On se précipitait dans ses bras, on balbutiait, on pleurait, on éprouvait ou on feignait d'éprouver le trouble de l'amour le plus passionné. Le calme même le plus respectueux, la politesse même la plus obligeante, étaient pris pour impertinence ou sottise. L'étiquette exigeait qu'on baisât le vieux singe à face ridée ; et, si on y manquait, le vieux singe baisait lui-même la main dans les bons jours, et griffait dans les autres.

C'était une procession continuelle à Ferney. Il y avait toujours au château deux ou trois personnes de Paris, qui restaient un mois, six semaines. A peine parties, elles étaient remplacées. Avec les châtelains, les visiteurs de Genève, pas de jour où il n'y eût douze ou quinze personnes à dîner. Voltaire parle souvent de soixante, quatre-vingts, et même cent personnes,

maîtres, ouvriers, domestiques, qu'il avait à nourrir chaque jour ; et, quoiqu'il en faille rabattre, il est certain que, pendant les années tumultueuses de Ferney, il y eut là un va-et-vient continuel et nombreux de toutes sortes de personnages.

Un ou deux princes seulement, fort désirés de Voltaire, refusèrent ou furent empêchés de lui faire une visite. En 1775, Monsieur, depuis Louis XVIII, le seul voltairien de la vraie maison de Bourbon, eut la fantaisie de visiter Genève et de passer par Ferney, et Voltaire en tressaillit d'espérance et de joie. Mais le roi Louis XVI détourna son frère de voyager dans ces cantons.

Deux ans plus tard, Joseph II voyageait en Suisse, sous le nom de comte de Falkenstein. Voltaire espérait bien qu'il viendrait le voir et l'entendre à Ferney ; c'est pourquoi il fit, pour le recevoir, des convocations nombreuses et des préparatifs splendides. Il l'attendait ainsi dans son salon, lorsqu'on lui annonça que le prince ne viendrait pas. Il sort à pas de loup ; bientôt, pâle, en robe de chambre et en bonnet de nuit, il entr'ouvre la porte, et, d'une voix cassée : « Qu'est-ce que ces importuns font là ? Ne laissera-t-on pas mourir en paix un pauvre vieux malade comme moi ? » Il fallut apprendre la triste nouvelle aux correspondants, et dissimuler la déconvenue et le dépit. Voltaire garda rancune à l'Empereur, ou plutôt à l'Impératrice, à sa « chère Marie-Thérèse, » très-peu philosophe, qui avait défendu à son fils de voir le patriarche de l'impiété.

C'est par cet épisode que se termine l'histoire des pèlerinages de Ferney. Dans cette folie contagieuse

qui avait gagné toutes les cours, deux princes au moins gardèrent leur bon sens : Marie-Thérèse d'Autriche et Louis XVI de France.

## II

Le théâtre à Ferney et à Genève. — Voltaire et Jean-Jacques. —  
Voltaire et les troubles de Genève.

Cette affluence de pèlerins, il fallait l'amuser; il fallait en profiter pour s'amuser soi-même. Quelle belle occasion de jouer la comédie! Double profit, d'ailleurs, à faire pour *Raton* :

*Son bien premièrement, et puis le mal d'autrui.*

Le mal d'autrui, c'était d'aller contre l'interdiction de tout spectacle dramatique à Genève; c'était de faire enrager les magistrats et les pasteurs genevois, de « dominer la société, » de « corrompre toute la jeunesse de la pédante ville. » Empêché d'abord de jouer aux Délices, et s'étant défait de Monrion et du Chêne, il transporta son théâtre à Tournay, sur la frontière genevoise, et ne négligea rien pour y attirer tous les gens du « couvent de Genève appelée ville. » La compagnie des pasteurs adressa alors une remontrance au Conseil pour exiger une défense expresse à tous les sujets de Genève de prendre une part quelconque aux représentations théâtrales, tant sur le territoire de la République que dans les environs; et, faisant droit à cette requête, le Conseil prit des mesures contre les acteurs de Tournay. « On jouera la comédie, non-seulement à Tournay, mais à Ferney,

mais aux Délices, s'écria Voltaire ; on la jouera malgré les perruques genevoises. Les prédicants enragent ; je les écraserai. Ainsi soit-il de tous les prêtres insolents et de tous les cagots ! » Et il profita de la présence aux Délices du duc de Villars, il profita d'un nouveau voyage de Lekain et du surcroît qu'il venait de procurer à sa troupe par l'acquisition de M<sup>lle</sup> Cornelle, pour organiser la comédie. Pendant qu'il dressait un théâtre à Ferney, il annonça à grand bruit l'ouverture d'un autre théâtre à Châtelaine, sur la frontière genevoise.

La Compagnie des pasteurs ordonna alors une visite générale des paroisses, « aux fins d'obtenir des adhésions contre le théâtre de M. de Voltaire ; » et les pasteurs recueillirent, en effet, une foule de promesses d'abstention. Mais, au jour de l'ouverture, tout le monde courut à Châtelaine, même ceux qui avaient juré de s'abstenir, pour voir et entendre Lekain. Le plus curieux du spectacle, c'était Voltaire, assis contre la première coulisse, en vue de tous, applaudissant comme un possédé, soit en frappant avec sa canne, soit par ses exclamations : « On ne peut pas mieux ! Ah ! mon Dieu, que c'est bien ! » soit en prêchant l'attendrissement d'exemple et portant son mouchoir à ses yeux. Pas d'ambigu plus comique.

A toutes les représentations, acteur ou simple spectateur, il donnait la même comédie. Sil devait jouer le soir, il se promenait, dès le matin, habillé en Arabe ou en Grec, suivant son rôle. Sur les planches, il déclamaient ses vers avec une emphase étourdissante. Non content de remplir son rôle particulier, il se mêlait à tous les autres ; et, après avoir fait le vieux Lu-

signan, il se traînait, tout costumé, sur la scène, pour assister à l'assassinat de Zaïre ; il sortait de la coulisse, et embrassait Lekain, embrassait avec passion les genoux d'une actrice qui venait de dire un morceau tel qu'il l'avait conçu, et disait, fondant en larmes : « Est-il bien vrai que ce soit moi qui ai fait ces vers ! »

Spectateur, il était le plus incommode des voisins. Sa voix, ses pieds, sa canne, faisaient leur partie. Il se levait, se rasseyait à chaque instant. Il empêchait le public d'entendre, et couvrait les acteurs par son bruit.

Il eut aussi ses sifflets et ses chutes. Un jour, au plus fort des sifflets et du tumulte, s'avance hors de sa loge le grand corps de Voltaire, qui, gesticulant de sa canne, et d'une voix tonnante, s'écrie : « Magnifiques et très-honorés seigneurs ! je suis chez moi, et si vous ne vous tenez pas tranquilles, je vous fais administrer la plus robuste volée que votre République ait jamais reçue. » On rit, il y avait de quoi, et on applaudit.

Ces petits déboires étaient rares, et, en général, Voltaire n'avait qu'à se louer de son public. Aussi le trouvait-il, les jours où on l'applaudissait des mains et du cœur, « composé de très-bons juges, d'un goût très-sûr, d'un esprit ni frelaté ni jaloux, et ne connaissant que son plaisir. » Il lui donnait la comédie deux fois par semaine, et, après chaque représentation, il envoyait à tous ses amis un compte-rendu triomphal. C'est lui qui est l'inventeur des *Feuilletons du lundi*.

Après la comédie, il y avait un souper de cinquante,

cent personnes. Que faire ensuite de tout ce monde ? On le faisait danser le reste de la nuit. Voltaire paraissait un instant au souper et au bal ; puis il s'esquivait, et allait travailler ou dormir au son des violons.

A travers tous les obstacles, renversés par des efforts audacieux ou par des gamineries, cela dura, à Châtelaine ou à Ferney, jusqu'à l'introduction définitive du théâtre à Genève. Voltaire ne se pouvait passer de spectacles. Comme sa chère Emilie, il était digne de mourir sur les planches, son champ ou son lit d'honneur.

Ce théâtre si cher, qui l'avait mis mal avec les magistrats et les pasteurs genevois, le brouilla avec J.-J. Rousseau, et sa brouille avec Rousseau acheva de le brouiller avec Genève.

Jean-Jacques, en 1756, avait secondé ses concitoyens dans leur lutte contre Voltaire. L'année suivante, Dalember, mandé aux Délices sous prétexte de consulter Tronchin, écrivit, sous la dictée de Voltaire, le fameux article *Genève* de l'*Encyclopédie*, où était exprimé le regret que Genève n'eût pas de représentations théâtrales. Rousseau vit bien d'où partait le coup, et il rédigea sa *Lettre sur les spectacles*, adressée à Dalember, mais dirigée contre Voltaire. Cette lettre était une inconséquence de la part d'un auteur d'opéras et de mauvaises comédies, et Voltaire aura soin de la relever ; elle ne mit pas moins le grand comédien dans une vive irritation. Voltaire chercha dans le monde entier des ennemis à Rousseau, et il se mit à l'écraser sous un tas de libelles, comme les *Lettres sur la nouvelle Héloïse*, les *Idées républicaines*, le *Sentiment*

*des citoyens*, ou à l'étouffer sous un fumier d'injures : « Polisson malfaisant ; malheureux sophiste ; archifou qui mériterait le pilori, s'il ne méritait pas les petites-maisons et Bedlam ; âme pétrie de boue et de fiel, Judas de la troupe que le mépris seul et l'opprobre sauvent de la haine ; petit singe de la philosophie, fort bon à enchaîner et à montrer à la foire pour un schelling ; Diogène, ou plutôt descendant direct, et descendant enragé, du chien de Diogène et de la chienne d'Erostrate, etc., etc. » Le joli vocabulaire ! La charmante litanie qu'on ferait des noms des philosophes, en y accolant les gracieuses épithètes, bien méritées la plupart, qu'ils se sont libéralement octroyées !

Voltaire avait contre Rousseau deux principaux griefs : d'avoir voulu empêcher son théâtre, et d'avoir refusé de se mettre à sa suite ; deux crimes également impardonnables, que l'histrion, que le patriarche lui fit cruellement expier, particulièrement en 1762. Cette année-là, Jean-Jacques publia son *Emile*, ou l'*Education*, œuvre, dit Voltaire, « de l'homme le plus mal élevé qui soit au monde. Ce polisson, ajouta-t-il, s'avise d'écrire sur l'*Education* ! mais auparavant il eût fallu qu'il eût eu de l'éducation lui-même. »

Les injures ne lui suffirent pas. Comme, en ce temps-là, Choiseul songeait à détruire Genève, ou à la ruiner par l'établissement rival de Versoix, il suggéra aux magistrats ses commensaux qu'ils feraient un acte de politique agréable au ministre en condamnant *Emile*, condamné par le Parlement.

En effet, *Emile* fut brûlé à Genève. Cet auto-da-fé politique mit le feu dans la ville. Des citoyens, qui

prirent le nom de *Représentants*, portèrent leurs griefs au conseil, qui se crut en droit de répondre *négativement* sans en appeler au conseil général. De là le nom de *Négatifs*, donné à ces magistrats républicains, qui, par leur principe du *veto absolu*, professaient l'absolutisme et l'infailibilité en matière politique.

Voltaire prit fait et cause dans cette querelle, et se fit des alliés des plus vils citoyens, par exemple, d'un Robert Covelle, homme sans mœurs, qu'il soutint contre le consistoire, dont il a fait le héros de la *Guerre de Genève*, et, au prix d'une subvention annuelle de trois cents francs, l'endosseur d'une foule d'écrits impies et obscènes, comme des *Lettres sur*, ou plutôt contre les *Miracles*.

Après avoir accusé Jean-Jacques d'être l'auteur de l'incendie, il se présenta pour jeter un peu d'eau sur le feu. Lui, le semeur de zizanie, il s'offrit comme médiateur entre les deux partis, et le diable d'homme joua si bien son double jeu, qu'il se fit remercier à la fois par les magistrats et par les citoyens. Puis il s'effaça un moment, parce qu'on soupçonnait à Paris sa perfidie, et se tira à temps de la bagarre ; mais ce ne fut pas sans s'être recommandé au duc de Praslin, ministre des affaires étrangères, à Hennin, notre résident à Genève, et au chevalier de Beauteville, plénipotentiaire pour la France dans les troubles de la république, ni sans avoir réclamé la récompense de ses loyaux services.

Chose singulière, Rousseau avait engagé ses amis de Genève à se confier à Voltaire, *Phæbo pacatori* ; et, en effet, les Représentants vinrent demander l'appui du seigneur de Ferney auprès des ministres de France,



prévenus en faveur des Négatifs. Voltaire feignit d'être touché, et il répondit aux Représentants qu'il offrait un asile à Rousseau, et qu'il se faisait fort de le faire rentrer dans ses droits à Genève. Rousseau se jetant dans les bras de Voltaire ! quel aveu de ses torts envers lui ! quel coup de théâtre ! quel joli dénouement à la tragi-comédie ! Jean-Jacques vit le piège et n'y tomba pas ; et Voltaire, irrité de son refus, se vengea par la *Guerre de Genève*, poème aussi obscène que la *Pucelle* et plus ignoble encore ; une saleté sans esprit, où Rousseau est couvert d'ordures.

Les Représentants purent voir alors ce qu'ils avaient à attendre de leur *Apollon pacificateur*, qui, dans le même temps, se moquait de leur « parvulissime république, et de leur guerre de rats et de grenouilles ; » et qui, d'ailleurs, travaillait à confisquer au profit de la France, ou plutôt à son profit, l'enjeu de la lutte. Ce droit de *Veto*, que le perfide patron des Représentants, Représentant lui-même en cela, voulait enlever au gouvernement, loin de songer à le leur rendre, il se disposait à le transmettre au cabinet de Versailles. Mais n'allons pas croire que, s'il agissait en traître allié, il faisait œuvre de bon Français : non, il ne travaillait qu'en propriétaire intéressé. « Je dois vous dire, écrivait-il à Choiseul, que, mes petites terres étant enclavées en partie dans leur petit territoire, ayant continuellement des droits de censive, et de chasse, et de dixième à discuter avec eux, ayant du bien dans la ville, et même un bien inaliénable, j'a plus d'intérêt que personne à voir la fourmilière tranquille et heureuse. Je suis sûr qu'elle ne le sera jamais que quand vous daignerez être son protecteur

principal, et qu'elle recevra des lois de votre médiation permanente. »

Pour mieux arriver à son but, il fit alors volte-face, et passa des bourgeois aux *Natifs*, dans lesquels il pressentait les éléments de sa future colonie. Ces Natifs étaient des fils de réfugiés, exerçant une industrie à Genève. Les plus nombreux de la population genevoise, et privés pourtant des droits de citoyens, ils aspiraient à jouer un rôle politique. De plus, Français d'origine, ils étaient passionnés pour le théâtre, et jouaient dans les pièces de Voltaire. Ayant affaire à des apprentis comédiens, Voltaire mena l'intrigue comme une comédie. Il avait l'air de prêcher la paix en bon vieux patriarche, se faisait même donner le titre de *juge de paix* par les Natifs, et les recevait bien quand ils venaient l'entretenir de leurs griefs et de leurs espérances. Il leur annota un mémoire, leur composa un compliment pour les introduire auprès des plénipotentiaires, leur rédigea une requête, et leur promit de se charger d'eux, s'ils étaient contraints de sortir de Genève. C'est où il les voulait amener tôt ou tard.

Son coup fait, la vieille marmotte se cacha dans sa retraite. Toutefois, les plénipotentiaires se trouvèrent gênés par ses intrigues souterraines, et s'en plaignirent. Voltaire ne continua pas moins de correspondre avec le ministère de Versailles pour lui souffler ses idées, avec les ambassadeurs pour se ménager leur protection, avec les divers partis pour rendre toute réconciliation impossible, et forcer les Natifs à émigrer; mais la vieille marmotte s'enfonça davantage sous terre pour y cacher son travail de mine et de sape. Ac-

cusé par les Natifs de prendre le parti des bourgeois, par les bourgeois d'embrasser la cause des Natifs, par les Natifs et les bourgeois d'avoir trop de déférence pour le conseil, par le conseil d'avoir trop d'amitié pour les bourgeois et les Natifs, par les médiateurs de se trop immiscer dans les négociations, il déclara à tous qu'il ne se mêlerait plus de leurs affaires, et qu'il avait assez des siennes.

Il avait si bien manœuvré, qu'il n'avait plus qu'à laisser aller les choses. Il avait tellement brouillé l'écheveau, que les plus habiles ne l'auraient pas dé-mêlé. En effet, l'édit de pacification préparé par les médiateurs ne contenta personne, et fut rejeté par tous les partis. La comédie touchait au dénouement désiré. Les Représentants l'emportaient et repoussaient les prétentions des Natifs, auxquelles ils avaient promis d'accéder. Les Natifs irrités allaient se tourner vers les Négatifs, qui leur promettaient alliance contre l'ennemi commun, lorsque Voltaire et Choiseul, saisissant l'occasion qu'ils avaient amenée, les provoquèrent à l'émigration. Chargé de négocier avec eux, Voltaire leur fit signer l'engagement de s'établir à Versoix, que Choiseul bâtissait alors pour enlever à Genève tout le commerce du Lac. Mais, plus prompt que Choiseul, il avait déjà organisé à Ferney une station d'émigrés et un commerce de montres. Les Représentants se vengèrent en traitant les Natifs avec une rigueur jalouse, qui les souleva. Le sang coula dans les rues de Genève. Une sentence d'exil frappa plusieurs Natifs ; un plus grand nombre s'exilèrent d'eux-mêmes. Voltaire les attendait en carrosse sur la frontière, à une demi-lieue des postes, pour les con-

duire à Ferney. Tels furent les premiers éléments de sa colonie, qui devint plus florissante lorsque la chute de Choiseul fit abandonner Versoix, et poussa vers Ferney tous les exilés fugitifs. C'est de cette colonie, la petite Rome de Voltaire, fondée, comme la grande Rome, dans la déloyauté, le brigandage et le sang, qu'il nous faut raconter l'histoire.

## III

## La colonie de Ferney et le pays de Gex.

Cette colonie est le champ inépuisable où vont s'approvisionner tous ceux qui veulent tresser des couronnes à la bienfaisance, à l'humanité de Voltaire. Avouons que sa honteuse origine fournit déjà un préjugé défavorable. Mais ouvrons la correspondance de Voltaire, son vrai journal en partie double, et voyons s'il y eut en cette affaire autre chose qu'une froide vengeance et qu'une habile spéculation.

Dès 1767, et en attendant les colons qu'il poussait déjà à émigrer, il leur avait bâti quelques maisons, dont il portale nombre jusqu'à cent; et il put écrire que le vers de Virgile : *Felices quis mœnia surgunt*, lui avait coûté quinze cent mille livres. Mais aussi, « quelle jolie, et très-jolie ville il avait créée ! » Avec le nombre des maisons montait le chiffre de la population, qui atteignit enfin douze cents habitants. Cette population se composait principalement d'horlogers, en sorte que Ferney était le lieu du monde qui pouvait le mieux enseigner l'heure à l'Europe. Voltaire leur adjoignit quelques peintres en émail; puis il fonda une manu-

facture d'étoffes de soie, une autre de blondes, dont il chercha à fournir les principales maisons de modes de Paris, trois autres pour divers petits objets, et, descendant de tanneurs, jusqu'à des tanneries.

Mais les montres furent le grand objet de la fabrication et du commerce de la colonie, et il n'est guère question d'autres produits dans la correspondance de Voltaire. C'est *dans les montres*, presque exclusivement, que Voltaire, ne pouvant se faire commisvoyageur, fit l'article à distance, et comme il le fit bien ! Rien de si joli, de si bon, à meilleur marché que les travaux de ses artistes ; c'est moitié moins cher qu'à Paris, qu'à Londres, que nulle part ailleurs : voilà le thème cent fois reproduit et brodé en spirielles arabesques.

Il offrit les prémices de ses fabriques à la cour, et le roi promit sa protection à la colonie. Dès lors, pas de mariage royal ou princier, pour lequel il n'offrit ses montres. Par Choiseul, « son commissionnaire, » les montres sortirent de France, passèrent en Espagne, et pour elles aussi il n'y eut plus de Pyrénées. Ni montagne si haute désormais, ni mer si vaste qu'il ne voulût faire franchir à ses montres. Il adressa donc une circulaire « à tous les ambassadeurs ; » il s'adressa à tous les princes étrangers, notamment à Catherine, dont il invoqua l'intermédiaire pour introduire ses montres en Chine. En une année, son commerce avait embrassé, outre la France, l'Espagne, l'Italie, la Hollande et la Russie ; il était entré à Constantinople avant sa Catherine ; il avait pénétré dans toute la Turquie, dans la Barbarie et dans le Maroc ; il s'était même étendu à l'Amérique, en sorte qu'il finit par embrasser toutes

les parties du monde. Et partout, à l'étranger comme en France, le grand industriel obtint d'expédier sans frais ses produits, dont il ne désespérait pas de pousser la valeur jusqu'à un million de livres.

La chute de Choiseul lui fut un coup de foudre; mais il ne tarda pas à revenir à lui. D'abord, elle le délivra de l'établissement rival de Versoix, dont le projet fut abandonné; ensuite, elle lui fut une occasion de battre le rappel de ses fonds et de ses rentes. Après des protestations plus ou moins sincères de reconnaissance envers Choiseul, il se retourna vers le duc d'Aiguillon et M<sup>me</sup> du Barry; et bientôt il put compter sur le nouveau couple régnant, qui avait succédé au couple défunt ou disgrâcié de Choiseul et de Pompadour. Il envoya à la du Barry, « la protectrice des arts en France, » une montre ornée de diamants, avec une lettre toute pleine de tendresse et de respects, dans laquelle il disait que ce serait une grande consolation pour sa vieillesse, s'il pouvait jamais se flatter qu'il sortit quelque chose de Ferney qui ne fût pas indigne des regards et de la protection de la vile courtisane.

L'avènement de Turgot, le ministre utopiste, le transporta de joie et d'espérance, et il se mit aussitôt en rapport avec le ministre et tous ses agents. En 1775, il donna une fête consistant en un tir à l'arquebusé, dont le prix était une médaille représentant la tête de Turgot, avec cette exergue : *Tutamén regni*; et Turgot dut payer les frais de la médaille et de la fête. Dans ces moments, le vieux patriarche était ivre de joie. Oubliant ses années et ses maladies, il sautait comme un enfant et jetait son chapeau en

l'air ; il daignait accepter les fleurs et les fruits, les œufs et le lait que lui offraient ses vassaux, et surtout les jeunes colombes, emblème de son âme !

Plus encore que la chute de Choiseul, la disgrâce de Turgot le désespéra et l'atterra : il se disait ruiné, sans argent, sans pain, sans bois, sans culotte, et menacé de mourir dans la misère. Aussi se réclama-t-il bien vite de Clugny, le nouveau contrôleur général. Et, comme il avait écrit que, si l'on renvoyait Turgot, il se ferait moine ; sommé de tenir parole : « Je n'ai garde d'y manquer, répondit-il, et je me suis fait de l'ordre de Clugny. »

Toute crise de ses finances lui devant être une source de fortune, il profita encore de l'embarras de sa colonie pour battre monnaie, pour presser ses illustres débiteurs, princes et autres. C'est pour le coup qu'il est ruiné, lui et sa famille, anéanti. Va-t-on laisser un pauvre vieillard de quatre-vingt-trois ans, accablé de maladies, mourir de faim, de froid, chargé de dettes et banqueroutier ? Et si on l'abandonne, lui, leur seul soutien et leur unique protecteur, que de familles sans pain, que d'ouvriers sans travail, que d'entreprises détruites ! Bien plus, quelle perte pour le pays et pour l'Etat, quel déshonneur pour la France ! Ce serait un crime, non seulement de lèse-justice, mais de lèse-patrie, de lèse-humanité !

Voilà déjà un premier avantage que Voltaire tira de sa colonie : la liquidation de ses créances ; or, comme c'est toujours au nom du patriotisme et de l'humanité qu'il en réclame le paiement, on voit encore ce que valaient ces grands mobiles, qui, à l'en croire, et à en croire ses dupes, l'avaient poussé uniquement à la

fondation de Ferney. Il est plus dans le vrai lorsqu'il en parle comme d'une affaire de « pure vanité. » La vanité, en effet, le désir d'attirer l'attention sur lui, et aussi les regards favorables de la cour de Versailles, en transportant à la France, le bon citoyen, l'industrie et le commerce d'une ville peu aimée du gouvernement français : autant d'éléments qui entrèrent dans le total de ses calculs. N'omettons pas une activité prodigieuse, qui, appliquée même à dix ouvrages différents et à l'administration d'une fortune énorme, ne trouvait pas encore son entier emploi. Enfin, cette fortune même, dont il ne savait que faire, il lui fallait un débouché et un placement avantageux. Or, la colonie de Ferney devint pour Voltaire la plus commode, la plus sûre et la plus productive des banques. En vendant ses maisons, il en retirait d'abord, suivant son aveu, des lods et ventes considérables, qui ne devaient pas être moindres de huit à dix du cent. Il y avait encore des droits de mutation qui lui rapportaient autant peut-être. Enfin, ces maisons, dont il faisait sans doute l'estimation lui-même, n'étaient aliénées qu'à cinq, six ou sept du cent en rente viagère sur sa tête et celle de sa nièce. Bonne opération, apparemment, puisque, après sa mort, M<sup>me</sup> Denis fut obligée de réduire quelques-unes de ces rentes. Quant à l'argent prêté à ses colons, il en retirait un intérêt d'au moins quatre pour cent. Dans l'état de la France d'alors et dans sa position personnelle, c'était le plus possible. Sur un revenu d'environ deux cent mille livres, il ne dépensait pas par an au delà de quarante mille après la réforme de 1768, et il n'est guère probable qu'il ait atteint le chiffre de cinquante,



même dans les années de dissipation et de prodigalité. Il pouvait donc disposer chaque année d'une somme d'au moins cent mille livres. Qu'en faire ? Princes et seigneurs lui donnaient trop de tablature pour qu'il consentît à leur prêter davantage. Les banquiers et gens de finances offraient peu de garanties, l'Etat encore moins, puisque, à l'arrivée de chaque contrôleur général, les rentes étaient suspendues ou réduites. Les bons placements étaient donc alors fort difficiles. Enfin, si l'on songe aux frais de contrat et de recouvrement que Voltaire aurait eu à payer à distance, tandis que, sur place, il n'avait pas plus de frais à supporter que de risques à courir, on reconnaîtra qu'il ne pouvait mieux employer ses immenses économies.

Est-ce à dire que Ferney et ses colons n'eurent rien à gagner dans toutes ces opérations habiles ? Non, certes. Ici, Raton n'était plus le méchant compère de Bertrand ; et, content du mal fait aux seuls Génevois, il cherchait dans sa colonie son bien premièrement et puis encore le bien d'autrui. Mais démêler, dans ce double bien, le mobile dominant, et faire la part exacte soit de la générosité, soit de l'égoïsme, c'est chose difficile. Toujours est-il que, de son aveu, il a doublé sa fortune pendant ces vingt dernières années de sa vie, et qu'on ne mérite pas le titre de *bienfaisant* par des entreprises qui, loin d'appauvrir, permettent, en vingt ans, d'augmenter son avoir de deux millions.

Même arrière-pensée, toute personnelle, dans ses longues négociations pour arracher le pays de Gex à ce qu'il appelait la tyrannie des fermes générales.

Dès le commencement de 1760, il avait songé à orga-

niser une compagnie, qui aurait fourni aux fermes générales ou au roi une forte somme, moyennant quoi le pays de Gex se serait trouvé purgé de quatre-vingts sbires qui le dévoraient en pure perte. Mais, pour faire les derniers efforts, il attendit encore le ministère de Turgot. Ayant réussi à affranchir sa colonie, il travailla, dans le même intérêt, à étendre l'affranchissement à tout le pays. Pendant deux ans, il accabla Turgot et ses agents, le gouvernement et tous les ministres, de lettres, de Mémoires, d'écrits de toutes sortes qui s'énumèrent par centaines. En fin de compte, il obtint, au prix d'une contribution annuelle de trente mille livres, de délivrer le pays de Gex des commis. Le pays ne lui en sut pas gré, car il n'avait songé qu'à se délivrer lui-même, comme il l'avouait dans l'intimité, qu'à donner à ses terres une valeur double, et qu'à favoriser sa colonie par la liberté entière du commerce. De Brosses, à qui il avait osé se recommander dans la circonstance, écrivit à un tiers : « Tout cela est fort dommageable au pays, et fait avec la plus grande étourderie. Comment supportera-t-on les charges incombant à la province, capital et intérêts? Quant à M. de Voltaire, son but est fort clair : c'est celui d'un homme qui voit qu'on va taxer dans le rôle prochain ses fonds et ses industries de Ferney, et qui croit avoir imaginé un moyen de prévenir sa taxe. Car il lui importe peu, à son âge, que, les dettes du pays se trouvant accumulées dans quelques années d'ici, les rôles des taxes deviennent nécessairement très-forts, pourvu qu'on n'en fasse point d'ici à quelque temps. » Et de Brosses écrivait encore à sa fille : « J'ai la tête cassée de l'ennui que me donnent les

bralleries et les crialleries du pays de Gex. J'en reçois lettres sur lettres, de gens qui crient miséricorde sur les entreprises et les tyrannies de Voltaire, qui veut gouverner tout, conduire à sa tête, et se rendre maître de l'administration dont il n'est pas membre, entreprenant de chasser ceux qui sont au fait, et de mettre là des gens qui lui sont vendus et qui agiront à sa dévotion. Je viens d'en écrire à M. de Malesherbes, sur la sollicitation de tout le pays, qui demande « au nom de Dieu qu'on les tire de l'esclavage (ce sont leurs termes). » Les syndics me marquent qu'ils n'y peuvent plus tenir, et que, dès que les choses sont ainsi, ils vont quitter l'administration. Mais c'est justement ce qu'il demande ; tout sera, ma foi ! bientôt au diable avec un tel premier ministre. »

Voilà ce qu'il en coûta de soins et de démarches à Voltaire pour délivrer le pays de Gex, c'est-à-dire ses terres et ses manufactures, de la tyrannie des fermes générales ; presque autant que pour la fondation de sa colonie :

*Tanta molis erat romanam pellere gentem !*

Et voilà ce qu'il en coûta au pays de Gex pour permettre à ce nouveau Mithridate de dire :

Et mes derniers regards ont vu fuir les *commis* !

Ne trouverons-nous donc pas un acte de franche humanité, d'entier désintéressement et de générosité pure dans la vie de Voltaire ? On a beaucoup vanté en ce sens l'adoption de M<sup>lle</sup> Corneille, qui eut lieu dans les années que nous venons de parcourir. Mais comme

cette adoption fit éclater la guerre entre Fréron et lui, il est nécessaire, pour obéir à notre loi de ne pas scinder un même sujet, de présenter en un seul tableau toute l'histoire de cette lutte.

## CHAPITRE SECOND.

VOLTAIRE ET FRÉRON.

### I

Commencements de Fréron et entrée en campagne contre  
Voltaire. — *La Guerre littéraire.*

Pendant trente années entières, Fréron a lutté contre Voltaire et *l'Encyclopédie*. Ni promesses, ni menaces ne le purent fléchir. Nul obstacle n'étouffa son ardeur et sa fécondité. Indépendamment de sa collaboration aux journaux de Des Fontaines, voici les trois volumes des *Lettres de la Comtesse*, les treize volumes des *Lettres sur quelques écrits du temps*, les trois cents volumes environ de *l'Année littéraire*, dont près de cent quatre-vingts ont été publiés par lui.

*Maître Aliboron, dit Fréron, l'Ane littéraire*, un ivrogne et un débauché, un misérable digne des galères, si tant est qu'il n'ait pas été un peu galérien : ainsi Voltaire parlait de Fréron, mais il pensait de lui autrement. Le dédain et l'injure cachaient mal l'estime secrète qu'il faisait de son esprit ; la menace et la colère, la peur qu'il en avait. Fréron seul peut-être a fait trembler Voltaire.

Elie-Catherin Fréron était né à Quimper, en 1719. Voltaire ne l'appellera que *Jean Fréron*. Outre que ce

nom, réduit à ses seules initiales, J. F., prêtait à une équivoque grossière, c'était une manie de Voltaire, un de ses prétendus traits d'esprit, de travestir les noms de tous ses ennemis.

Elevé chez les Jésuites, Fréron professa quelque temps au collège de Louis-le-Grand, puis se jeta dans le monde et dans les lettres. Il fit ses premières armes dans les *Observations sur les écrits modernes*, de Des Fontaines, grand maître en journalisme. Bientôt il ouvrit seul boutique littéraire, et publia ses dix-neuf *Lettres de la Comtesse*. Déjà il donna sa mesure et montra toutes ses qualités : érudition, dialectique, franchise, modération inébranlable surtout. Déjà, il dégaina l'ironie, son glaive à lui, aigu et acéré ; et, du premier coup, il révéla son double but : combattre le philosophisme au nom de la religion et de la monarchie, et la licence littéraire au nom des saines traditions du XVII<sup>e</sup> siècle.

Dès son premier pas aussi, il se heurta à la persécution, et, pour une plaisanterie sur l'abbé de Bernis, pensionné de M<sup>me</sup> de Pompadour, il fut enfermé à Vincennes. Mis en liberté, mais avec défense de faire des feuilles périodiques, ce qui pour lui était la mort littéraire, il put, deux ou trois ans après, par la protection de Stanislas et de la reine, reprendre sa plume de journaliste, et il commença ses *Lettres sur quelques écrits du temps*.

Il avait ouvert la campagne contre Voltaire dans ses *Lettres de la Comtesse*, et la première escarmouche fut sur le champ de bataille de *Fontenoy*. Sous forme d'éloge ironique, il fit une critique spirituelle de l'auteur, homme et poète, et de son œuvre. Il avait commencé, il finit ses *Lettres de la Comtesse* par Voltaire,

et dans la dernière, il dauba la *Princesse de Navarre*. Entre deux, il ne l'avait pas oublié, en sorte qu'il lui fit là la part du lion. Pour toute vengeance connue, Voltaire le logea dans son discours sur l'*Envie* ; mais il est bien probable que, lié alors avec Bernis et Pompadour, il contribua encore à le loger à Vincennes.

Dans ses *Lettres sur quelques écrits du temps*, Fréron ne commença pas par Voltaire, mais par un de ses fils, Marmontel, dont il critiqua les mauvaises tragédies. Voltaire, qui amassait depuis longtemps dans son cœur une rancune personnelle, la laissa éclater avec plus de liberté à propos d'autrui : « Pourquoi permet-on que ce coquin de Fréron succède à ce maraud de Des Fontaines ? Pourquoi souffrir Raffiat après Cartouche ? Est-ce que Bicêtre est plein ? » Voilà le diapason désormais, toutes les fois qu'il parlera de Fréron.

Après avoir réclamé au compte de Marmontel, il réclama pour son propre compte, et somma en quelque sorte le lieutenant de police Berryer, le ministre d'Argenson, le chancelier Daguesseau, de « supprimer les scandales » de Fréron ; c'est-à-dire qu'il fit appel à la force pour étouffer le droit de la critique. Et, joignant les actes aux paroles, il empêcha Frédéric, par la délation et la calomnie, de faire de Fréron son correspondant littéraire.

Deux années se passèrent sans nouvelle escarmouche. En mars 1752, Fréron fit de Voltaire un portrait si ressemblant, que tout le monde y reconnut l'original. Voltaire eut la maladresse de s'y reconnaître lui-même. Absent de Paris alors, il met en campagne sa nièce, M<sup>me</sup> Denis, qui court chez tous les ministres de-

mander à grands cris la suppression des *Lettres*. En vain Malesherbes lui répond : « C'est un portrait de fantaisie, un monstre en l'air. »

Un monstre en l'air? votre erreur est extrême,  
Reprend la nièce; eh! Monseigneur, lisez :  
Ce monstre-là, c'est mon oncle lui-même.

M<sup>me</sup> Denis cria si bien, que les feuilles de Fréron furent encore une fois suspendues, pour n'être reprises qu'après quelques mois, toujours par l'intervention du roi de Pologne.

Entre Voltaire et Fréron, il y eut d'abord trêve, à part quelques traits décochés par Fréron pour s'entretenir la main. Mais, en 1754, Fréron fait de ses *Lettres l'Année littéraire*, et le voilà armé en guerre cette fois; le voilà dans sa place forte, d'où, pendant plus de vingt ans, il bravera tous ses ennemis, qui, presque tous, le sont aussi de la religion et de la France.

Pendant plusieurs années, il s'en tint à la critique purement littéraire, et évita avec un soin plus grand que jamais toute personnalité blessante. Il mêla même l'éloge et la critique dans des proportions dont tout autre que Voltaire eût dû être satisfait. Et quand il devait faire à la critique la plus large part, comme dans le compte-rendu de *Candide*, il niait que l'ouvrage fût de Voltaire, pour ne pas s'attaquer directement à sa personne. Ce que les premières années de ses nouvelles feuilles renferment de plus blessant pour Voltaire, c'est une critique de la mauvaise ode sur la mort de la margrave de Baireuth : « M. de Voltaire a prouvé depuis longtemps que la poésie lyrique n'est pas son genre. Mais le front de ce grand poète est



couvert de tant de lauriers, qu'il peut bien laisser cette branche aux Malherbe, aux Rousseau et aux Le Franc. » C'est juste et vrai, certes; mais voyez-vous Voltaire bondir de fureur pour se tirer de l'abaissement qui le met au dessous de ses ennemis mortels, Rousseau et Pompignan !

Enfin, Fréron mit le feu aux poudres par son compte-rendu de *la Femme qui a raison*. Voltaire affecta de donner le change, ou de transporter la question sur quelques erreurs accessoires. Mais qu'importait ? La pièce n'en était pas moins, comme le disait Fréron, grossièrement tudesque, basse et indécente; c'était une malpropreté, au point de vue littéraire comme au point de vue moral, qu'il était bon de signaler et de flétrir.

Voltaire, à cette occasion, feignit d'ignorer l'existence même de *l'Année littéraire*, qui, au dire de ses propres amis, était sa seule lecture en ce genre et son cauchemar. « Quand il la recevait, a raconté l'un d'eux, et qu'il la prenait pour la parcourir, on a remarqué que la main lui tremblait; il avait l'air d'un criminel qui va entendre sa sentence. »

A cette occasion encore, il donna sa théorie sur la critique : « Je dois dire en général, et sans avoir personne en vue, qu'il est un peu hardi de s'ériger en juge de tous les ouvrages, et qu'il vaudrait mieux en faire de bons. » — C'est encore la banalité qu'on jette à la tête de tout critique, condamné à faire des chefs-d'œuvre pour avoir le droit d'en juger. — Voltaire continuait : « La satire en vers, et même en beaux vers, est aujourd'hui décriée; à plus forte raison la satire en prose, surtout quand on y réussit d'autant

plus mal qu'il est plus aisé d'écrire en ce pitoyable genre. S'il est encore quelques amateurs de la littérature qui s'amuse du bien et du mal qu'elle peut produire, je les prie de croire que je méprise la satire, et que je n'en fais point. » — Il ne faisait point de satires, et, toute sa vie, il n'a guère fait autre chose ; et, sur le bureau même où il écrivait ces lignes incroyables, il avait, au moment même, à droite l'*Ecosaise*, à gauche le *Pauvre diable* !

En 1759, le libraire Grasset, pour se venger de la persécution qu'il avait soufferte, quelques années auparavant, à propos d'une copie de la *Pucelle*, réunit en un volume plusieurs pièces dangereuses et désavouées de Voltaire, sous le titre de *Guerre littéraire*. Pendant que le volume s'imprimait à Lausanne, le haut et puissant seigneur Voltaire, qui en avait eu vent, écrivait en style féodal : « Il ne me reste que de prier M. Grasset à dîner dans un de mes petits castels, et de le faire pendre au fruit. » Ayant conservé son crédit auprès du Magnifique Conseil, il fit saisir et défendre le livre à Genève. Pour obtenir la même interdiction à Lausanne, il calomnia Grasset auprès de tous ses protecteurs, en particulier auprès du savant Haller. Le savant, en réponse, lui adressa une éloquente et foudroyante leçon, qu'il terminait en ces termes : « Si les souhaits avaient du pouvoir, j'en ajouterais un aux bienfaits du destin. Je vous douerais de la tranquillité, qui fuit devant le génie, qui ne le vaut pas par rapport à la société, mais qui vaut bien davantage par rapport à nous-mêmes ; alors l'homme le plus célèbre de l'Europe serait aussi le plus heureux. »

Les requêtes de Voltaire aux magistrats de Lausanne

étaient signées : *Comte de Tournay*. Ce ne fut pas la dernière fois que Voltaire signa *Comte de Tournay* ou de *Ferney*. Frédéric s'en gaussa, et le public aussi. Voltaire se redressa dans sa petite vanité, menaçant de « mettre au pilori » ceux qui lui disputaient ses titres, mais sur un ton de portefaix qui contrastait singulièrement avec ses prétentions seigneuriales.

Fréron vint donner son coup d'épingle dans cette outre gonflée de vent : « Vous me demandez ce que c'est que ce Monsieur le comte de Tournay. Et quoi ! vous ne le savez pas ! C'est ainsi que se nomme ce grand poète épique, tragique, comique, tragi-comique, héroï-comique, lyrique, épigrammatique, satirique, cynique, épisodique, philosophique ; c'est le titre que prend aujourd'hui ce profond géomètre, ce Newtonien transcendant, cet historien fidèle, ce chaste romancier, cet homme universel qui, par son génie et ses connaissances, éclipe tous les écrivains passés, présents et futurs, M. de Voltaire enfin. Ainsi, le voilà décoré de trois noms différents, qui pourront un jour donner bien des tortures aux commentateurs. Son nom de bourgeoisie est *Arouet*, son nom de poésie *de Voltaire*, et son nom de seigneurie *le comte de Tournay*. »

Epingle, disions-nous ; non, l'ironie, l'arme chérie de Fréron, s'est transformée en stylet ; et pour comprendre et justifier cette métamorphose, il faut se rappeler que, quelques jours avant d'écrire cet article, Fréron avait été lâchement et bassement immolé au ridicule dans la comédie de l'*Écossaise*.

## II

*L'Écossaise. — La Grande bataille. — Le Pauvre diable.*

Vers le mois de mai 1760, un gros nuage venu des Délices s'abattit sur Paris, et il en sortit une pluie de brochures : c'était la comédie de *l'Écossaise*, par M. Hume, traduite en français par Jérôme Carré. La pièce était mauvaise, sauf deux rôles passables ; mais elle n'avait qu'un but, placé en dehors de la littérature : « faire donner Fréron au diable, » sous le nom de Frélon.

Toujours brave et allant droit à l'ennemi, Fréron s'empara de *l'Écossaise*, et la déchiqueta dans une de ses feuilles. Pour se mettre plus à l'aise, il feignit encore de ne la pas croire de Voltaire. Arrivant à son cas personnel, au gazetier postiche appelé Frélon, il en résumait fidèlement les traits dans ce grossier croquis : « On lui donne les qualifications d'écrivain de feuilles, de fripon, de crapaud, de lézard, de couleuvre, d'araignée, de langue de vipère, d'esprit de travers, de cœur de boue, de méchant, de faquin, d'impudent, de lâche coquin, d'espion, de dogue, etc. Si je m'arrêtais à ce tas d'ordures, j'aurais peut-être l'air d'y être sensible, et je vous proteste que je m'en réjouis plus que mes ennemis mêmes. Je suis accoutumé depuis longtemps au petit ressentiment des auteurs. — Il faut que je vous apprenne à ce sujet une anecdote très-vraie. Il y a neuf ou dix ans qu'un poète célèbre vivait à la cour de Berlin. J'avais dit de je ne sais quelle tragédie de sa façon qu'elle n'était pas très-bonne. Il avait cela

sur le cœur. Un jour, le feu prince royal de Prusse, qui me faisait l'honneur de me lire, lui demanda des nouvelles de Paris. Il répondit d'abord qu'il n'en avait point reçu. Par hasard, on vint à parler de moi : « Ah ! ce pauvre Fréron, s'écria-t-il d'un air touché, j'oubliais de vous dire qu'il est condamné aux galères ; il est parti ces jours derniers avec la chaîne ; j'en ai reçu la nouvelle ce matin. » On interrogea le poète sur les raisons qui m'avaient attiré ce malheur ; on le pria de montrer la lettre dans laquelle on lui mandait cette étrange aventure. Il répondit qu'on ne lui avait écrit que le fait sans lui en expliquer la cause, et qu'il avait laissé la lettre chez lui. Il n'en fallut pas davantage pour faire regarder la prétendue nouvelle comme une gentillesse d'esprit. Je ne pus m'empêcher de rire moi-même, lorsque feu M. La Mettrie, M. le marquis d'Argens, M. d'Arnaud et M. Désormes m'écrivirent de Berlin cette heureuse saillie. »

Inutile de nommer le poète. Et ce n'était pas une colomnie ; c'était une prophétie tout au plus, puisque nous verrons Voltaire mettre Fréron chef de chaîne dans un chant de sa *Pucelle*.

Ce sang-froid si imperturbable et si gai irritait Voltaire ; cette critique anticipée de l'*Ecossaise* le déconcertait. Il tremblait visiblement que l'abominable colomnie des galères ne fût pour les honnêtes gens le critérium de toutes ses injures, que la critique de Fréron, où toutes les balourdises de la pièce étaient montrées au doigt, ne dictât le jugement du public à la représentation.

Cette représentation eut lieu le 26 juillet. Fréron y assista, au beau milieu de l'orchestre, et il y fit assis-

ter sa femme à la place la plus visible de l'amphithéâtre. Mais la pauvre femme s'évanouit dès la première scène, et il fallut l'emporter. Pour Fréron, il resta là jusqu'au bout, immobile et impassible, sous tous les regards, tous les cris, toutes les huées; il sortit de même, et, à peine rentré chez lui, il écrivit tranquillement sa *Relation d'une grande bataille*.

C'est son chef-d'œuvre et un chef-d'œuvre. Tout s'y soutient, jusqu'au dernier trait, le meilleur de tous, lorsqu'il représente les sénateurs philosophiques, après avoir dirigé la lutte avec succès, ordonnant qu'on eût à s'assembler aux Tuileries, « pour chanter un *Te Voltarium*. »

Voltaire eut aussi son compte-rendu de l'*Ecossaise*. Dans un *Avertissement* postérieur à la représentation, il montrait son pseudonyme, Jérôme Carré, recevant les bénédictions du public, et *barbouillé de deux baisers par la femme de Fréron*. « Que je vous suis obligée, dit-elle, d'avoir puni mon mari. Mais vous ne le corrigerez point. » Trivialité cruelle, quand on songe à la pauvre femme évanouie au bruit des insultes qui couvraient son mari !

Combien préférable est la relation de Fréron, préférable encore et à l'*Ecossaise* et à tout le bagage comique du vindicatif écrivain ! Fréron eut bien de la peine à gagner sa *grande bataille*. Le censeur lui rayait tout; et, comme il ne le connaissait pas, il réclamait auprès de Malesherbes son droit de représailles. Il eut bien de la peine surtout pour sauver sa pointe, son mot de la fin, son *Te Voltarium*, que le censeur, conseillé pas les amis de Voltaire, si respectueux, comme on sait, pour les choses saintes, repré

sentait comme une parodie sacrilège d'un hymne sacré; et Fréron écrivait à Malesherbes : « Je vous prie en grâce de me la passer. Tout mon article n'est fait que pour amener cette chute, et je suis perdu si vous me la retranchez. Ce n'est point une supposition en l'air quand j'ai eu l'honneur de vous dire que j'ai lu le *Te Voltarium* à deux évêques; rien de plus certain et de plus vrai; j'aurai l'honneur de vous les nommer quand j'aurai celui de vous voir; ils n'en ont fait que rire. »

Malesherbes rit aussi, et le lui passa. Mais Voltaire le fit payer à Malesherbes par des invectives grossières. « Le nom de Fréron, écrivit-il, est sans doute celui du dernier des hommes, mais celui de son protecteur serait à coup sûr l'avant-dernier. » Et lui, le chamailleur universel, il accusait Malesherbes « d'aimer le chamailis ! »

Pour se venger, il publia, cette fois sous le nom de Vadé, sa satire du *Pauvre diable*. Quoique cette pièce soit son chef-d'œuvre dans la poésie légère, elle-même le triomphe de son œuvre poétique, tout n'y est pas de première force, notamment les vers grossiers contre Fréron.

Cependant Fréron continuait son métier de critique. *L'Histoire de Russie* ayant paru, il blâma le ton léger et inconvenant de la préface; il releva plus d'une erreur, signala le vice ou plutôt l'absence de plan dans un livre ressemblant à une liasse de dissertations plus qu'à une histoire suivie; il dénonça la médiocrité du style. Qu'eût-il dit s'il avait su que ce livre n'était qu'une œuvre de commande et de courtoisnerie, qu'un moyen pour s'insinuer dans la faveur de la

czarine et pour la tourner contre Frédéric; et que l'auteur ne sut même pas faire usage, sans blesser en rien la cour dont il achetait ainsi les bonnes grâces, des documents qui lui étaient fournis?

Personnelle quelquefois, la critique de Fréron était le plus souvent toute littéraire, par exemple à propos de *Tancrède*, dont il dit en mal et en bien ce que nous en disons tous aujourd'hui : car cet homme a dit du premier coup le dernier mot de la postérité. Et ainsi fit-il en ces années, même après les dernières brutalités de Voltaire. Si la critique l'emportait dans ses lettres, c'est que Voltaire, s'obstinant à surmener sa vieille muse tragique, offrait peu matière à la louange. S'il annonçait volontiers les brochures et les livres contre Voltaire, il en condamnait les excès, et regrettait de n'y pas trouver assez de modération, sa grande qualité à lui. En toute circonstance, il flétrissait, comme grossiers et malhonnêtes, un tas de pamphlets contre Voltaire, qui s'en permettait tant contre lui, et, malgré l'occasion, il ne risquait pas le plus petit mot inconvenant. Par exemple, il était toujours à l'affût de ses bévues et de ses plagiats, et les dénonçait sans pitié.

### III

M<sup>lle</sup> Corneille. — *Commentaires sur Corneille.*

Mais tout cela n'était que de la petite guerre, pour se tenir en haleine dans l'intervalle des grands combats. Voici encore une grande bataille, une prise corps à corps, et cela, comme aurait dit Fréron, à propos d'une Hélène de dix-huit ans, de M<sup>lle</sup> Corneille. Quand



nous disons M<sup>lle</sup> Corneille, c'est pour parler comme tout le monde, car il est démontré que l'Hélène n'avait pas droit à ce nom illustre, n'étant que petite-fille d'une cousine germaine de l'auteur du *Cid*. Son père Jean-François, méconnu par son cousin Fontenelle, avait traîné une vie misérable, et était alors facteur de la petite poste de Paris, à cinquante francs par mois.

Ce que l'on ne sait pas généralement, et ce qu'il faut pourtant savoir pour bien juger de la lutte, c'est que Fréron, le premier, avait découvert la pauvre héritière d'un grand nom, et qu'il avait été son premier bienfaiteur. Titon du Tillet, l'auteur du *Parnasse français*, lui ayant adressé Jean-François, il eut la bonne pensée de solliciter en sa faveur une représentation de *Rodogune*. Cette représentation produisit une somme de cinq mille francs, sur laquelle Jean-François commença par payer ses dettes; et, avec le reste, il plaça sa fille à l'abbaye de Saint-Antoine.

Hélas! *tulit alter honores!* Nul n'a parlé de cette conduite généreuse de Fréron, qui s'est perdue dans le grand bruit de la conduite acclamée de Voltaire. Et pourtant Fréron n'avait guère pris conseil que de lui-même, tandis qu'il fallut, pour exciter Voltaire, la voix retentissante de Le Brun-Pindare.

Les cinquante francs par mois du facteur de la poste, même en y joignant le reste des cinq mille francs de *Rodogune*, ne pouvaient soutenir longtemps le couple cornélien. Aussi Jean-François fut-il obligé de retirer sa fille du couvent. Titon du Tillet la prit chez lui avec sa nièce. C'est là que Le Brun la connut, et il s'empressa de la signaler à Voltaire. Poète écrivant à un poète, naturellement il le fit en vers; et, suivant

l'inspiration grandiose et emphatique de son talent, il évoqua l'ombre du grand Corneille, qu'il chargea de présenter sa petite-nièce à son successeur. « Il convient assez, répondit Voltaire, qu'un vieux soldat tâche d'être utile à la *petite-fille* de son général. » Il était bien fâché que la demoiselle ne descendît pas en droite ligne de l'auteur de *Cinna*; — ce qui ne l'empêchera pas de l'appeler toujours *petite-fille* de Corneille; — « mais, disait-il, son nom suffit, et la chose paraît décente. » Donc, il offrit de servir de père à M<sup>lle</sup> Corneille dans son château, où M<sup>me</sup> Denis en prendrait soin comme de sa fille. — Quel père et quelle mère! — « Une partie de l'éducation de cette demoiselle, disait-il en finissant, serait de nous voir jouer quelquefois les pièces de son *grand-père*, et nous lui ferions broder les sujets de *Cinna* et du *Cid*. »

Pour lier Voltaire et se donner à lui-même du renom, Le Brun s'empressa de faire imprimer son ode, avec des fragments de sa lettre d'envoi, la réponse de Voltaire, et une réponse de lui à cette réponse; — ce dont Voltaire lui sut mauvais gré. Fréron aurait peut-être laissé Le Brun tranquille; mais il avait à se venger de l'*Ecoissaise*, et il était mécontent de voir sa part oubliée dans une bonne œuvre dont il avait pris l'initiative. Tout en ayant le bon goût de ne pas rappeler son propre service, comme Voltaire fera si bruyamment, il s'empressa de saisir la bonne prise qui lui était offerte. « M. Le Brun, écrivit-il, a imaginé d'attendrir en faveur de M<sup>lle</sup> Corneille la belle âme de M. de Voltaire. Comme apparemment on n'émeut bien les poètes que par des vers, M. Le Brun s'est frotté la tête, a dressé ses cheveux, froncé le sourcil, rongé ses doigts,

ébranlé par ses cris les solives de son plancher, et, dans un enthousiasme qu'il a pris pour divin, a fait sortir avec effort de son cerveau rebelle une ode de trente-trois strophes seulement, qu'il a envoyée aux Délices. » Et Fréron épluchait l'ode, strophe par strophe, vers par vers, n'en trouvait qu'un bon, et encore qu'il disait pillé, et la déclarait « la pire qui lui fût passée par les mains. » Voltaire lui-même fut obligé de convenir que, « parmi les critiques de mauvaise foi de ce coquin de Fréron, il y en avait quelques-unes qui pouvaient éblouir ; » c'est-à-dire qu'il convenait avec *le coquin* que l'ode était mauvaise. Mais la critique, en cette affaire, passait par dessus Le Brun, et voulait atteindre Voltaire. Fréron, usant d'une ironie excellente, supposait Voltaire, « ce poète modeste, » profondément attristé du bruit qui se faisait autour de son adoption généreuse ; et il ajoutait : « Il semble d'ailleurs, par cet éclat, que M. de Voltaire n'est point accoutumé à donner de pareilles preuves de son bon cœur, et que c'est la chose la plus extraordinaire que de le voir jeter un regard de sa sensibilité sur une jeune infortunée. Mais il y a près d'un an qu'il fait le même bien au sieur l'Ecluse, ancien acteur de l'Opéra-Comique, qu'il loge chez lui, qu'il nourrit, en un mot, qu'il traite en frère. Il faut avouer que, en sortant du couvent, M<sup>lle</sup> Corneille va tomber en de bonnes mains ! »

En attendant que lui arrivât la sanglante ironie, Voltaire avait donné l'itinéraire de M<sup>lle</sup> Corneille, payé ses frais de route, et tracé le plan de son éducation. M<sup>me</sup> Denis se chargeait du trousseau, il se chargeait de lui donner des maîtres, de manière à lui faire jouer *Chi-*

*mène* dans six mois. Ces maîtres, dans son plan économique, devaient se réduire à « quelque pauvre homme, » sachant lire et écrire, et capable, pour le reste, d'enseigner le lendemain ce qu'il aurait appris la veille. Naturellement le « pauvre homme » devait être payé très-pauvrement, car on s'était « ruiné à bâtir *des châteaux, des églises et des théâtres.* » D'ailleurs, il n'était pas nécessaire d'être savant pour enseigner M<sup>lle</sup> Corneille, que Voltaire déclarait n'avoir aucune vocation pour faire une tragédie, ni même la moindre disposition pour la sublime science de la grammaire et de l'orthographe. Mais il la trouvait aimable, et surtout pleine de goût pour jouer la comédie, ce qui était l'essentiel pour le grand histrion. Il ne manquait pas d'ajouter, pour parer à l'article de Fréron qu'il sentait venir, qu'il la conduisait lui-même à la messe, et qu'il lui facilitait l'accomplissement de tous ses devoirs de chrétienne.

A peine a-t-il appris la publication de l'article de Fréron, qu'il écrit : « Il est pourtant bien honteux qu'on laisse aboyer ce chien. Il me semble qu'en bonne police on devrait étouffer ceux qui sont attaqués de la rage. » A mesure qu'il reçoit des détails, sa colère grandit, et aussi son désir de vengeance. Dès qu'il a lu l'article, il éclate : « Ces mots : « M<sup>lle</sup> Corneille va tomber entre bonnes mains, » méritent le carcan. » L'accolade de la *descendante* de Corneille et de l'Ecluse, l'idée que M<sup>lle</sup> Corneille, au sortir du couvent, va être élevée par un bateleur de la foire, outragent à la fois M<sup>lle</sup> Corneille, qui ne pourra trouver un mari et est perdue sans ressource ; M<sup>me</sup> Denis, née demoiselle, veuve d'un gentilhomme mort au service

du roi, estimée et considérée, et dont toute la famille est dans la magistrature et dans le service; le sieur l'Ecluse enfin, qui, peut-être, dans sa jeunesse, a été acteur de l'Opéra-Comique, mais est aujourd'hui un très-honnête homme et très-estimé, supérieur dans son art de dentiste, chirurgien du roi de Pologne, seigneur de la terre du Tilloy en Gâtinais, qui habite Genève et non les Délices, où il n'est venu que pour soigner les dents de M<sup>me</sup> Denis.

Avant d'aller plus loin, posons bien la question, que Voltaire, pour donner le change, déplace sans cesse. Il accuse obstinément Fréron d'outrager le nom de Corneille dans le père et la fille qui avaient l'honneur de le porter; il met partout en cause le sieur l'Ecluse; mais Fréron n'avait en vue ni l'Ecluse, ni les Corneille; tout était à l'adresse de Voltaire et de son inséparable nièce. Ce n'était que pour jeter un ridicule sur Voltaire, qu'il avait nommé l'Ecluse. Il se souciait bien de ce prétendu seigneur, qui signait *du Tilloy*, du nom d'une terre qu'il possédait ou ne possédait pas en Gâtinais; de ce chirurgien-dentiste du roi de Pologne, qui, depuis des années, avait perdu sa dernière dent, et de M<sup>me</sup> Denis, dont les dents, au rapport de Voltaire, étaient « irraccommodables! » Ce n'était donc pas pour faire œuvre impossible que l'Ecluse était venu aux Délices et à Ferney. Dans la disette d'acteurs où se trouvaient les châtelains, fanatiques de comédie, c'était à son premier métier qu'ils employaient l'exacteur de la Foire. Pour l'y exciter, Voltaire, suivant Marmontel, le proclamait « un homme charmant, » lui adressait « les louanges les plus flatteuses, » ne pardonnait pas à ses hôtes de l'applaudir faiblement;

en un mot, comme disait Fréron, le grand comédien « traitait en frère » l'ancien bateleur.

Bien loin de vouloir outrager le grand nom de Corneille, Fréron en prenait soin, au contraire, en dénonçant le péril où il était de se ternir dans la personne de sa dernière héritière. Et vraiment, l'Ecluse à part, en songeant à ce vieillard, qui, en attendant le déluge de ses dernières années, inondait déjà le monde de ses productions impies et obscènes ; en songeant à cette Denis, aux mœurs ineffables, sur qui, naturellement, devait retomber la plus grosse part de l'éducation d'une jeune fille, n'était-on pas en droit de dire que la petite nièce de l'auteur de *Polyeucte* allait, « au sortir du couvent, tomber en de bonnes mains ? »

C'est précisément parce qu'il était juste, que le trait blessa si fort Voltaire. Aussi, pour le repousser et s'en venger, il dicta à sa nièce, à l'Ecluse, à Pierre-François, à M<sup>lle</sup> Corneille, des requêtes à Lamoignon, à Malesherbes, au comte de Saint-Florentin, à l'avocat général Séguier, au Parlement, au lieutenant criminel, au lieutenant de police, à l'effet d'obtenir « peine infamante et gros dédommagements. » Et, comme il n'obtenait rien, il insultait les magistrats en même temps que « ce monstre de Martin Fréron. » Il se demandait alors si « le moyen le plus honnête, le plus doux et le plus modéré, ne serait pas d'assommer de coups de bâton le nommé Fréron à la porte de M. Corneille ; car ce n'était pas assez de le rendre ridicule, l'écraser était le plaisir. » Mais le vigoureux Fréron n'étant pas homme à se laisser écraser ni bâtonner, il se rabattit, à défaut d'un autre châtiment, à exiger au moins une

rétractation formelle du coquin. Il n'obtint rien, ni peine infamante, ni forte amende, qui l'aurait dispensé de donner une dot à M<sup>lle</sup> Corneille, ni même rétractation, et il ne se hasarda pas à faire bâtonner *Martin*.

Cette jeune fille adoptée avec si grand bruit, il s'agissait de la marier malgré Fréron. Voltaire, qui n'aimait que la générosité retentissante et peu coûteuse, et qui songeait à commenter Corneille, résolut alors de transformer, par la plus heureuse des spéculations, une œuvre littéraire en acte de bienfaisance, et d'y associer le monde.

Aussitôt il annonce une magnifique édition de Corneille, avec notes utiles aux étrangers et même aux Français, dont tout le profit sera pour la *petite-fille* de Corneille et pour son père. Le livre se publiera uniquement par souscription, et chacun voudra s'en faire un monument de famille. Les souscripteurs permettront qu'on imprime leurs noms, parce que ces noms, qui seront les premiers du royaume, encourageront les autres. Quelle gloire pour le siècle et pour la France ! Il tourne cela en mille variantes, l'adresse à tous ses correspondants, s'en fait un splendide prospectus, et se met en campagne.

Il commence par l'Académie : « Faites un beau bruit à l'Académie, » crie-t-il à Dalembert. Il s'attaque ensuite au roi et à la reine, aux princes et aux seigneurs, aux ministres et à tous les officiers, à la magistrature et aux fermes générales, pressant, taxant lui-même à tant d'exemplaires. Il fait franchir les frontières à sa liste, et, par lui-même ou par ses amis, il peut l'enrichir du nom et de la souscription des souverains et princes de Russie et de Prusse, d'Autriche et d'Alle-

magne, d'Angleterre et d'Italie. Alors, comme un marchand ou un industriel content de sa journée, il ouvre son livre de compte, et se complait à en faire la lecture à tous ses amis.

Et maintenant, courtiers et commis, marchands et chevaliers d'industrie, à qui l'on reproche si souvent l'emphase et le charlatanisme de vos annonces et de vos prospectus, *intelligite et erudimini!*

Quel agent matrimonial que Voltaire! Grâce à lui, M<sup>lle</sup> Corneille ne pouvait manquer de trouver un mari. Après avoir repoussé quelques prétendants, qui n'avaient pour eux que la raison *sans dot*, Voltaire s'arrêta à un cornette de dragons, nommé Dupuits, qui, au mérite de sa personne, joignait l'avantage supérieur de dix mille livres de rente en terres touchant à celles de Ferney. Ainsi l'entrepreneur de spectacles, qui trouvait déjà avoir fait en Marie Corneille la meilleure acquisition du monde, pourrait garder avec lui le nouveau couple pour jouer la comédie.

Quel était l'apport de Marie? Voltaire lui avait déjà assuré quinze cents livres de rente viagère, mais à toucher après sa mort: léger pendant, dans la balance matrimoniale, aux dix mille livres toutes venues de Dupuits. Il y ajouta vingt mille livres prêtées, sans reconnaissance valable, au président de La Marche, et qu'il fit hypothéquer, à cette occasion, « sur la plus belle terre de Bourgogne: » bonne affaire encore en même temps que bonne action; « dot honnête » qu'il fournissait à Marie sans bourse délier, et en lui passant sa créance, désormais bien assurée.

Mais ce n'était pas encore de l'argent comptant; ce n'était qu'une rente annuelle de mille livres: mince



avoir toujours à côté de la fortune du futur. Il était donc urgent de grossir la dot de Marie des souscriptions cornéliennes. Toutefois, le mariage étant avantageux, Voltaire se hâta de conclure, et se contenta des huit mille livres de la souscription du roi, qu'il obtint de mettre dans le contrat en avancement d'hoirie. « Je tournerais cette clause, avait-il dit; elle me paraît agréable; cela fait un terrible effet en province: le nom du roi dans un contrat de mariage au mont Jura! Figurez-vous! » Au nom du roi, il put ajouter les noms les plus retentissants de la littérature et de l'Etat; et, transporté d'enthousiasme devant ce contrat transformé en nobiliaire, il s'écria: « C'est une des plus belles époques de la littérature! »

On voudrait croire à un mobile généreux qui aurait poussé et dirigé Voltaire: culte d'un grand nom, honneur de la France, dévouement paternel à une fille adoptive. Mais comment, sous tout ce bruit, démêler un noble battement de cœur? Comment surprendre le dévouement, c'est-à-dire le renoncement à soi, à travers tant d'intrigues égoïstes? Et l'honneur de la France, qu'était-il pour celui qui a passé sa vie à mettre les *Welches* au ban de l'Europe? Quant au grand nom de Corneille, il va commencer par le déshonorer, de compte à demi avec sa pupille, dans le père et la mère de celle-ci, dans ceux qui en étaient les légitimes porteurs, en attendant qu'il le ridiculise, par son indécent Commentaire, dans le poète qui seul l'avait fait illustre.

Il fallait le consentement des parents pour le mariage de Marie Corneille. Or, une première difficulté, c'est que la fille elle-même ne connaissait pas leur

demeure. On trouva enfin « Pierre-le-Trotteur, » comme disait agréablement Voltaire, dans les rues, seule adresse que lui connussent les heureux châtelains de Ferney, et on entra avec lui en marché de son consentement. On lui en offrit vingt-cinq louis, et encore à deux conditions : la première, que Jean-François prendrait un autre emploi, parce qu'il était « désagréable à un gentilhomme, à un officier, d'avoir un beau-père facteur de la petite poste ; » la seconde, que le dit Jean-François ne viendrait pas à la noce. Pour Voltaire, bon philosophe, il n'y aurait certainement aucune répugnance ; tendre patriarche, il serait même fort aise de rendre un père et une mère témoins du bonheur de leur fille ; mais le duc de Villars et autres chevaliers français, qui devaient être de la cérémonie, feraient quelque mauvaises plaisanteries, et la noble famille Dupuits rougirait de sa personne, de ses propos et de son emploi.

Le malheureux père refusa d'abord, et Voltaire indigné répondit par ces injures et ces menaces : « Est-il vrai que François Corneille soit aussi têtue qu'imbécile, et diamétralement opposé à l'hymen de Marie ? En ce cas, le mieux serait de ne point lâcher les vingt-cinq louis à François qu'il n'eût signé ; et si, par une impertinence imprévue, François refusait d'écrire tout ce qu'il sait, c'est-à-dire d'écrire son nom, alors François de Voltaire, qui est la justice même, le laisserait mourir de faim, et il ne tâterait jamais des souscriptions. Marie Corneille est majeure dans deux mois ; nous la marierons malgré François, et nous abandonnerons le père à son sens réprouvé. »

Et tout cela s'écrivait de concert, non-seulement

avec les Dupuits, mais avec la fille ! Voilà l'éducation que Marie avait reçue auprès de ces deux vieillards, qui avaient fui ou n'avaient pu atteindre la paternité, et en ignoraient la dignité sacrée ; qui prostituaient leurs cheveux blancs dans des jeux de bateleurs, et ne pouvaient respecter la tête blanchie d'un vrai père. Qu'on mette ces lettres intimes en parallèle avec les lettres publiques, avec les cris enthousiastes de la secte, et qu'on juge de la délicatesse et de la générosité tant acclamées de Voltaire !

Cette générosité, cette délicatesse prétendues, suivons-les jusqu'au bout, non pas sur le grand chemin de la renommée, où elles se couvrent d'oriepeaux trompeurs, mais dans les sentiers secrets où elles se laissent voir dans la nudité grossière de l'égoïsme.

Pris par la famine, le malheureux père signa ; et, dans sa retraite inconnue, il dévora plus de larmes que de pain, pendant qu'on s'enivrait de joie dans le brillant château de Ferney. Le mariage fait, on se crut quitte envers lui et envers les Corneille.

Des Corneille pourtant, de vrais Corneille, descendants directs de Pierre, il y en avait, et Voltaire en était convaincu, bien que, pour ne leur rien donner, il ait répandu le bruit que c'étaient des usurpateurs du grand nom. Il lui en arriva un à Ferney, qu'il ne jugea même pas à propos de présenter au nouveau couple, et il s'en défit avec quelque argent comptant. « On nous menace, écrivit-il, d'une douzaine d'autres petits Cornillons, cousins-germains de *Pertharite*, qui viendront l'un après l'autre demander la becquée. » Ils n'obtinrent que quelques secours pécuniaires. Ils

venaient trop tard, dit le naïf Wagnière ; « le bon moment était passé. »

Sans doute, Voltaire ne pouvait les adopter tous, ni les doter ; mais pourquoi traiter avec cette dureté et ce mépris le vrai sang de Corneille ? Que valait donc le respect tant affirmé et tant prôné pour ce grand nom ? Comédie à grand fracas, qu'il était impossible de recommencer par une adoption nouvelle !

Que produisit le *Commentaire* ? Les souscripteurs payèrent mal, et un libraire fit banqueroute. Le produit net ne dépassa pas cent mille francs, dont l'éditeur prit la moitié. Restaient cinquante mille francs environ, que Voltaire partagea très-inégalement entre le père et la fille : douze mille francs seulement au père pauvre, et le reste à la fille richement mariée. Malgré tout, le *Commentaire*, achalandé à si grands coups de caisse, crié dans tous les salons, toutes les Académies, tous les palais, jusqu'aux portes des théâtres et des promenades, par tant de voix affidées et de courtiers à gages, ne fut pas pour Marie un Pactole.

Vaut-il mieux comme œuvre littéraire que comme bonne action ?

En 1734, Voltaire avait engagé l'Académie à faire imprimer les bons ouvrages du siècle de Louis XIV, mais « épurés de toutes les fautes de langage qui s'y sont glissées. Corneille et Molière en sont pleins, prétendait-il ; La Fontaine en fourmille : celles qu'on ne pourrait pas corriger seraient au moins marquées. »

Pas d'idée plus absurde ! Ce serait la suppression des originaux, la suppression de l'histoire d'une langue et d'une littérature. C'est pourtant avec cette idée que Voltaire est entré dans son travail sur Cor-

neille. A ce travail il voulut associer l'Académie, à qui il soumit son plan et ses notes. L'Académie lui répondait par son secrétaire, surtout par Dalember, qui, en son nom personnel, lui reprochait déjà des jugements trop sévères, au moins dans la forme : « Ce n'est pas le tout d'avoir raison, disait-il, il faut être poli. »

Mal disposé envers Corneille, qu'il appelait « le père du galimatias aussi bien que du théâtre, » qu'il se vantait de traiter « tantôt comme un dieu, tantôt comme un cheval de carrosse, » Voltaire passa bientôt de la sévérité à l'injure, et s'enfonça dans son dessein de tout dire sans réticence et sans réserve. C'était un parti pris ; alors, pourquoi consulter ?

Dalember lui prêchait toujours la modération et les formes : « Plus de révérences, lui criait-il, en donnant des croquignoles, et multipliez les croquignoles et les révérences. » Dalember n'était qu'un prêcheur hypocrite, car c'est lui qui poussa Voltaire, dans les éditions suivantes, à maltraiter de plus en plus Corneille.

L'ouvrage parut enfin, en douze volumes in-octavo. La critique, qui murmurait depuis trois ans, éclata de toutes parts. Diderot, un ami, avait donné le signal. « Il en veut à tous les piédestaux, avait-il dit de Voltaire. Il travaille à une édition de Corneille. Je gage, si l'on veut, que les notes dont elle sera farcie seront autant de petites satires. Il aura beau faire, beau dégrader ; je vois une douzaine d'hommes chez la nation, qui, sans s'élever sur la pointe du pied, le passeront toujours de la tête. Cet homme n'est que le second dans tous les genres. »

Impertinence et jalousie : ces deux mots résument

le jugement que les amis eux-mêmes portèrent du *Commentaire*. Que fut-ce des ennemis, de Fréron et des autres ? Clément de Dijon, en particulier, qui avait eu le malheur, comme presque tous les écrivains du siècle, de débiter par l'adulation auprès de Voltaire, en fit dans ses *Lettres* une critique diffuse, sans doute, et trop minutieuse, mais pleine d'observations d'un goût supérieur, auxquelles Voltaire ne put guère répondre que par des épigrammes et des injures contre « l'inclément Clément. »

Ici encore, c'est le jugement des ennemis qui a prévalu. Il y a deux choses dans le *Commentaire* : une grammaire et une poétique. Or, la poétique de Voltaire se résume en ces deux axiomes : « Les vers, pour être bons, doivent avoir tout le mérite d'une prose parfaite ; et, pour juger s'ils sont mauvais, il suffit de les mettre en prose ; » — « toute métaphore doit être une image qu'on puisse peindre, doit fournir un tableau à un peintre. »

En vertu du premier de ces axiomes, les plus beaux vers de notre langue et de toute langue seraient condamnés, non-seulement à n'être plus de beaux vers, mais à ne plus former une prose intelligible. Qui ne sait que les inversions, les ellipses, incompatibles avec la prose, forment seules bien souvent la langue poétique ?

Devant le second axiome, tomberait également toute poésie, particulièrement la poésie orientale, la poésie biblique, qui se contente si souvent d'un rapport éloigné, et intraduisible par le pinceau, entre l'objet et l'image. Ce n'était pas seulement, chez Voltaire, l'impie, c'était le poète inintelligent qui bafouait la Bible, qu'il ne sentait pas plus qu'il ne la comprenait. Ce

procédé pictural qu'il voulait appliquer à toute métaphore, il l'a appliqué, en quelque sorte, aux images bibliques par ses traductions grossièrement littérales, qui n'en sont qu'une photographie grotesque.

En abandonnant la poésie du *Commentaire* à son malheureux sort, on avait continué d'accorder quelque estime aux remarques grammaticales. Eh bien, ces remarques elles-mêmes, pour un grand nombre, sont encore à rejeter. Comme tout son siècle, Voltaire ne savait ni ne comprenait la langue de Corneille ; et c'est pour cela qu'il a déprécié par de vétilleuses chicanes tant de vers irréprochables ; qu'il a condamné tant de façons de dire admirables de clarté, d'analogie et de vigueur ; qu'il a proscrit, sous prétexte de style bourgeois et de style noble, de style comique et de style tragique, tant de locutions heureuses et expressives, de tours hardis, neufs et animés, et surtout cette union continuelle du simple et du grand, caractère propre de Corneille comme du génie ; qu'il a prétendu réduire la pratique de l'art d'écrire à ses visées personnelles, les seules qu'il connût bien ; enfin, qu'il a appauvri la langue, en la ramenant toute à la sienne, déjà si sèche, si maigre et si désossée.

Mais ce qui indigné le plus dans cet ouvrage, comme dans presque tous les ouvrages de Voltaire, c'est le manque de dignité et de respect. Parce que Corneille est tombé au-dessous de lui-même dans les pièces de sa vieillesse, fallait-il soutenir, « sans balancer, que les Pradon, les Bonnacorse, les Coras, les Danchet n'ont rien fait de si plat et de si ridicule ? » Mais on voulait faire dire aux flatteurs que « la vieillesse de M. de Voltaire était bien différente de celle de Pierre Corneille ! »

Comme si, même dans les dernières pièces de Corneille, il n'y avait pas plus de beaux et grands vers que dans les dernières de Voltaire, — quelques-uns diraient même que dans tout son théâtre !

Voltaire a traité le grand Corneille en petit, c'est-à-dire à sa propre mesure. N'ayant pas la foudre olympienne à sa disposition pour l'écraser, il l'a voulu accabler sous une grêle de vétilles. Il n'a prouvé qu'une chose, c'est qu'il n'avait pas un esprit de forte trempe, une âme élevée; c'est qu'il n'était pas un grand poète.

Il l'a prouvé encore par tant de jugements ineptes sur les princes de la poésie : Homère, Virgile, Dante, Milton, Camoëns; Shakespeare surtout, qui a fini par n'être pour lui qu'un « barbare et un sauvage, qu'un abominable ivrogne, qu'un vilain singe, qu'un Gilles de la Foire, n'ayant pas écrit deux lignes honnêtes ! » C'est contre Shakespeare qu'il a soutenu sa dernière guerre et exhalé son dernier souffle de fureur. Et pourtant c'était lui qui l'avait presque révélé à la France, et il s'en était fait gloire. Mais voici que « les partisans de Shakespeare l'immolent à leur divinité étrangère, » et soudain il ne peut plus se pardonner à lui-même d'avoir « montré quelques perles trouvées dans son énorme fumier ! » Il y a toujours un égoïsme mesquin au fond de toutes les critiques de Voltaire. Mais il faut bien ajouter que, malgré tant d'idées saines, tant de jugements admirables de sens et de tact répandus dans ses œuvres, notamment dans son *Siècle de Louis XIV* et dans sa correspondance, il avait en littérature, en poésie surtout, le goût petit et étroit. En tout, le grand l'écrasait ou le faisait délirer.



## IV

*Anecdotes sur Fréron, sa vie privée. — La Capilotade. — Un manège philosophique. — Mort de Fréron. — Jugement.*

Avant de marier M<sup>lle</sup> Corneille et de tirer de Fréron cette vengeance éclatante, Voltaire et Le Brun avaient songé à leur vengeance plus personnelle. Mal secondé par Le Brun, Voltaire procéda seul à l'écrasement de son ennemi, et il publia ses *Anecdotes* sur Fréron, dont son Thieriot lui avait fourni les matériaux. Il les mit d'abord lâchement sur le compte de La Harpe ; puis il écrivit à la Harpe lui-même : « Soyez persuadé qu'il n'y a personne, dans la littérature, d'assez vil et d'assez insensé pour vous attribuer jamais ces *Anecdotes*. Il n'y a qu'un colporteur qui puisse les avoir écrites. » Et à un autre : « Les *Anecdotes* sont quelque chose de si bas, de si misérable, de si crasseux ; c'est un ramassis si dégoûtant d'aventures de halles et de sacristies, qu'il n'y a qu'un porte-Dieu ou un crocheteur qui ait pu écrire une pareille histoire. »

On ne saurait mieux juger l'œuvre et l'auteur. Que le lecteur en juge lui-même par cette analyse de Grimm : « L'auteur a voulu imiter la manière de Plutarque, en racontant un grand nombre de détails domestiques concernant son héros. On y calcule avec le plus grand soin combien de fois Fréron a été mis à la Bastille, combien de fois au For-l'Evêque, combien de fois à Bicêtre. On y rapporte que son père était orfèvre, et qu'il passa pour avoir été obligé de quitter sa profession, parce qu'il mettait de l'alliage, plus que de raison, dans l'or et l'argent ;

qu'il a épousé sa nièce, qui balayait la rue devant la boutique de sa sœur; que cette sœur, fripière de son métier, hait son frère le folliculaire; que ce frère a volé un couteau au chirurgien Louis; qu'il a obtenu, par le moyen d'une courtisane, dépositaire des lettres de cachet et sa protectrice, un ordre pour enlever son beau-frère, avocat au Parlement de Bretagne; qu'il l'a garrotté lui-même, et conduit au cachot, en tenant ses chaînes, etc. Tous ces détails sont nobles et intéressants, comme vous voyez, et fort importants pour l'histoire littéraire de ce XVIII<sup>e</sup> siècle. »

Et voilà l'œuvre de l'homme qui faisait un crime à Fréron de dévoiler le secret des familles! C'est le livret où serait consignés tous les faits et gestes d'un galérien du plus bas étage.

Au moins la calomnie aurait dû se mettre d'accord avec elle-même. Tantôt, comme dans *l'Ecossaise* et *le Pauvre Diable*, Fréron est une espèce de cuistre, perché dans un grenier, n'ayant que sa plume pour fondement de sa maigre cuisine; tantôt, comme dans les *Anecdotes*, c'est un viveur, un ivrogne, un vil entre-metteur; mais toujours un fripon, friponnant collaborateurs et libraires. Le fait est que Fréron était un joyeux compagnon, qui arriva bien vite à la fortune. Il y arriva par son talent et par le succès de ses feuilles, sans avoir besoin de vendre sa plume, moins encore de tendre la main à la police, qui n'a jamais enrichi ses espions. Il eut appartement de ville et maison de campagne; il eut équipage, mena grand train et fit bombance. Ses soupers passaient pour les plus délicieux de Paris. Si l'on y était libre, rien ne prouve qu'il s'y soit jamais passé rien d'immoral.

Fréron eut des amis parmi les meilleurs de son temps, entre autres Gilbert, qui lui dédia sa *Satire du XVIII<sup>e</sup> siècle*; il eut des protecteurs et même des protégés parmi les ministres, qui recouraient à sa plume. En dehors même du clergé, il voyait la meilleure compagnie, et ceux qui avaient des préventions contre lui cédaient à la séduction de sa belle figure, de sa bonne tenue, de son excellent ton, de son esprit, et ils finissaient par dire avec la présidente d'Aligre : « Fréron ou le diable, qui que vous soyez, vous êtes charmant ! » Voilà ce qui irritait les philosophes, et surtout le *comte de Tournay*. Quoi ! Voltaire qui avait dit :

Mais qui pourra jamais souper avec Fréron ?

apprenait que Fréron soupait en joyeuse et noble compagnie ! Quoi ! le seigneur de Tournay, Ferney et autres lieux n'avait le monopole ni de la bonne chère, ni de la richesse, ni des grands seigneurs, ni de la joie et de la gaieté ! c'était intolérable ! Il aurait pardonné à Fréron, s'il l'eût vu dans la misère et le mépris !

Quant au premier mariage de Fréron avec sa nièce et à son premier enfant, le filleul du roi de Pologne, quant à son second mariage avec une parente encore et à son beau-frère, l'avocat Royou, toutes les calomnies de Voltaire tombent devant les faits, devant les informations qu'il fit prendre, devant des pièces récemment publiées.

Après les *Anecdotes*, il semblait qu'il fût impossible de descendre d'un degré de plus dans l'ignoble ; Voltaire, néanmoins, tomba plus à fond encore, et il fit la *Capitotade*. C'est un chant qu'il transporta ensuite dans la *Pu-*

*celle*; c'est l'enfer ou le baigne de tous ses ennemis. Et, de fait, de tous ses adversaires il forme là une bande de galériens, dont le chef de chaîne est nécessairement Fréron. Cela remplit plus de quatre cents vers dignes du sujet, c'est-à-dire grossiers et fétides comme le baigne.

A tout cela, Fréron se contenta de répondre avec gâté et tranquillité, quelquefois avec vive ironie et haute éloquence. Voltaire alors, voyant qu'il ne viendrait pas à bout d'une tel jouteur, entreprit de le désarmer lâchement.

Tout à coup, l'*Année littéraire* diminue d'intérêt, et les abonnés de nombre. Ce qui va toujours croissant, ce sont les pensions prélevées sur elle, et qui en emportent le plus clair bénéfice au profit de quelques journalistes et écrivailleurs qu'elle a bafoués. Il y a là un mystère que Fréron se décide à révéler. Après avoir rappelé toutes les persécutions dont il a été l'objet de la part des philosophes dans sa personne et dans ses feuilles, il raconte que son censeur, l'abbé Trublet, fatigué des réclamations de la secte, s'étant démis de ses fonctions, il en demanda un à Malesherbes qui ne fût pas connu du public, pour être à couvert des criailleries des harbouilleurs de papier; et que Malesherbes voulut encore qu'il ne fût même pas connu de lui, pour être inaccessible à ses instances : entre le censeur et lui, il devait y avoir un intermédiaire et un messenger. Or, c'est cet officieux médiateur que les philosophes vinrent à bout de corrompre. Tous les articles saillants, où le journaliste s'égayait aux dépens de quelque grand ou petit philosophe, lui étaient rapportés comme refusés par le censeur, et les articles

anodins et sans sel étaient seuls admis. Il fallait refaire aussitôt, boucher un trou énorme au plus vite, pour ne pas interrompre la périodicité, et le journal se sentait de cette précipitation. Soupçonnant enfin quelque machine, Fréron va trouver Malesherbes, et lui laisse les articles proscrits. Malesherbes les envoie au censeur, en lui demandant les motifs du refus. Le censeur répond qu'il vient de les lire pour la première fois, et qu'il les eût approuvés.

Fréron attendit quatre ans pour dénoncer une pareille infamie ? Que dire de ce calme, de cette impassibilité, de ce courage au milieu d'une telle persécution ! Mais que dire de ces parleurs de liberté, étouffant dans l'ombre et la trahison leurs adversaires ! S'il n'eût dépendu que d'eux, c'en était fait de la liberté de la critique, de la liberté de la pensée, de la parole et de la presse ! Nouveaux Omars, ils eussent tout brûlé, excepté leurs mauvais livres ! Et encore se seraient-ils souvent brûlés eux-mêmes, comme les conventionnels se guillotinèrent entre eux ! A coup sûr, Voltaire eût brûlé Jean-Jacques !

Fréron continua ses feuilles, et Voltaire ses insultes. Pas un coin de la vie de Fréron où Voltaire n'ait déposé ses ordures, pas un pamphlet de Voltaire dont une ou deux pages ne soient barbouillées de quelque ordure sur Fréron !

Fréron, pendant que ses feuilles diminuaient de revenu, ne retranchait rien à sa vie abandonnée et imprévoyante. Bientôt il fut perdu de dettes, et poursuivi par ses créanciers. Les philosophes saisirent ce moment pour exercer une pression nouvelle sur Malesherbes, qui supprima l'*Année littéraire*. Le 10 mars

1776, Fréron était à la comédie, lorsqu'on vint lui annoncer ce dernier malheur. Il sortit bouleversé. La goutte dont il souffrait remonta. Sa femme, qui, depuis le matin, courait les antichambres pour demander grâce, en rentrant chez elle, le trouva râlant. Elle put l'entendre encore dire aux quelques amis qui l'entouraient : « C'est un malheur particulier qui ne doit détourner personne de la défense de la monarchie; le salut de tous est attaché au sien. » Ce fut, dit-on, son dernier mot, et il expira, âgé d'environ cinquante-sept ans.

Tel fut Fréron, tel fut son duel avec Voltaire, toute sa vie. Sur son courage, sur sa persévérance, sur le service qu'il a rendu à la vraie et libre critique, plus rien à dire. Son talent n'est pas moins incontestable. Il eut la science, il eut la verve, il eut le goût; il eut surtout l'ironie. Au même degré, il eut le don de l'analyse. Soit paresse, soit précipitation dans le travail, soit vice de nature, il est incorrect quelquefois, et il a rarement le grand style. Il est partial encore, et il suffit d'être ennemi de Voltaire pour obtenir, sans autre mérite, son indulgence et ses éloges. Chose prodigieuse, pour Voltaire seul, homme et écrivain, il est juste, et il n'est que juste; et si nous avons à réformer aujourd'hui quelques-uns de ses arrêts, ce n'est que pour les aggraver. Dans le plus grand entraînement de la passion et de la vengeance, il ne s'est jamais laissé emporter au-delà des limites du vrai, et il reste, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le meilleur juge de Voltaire. Que si on compare les deux champions dans leur lutte; si on met en regard les colères, les calomnies, les vilénies, les grossièretés, les lâches dénégations, les

manœuvres cruelles et ténébreuses de l'un, et le calme la sincérité, la noblesse, la franchise, la justice de l'autre, même dans les rares emportements qu'entraînait la nécessité des représailles, quel homme d'honneur ne préférerait le rôle de Fréron ?

## CHAPITRE TROISIÈME.

### VOLTAIRE APÔTRE DE LA TOLÉRANCE ET REDRESSEUR DE TORTS.

Nous ne commencerons pas ce chapitre par un *Traité de la Tolérance*. Le nôtre, dans ses principes et dans sa conduite, ne ressemblerait guère à celui de Voltaire, et il n'en conclurait que mieux à la seule tolérance sincère et véritable.

Mais il y a là de grosses questions, qu'heureusement nous n'avons point à résoudre. Notre thèse est plus simple et plus particulière, et la voici : c'est que Voltaire, l'apôtre de la tolérance, a été le plus intolérant des hommes; qu'il n'a prêché la tolérance que par intolérance; que, seulement toléré, et surtout maître, il n'eût rien toléré lui-même, ni la plus petite critique de ses plus petits vers, ni la plus raisonnable contradiction de ses plus folles idées, ni la moindre apologie de l'*Infâme* qu'il détestait.

En fait, Voltaire n'a rien toléré, ni personne. Quel adversaire n'a-t-il pas bafoué, livré à la police, avec le regret et la douleur de ne pouvoir faire pis? Quelle chose pure n'a pas souillée, quelle chose sainte profanée, sa plume obscène et impie, seul genre de persécution, et non le moins cruel ni le moins efficace, qui fût en son pouvoir? S'il n'a pas versé le sang, toujours semence ou fécondation de la vérité, il a



versé des flots d'encre ; et l'encre de Voltaire, faite de sa bile et de son venin, est plus cruelle que le glaive qui tue les corps, car elle flétrit et tue les âmes. Persécuteur, dit-on, celui qui interdit un culte, en renverse les temples, en punit les fidèles par l'exil ou l'échafaud ! Et n'est-il pas persécuteur, celui qui poursuit ces mêmes fidèles sur toutes les places et dans toutes les rues pour les insulter et les mettre au ban de l'opinion ; qui se tient à la porte du temple et en interdit l'entrée, non le glaive à la main, mais le sarcasme à la bouche ; qui couvre d'ordures les marches de l'autel, les saintes images, toutes les croyances, tous les objets du culte, pour empêcher tout genou de fléchir, tout œil de se lever, toute bouche et toute âme de s'ouvrir à la prière, à la foi et à l'adoration ? N'est-il pas persécuteur, celui qui attaque les hommes par le mensonge, les femmes et les jeunes gens par la luxure ? Le mensonge est-il moins mortel que la hache, et qui corrompt l'innocence par des discours et des suggestions lubriques, est-il moins coupable que celui qui la viole brutalement ?

Qu'on ne nous parle plus de ce tolérant qui n'a rien toléré ; qui a réclamé la liberté de l'attaque, et interdit la liberté de la défense ; qui a voulu le droit à l'impunité, et refusé le droit à la foi !

Tu veux que l'on t'épargne, et n'as rien épargné !

Qu'on jette sur ce chapitre un regard sommaire. Ces grands actes de tolérance, tant prônés par les dupes, Calas et Sirven, La Barre et Montbailli, etc., quels autres actes leur servent, en quelque sorte, d'encadrement ? La dissolution des Jésuites et le partage de la

Pologne ; la destruction d'une société religieuse et la destruction d'un peuple catholique, l'une et l'autre préparées, acclamées par Voltaire, et toujours au nom de la tolérance !

On ne doit reconnaissance qu'à une intention droite, désintéressée, généreuse. Or, les faits vont le prouver, Voltaire, dans tous ses actes de prétendue tolérance, n'a pris conseil que de son amour-propre ou que de sa haine anti-chrétienne.

## I

Voltaire et les Jésuites. — Les Jésuites et les Crassy. — Le curé de Moëns et les de Croze.

En 1759, Joseph I<sup>er</sup> de Portugal est victime d'une tentative d'assassinat : acte de vengeance d'une noble famille outragée par le prince impudique. Sans le moindre souci de la vie et de l'honneur des rois, et en particulier du *chose* de Portugal, Voltaire commence par envelopper les Jésuites dans la conspiration, espérant bien qu'ils n'en sortiront que par l'exil et par la mort. En effet, le voilà à l'affût des nouvelles, et impatient quand elles se font attendre ou qu'elles ne répondent pas à sa passion : « Point de nouvelles aujourd'hui du Portugal. Point de Jésuite pendu. La justice est lente. » Les nouvelles arrivent : on a brûlé le R. P. *Poignardini* (Malagrida). On a brûlé trois Jésuites ! Mais ne nous hâtons pas de nous réjouir : « Malheureusement, ces nouvelles ne viennent que des Jansénistes. » Voici bien mieux : on écrit que le *chose* de Portugal a envoyé tous les Jésuites à l'abbé Rezzo-

nico (Clément XIII), et en a gardé seulement vingt-huit pour les pendre. Mais, hélas ! « ces bonnes nouvelles ne se confirment pas. » Elles se confirment ! Lisez les gazettes : « On y voit des vaisseaux chargés de Jésuites, et on ne se lasse point d'admirer qu'ils ne soient encore chassés que d'un seul royaume. » Voltaire aidant, ils seront chassés de tous. En attendant, que faire de « tous ces animaux-là ? Il faudrait les faire travailler aux grands chemins avec un collier au cou, et qu'on donnât l'intendance de l'ouvrage à quelque brave et honnête déiste, bon serviteur de Dieu et du roi. » Il y aurait un moyen plus expéditif de s'en débarrasser : les brûler tous ou les pendre. « On dit bien qu'on a roué le R. P. Malagrida ; Dieu soit béni ! » Mais un seul, c'est peu. On parle bien de trois Jésuites brûlés, de vingt, de vingt-deux même, pendus à Lisbonne : « C'est quelque chose ; ce sont là des nouvelles bien consolantes. » Mais « je ne mourrais content que si je voyais les Jansénistes et les molinistes écrasés les uns par les autres ; » que si, pour « amener les choses à quelque conciliation, on étranglait le dernier jésuite avec les boyaux du dernier janséniste, » ou que si « on envoyait chaque jésuite dans le fond de la mer, avec un janséniste au cou, » comme autrefois, dans certaines occasions, on y jetait « des singes et des chats liés ensemble dans un sac. » Cette « proposition honnête et modeste » ne peut-elle être exécutée ? « Rendons au moins ces perturbateurs du repos public ridicules aux yeux des honnêtes gens : tous les moines une fois abolis, » ou décrédités, « l'erreur est exposée au mépris universel. »

En fait de grillade, Voltaire dut se contenter du P.

Malagrida : au moins il se donna le plaisir d'insulter encore le malheureux vieillard par des plaisanteries obscènes ; et, le laissant sur son bûcher, il quitta le Portugal et rentra en France, pour féliciter les émules de Pombal, pour pousser à l'expulsion des Jésuites, pour réclamer dans l'opération sa part de gloire, pour y battre des mains et donner à toute la secte le signal des applaudissements. Il exigea même que les Jésuites, loin de se plaindre, le remerciassent de les avoir rendus à la *liberté*. De quoi se seraient-ils plaints ? Il offrait de les recevoir « dans sa terre pour lui servir de bouviers, avec de bons gages, ou même de bœufs, avec gages meilleurs. »

Mais il faut rendre encore « à la bêche et à la char-rue » les capucins, et les autres moines, et le Pape, leur chef à tous. « Que servirait d'être délivré des renards, si l'on était livré aux loups ? Que servirait d'avoir chassé les Jésuites, si l'on n'exterminait tous les moines, qui ne valent pas mieux que ces faquins de Loyola, qui sont perdus pour l'Etat, qui dévorent la terre dont ils sont le fardeau. »

Avant de la dévorer, ils l'avaient défrichée, ce que n'avait pas fait M. de Voltaire avant de dévorer les revenus de sa terre de Ferney.

Il voulut faire servir les doux princes du Nord, d'où lui venait la tolérance comme la lumière, à la dernière extermination des Jésuites. Chassés de tous les États catholiques, les Jésuites avaient encore un asile en Russie et en Prusse ; et, à défaut de l'Europe, ils gardaient le privilège de verser leur sang en Asie ; voilà ce qui ne se pouvait souffrir ! Frédéric s'obstina à en garder « la précieuse graine, » et Voltaire ne le

lui pardonna jamais ; Catherine demanda du temps pour s'en défaire, et ce répit ne lui fut accordé qu'à la condition qu'elle aiderait à l'extirper ailleurs. Ces « fripons » de Jésuites venaient d'être expulsés du Japon et de la Chine, à la grande joie et aux applaudissements répétés de Voltaire ; mais « ces drôles, ces perturbateurs du genre humain étaient encore soufferts à Pékin sous prétexte de mathématiques. » Or, il semblait « assez plaisant » à Voltaire « d'empêcher ces marauds-là de faire du mal à la Chine, » à sa Chine bien-aimée, et il y parvint par Saint-Pétersbourg : tout chemin le menait à l'assaut de Rome !

Nous voilà introduits dans le secret de la tolérance de Voltaire. Avant d'y pénétrer plus intimement, amusons-nous à quelques bagatelles de la porte.

Pendant la minorité des six frères Desprez de Crassy, les Jésuites d'Ornex avaient acheté une terre de cette famille, mise en vente pour éteindre une dette. A la majorité des six frères, Voltaire entreprit de les faire rentrer dans leur bien et d'en évincer les Jésuites, et il déposa les dix-huit mille livres qu'il avait coûté. « Il est si agréable de chasser les Jésuites, dit-il, de les dégraisser, de vider leur bourse, de combler leur honte, qu'il faut tout sacrifier à cette œuvre pie. » Beaucoup de bruit pour rien. Les Jésuites, acquéreurs légitimes et de bonne foi, reprirent leur argent, et les Crassy rentrèrent dans leur bien sans résistance en vertu du droit lignager. Voltaire, qui parle en dix endroits de ses démarches actives et de ses sacrifices généreux, en réalité ne fit rien, et ne risqua ni ne perdit un sou.

En février 1761, il écrivait à sa nièce de Fontaine ·

« Je m'amuse à chasser les Jésuites d'un terrain qu'ils avaient usurpé, et à tâcher de faire envoyer aux galères un curé de leurs amis. Ces petits amusements sont nécessaires à la campagne : il ne faut jamais être oisif. »

Ce curé était le curé de Moëns, un nommé Ancian, qui avait avec les communiens de Ferney, pour une dîme, un procès dont les frais montaient déjà à quinze cents francs. « Voyez, écrivit Voltaire à de Brosses, ce qu'on peut faire pour les *idiots* de Ferney. » — Voltaire insulte toujours en aidant, quand il ne se tient pas à l'insulte pour toute aumône. — De Brosses reconnut le droit du curé, qu'il ne s'agissait plus que d'engager à ne pas pousser trop vivement l'exigence de sa dette.

C'était Voltaire qui, en haine du curé, avait jeté ses vassaux dans cette affaire ruineuse, et il était tenu à réparer le mal qu'il avait fait. Il ne s'y épargna pas. Non-seulement il s'adressa à toutes les autorités civiles et judiciaires, mais il écrivit à l'évêque d'An-necy la lettre la plus comique sous une telle plume, lettre dans laquelle il donnait à l'évêque des leçons de patristique et de charité chrétienne. L'évêque ne put que recommander au curé la douceur et l'indulgence, et il est probable que le curé, si peu traitable qu'il fût, se conforma à ce conseil.

Deux ans après, Voltaire, qui en gardait gros sur le cœur contre le curé, trouva moyen de lui faire restituer les quinze cents francs, et avec usure.

En janvier 1761, écrivant encore à de Brosses, il accusa ce curé, « fléau de la province, de sacrilège joint à l'assassinat. » Ancian était convaincu d'être

allé chercher des assassins dans un cabaret, d'avoir frappé le premier, et encouragé les autres à frapper un jeune homme nommé de Croze. Voilà pour l'assassinat. Le sacrilège consistait dans le refus qu'un Jésuite avait fait de l'absolution à la fille de Croze, jusqu'à ce qu'elle eût engagé son père à cesser les poursuites.

Tout en condamnant le curé, de Brosses condamna la chaleur et la cabale que Voltaire avait mises dans cette affaire. Quant au Jésuite, il « aurait été bien en peine de dire quelle peine les lois humaines peuvent infliger à un prêtre qui ne veut pas trouver sa pénitente en état d'être absoute. »

Au fond, de quoi s'agissait-il ? Le jeune de Croze, se trouvant un soir dans un mauvais lieu, y avait été surpris par Ancian, accompagné de quelques satellites. De là, rixe, coups, blessures, tout cela prémédité peut-être, mais sans intention de donner la mort. C'était déjà beaucoup trop ; car si les lois et les coutumes du temps laissaient aux curés un certain droit de police dans leurs paroisses, elles ne leur permettaient pas de prêcher la morale et de mettre le bon ordre à coups de bâton.

Malgré requête sur requête, la sentence du baillage de Gex ayant été favorable au curé, de Croze, ou plutôt Voltaire, en appela au Parlement de Dijon. En cette circonstance, Voltaire mit encore tout le monde en mouvement ; c'était « un scélérat à étrangler. » Il en coûta au *scélérat*, suivant Voltaire, quinze cents francs de dédommagement, — les quinze cents francs des *idiots* de Ferney, — plus les frais ; en tout, quatre mille livres.

Et maintenant, *paulo majora!*

## II

Calas. — Sirven.

En 1761, habitait à Toulouse, rue des Filatiers, une famille protestante, la famille Calas, composée du père et de la mère, marchands d'indiennes ; de quatre fils, Marc-Antoine, Louis, Pierre et Donat ; de deux filles, Rose et Anne, et d'une servante catholique, Jeanne Viguier. Depuis quelque temps, Louis, converti au catholicisme par la servante, avait été forcé de quitter la maison paternelle. De la correspondance et des enquêtes administratives antérieures au procès, il ressort que le père, Jean Calas, était un homme dur et avare, malgré une assez grande richesse, et qu'il avait été irrité des sacrifices auxquels, suivant l'usage du temps, la conversion de son fils l'avait condamné. Des dépositions sur les faits antérieurs à l'évènement, il résulte encore que l'abjuration de Louis lui suscita des vexations dans sa famille, qu'il y fut en butte à des menaces auxquelles il dut se soustraire par la fuite.

Au jour de la catastrophe, le jeune Donat était en apprentissage à Nîmes. Les deux filles, parties la veille pour la campagne, semblaient avoir été éloignées à dessein. Il ne restait donc à la maison, outre le père et la mère, que les deux fils Marc-Antoine et Pierre, auxquels s'était joint un ami, le jeune Lavaysse.

Marc-Antoine avait certainement parlé de son abjuration comme d'un projet plus ou moins sincère



et arrêté, ce qui suffisait pour mettre en éveil l'avarice paternelle. Dès lors il fut menacé et maltraité lui-même, jusqu'à ce qu'il périt peut-être victime d'un accès subit de colère ou d'un complot longuement préparé. Tous les faits du 13 octobre, jour de sa mort, toute la conduite des principaux acteurs de la tragédie, laissent malheureusement supposer qu'il y avait quelque machination contre ses jours.

On sait ce qui se passa dans cette soirée du 13 octobre. Marc-Antoine fut trouvé mort et pendu. Était-ce suicide ou assassinat ? Le caractère, la conduite du jeune homme semblent répugner à un suicide, que toutes les circonstances, d'ailleurs, démontrent à peu près impossible. Il y aurait donc eu assassinat. Qui accuser de ce crime ? Les contradictions et les mensonges des prévenus font naître contre eux, il le faut avouer, une terrible présomption. Quels furent les vrais coupables ? Si nous les cherchons dans la famille, le chef est nécessairement l'âme du crime. Fut-il seul ? Il est difficile d'admettre qu'un vieillard de soixante-trois ans ait pu seul, sinon pendre vivant, au moins étrangler d'abord, puis pendre, encore flexible, un vigoureux jeune homme de vingt-neuf ans ; et comme il sera seul condamné, on remuera bien des sophismes, pour arguer de cette impossibilité en faveur de l'innocence des Calas. S'il fut l'assassin, il eut donc des complices, soit dans la famille, soit parmi des étrangers qu'il introduisit dans sa maison.

On sait encore la suite. Le 13 novembre, les capitouls rendirent un arrêt, d'après lequel Jean Calas, sa femme et son fils Pierre étaient déclarés auteurs, et

Lavaysse et la servante complices de la mort de Marc-Antoine. Le Parlement évoqua l'affaire. Condamné à mort le 9 mars 1762, Jean Calas, le lendemain, expirait sur la roue avec courage et en protestant de son innocence.

Joseph de Maistre a dit : « Rien n'est moins prouvé que l'innocence de Calas. Il y a mille raisons d'en douter, et même de croire le contraire. » Quoique ce mot terrible ne nous paraisse pas avoir encore été détruit, nous n'avons point à prendre parti contre Calas, et, s'il le fallait, nous le supposerions volontiers innocent. Notre objet, à nous, est de nous prononcer, non sur Calas, mais sur Voltaire, de raconter sa conduite en elle-même, et d'en scruter les motifs.

Voltaire n'entra pas de lui-même dans l'affaire. L'initiative, en cette campagne contre l'intolérance, partit des Génevois, qui, à la même époque, ne toléraient pas l'exercice du culte catholique dans leur ville, ni même l'habitation des catholiques sur leur territoire; et Voltaire, qui avait besoin de leur faire quelque plaisir pour se remettre avec eux, ne s'y engagea néanmoins qu'avec crainte et répugnance.

Simple recrue d'abord, il va se faire capitaine. Il prend des informations; se rapproche de Genève; loge près de lui Pierre et Donat, à son théâtre de Châtelaine : — ne s'agissait-il pas de monter une autre tragédie? — organise à Genève un comité secret, qu'il tient au courant de ses démarches, et charge de collectes en faveur des Calas; enrégimente tous ses illustres visiteurs, qui rapportent ensuite son enthousiasme à Versailles, et y soufflent son ardeur belliqueuse;

ouvre des souscriptions dans tous les États et auprès de tous les princes protestants; donne enfin le mot d'ordre à toute l'Encyclopédie : « Criez, et qu'on crie! Criez, et faites crier! C'est là mon refrain! Il n'y a pas d'autre secret que d'exciter le cri public et de porter ce cri aux oreilles du roi; de soulever l'Europe entière, la terre et le ciel, et de faire tonner leurs cris aux oreilles des juges; de faire brailler tout l'ordre des avocats, de faire tinter les oreilles du chancelier, de ne lui donner ni repos ni trêve, de lui crier toujours : « Calas! Calas! » de faire solliciter les juges fort et longtemps, soir et matin, par leurs amis, leurs parents, leurs confesseurs, leurs maîtresses : quand le cri public sera si violent, les juges n'oseront refuser la révision; et, d'ailleurs, qu'importe leur jugement, quand l'Europe aura jugé? »

Il entre alors en campagne de sa personne. Il publie ce qu'il appelle les pièces *originales* du procès, son œuvre à lui, écrite sous la dictée des Calas, ou ignorants ou intéressés, par un homme qui lui-même ne sait rien, quoiqu'il dise tout savoir. Il y joint des *Mémoires*, des *Histoires*, des *Déclarations*, et surtout son *Traité de la Tolérance*, dont Moulou, un pasteur déiste, « son cher philosophe, » lui a fourni tout le bagage historique et juridique. Tissu d'erreurs et de déclamations, sans rapport au procès des Calas, mais d'autant plus propre à remuer la France et l'Europe, qui en ignoraient le premier mot! Désormais la question était déplacée; il n'y avait plus de procès réel qu'entre la tolérance et le fanatisme : la tolérance, représentée par la philosophie, dont le mot d'ordre était : « Absolvez Calas! » et le fanatisme, représenté par le Par-

lement et les Catholiques, qui disaient : « Après Calas, envoyez tous les huguenots à la mort ! »

Voltaire, se défiant de tous les parlements, solidaires entre eux, désirait que l'affaire fût déferée au Grand-Conseil, et il l'obtint, à force de sollicitations. Il excite alors le zèle des avocats, particulièrement d'Elie de Beaumont et de Mariette, et leur inspire des Mémoires, aussi peu fondés que les siens, qu'il adresse à tous les grands personnages et fait traduire dans toutes les langues. Ces Mémoires à la main, la veuve Calas, qu'il a fait partir pour Paris, se présente, en grand deuil, chez les juges, les grands et les publicistes, et se poste sur le passage du roi. Au moment décisif, Voltaire fait la revue de ses troupes et prend ses dernières dispositions ; puis il attend plein de confiance.

En effet, le 1<sup>er</sup> mars 1763, le Conseil déclare admissible la requête des Calas ; le 7, il ordonne la révision du procès de Toulouse ; le 4 juin 1764, il le casse ; enfin, le 9 mars 1765, troisième anniversaire de la sentence toulousaine, il réhabilite solennellement la mémoire de Jean Calas, et ordonne au Parlement de Toulouse, — qui n'a jamais obéi, — de biffer sur ses registres la sentence capitale, et de transcrire en marge l'acte de réhabilitation.

Que prouve cet acte ? Quand il s'agit du supplice de Calas, on parle d'intolérance, d'opinion ameutée. Voyons, de bonne foi, qu'est-ce donc, contre Calas, que la coalition de quelques capitouls et de quelques pénitents blancs, comparée à la coalition, en faveur de sa mémoire, de tous les philosophes, mâles et femelles, de tous les courtisans et de toutes les cour-

tisanes, de tous les princes et grands seigneurs, enrégimentés par un capitaine comme Voltaire? Et si une coalition fanatique prouve contre la sentence de condamnation de Toulouse, que ne prouvera pas une coalition, autrement fanatique et puissante, contre la sentence de réhabilitation de Versailles et de Paris? D'un côté, la seule ville de Toulouse; de l'autre, toute la France, toute l'Europe! Est-ce que l'état de l'opinion, tel que l'avaient fait les capitouls et les pénitents blancs, était plus défavorable à la découverte de la vérité; que l'état de l'opinion tel que le firent Voltaire et les philosophes? A-t-on examiné avec plus de soin, plus de liberté et d'impartialité, à Paris qu'à Toulouse? Pourquoi Calas a-t-il été condamné à Toulouse? Parce qu'il était protestant, dit-on, et non parce qu'il était coupable. Et n'est-ce pas aussi parce qu'il était protestant, plutôt qu'en raison de sa problématique innocence, que sa mémoire a été réhabilitée à Paris? Calas catholique et condamné par un tribunal protestant, Voltaire eût-il également embrassé sa cause? Non, il eût laissé son cadavre sur la roue, et sa mémoire sous le coup d'une sentence infamante. Les victimes catholiques ne manquaient pas alors; les rois et les ministres de la philosophie ne laissaient pas vaquer les prisons ni chômer les bourreaux: eh bien; que faisait Voltaire? Il adulait, sinon les bourreaux, au moins ceux qui les mettaient en besogne, et il vilipendait, il ridiculisait les victimes. Le protestantisme le gênait peu dans sa guerre irrégulière; aussi n'a-t-il jamais poussé contre lui un de ces cris de fureur qu'il vomissait contre le catholicisme. Le procès Calas n'a été pour lui qu'un incident de cette guerre, dont le mot d'ordre était :

« Ecrasons l'infâme ! » Et il l'a dit et répété : « Cette affaire de Calas fera un bien infini à la raison humaine, et autant de mal à l'*Infâme*. » Aussi, à nulle époque, en nul endroit de sa correspondance, l'horrible cri ne retentit plus souvent ni avec plus de rage que dans le cours et à l'occasion du procès des Calas.

A cette haine intolérante et frénétique du catholicisme, ajoutons, pour avoir tous les mobiles de l'apôtre de la tolérance, la haine des parlements, le besoin de rappeler sur lui une attention qui se détournait de ses pamphlets toujours les mêmes et de ses petits vers monotones ; enfin, une tragédie comme une autre à jouer ! Aussi, des Calas disait-il « mes roués, » comme il disait « mes chevaliers » de *Tancrede*. Il ne présenta jamais l'affaire Calas que comme la pièce la plus intéressante, qu'il priait tous ses amis de faire réussir ; et, quand tout fut fini, il écrivit : « La pièce est dans les règles ; c'est, à mon gré, le plus beau cinquième acte qui soit au théâtre. »

Vieil histrion ! Et il se vantait de ses libéralités et de ses sacrifices, quoiqu'il n'ait presque rien donné aux Calas, dont il se fit seulement le frère quêteur ! Il se vantait surtout de sa sensibilité, et il disait à M<sup>me</sup> Suard, qui en fut tout attendrie, la naïve personne : « Ah ! Madame, pendant onze ans, j'ai été sans cesse occupé de cette malheureuse famille et de celle des Sirven ; et, pendant tout ce temps, je me suis reproché comme un crime tout sourire qui m'est échappé. » C'est à mettre avec la fièvre qu'il prétendait avoir tous les ans le jour de la Saint-Barthélemy ! A en juger par tant de lazzis et de pamphlets de ces

années, a-t-il eu, le malheureux, des actes de contrition à faire !

Elisabeth Sirven, fille d'un protestant de ce nom, arpenteur à Saint-Alby, disparut dans la nuit du 15 décembre 1761, et fut retrouvée quelques jours après au fond d'un puits. C'était pendant le procès des Calas. Des bruits de parricide étaient en l'air. La justice informe. Par une prudence fort explicable et qui passe pour un aveu de culpabilité, la famille prend la fuite, se disperse et se réunit à Lausanne. Cependant les juges de Mazamet poursuivent la procédure. Un rapport de médecins conclut à l'assassinat. Bien discutées, les preuves étaient insuffisantes ; mais, comme il arrive dans presque tout procès par contumace, les juges rendent une sentence de condamnation. La sentence est confirmée par le Parlement de Toulouse, et Sirven est exécuté en effigie.

Moultou présenta les Sirven à Voltaire. Le défenseur des Calas les interrogea, et forma sa conviction sur leurs réponses et sur leur serment exigé qu'ils étaient innocents : il était convaincu d'avance. Toutefois, il lui fallut quelque courage pour recommencer. *Non bis in idem*, dit le proverbe. « La pièce n'était pas neuve, » puis elle n'était pas « dans les règles ; » elle manquait d'éclat ; elle manquait surtout de ce beau cinquième acte des Calas : « Il n'y avait eu *malheureusement* personne de roué. » Mais, comme « il est bon d'écraser deux fois le fanatisme, monstre qui lève toujours la tête, il mit dans la sienne de soulever encore l'Europe pour les Sirven. C'eût été un crime de perdre une occasion de rendre le fanatisme exécration. Ce second exemple d'hor-

reur devait achever de décréditer la superstition. »

Il se mit aussitôt à ramasser les pièces, qu'il fit passer encore à Elie de Beaumont. Mais, ne voulant pas mener de front les Calas et les Sirven, qui pouvaient s'embarrasser et se nuire, il attendit que la première affaire fût en bon train avant de lancer la seconde. Il entra en scène par une lettre à Damilaville, que celui-ci fit imprimer et courir, où était racontée l'aventure des Sirven, leur arrivée à Ferney, et l'intervention du patron de la tolérance. Comme il l'avait annoncé, il fit à l'Europe entière un appel, auquel répondirent naturellement tous les protestants et tous les princes inféodés à Ferney. Ayant des raisons de redouter le parlement de Toulouse, il versa des flots d'encre, il remua mille machines, pour que l'affaire fût encore évoquée au Conseil. Malgré ses efforts, et à son grand regret, Sirven fut renvoyé à ses premiers juges, sauf à faire appel au Parlement. En effet, mis seulement hors d'instance par le tribunal de Mazamet, il interjeta appel à Toulouse pour obtenir davantage. Voltaire l'accompagna de tribunal en tribunal de ses vœux et de ses recommandations, mais mollement, parce qu'il était dégoûté par les lenteurs de l'affaire. « Elle a tant traîné, disait-il, *qu'elle ne fera nulle sensation dans le monde.* Personne ne se souciera que Sirven, replongé dans son obscurité, ait un hors de cause ou un arrêt plus agréable. Le voilà maître de son bien ; il exerce son ancienne profession. Ses filles sont un peu folles ; ainsi l'était la noyée. Sa famille a été bien secourue ; il doit être content. S'il obtient l'arrêt qu'il désire, tant mieux ; sinon, je lui conseille de vivre en paix. »



Malgré tant d'indifférence après tant de chaleur, il consent, lorsqu'il apprend la sentence de réhabilitation, à s'écrier : « Vive désormais le Parlement de Toulouse ! » Le premier président, en lui transmettant lui-même la nouvelle, lui avait pourtant écrit que la culpabilité des Calas était démontrée. Mais que lui importait ? La tragédie des Calas était finie, et n'y avait-il pas bien joué son rôle ?

### III

La Barre. — *Bélisaire* et Coger. — Les *Guèbres*. — Martin et Montbailly. — Morangiès et Lally. — *Histoire du Parlement*. — Les Serfs du Jura.

En 1765, quelques jeunes gens, dont les plus connus sont le chevalier de La Barre et d'Etallonde, furent accusés, non sans vraisemblance, d'avoir brisé un crucifix sur un pont d'Abbeville, insulté une procession, vomie d'ignobles blasphèmes, chanté des chansons licencieuses, et enfin de s'être agenouillés devant de mauvais livres, dont étaient plusieurs de Voltaire. D'Etallonde avait pris la fuite, et il n'encourut que la condamnation par contumace. Des autres accusés, le chevalier de La Barre fut seul condamné à mort par le tribunal d'Abbeville, dont le parlement de Paris confirma la sentence. Il ne mourut point en Socrate, quoi qu'en ait dit Voltaire ; mais comme il avait vécu, en franc drôle.

Il est impossible d'éprouver pour lui, malgré sa jeunesse, la moindre sympathie. Toutefois, il faut reconnaître ici l'exagération de la peine, exagération ve-

nant moins de la disproportion entre la peine et le crime que de la contradiction entre les lois et les mœurs. Si Voltaire s'était borné à demander un adoucissement aux lois, il n'y aurait rien à dire ; mais c'était encore l'*infâme* qu'il poursuivait dans les juges d'Abbeville, c'était sa vengeance personnelle. Brûlé avec La Barre dans les mauvais livres qu'il désavouait, il épousa sa cause avec une ardeur qui était un aveu de paternité.

L'humanité, l'horreur du supplice d'un si jeune homme, l'inspirèrent-elles encore ? On le voudrait croire. Mais, en 1757, le supplice de « Monsieur Damiens, » moins justifié et plus horrible, ne lui avait été qu'un thème à plaisanteries ou à déclamations contre les prêtres, qu'une occasion plutôt de prouver, par un désespoir hypocrite, qu'il « aimait véritablement la France et son roi, » et que les philosophes seuls étaient bons citoyens.

Chose curieuse, c'est l'impie Frédéric, qui, inspiré par son instinct de roi, posa les vrais principes dans cette circonstance, et voulut ramener à la raison et au bon sens l'emporté Voltaire. « Accusez les lois du royaume, lui écrivit-il, et non les juges qui n'ont pu prononcer que suivant les lois ! Accusez encore les victimes, vraiment coupables. Gardons-nous d'introduire le fanatisme dans la philosophie ! La tolérance, dans une société, doit assurer à chacun la liberté de croire ce qu'il veut ; mais cette tolérance ne doit pas s'étendre à autoriser l'effronterie et la licence de jeunes étourdis qui insultent audacieusement à ce que le peuple révère ! »

Voltaire ne profita pas de la leçon, et moins encore

se vanta de l'avoir reçue. Il revint sur cette affaire en 1775. A sa recommandation, d'Etallonde était devenu officier de Frédéric ; à sa demande, il obtint un congé illimité pour venir solliciter la cassation de la procédure d'Abbeville.

Pour obtenir toutes ces grâces de Frédéric, il n'en avait coûté à Voltaire que d'insulter de nouveau sa patrie ; pour lui c'était marché donné. « Sire, avait-il dit, toutes les fois que j'écris à Votre Majesté sur des affaires un peu sérieuses, je tremble comme nos régiments à Rosbach. » Et, à propos d'un portrait du roi de Prusse : « Il n'y a point de Welche qui ne tremble en voyant ce portrait-là ; c'est précisément ce que je voulais :

Tout Welche qui vous examine  
De terreur panique est atteint,  
Et chacun dit, à votre mine,  
Que dans Rosbach on vous a peint. »

Voltaire logea longtemps d'Etallonde à Ferney, et lui fit des Mémoires. On offrit au contumace des lettres de grâce qu'il refusa, « trouvant, écrivit encore Voltaire à Frédéric, qu'il y aurait eu de l'infamie à paraître à genoux, avec l'uniforme d'un officier prussien, devant ces robins, et disant que cet uniforme ne devait servir qu'à faire mettre à genoux les Welches. » D'Etallonde retourna en Prusse, et ce n'est qu'en 1788 qu'on lui accorda des lettres d'abolition.

En 1767, avait paru *Bélisaire*, mauvais et ennuyeux roman de Marmontel, dont un chapitre sur la tolérance allait contre toute religion. Voltaire, qui regardait ce chapitre, avec les *Saisons* de Saint-Lambert, comme le

chef-d'œuvre du siècle, tomba sur Riballier et Coger, qui avaient travaillé à la censure de *Bélisaire* par la Sorbonne ; et, suivant son invariable tactique, il commença par dénaturer leurs noms, en faisant de l'un *Ribaudier*, et de l'autre *Coge-Pecus* ; puis il les accabla sous une grêle de libelles. Il voulut même jouer tous ces intolérants sur le théâtre, et fit des pieds et des mains pour obtenir la représentation des *Guèbres ou la Tolérance*. Quand d'Argental reçut cette sottise tragédie, il lui demanda des « adoucissements sur la prêtraille. » — « Impossible, répondit-il, la pièce n'étant fondée que sur l'horreur que la prêtraille inspire. » Et il s'adressa aux amis et aux puissants en faveur de ses *Guèbres*, qui auraient fait « une révolution. » Il n'obtint rien, et se vengea de son échec sur *Coge-Pecus*, alors recteur de l'Université, qui venait de proposer, pour sujet du prix d'éloquence, un discours sur ce texte : « *Non magis Deo quam regibus infensa est ista quæ vocatur hodie philosophia.* En bon latin, cela signifiait que la prétendue philosophie était également l'ennemie de Dieu et des rois ; mais les philosophes, qui ne savaient pas le latin et étaient aveuglés par leur passion autant que par leur ignorance, ne manquèrent pas de prendre le texte au rebours de la langue et de la vérité, et de traduire que la chère philosophie « n'était pas plus ennemie de Dieu que des rois. » Voltaire en fit des gorges-chaudes, et se promit bien de faire rire toute la France aux dépens du savant recteur. Sous le nom de l'avocat *Belleguier*, il composa un *Discours* sur le texte interprété à sa manière, et il crut bien avoir fait un chef-d'œuvre. Oui, chef-d'œuvre d'ignorance et de mauvais ton !

On a donc besoin de revoir les causes défendues et gagnées devant le tribunal du Parlement ou de l'opinion par ce grand réviseur de procès ; et, si on les remettait toutes sur le bureau, il en perdrait plus d'une au tribunal de la postérité. Nous pouvons lui abandonner Martin et Montbailly, sauf, ici encore, à trahir son secret.

Martin, agriculteur du Barois, condamné, en 1767, pour un assassinat dont il était innocent, mourut sur la roue. Sollicité de s'entremettre encore dans cette affaire, Voltaire, embarrassé déjà des Sirven, refusa d'abord, puis s'entremet, mais sans succès.

Il fut plus heureux pour Montbailly, jardinier à Saint-Omer, condamné à mort avec sa femme, en 1770, pour crime de parricide. Lemari fut seul exécuté immédiatement, et le supplice de la femme enceinte fut renvoyé après l'accouchement. Dans l'intervalle, leur innocence fut reconnue : une nouvelle sentence mit la femme hors de cause, et réhabilita la mémoire du mari.

Tous les écrits de Voltaire en ces deux affaires n'étaient qu'un cadre à enchâsser ses invectives contre l'ancien Parlement, qui l'avait condamné tant de fois, et ses apologies de Maupeou et du Parlement nouveau, dont il espérait toute licence. C'est dans ces idées qu'il avait publié son *Histoire du Parlement* ; livre sans plan, sans conclusion, redite de toutes ses niaiseries contre le moyen âge, les papes, le clergé, mais, dans les circonstances, machine de guerre. Aussi le Parlement s'en émut-il au point de faire trembler l'auteur, qui se hâta de désavouer « l'infâme rapsodie, dont plusieurs chapitres étaient croqués,

faux, plats, indécents, remplis de solécismes, de barbarismes, d'impertinences, etc. » Néanmoins, le Parlement allait requérir, lorsqu'il fut supprimé. Voltaire avait donc à hâter, à louer une mesure, bonne, suivant nous, en elle-même, mais qu'il ne favorisait qu'en tant que bonne pour lui. Ce n'était pas la couronne de France, c'était son livre et sa personne que le chancelier Maupeou venait de tirer du greffe.

Des billets signés pour une somme de trois cents mille francs, reçue ou non reçue, voilà le procès du comte de Morangiès, dans lequel Voltaire entra par suite de ses relations avec la famille. Vilain procès, où tout était embrouillé et peu honorable, y compris la conduite et le caractère du client de Voltaire. Après bien des péripéties contradictoires, Voltaire obtint néanmoins un dénouement favorable à Morangiès.

Lally valait mieux, malgré ses défauts. Ne le croyant pas coupable de trahison, Voltaire demanda pièces et mémoires pour réviser son procès ; mais, sur quel ton ! et comme il gâtait son œuvre d'avance ! « Vous souciez-vous beaucoup, demanda-t-il à Dalemberbert, du bâillon de Lally, et de son gros cou, que le fils aîné de M. l'Exécuteur a coupé fort maladroitement pour son coup d'essai ? Je sais bien que c'était un homme très-violent, qui trouvait aisément le secret de se faire haïr de tout le monde ; mais je parierais mon petit cou qu'il n'était point traître. » Après une telle entrée en scène, se soucie-t-on beaucoup du rôle de Voltaire, et du billet du *mourant* au fils de la victime réhabilitée ?

C'est le dernier acte du grand Perrin-Dandin. Il avait alors transporté ses assises de Ferney à Paris.

Quatre jours après, il était cité lui-même aux assises de Dieu. Mais, auparavant, il avait eu le temps de condamner des moines, et de faire exécuter un peuple.

Le défenseur des serfs du Jura s'était préparé à sa mission par le commerce des noirs, qu'il faisait de compte à demi avec un armateur de Nantes. Les moines détenteurs de serfs étaient moins coupables que lui, et les serfs moins à plaindre que ses malheureux nègres.

En général, les serfs ou gens de main-morte étaient des espèces de tenanciers qui, une fois quittes envers le seigneur d'une redevance moindre que nos fermages actuels, jouissaient à vie, et même héréditairement, à certaines conditions, du produit de la terre. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le servage n'existait plus en France que dans certaines provinces, comme la Franche-Comté, plus récemment annexées à la monarchie. Tels étaient les serfs du chapitre de Saint-Claude, héritier des Bénédictins du Jura. Loin d'être malheureux, ils prospéraient mieux que les paysans des pays de franchise.

Voilà ce que Voltaire appelait une jurisprudence de Huns et de Vandales, un droit d'Attila et de Barbares. C'est qu'il s'agissait de moines, et d'un chapitre successeur de moines. Il se gardait bien de déblatérer contre les seigneurs laïques qui étaient en cas pareil : ces seigneurs étaient des possesseurs légitimes, et même des « bienfaiteurs respectables, » tandis que les moines n'étaient que des « usurpateurs et des oppresseurs. » Pendant sept ans, il ressassa toutes ces déclamations en dix écrits divers, sans compter les

mémoires plus nombreux qu'il inspira, sans compter ses innombrables lettres. Il y avait là une question de propriété et de justice à laquelle il n'avait nul égard. Quand il s'agissait du servage laïque, il parlait bien d'un « dédommagement aux seigneurs; » mais, pour les moines, de tous les plus légitimes propriétaires, rien de mieux que de les voler, tout simplement en les appelant des voleurs.

Droit et fait, récit et discussion juridique, tout, ou presque tout, est donc faux dans les écrits de l'*Homme aux quarante écus*, fort mauvais économiste, et du *patriarche* de Ferney qui ne cherchait que l'occasion d'une nouvelle campagne contre les moines.

Et notez que Voltaire, en se faisant renouveler les privilèges de Ferney, avait eu bien soin de garder « le droit de main-morte sur plusieurs petites possessions, » qu'il était donc seigneur main-mortable tout comme le chapitre de Saint-Claude, qu'il traitait moins bien ses serfs, et qu'il ne les affranchit jamais !

## IV

## Voltaire et la Pologne.

Catherine avait pris une première possession de la Pologne, en mettant sur le trône des Jagellons un de ses amants réformés, Stanislas Poniatowski. Les Polonais, déjà asservis, sentirent le besoin de renoncer à leur fatal *liberum veto* et de rendre leur monarchie héréditaire. Ce projet sauveur ne faisait l'affaire ni de Catherine, qui songeait à compléter sa conquête, ni de Frédéric, qui convoitait sa part du butin. De là, entre eux, le traité de 1766, par lequel ils interdisaient



toute réforme, pour entretenir l'anarchie dont ils voulaient profiter. Dans les mêmes vues, ils soutinrent les dissidents non-catholiques, privés du droit du suffrage et exclus de la Diète, non par intolérance et par fanatisme, comme a dit Voltaire, mais par mesure politique, le catholicisme et la nationalité polonaise étant dès lors inséparables; et Catherine, s'arrogeant déjà tout droit de justice et de souveraineté, fit arrêter deux évêques et huit sénateurs des plus influents, qu'elle envoya en Sibérie.

Les Polonais se soulevèrent, et se réunirent en *Confédération*, sous le drapeau de la vierge Marie. Voltaire se moquera-t-il de la sainte image, lui qui se fût agenouillé devant la louve romaine, et qui s'inclinait alors devant l'aigle, le léopard ou tout autre animal représenté sur le drapeau des ennemis de la France ! Bien plus, Catherine ayant appuyé par les armes ses mesures tyranniques, il annonça triomphalement qu'elle venait d'envoyer en Pologne 40,000 Russes « prêcher la tolérance la baïonnette au bout du fusil. » Il invita à en « rendre grâce à Dieu » comme « du plus grand événement qui eût signalé le siècle, » comme d'une « conquête sur le fanatisme, » de la « victoire de l'esprit pacificateur sur l'esprit persécuteur, » comme de la rentrée « du genre humain dans ses droits, » et de la fondation de la « liberté de conscience. »

L'Europe protestante applaudit; l'Europe catholique, représentée surtout par la France et l'Autriche, laissa faire ou coopéra au brigandage.

Roi de l'opinion, que n'aurait pas pu Voltaire contre ces rois assassins! Mais lui, qui avait soulevé l'Europe

pour un protestant obscur, il n'eut que des encouragements et des louanges pour l'égorgement d'un peuple catholique. Il reprit alors, avec une activité nouvelle, sa correspondance avec Frédéric; et, sous prétexte d'affranchir la Grèce; il ne cessa de l'exciter, et contre « le gros cochon de Moustapha, » notre seul allié en faveur de la Pologne, et contre « des ingénieurs sans génie, » c'est-à-dire contre des officiers envoyés par la France pour fortifier les Dardanelles.

Frédéric ne bougea pas, ne voulant se mettre de la partie que pour en partager l'enjeu. Mars-Apollon ne consentit, pour le moment, à guerroyer contre la Pologne qu'à coups de petits vers, et il lança contre les confédérés, au lieu de bataillons, les six chants de son ignoble *Pologniade*. L'auteur de la *Pucelle*, qui trouvait « plaisant de détruire les gens et de les chanter, » le félicita, comme de juste, et lui souhaita « six villes pour six chants. »

Enfin, le crime est consommé, et Frédéric en fait frapper une médaille commémorative. Cette médaille, représentant d'un côté Frédéric, et de l'autre une carte des provinces adjudgées que la Pologne elle-même lui présente, avec la légende *Regno redintegrato*, est envoyée à Voltaire, qui trouve la légende « noble et simple, » et la carte « du plus bel effet. » Il appelle les vers au secours de son enthousiasme :

La paix a bien raison de dire aux Palatins :  
 Ouvrez les yeux, le diable vous attrape,  
 Car vous avez à vos puissants voisins,  
 Sans y songer, longtemps servi la nappe.  
 Vous voudrez donc bien trouver bel et beau  
 Que ces voisins partagent le gâteau.

« C'est assurément, continue-t-il en prose, le vrai gâteau des rois. Vous voilà, Sire, le fondateur d'une très-grande puissance; vous tenez un des bras de la balance de l'Europe, et la Russie devient un nouveau monde. Comme tout est changé, et que je me sais bon gré d'avoir vécu pour voir tous ces grands évènements! Je ne sais quand vous vous arrêterez. Mais je sais que l'aigle de Prusse va bien loin. Je supplie cet aigle de daigner jeter sur moi chétif, du haut des airs où il plane, un de ces coups d'œil qui raniment le génie éteint. Je suis à vos pieds comme il y a trente ans, mais bien affaibli. Je regarderai le *Regno redintegrato*, quand je voudrai reprendre des forces. » Quel Prussien! Quel Cosaque! Et quelle indignation doit-on sentir contre ce mauvais Français, après tout ce que nous avons vu,... sans parler de ce que nous verrons!

A ce Cosaque, à ce Prussien, Frédéric pouvait adresser, sans crainte de lui déplaire, les injures les plus ignobles contre les bons Français, « brigands, excréments des nations; » et comme il envoyait en même temps des tasses de porcelaine, Voltaire avalait sans grimace les *excréments*, en y prenant son café à la crème.

Courons vite à travers ces ignominies, et arrivons au trait final : « On prétend que c'est vous, Sire, qui avez imaginé le partage de la Pologne; et je le crois, parce qu'il y a là du génie! »

Dans le même temps, et sur le même sujet, Voltaire entretenait une correspondance plus suivie encore avec cette Catherine II, meurtrière de son époux et insatiable de voluptés, qu'il appelait « sa *Sémiramis* »

et sa *Sainte*; » cette Catherine II, aux pieds de laquelle il a jeté, non-seulement sa personne et toute l'Encyclopédie, mais la majesté de Louis XIV, qu'il avait déjà jetée sous la botte de Frédéric; à qui il dressait des autels, en se disant son « vieil idolâtre et le prêtre de son temple. » Il lui savait gré de tout, même du meurtre de son époux, en raison même de la tyrannie que « la tolérante » exerçait alors dans la Pologne catholique, et il la proclamait « la bienfaitrice du genre humain. » Réduisez donc les Polonais, Madame, lui criait-il; « battez les Turcs, en dépit du nonce du pape » et en dépit de la France! Prenez mes chars, pour que j'aie l'honneur de « contribuer à vous tuer quelques Turcs! » Qu'on puisse enfin graver sur vos médailles : « Triomphatrice de l'empire ottoman et pacificatrice de la Pologne! » Pour moi, je voudrais aller vous faire ma cour; et, si je mourais en chemin, je ferais mettre sur mon petit tombeau : « Ci-gît l'admirateur de l'auguste Catherine, qui a eu l'honneur de mourir en allant lui présenter son profond respect. » Battez les Turcs! Madame, battez les Turcs! On dit bien qu'il y a des Français dans l'armée turque. Mais, est-ce que je suis Français, moi? Est-ce que je ne suis pas sujet de celle qui vient de m'envoyer de si belles fourrures, et une boîte d'or tournée de ses belles et augustes mains? « Je suis Catherin, Madame, et je mourrai Catherin! » — Vous avez donc tué des Turcs, Madame! « Votre Majesté me rend la vie en tuant des Turcs! » Quand j'ai reçu cette bonne nouvelle, j'ai « sauté de mon lit, en criant : « *Allah! Catharina!* » et j'ai chanté : « *Te Catharinam laudamus, te Dominam confitemur!* »

Serait-ce grotesque, si ce n'était pas si horrible !

Haine de Rome, mépris de la France, voilà les deux sentiments qui animaient son culte pour Catherine : haine de Rome, qui, par l'organe de son pontife, ce Rezzonico tant moqué, le grand Clément XIII, avait seule plaidé devant l'Europe la cause d'une nation catholique ; mépris de la France, dont il opposait les fêtes mesquines ou assombries par le malheur, les modes futiles et les spectacles frivoles, la faiblesse militaire et maritime, aux fêtes brillantes et joyeuses, aux prétendues mesures civilisatrices, aux triomphes sur terre et sur mer de la Russie et de son impératrice.

La France n'était donc pas assez humiliée, grâce aux courtisans et aux courtisanes adulés par lui, pour que ce mauvais Français la jetât en proie aux moqueries de la courtisane couronnée ! La honte de la France encyclopédique n'était donc pas assez connue, pour que ce traître en livrât à nos ennemis le dernier secret !

Une instruction outrageuse de Catherine ayant été interdite en France : « Et je suis encore chez les Welches, s'écria-t-il, et je respire leur atmosphère ! » Mais que dire des Français enrôlés contre Catherine « parmi ces fous de confédérés ? Cela est contre toutes les lois de la chevalerie ! » C'est pour le coup que j'abjure la France : « Daignez observer, Madame, que je ne suis point Welche ; je suis Suisse ; et, si j'étais plus jeune, je me ferais Russe. »

Il ne tarit plus sur ces « chevaliers Welches, » assez absurdes, ridicules et fous pour porter les armes contre sa « Notre-Dame de Pétersbourg, » et il les condamne à « mourir de faim, s'ils ne meurent pas du charbon. »

C'étaient deux pièces qui se menaient de front, et elles touchaient, l'une et l'autre, à leur dénouement. La Pologne est partagée, et le grand histrion écrit à son héroïne : « Le dernier acte de votre tragédie paraît bien beau ; le théâtre ne sera pas ensanglanté, et la gloire fera le dénouement. Voilà trois belles et bonnes têtes dans un bonnet : la vôtre, celle de l'empereur des Romains, et celle du roi de Prusse. »

Et maintenant la petite pièce des « Chevaliers errants. » Catherine avait écrit à Voltaire qu'elle les voulait garder quelque temps chez elle, pour qu'ils enseignassent les belles manières dans ses provinces, et Voltaire « se bornait à rire. » La pièce n'était pourtant pas si plaisante, au moins pour les pauvres chevaliers, mais bien plaisant est le rôle qu'y joua Voltaire.

Ces prisonniers, l'Encyclopédie avait voulu s'en faire un trophée. Dalember les réclama « au nom des philosophes et de la philosophie. » La *belle Catau* — ainsi entre frères on appelait la *sainte* — envoya copie de la pétition à Voltaire, avec une fin de non-recevoir qui n'était qu'un persiflage. Bertrand-Dalember insista auprès de Catau et auprès de Raton-Voltaire, priant celui-ci de « donner un coup de patte pour tirer du feu ces marrons russes. » Le coup de patte, Raton entendait bien le donner, mais non au profit de Bertrand. Il y eut alors entre Bertrand et Raton un jeu non soupçonné de Bertrand, et où les rôles de la fable furent renversés. Pendant que Raton faisait croire à Bertrand qu'il donnait son coup de patte dans le feu de Catau, et qu'il invitait Bertrand à ouvrir la bouche pour croquer les marrons russes, il ne travaillait que pour son compte. Du reste, Bertrand ne jouait, en

l'honneur de la secte, qu'une tartuferie d'humanité; car il n'exigeait même pas que Catau lâchât les marrons; il lui suffisait « que Catau fit une réponse honnête, satisfaisante et flatteuse pour la philosophie, sans se compromettre en aucune manière et *sans accorder ce qu'on lui demandait.* » Raton, non moins tartufe, était plus ambitieux. Il convoitait réellement les marrons russes, les prisonniers français, dont il voulait se faire des dépouilles opimes qui lui auraient peut-être ouvert la France et le capitol. Par Richelieu, il fit demander à Versailles un *commandement exprès* de travailler à la délivrance des prisonniers, que l'impératrice, prétendait-il à faux, s'appêtait à envoyer en Sibérie. Le commandement ne vint pas, et il ne fit rien, n'ayant aucune récompense à attendre. Il laissa les confédérés sous la griffe des aigles du Nord, et les chevaliers français en proie « à la faim ou au charbon! »

Et maintenant, Français, Polonais, dressez une statue à Voltaire! c'est affaire aux Prussiens et aux Cosaques!

## CHAPITRE QUATRIÈME.

VOLTAIRE ET L'INFÂME.

### I

*L'Infâme* et le peuple. — Les réfractaires, les ennemis et les neutres.

Evitons toujours d'être dupes.

Il y a encore des gens, complices ou abusés, pour dire que, sous le nom de *l'Infâme*, Voltaire ne s'attaquait qu'à ce qu'ils appellent la superstition, le fanatisme, c'est-à-dire seulement aux excès et aux abus de la religion. Non, il en voulait à la religion même, et *l'Infâme*, pour lui, c'était le christianisme, c'était Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le 20 juin 1760, il écrivait à Dalember : « Hérault disait un jour à l'un des frères, — Voltaire lui-même : « Vous ne détruirez jamais la religion chrétienne. — C'est ce que nous verrons, » dit l'autre. »

Le 14 août 1772, c'était Dalember qui, priant Frédéric de dire au moins un petit mot à Moustapha du temple de Jérusalem, ajoutait : « Cette réédification, Sire, est ma folie, comme la destruction de la religion chrétienne est celle du patriarche de Ferney. »

Le capitaine et le lieutenant viennent de nous livrer leur secret.



Trois jours après avoir fait part à Dalember de son espèce de serment d'Annibal, Voltaire lui recommandait pour la première fois d'écraser *l'Infâme* ; pour la première fois il prononçait le mot odieux, qui va être pour les frères le mot de passe et de reconnaissance. Bientôt apparaît, dans une lettre à Damilaville, la formule *Ecrasez l'Infâme*, dont Voltaire fera, en n'en prenant que les lettres initiales réunies, *Ecrlnif*, une sorte de formule cabalistique, qu'il opposera au monogramme du Christ et à l'inscription de la Croix.

Voilà la guerre déclarée, et nous en connaissons l'objet. Guerre insensée et déloyale, acharnée et hypocrite, que Voltaire poursuivra avec toutes sortes d'armes, mais surtout avec la calomnie et le mensonge, ne recourant à la colère et à la fureur que dans son dépit de voir fuir la victoire.

Mais, ce qui indigné le plus dans cette campagne contre *l'Infâme*, c'est l'hypocrisie du chef, c'est son mépris du genre humain. Pendant qu'il organise ses troupes et qu'il les entraîne à sa suite contre le Christianisme, il soutient, devant toutes les puissances, même devant le Pape, non-seulement qu'il n'y a pas de meilleurs citoyens que lui et les philosophes, mais pas d'hommes plus religieux, de meilleurs chrétiens, de meilleurs catholiques.

Désormais bien compris de ses lieutenants et de ses troupes, il donne à tous le signal de l'attaque. « Il ne faut que cinq ou six philosophes qui s'entendent pour renverser le colosse. Serait-il possible qu'ils ne réussissent pas, après les exemples que nous avons de douze faquins qui ont réussi ? » Pour cela, « il faut rendre ridicules *l'Infâme* et ses fauteurs. Il faut atta-

quer le monstre de tous côtés, et le chasser pour jamais de la bonne compagnie. Il n'est fait que pour mon tailleur et mon laquais. »

Tous ses cris de guerre vont être accompagnés de cette exclamation de mépris pour le peuple, pour la canaille « grande et petite, » c'est-à-dire pour l'immense majorité de l'espèce humaine : « Eclairer et méprisez le genre humain ! » Méprisez tout le genre humain, mais n'éclairer que la bonne compagnie, et laissez à la canaille l'*Infâme*, « pour laquelle elle est faite. On n'a jamais prétendu éclairer les cordonniers, les laquais et les servantes : c'est le propre des apôtres. »

A la canaille, au peuple, il refuse non-seulement les lumières de la *philosophie*, mais toute lumière, toute instruction. Il ne veut pas « que ses laboureurs et ses manœuvres soient éclairés, » et il demande les instituteurs du peuple, « les frères ignorantins, pour conduire ses charrues ou pour les atteler. » Et si on réclame, il répond : « Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. Si vous faisiez valoir comme moi une terre, si vous aviez des charrues, vous seriez bien de mon avis. »

Ce censeur des institutions féodales, ce défenseur des serfs du Jura, eût ressuscité l'esclavage antique pour cultiver ses terres. Il eût fait pis que le paganisme, qui ne défendit jamais la science aux esclaves : il eût changé les siens en bêtes de somme, lui qui, dans le peuple, « toujours sot et barbare, » ne voyait que « des bœufs auxquels il faut un joug, un aiguillon et du foin. »

Pendant qu'il mettait le peuple au rang des bêtes, le christianisme au banc du ridicule, il mettait sa patrie

au-dessous de toutes les nations, et il disait aux Français : « Allez, mes Welches ! vous êtes la chiasse du genre humain ! » C'est là son mot de Cambronne !

Comme il sonnait la charge, il sonnait déjà la victoire : « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera inmanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être le témoin. Ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux ; ils verront de belles choses. » Vingt ans après, les jeunes gens voyaient partout l'échafaud dressé sur les ruines momentanées de *l'Infâme* !

Son désespoir était de ne pouvoir avancer la révolution en travaillant au grand jour, et d'être réduit à « miner en secret le vieux palais de l'imposture. » Au moins ne voulait-il pas être troublé dans cette œuvre de mine et de sape. Malheur à qui éventait la mine ! Tel Palissot, pourtant futur éditeur de Voltaire, qui jeta les travailleurs sur le théâtre dans le *Cercle* et dans la comédie des *Philosophes*, et qui fit mettre à la Bastille l'abbé Morellet, le brave *Mords-les*, nom de guerre donné par le capitaine à cet aboyeur de la philosophie. Voltaire, seul épargné par Palissot, lui pardonna enfin d'avoir battu sa livrée, en entendant ces vers de la *Dunciade* :

O de Ferney sublime solitaire ! etc.

Le Franc de Pompignan ne s'en tira pas à si bon compte. Il est vrai qu'avec la livrée il avait battu le maître ; or, le maître ne pardonna jamais la moindre attaque à sa personne sacrée.

En 1760, Le Franc, le jour de sa réception à l'Académie, lança le plus redoutable réquisitoire contre les

crimes littéraires du siècle. Sans prononcer un seul nom propre, il désigna clairement les faux philosophes et les faux lettrés à l'indignation des honnêtes gens.

Mais son discours arrive à Ferney; et voici que des montagnes du Jura part le premier coup de foudre, ou du moins la première décharge de grêlons : « *Quand* on a l'honneur d'être reçu dans une compagnie respectable d'hommes de lettres, il ne faut pas que la harangue soit une satire contre les gens de lettres... *Quand... quand, etc.* » Ainsi se succédaient tous ces *Quand*, d'un facétieux terrible, tombant dru sur le pauvre Pompignan, et le frappant à coups redoublés. Et aux *Quand* succédèrent les *Car*, les *Ah ! ah !* puis des facéties en vers, les *Pour*, les *Que*, les *Qui*, les *Quoi*, les *Oui*, les *Non* : « un déluge de monosyllabes. »

Les *Quand*, les *Qui*, les *Quoi*, pleuvant de tous côtés, sifflaient à son oreille en tous lieux répétés.

C'est ce qu'on appelait « faire passer Pompignan par les particules. » Voltaire le poursuivit encore dans la *Vanité*, dans le *Russe à Paris*, dans le *Pauvre diable*, où se trouve le vers fameux :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche!

sans compter les chansons et les épigrammes. Il avait réussi à rendre Pompignan « ridicule et odieux, » et à dicter l'arrêt du siècle contre ce parfait honnête homme et ce littérateur très-distingué; contre ce poète, sans originalité et sans génie, il est vrai, mais écrivain pur et correct, compositeur sage et réglé, versificateur élégant et habile, au demeurant, le meilleur lyrique

du temps après J.-B. Rousseau. Désormais, à la moindre mention qui était faite de ses poèmes, à la première invitation de les lire, on répondait : *Sacrés ils sont*, et personne n'y touchait.

Jean-Georges Le Franc de Pompignan, un des plus illustres évêques du XVIII<sup>e</sup> siècle, ne pouvait manquer, à ce titre, et à titre de frère de Jean-Jacques, d'encourir les sarcasmes voltairiens. L'évêque ne répondit pas plus que n'avait fait le magistrat son frère, et ils se consolèrent aisément l'un et l'autre dans l'estime et l'admiration publique.

L'abbé Trublet alors avait la rage.

D'être à Paris un petit personnage, etc...

Voilà tout ce que le gros du public saura jamais de l'abbé Trublet. Voltaire eut, entre tous, le diabolique privilège de marquer d'un stigmate ineffaçable les pauvres forçats de la littérature ; et, désormais, quelque part qu'ils se montrent ou que leur nom soit prononcé, on leur regarde à l'épaule, et on les renvoie au baigne du ridicule. C'était pourtant un excellent homme et un littérateur estimable que cet abbé Trublet. Mais il avait eu l'audace et le malheur d'appliquer à la *Henriade* le mot de M<sup>me</sup> de Longueville au sujet de la *Pucelle* de Chapelain, mis en vers par Boileau :

Et je ne sais pourquoi je bâille en la lisant.

Ah ! s'écria l'irascible poète,

L'Archidiacre Trublet prétend que je l'ennuie !

je le lui rendrai bien ; et il le logea dans le *Pauvre Diable* ; puis il se frotta les mains :

Vous m'avez endormi, disait le bon Trublet;  
J'ai réveillé mon homme à grands coups de sifflet.

Et dorénavant, suivant le conseil, disait-il, de Tronchin, il courut sus, presque chaque matin, à l'abbé Trublet comme au Pompignan. Toutefois, Trublet lui ayant envoyé son discours de réception à l'Académie, il se dit désarmé et le laissa mourir en paix.

Gresset, une victime encore du *Pauvre Diable*, avait eu d'abord, comme Pompignan lui-même et comme presque tous les autres, les bonnes grâces de Voltaire. Mais voici que l'auteur des *Adieux aux Jésuites* fait aussi ses adieux à *l'art dangereux* du théâtre et de la poésie ; et Voltaire de s'écrier : « Et ce polisson de Gresset, qu'en dirons-nous ? Quel fat orgueilleux ? Quel plat fanatique ! » Et il décrie comme *tombés* des ouvrages qui vivront autant que le *Pauvre Diable*, au delà de ses comédies, mortes depuis longtemps. Gresset prit tout cela en pénitence, et resta silencieux dans sa solitude.

Malheur donc à quiconque attaquait l'armée philosophique et son chef, ou simplement refusait de s'enrôler sous le drapeau encyclopédique ! Certes, ce n'était pas un ennemi que l'auteur des *Lettres persanes* et de *l'Esprit des lois* ; mais il avait vécu dans un isolement superbe, ne recevant de mot d'ordre de personne, puis il avait beaucoup rabattu sur la valeur de Voltaire et de ses ouvrages. Aussi Voltaire porta-t-il sur lui des jugements contradictoires, suivant qu'il parlait devant le public ou dans l'intimité, mais dont il entendait bien que la résultante fût défavorable. S'il a dit de l'auteur de *l'Esprit des lois* ce grand mot ridicule : « Le genre

humain avait perdu ses titres : M. de Montesquieu les a retrouvés, et les lui a rendus ; » il a dit finalement : « C'est un charlatan qui en a imposé au public. Ce charlatan, devenu si fameux, n'a pas mis une citation dans son ouvrage qui ne soit fausse, ou qui ne dise précisément tout le contraire de ce qu'il avance. »

Voilà ce qu'on s'attirait, fût-on Montesquieu, en touchant à Voltaire, ou même en faisant bande à part. Voltaire ne voulait que des flatteurs ou des séides.

## II

*L'Encyclopédie et le Dictionnaire philosophique.* — Un couvent de philosophes. — Voltaire et les pasteurs génois. — Contrebande et colportage voltairiens.

C'est ce qu'il avait trouvé dans les encyclopédistes, et c'est pourquoi il encouragea si fort leur entreprise. Il écrivait aux deux entrepreneurs en chef : « Adieu, Atlas et Hercule, qui portez le monde sur vos épaules ! » Il s'associa, non-seulement par ses éloges, mais par sa collaboration, « au plus beau monument de la nation et de la littérature. » Bientôt il en fut la tête et l'âme. Il le soutint de ses conseils et de ses encouragements, chercha à l'améliorer par ses critiques, et lui fournit un grand nombre d'articles. Il est presque à regretter qu'il n'ait pas pris une part plus entière à l'ouvrage, qui eût été meilleur au point de vue de la littérature, et plus franchement mauvais, par conséquent moins dangereux, au point de vue de la religion. Au lieu de cette hypocrisie sournoise qui glissait les plus grandes hardiesses dans des articles de science

ou de grammaire, il les eût affichées dans ces articles de métaphysique et de théologie, qui, disait-il, « lui serreraient le cœur. »

*L'Encyclopédie* s'acheva, grâce à Malesherbes, qui, chargé de la poursuivre, s'en fit le logeur; grâce à Choiseul, qui la prit sous sa protection; grâce à M<sup>me</sup> de Pompadour, qu'on piqua de jalousie, en lui disant que Catherine et Frédéric offraient à l'œuvre leur patronage. Elle allait s'achever, lorsque Voltaire écrivit : « Ce ne sera jamais qu'un gros fatras... Edifice bâti moitié de marbre et moitié de boue... Trop de strass mêlé aux diamants... Trop de fange à côté de l'or pur. » Et Dalember répondait : « C'est un habit d'arlequin où il y a quelques morceaux de bonne étoffe, et trop de haillons. » Et, renchérissant sur eux deux, Diderot a dit : « *L'Encyclopédie* devint un gouffre où des espèces de chiffonniers jetèrent pêle-mêle une infinité de choses mal vues, mal digérées, bonnes, mauvaises, détestables, vraies, fausses, incertaines, et toujours incohérentes et disparates. »

Voilà *l'Encyclopédie* jugée par ses fondateurs et ses patrons !

Voltaire voulut faire son encyclopédie à lui tout seul. En 1764, il publia, en un seul volume, son *Dictionnaire philosophique portatif*, qu'il appelait son *Portatif*, plus couramment, et sur lequel il fondait les plus grandes espérances : « Le Christ devait s'en trouver mal. » Pas de livre qui ait soulevé plus de tempêtes; pas de livre, par conséquent, que Voltaire ait nié avec plus d'audace et de persévérance, qu'il ait rejeté sur d'autres avec plus d'impudeur. Il trembla quelque temps pour lui; mais, grâce à ses puis-



sants protecteurs et à ses dénégations obstinées, le livre seul fut brûlé. Il en multiplia alors les éditions, et se prépara à le grossir de ses *Questions encyclopédiques*, de son *Opinion par alphabet*, etc., qui finirent par le porter d'un volume à neuf, et par en faire la *Bible* ou l'*Encyclopédie* de ses mensonges et de ses erreurs, de ses sarcasmes impies et de ses plaisanteries obscènes, et aussi de toutes ses qualités et de tous ses défauts d'écrivain. Long pamphlet en cinq ou six cents articles, qui est tout le grand pamphlétaire !

Quoique, en réalité, ni lui, dans sa forteresse de Ferney, ni les encyclopédistes de Paris, plus que tolérés par le pouvoir, ne courussent grand risque, il songea, pour rendre leur action plus libre dans la campagne contre l'*Infâme*, à leur procurer une place d'armes et une retraite sur les frontières de France. L'ennemi des couvents voulait se faire le fondateur d'un couvent philosophique à Clèves, et s'y établir avec cinq ou six hommes de mérite. On y aurait fondé une imprimerie, et il aurait suffi de deux ou trois ans pour faire une époque éternelle.

Frédéric se prêtait au projet, mais à des conditions de décence et de ménagement qui ne plurent point aux faux philosophes, d'ailleurs acoquinés à ce Paris, où ils se disaient si malheureux, et se défiant de ce Frédéric, qui avait si bien traité leur chef. Le projet manqua donc, et Voltaire exhala son dépit dans cette dernière boutade : « Quand je songe qu'un fou et un imbécile comme Ignace a trouvé une douzaine de prosélytes qui l'ont suivi, et que je n'ai pu trouver trois philosophes, j'ai été tenté de croire que la raison humaine n'est bonne à rien. »

Comme ce diable d'homme avait bien le droit, lui aussi, de s'appeler *Légion*, il se mit à faire tout seul la guerre à *l'Infâme*. Il alla au plus près, et s'attaqua d'abord aux pasteurs genevois. Une de ses premières victimes fut Jacob Vernet, qui, par trop d'empressement à venir aux Délices, s'était exposé à se faire offrir d'être l'éditeur de *l'Essai sur les mœurs*, et qui ensuite s'était tourné contre l'impie. Après une ou deux autres exécutions individuelles, Voltaire entra en lutte avec le corps entier des pasteurs. Dalember l'étant venu voir aux Délices, en 1757, il lui souffla l'article *Genève* de l'Encyclopédie, où le clergé genevois était flatté aux dépens du clergé catholique, mais pour être ensuite accusé de socinianisme. La Compagnie des pasteurs ayant protesté contre l'article et réclamé auprès du signataire, il lui écrivit : « Ces drôles osent se plaindre de l'éloge que vous daignez leur donner, d'avoir plus de raison que de foi. Moquez-vous d'eux, et ne vous rétractez pas. Fanatiques papistes, fanatiques calvinistes, tous sont pétris de la même m... détrempee de sang corrompu. »

Pris pour intermédiaire par Dalember, et accepté par les pasteurs, ce complice hypocrite écrivit à l'un d'eux : « Or ça, *carissime frater in Deo et in Serveto*, êtes-vous bien fâché, dans le fond du cœur, qu'on dise dans *l'Encyclopédie* que vous pensez comme Origène, et comme deux mille prêtres qui signèrent leur protestation contre le pétulant Athanase ? Vous voilà bien malades que quelque gros Hollandais vous traite d'hétérodoxes ! Serez-vous bien lésés quand on vous reprochera d'être des infâmes, des monstres, qui ne croient qu'un seul Dieu plein de miséricorde ? Allez,

allez, vous n'êtes pas si fâchés. Soyez comme Dorine qui aimait Lycas, comme vous devez le savoir. Lycas s'en vanta, et Dorine, qui en fut bien aise, dit :

Lycas est peu discret  
D'avoir dit mon secret.

Dalembert est Lycas, vous autres êtes Dorine, et moi je suis tout à vous très-tendrement. »

Une si grosse affaire, traitée en petits vers d'opéra, il y avait de quoi démonter tout le grave sanhédrin. Et le pire pour lui, c'est que, malgré toutes ses protestations et tous ses manifestes, la vérité était au fond de cette gaité si spirituellement bouffonne. Il est certain que de jeunes ministres, en preuve d'une raison indépendante, avaient fait à Dalembert des aveux compromettants. Il est certain, de plus, que l'église genevoise ne professait, dès ce temps, qu'un christianisme fort élargi, où il entrait plus de morale que de dogme strict. Le déisme avait donc déjà entamé Genève. En tout cas, si Dalembert n'avait pas été fidèle rapporteur, il fut certainement prophète : qui donc aujourd'hui, dans l'église de Genève, — à part un petit nombre de chrétiens, — admet la Trinité et la divinité de Jésus-Christ ?

Voltaire eut bien d'autres affaires avec Genève, qui lui devint de plus en plus odieuse. Il s'en éloigna l'année suivante, en abandonnant les Délices, et il n'y fit plus que de rares voyages. Mais son carrosse y entrait souvent, même lorsque le maître eut cessé d'y aller, et il n'y entrait pas vide ; il servait à la contrebande voltairienne. Les visiteurs de l'octroi n'osant visiter le carrosse du haut et puissant seigneur,

celui-ci en profita pour faire transporter de gros ballots de ses mauvais livres chez le libraire Chirol. La fraude se découvre. Les ballots sont saisis et brûlés, le libraire est puni et l'expéditeur menacé. Feignant alors de seconder les magistrats, Voltaire dénonce l'arrivée prochaine chez Chirol d'un ballot contenant des *Dictionnaires philosophiques*, *Evangeliles de la raison*, « et autres sottises, dit-il, que je méprise autant que les *Lettres de la montagne* du sieur Rousseau. » Pendant que les agents du Conseil montent la garde à la porte de Chirol, Voltaire et ses libraires, en bons contrebandiers, font, par un autre point, passer la frontière à une forte cargaison des livres dénoncés, qui sont déposés chez Gando, et en quelques jours la ville en est inondée.

Les livres ayant été encore saisis et brûlés, Voltaire invente une ruse nouvelle. Il donne à ses pamphlets un titre religieux, *Sermon*, *Homélie*, qui dépite la police, et les commence par quelques bonnes pages, qui amorcent le lecteur et servent d'introduction aux blasphèmes. La surveillance des magistrats est encore trompée pendant quelques jours, et c'est une seconde inondation de libelles.

Quand les libraires, enfin surpris et châtiés, refusèrent de s'exposer davantage, Voltaire recourut à de plus indignes manœuvres, et fit distribuer gratis ses *Sermons* et *Homélies*. Les affiliés de son infernale propagande, amis complaisants ou colporteurs à gages, les jetaient dans les lieux publics, en coulaient sous les portes, en déposaient dans les ateliers ou les magasins, et passaient aux jeunes femmes les plus obscènes. Les classes même des colléges en étaient infec-

tées, et jusqu'aux lieux d'instruction religieuse et aux temples, où, sous même format et même reliure, ils remplaçaient le catéchisme et le psautier. Voilà comment Voltaire payait l'hospitalité genevoise. Voilà comment il tenait sa parole de corrompre la jeunesse de la pédante ville. Et voilà le patron de la tolérance, qui a tant crié contre les enfants arrachés à leur famille pour être soumis à l'instruction catholique. Au moins ces enfants étaient imbus d'une saine doctrine, tandis que les enfants de Genève, également soustraits par lui à la surveillance et à la direction de leurs parents, ne leur revenaient que pervertis et gâtés.

Pendant que Voltaire faisait à Genève une contrebande corruptrice, il essayait de la faire sur nos frontières pour introduire ses mauvais livres en France. La femme d'un valet de chambre de son ami d'Argental vint à Ferney, en 1766, pour rapporter à Paris un chargement des produits de la manufacture. Elle fut surprise à la sortie du pays de Gex, et Voltaire ne s'en tira que par le chancelier Maupeou, qu'il connaissait depuis cinquante ans pour avoir joué aux échecs avec lui. « Il pouvait, dit-il, me faire échec et mat cette fois-ci d'un seul mot. » Il avait donc couru grand risque, ou, du moins, il avait eu grand'peur. Il brûla une toise cube de papier, et tint ses paquets prêts pendant tout un mois. Sorti d'affaire, il ne songea plus qu'aux *Scythes*, qu'il devait déjà donner pour faire diversion, et qu'il destinait maintenant à « faire entendre qu'il était triste qu'un homme qui travaillait depuis cinquante ans pour les plaisirs de Paris, vécût et mourût dans un désert éloigné de Paris. »

Toutes ses pièces, désormais, vont être ou un thème

de déclamation contre l'*Infâme*, ou un placet présenté au pouvoir pour obtenir son retour à Paris, ou un alibi pour nier les impiétés qu'on lui imputait.

### III

*Candide* et l'*Essai sur les mœurs*. — Larcher, Warburton et Buffon. — Nonnotte et Patouillet. — L'abbé Guénée.

Cet alibi, il avait à l'invoquer fort souvent, car, presque chaque jour, et sous toute forme, roman, théâtre, poésie légère, histoire, philosophie, c'était quelque pamphlet impie. Il commença presque par *Candide*, qui fit scandale, et il s'empessa de désavouer « cette cochonnerie, » qui pourtant le résume. C'est, en quelque sorte concentré, cet éclat de rire de Satan qui retentit à travers toutes ses œuvres. C'est le fatalisme infernal en goguette. Pas de baigne qui ne soit un Eden en comparaison de ce pandémonium appelé « le meilleur des mondes possibles. » Tous les personnages y commettent tous les crimes avec la plus tranquille naïveté ; et, s'ils en reçoivent le châtement, ils s'en prennent à la Providence, seule responsable de tant d'horreurs. Tout cela est raconté avec cette raillerie amère et cynique de l'égoïste et impur vieillard qui, au sein de toutes les jouissances, aimait à se moquer des misères humaines. Oui, *Candide* est tout Voltaire impie et débauché, et aussi tout Voltaire conteur et écrivain, dont le rire est un rictus, la grâce une polissonnerie, l'esprit un dard trempé dans le poison et l'ordure. Il y en a qui trouvent cela gai : rien de plus triste ! Du reste, ni plan, ni composition

dans ce roman à tiroirs, comme tous les autres de Voltaire, où les aventures se suivent sans liaison, se multiplient sans motif, et s'achèvent suivant le caprice de l'écrivain.

Après *Candide*, il n'y a rien à dire des autres romans de son auteur, inférieurs en mérite littéraire, et qui en reproduisent, non-seulement les impiétés, les sales équivoques, les bouffonneries indécentes et les satires universelles, mais la forme de voyages et d'aventures.

Ce que *Candide* était dans le roman, l'*Essai sur les mœurs* le fut dans l'histoire : une satire de l'humanité par les faits après la satire par la fantaisie. L'*Essai* comprend vingt années de la vie de Voltaire. Sa correspondance nous tient au courant de la composition du livre et de l'esprit dans lequel il l'écrivait. C'est « une peinture des misères, des sottises, des atrocités humaines. » On y « parcourt les Petites-Maisons de l'univers. » Les hommes y apprennent « jusqu'à quel point le genre humain est sot, méchant et fou ; » les Français, qu'ils n'ont été, pendant douze cents ans, que « des imbéciles et des barbares, » que « des polissons en tout genre, » qu'une « race de singes. »

Vauvenargues a dit : « Ceux qui méprisent l'homme ne sont point de grands hommes. » Et Voltaire lui-même : « Un homme qui n'a regardé la nature humaine que d'un côté ridicule, ne vaut pas celui qui lui fait sentir sa dignité et son bonheur. » Mais, pour peindre la grandeur, la dignité, l'héroïsme, il faut en avoir quelque peu soi-même, et Voltaire, qui en fut toujours dépourvu, était condamné à « aimer mieux les ridicules que les héros. » Le respect et l'amour de l'homme, tels doivent être les premiers

sentiments de l'historien de l'humanité. Chose prodigieuse, que la philosophie, cette grande paroleuse d'humanité, cette grande chercheuse du bonheur du genre humain, l'ait toujours avili, ait toujours ricané au spectacle de ses misères ; et que le christianisme, qui fait Dieu si grand et l'homme si petit et si déchu, se soit toujours penché respectueusement et amoureusement sur l'homme, en proportion même de son abaissement et de sa souffrance, et l'ait pris par la main pour l'élever jusqu'à l'apothéose !

Mais le christianisme, dans son histoire, ses institutions, ses pontifes, ses grands hommes, Voltaire ne voulait que lui faire une longue injure, et par là il se condamnait à injurier le genre humain. Il n'avait donc garde de prendre pour modèle l'auteur du *Discours sur l'histoire universelle*, dont le christianisme fait l'inspiration et la grandeur. Avec les *Pensées* de Pascal, le *Discours* était un temple qui l'importunait, et il entreprit ou de le masquer par une construction d'un autre style, ou même de le détruire et de le remplacer par un autre monument. D'abord il n'osa pas toucher à la grande pyramide, et il ne commença à bâtir qu'au point où Bossuet avait cessé. Mais, plus tard, sous prétexte de combler quelques lacunes laissées par Bossuet, le neveu de l'abbé Bazin fit la *Philosophie de l'histoire*, contre-partie du *Discours*, où les Juifs, porteurs des promesses et des espérances du monde, étaient sacrifiés aux Indiens et aux Chinois, peuples placés, depuis des siècles et des siècles, en dehors non-seulement du mouvement religieux, mais du grand mouvement de la civilisation du genre humain.



Avec l'idéal chrétien de Bossuet, Voltaire a rejeté tout idéal. Car peut-on appeler idéal le type de civilisation du *Mondain* ? Voyez le château de Ferney, avec sa liberté de penser et de vivre, avec sa famille singulière, avec ses manufactures de blondes et d'obscénités, avec ses terres libres et ses ignorants attelés aux charrues, et surtout avec son *tripot* : voilà une belle civilisation !

Il y a mieux, toutefois, dans l'*Essai sur les mœurs*. Il y a d'abord une grande idée, c'est de chercher dans les mœurs et dans l'esprit des peuples, plutôt que dans les faits extérieurs, l'unité d'une histoire générale ; il y a une remarquable application de la critique dans l'emploi des témoignages ou de la vraisemblance ; il y a enfin une composition plus savante que dans tout autre écrit historique de l'auteur, des faits habilement disposés, des portraits vigoureux, un style toujours naturel et agréable : autant de qualités qui font regretter une fois de plus que Voltaire, avec plus de dignité et de respect, n'ait pas été ce qu'il pouvait être, un grand historien.

La *Philosophie de l'histoire* et l'*Essai sur les mœurs* devinrent encore un signal de guerre, ou plutôt un champ de bataille. Avec les opposants de moindre renom, Voltaire s'en tira par quelque plaisanterie dédaigneuse ; mais il ne se débarrassa pas aussi aisément de Larcher, qui avait terminé son *Supplément à la Philosophie de l'histoire* par ce plaisant index, justifié par toute la discussion précédente : « Bévues, fausses citations ; ignorance du grec, du latin, de la chronologie, de la géographie, de l'histoire ; plagiats de l'abbé Bazin, depuis la page 1 jusqu'à la page 414 et dernière, inclusivement. »

Voltaire répliqua par sa *Défense de mon oncle*, où il n'opposait guère que des injures ignobles à son savant contradicteur. Effrayé par l'érudition de Larcher, il n'était pas assez sot, comme il l'écrivait, pour se défendre; il savait qu'il faut toujours établir le siège de la guerre dans le pays ennemi; et voilà pourquoi, au lieu de discuter, il insultait, ce qui était plus commode, surtout à lui.

Attaqué par Larcher sur le terrain de l'érudition profane, il fut attaqué sur le terrain de la Bible par Warburton, dont il avait pillé la *Divine légation de Moïse*; et comme Warburton, tout en renversant d'une main brutale l'échafaudage scientifique de la *Philosophie de l'histoire*, avait donné prise sur lui par une imputation de matérialisme adressée à la religion mosaïque, il le traita de *calomniateur de Moïse*, dont il fit semblant de prendre la défense; puis il se rejeta dans ses grossièretés accoutumées, avec cet ignoble tutoiement, que, sous le nom de Vadé ou de quelque autre célébrité poissarde, il aimait à employer contre ses adversaires.

Il n'osa pas le prendre de si haut avec le solennel Buffon, dont il avait aussi critiqué les idées, notamment l'origine diluvienne des pétrifications qui forment ou couvrent les montagnes, et qu'il expliquait par la ridicule plaisanterie des coquilles tombées du manteau des pèlerins de Saint-Jacques et de Jérusalem. « Pourquoi pas transportées par les singes? » répliqua Buffon par une autre plaisanterie de mauvaise humeur, et Buffon tourna dédaigneusement le dos. En 1774, un raccommodage fut ménagé entre eux, et Voltaire dit : « Je savais bien que je ne pouvais rester

brouillé avec M. de Buffon pour des coquilles ! » « Raccommodage mal blanchi, » comme l'ajouta Voltaire lui-même ; et Buffon dit de son côté : « Comment veut-il que je croie à la sincérité d'un homme qui ne croit pas en Dieu ? » Entre ces deux hommes, il y avait antipathie de nature et conflit de royauté.

C'est avec Nonnotte et Patouillet que Voltaire revint au tutoiement et à toutes les bouffonneries de sa polémique. Fut-il heureux, d'abord, lui qui aimait tant à jouer avec les noms, d'avoir en tête deux hommes ornés de noms assez ridicules pour qu'il n'eût même pas besoin de les estropier ! Nonnotte et Patouillet ! Patouillet et Nonnotte ! L'a-t-il assez redit aux deux honnêtes jésuites, coupables seulement d'avoir gardé le nom de leur père ! En a-t-il fait des gorges chaudes, le sieur *Arouet*, décoré d'un nom tout aussi ridicule, et prêtant à des allusions plus vilaines ! Et sa digne postérité, incapable de prendre autre chose de son esprit, répète encore Nonnotte et Patouillet, Patouillet et Nonnotte !

C'était pourtant, quoique ex-jésuite, un bon, honnête, studieux et savant homme, un prédicateur de renom, et même un écrivain assez passable, que cet abbé Nonnotte. Mais pourquoi s'avisait-il, en 1762, de relever sans pitié, avec toute la supériorité de la science et de la raison, les *Erreurs de Voltaire* en histoire et en théologie ? Voltaire essaya de répondre, c'est-à-dire qu'il injuria ; et Nonnotte, comme Fréron, prit un malin plaisir à dresser une liste de tous ses termes grossiers, termes d'une grande portée assurément dans une discussion historique ! Voltaire ne le lâcha plus. Il lui composa une généalogie de bas étage

et une biographie à l'avenant. Et le jésuite répondit avec grand sens : « Que François-Marie Arouet soit gentilhomme, comme il voudrait le faire croire, et Nonnotte homme de rien, qu'est-ce que cela fait au public? » Finalement, Voltaire l'envoya ramer sur son vaisseau avec Patouillet et Fréron.

Patouillet, compagnon de chaîne de Nonnotte, était un bon humaniste, qui se fit théologien pour combattre le jansénisme et pour aider les évêques de sa plume dans les querelles du temps. Le grief particulier de Voltaire contre lui était un mandement de l'archevêque d'Auch contre la philosophie, dont il l'accusait d'être le rédacteur ; et dès lors il l'associa dans ses sarcasmes à Nonnotte et à tous ses adversaires.

Battu par l'érudition qu'il n'avait pas, le prince des moqueurs n'avait pas encore été battu par ses propres armes, par la raillerie, et l'honneur de cette dernière victoire était réservé à l'abbé Guénée, l'auteur des *Lettres de quelques Juifs*. D'abord Voltaire parut n'en avoir pas grand souci ; mais, quand il vit passer dans le camp de l'abbé tous les rieurs transfuges du camp voltairien, il prit peur, et s'informa du nom et de la personne de son adversaire, « un des plus mauvais chrétiens et des plus insolents qui fussent dans l'Eglise de Dieu. » — « Le secrétaire des Juifs, répondit Dalember, est un pauvre chrétien, nommée Guénée, ci-devant professeur au collège du Plessis, et aujourd'hui balayeur ou sacristain de la chapelle de Versailles ; » — balayeur aussi de la chapelle philosophique, à laquelle il donna le plus fameux coup de balai qu'elle ait jamais reçu !

Savant, poli, tranquille, ce que Voltaire ne fut

jamais, Guénée montrait autant d'esprit que lui, et de meilleur aloi. La mauvaise foi de Voltaire à reproduire des difficultés cent fois résolues, sans faire mention des réponses; son étalage d'érudition plagiée; ses contradictions et ses bévues; sa manie d'hébraïser, ne sachant pas un mot d'hébreu, ni même le lire; de greciser, lisant à peine le grec, et ne le comprenant que dans une traduction; de latiniser, lui qui traduisait le latin comme un écolier; son ignorance des auteurs et des ouvrages, qu'il prend les uns pour les autres, comme le singe de la fable prenait le Pirée pour un nom d'homme; son ignorance de l'histoire, dont il brouille les faits; ses méprises sur les peuples de l'antiquité, dont il méconnaît les usages et les arts, les coutumes et les mœurs: tout cela était mis à nu, toujours sur le ton du respect et de l'admiration, mais le diable de la raillerie n'y perdait rien.

Malgré l'exemple donné par Guénée, Voltaire ne répondit en public qu'à sa manière, c'est-à-dire par des turlupinades, des indécences et des grossièretés; mais, dans l'intimité, il avouait: « Le secrétaire n'est pas sans esprit et sans connaissances; mais il est malin comme un singe, il mord jusqu'au sang, en faisant semblant de baiser la main. Il sera mordu de même. » Et il essaya de mordre; mais ses dents s'usèrent sur cette lime fine et bien trempée.

Sa véritable réponse fut sa *Bible enfin expliquée*, composée d'une traduction ou d'une paraphrase qui est un premier travestissement, et de notes, en forme de commentaire, reproduisant toutes les sottises et saletés répandues en cent endroits de ses œuvres, et amoncelées dans ce volume de sa vieillesse comme

dans un cloaque. C'est toujours la même chose ! Il est telle plaisanterie immonde sur Ezéchiel et sur Osée qui s'y trouve reproduite pour la centième fois. Deux ou trois versets de moins dans ces deux prophètes, et on ferait tort à Voltaire de plus d'un volume.

L'ignorance biblique de Voltaire est aujourd'hui un lieu commun et un aveu convenu. Toutefois, les détracteurs contemporains de nos saints livres, y compris M. Renan, qui affichent le plus de dédain pour cette partie de ses œuvres, continuent de s'y approvisionner. Ils changent la clef et le ton, mais c'est toujours la même musique. C'est que tout ce qu'on peut dire contre la Bible, contre l'histoire, les dogmes, la discipline, les institutions du christianisme, tout est dans Voltaire. Et pourrait-il en être autrement ? Après Celse et Porphyre, après Julien, après les incrédules et les hérétiques de tous les âges, comment trouver du nouveau ? Doué d'une mémoire prodigieuse et d'un prodigieux talent d'assimilation, Voltaire s'est tout approprié, et il en a fait un courant, un ruisseau, où tous iront puiser jusqu'à la fin du monde.

Tout lui était bon contre l'*Infâme*, même et surtout le pire. Il avait découvert un curé Champenois, Jean Meslier, mort en laissant à ses paroissiens un *Testament*, par lequel il avouait avoir prêché ce qu'il ne croyait pas, et n'être resté à son poste que pour n'en pas perdre les profits. Voilà un bon prêtre ! Et cet hypocrite, Voltaire le sacra aussitôt grand homme !

Désormais, pièces dramatiques, pamphlets de toute sorte, depuis le *Sermon des cinquante* jusqu'au mauvais *Dîner du comte de Boulainvilliers*, autant de sorties contre l'*Infâme*. Et l'auteur, comme l'écolier pris en dé-

faut, de répéter plus que jamais : Ce n'est pas moi !

Le scandale du *Dîner* amena un scandale plus grand encore, car il poussa Voltaire à faire un autre *dîner*, comme il dira, à faire ses Pâques.

## IV

Les communions et la statue de Voltaire. — Reprise contre l'*Infâme*.

Au commencement de 1768, il y eut à Ferney un remue-ménage qui intrigua beaucoup le public. La Harpe, qui y jouait la comédie depuis deux ans avec sa femme, chassé, dit-on, pour vol de papiers, revint à Paris avec femme, armes et bagages. Quelques jours après, M<sup>me</sup> Denis l'y suivait, avec M<sup>me</sup> Dupuits, sa maussade pupille, et l'y suivait, ajoutait-on ; renvoyée comme complice. Soit pour sauver l'honneur de sa nièce, soit plutôt pour cacher le motif réel du départ, Voltaire, pendant plusieurs mois, écrivit de tous côtés, tantôt que la santé de M<sup>me</sup> Denis exigeait ce voyage, plus souvent qu'il avait sa raison dans une fortune dérangée pas vingt ans d'absence, par dix ans d'une dépense de prince de l'Empire ou de fermier général. Il ne pouvait plus servir d'aubergiste à l'Europe, et se voyait contraint de vivre dans une retraite solitaire et étroite, qui ne convenait ni à M<sup>me</sup> Denis, ni à la petite Corneille.

Son insistance même à crier tout-à-coup ruine et famine mettait en doute les contemporains, et leur faisait soupçonner quelque machine. Puis, on se demandait pourquoi, dans le même temps, et alors que le parlement et le clergé tonnaient davantage, le

vieux diable affectait de se faire dévot ermite. Il se faisait lire quelque sermon à table, désavouait plus haut que jamais ses mauvais livres, et se vantait à tous, amis et surtout ministres, de sa fidélité à remplir tous ses devoirs de chrétien et de seigneur de paroisse. Il y avait donc, sous tout cela, une intrigue que le public cherchait à deviner. Oui, il y avait une comédie odieuse, que l'oncle se disposait à jouer à Ferney, et dont la nièce était venue assurer le bon dénouement à Paris.

Que Voltaire fût las de la vie tumultueuse qu'il menait depuis quelques années, c'est possible; qu'il regrettât l'argent des dîners et des fêtes, et qu'il ait voulu faire chez lui une réforme économique, c'est probable; que M<sup>me</sup> Denis ait refusé d'accéder à ce retranchement dans les dépenses qui en était un dans ses plaisirs, c'est certain. « Ou le Ferney d'autrefois, ou Paris! » s'écria sans doute la nièce; et l'oncle répliqua: « Paris, c'est le but de tous mes vœux; mais vous savez bien que le Parlement, le clergé et la police veillent à ses portes pour m'en interdire l'entrée, et peut-être pour jeter ma vieillesse dans un cul de basse-fosse. Partez la première, préparez-moi les voies; et, si vous réussissez à renverser les obstacles et à désarmer mes ennemis, bientôt je vous y rejoindrai. Cependant, je vous seconderai de mon mieux: je médite un coup de maître. »

M<sup>me</sup> Denis partit, et Voltaire fit ses pâques!

Tous les hôtes de Ferney étant partis eux-mêmes à la suite de M<sup>me</sup> Denis, Voltaire resta seul avec Wagnière et ses gens. Pendant la semaine sainte, un moine étant venu dîner au château, il fit un semblant de confession; et, le jour de Pâques, 2 avril, il se



rendit à l'église en grande cérémonie, précédé d'un superbe pain bénit, escorté et suivi de gardes-chasse et de tous ses gens, le tout avec accompagnement de tambours et de fanfares. Après avoir communié, il se leva, fit un sermon contre le vol, et retourna à son banc seigneurial. La messe finie, il demanda au curé un reçu du tout, et reprit avec sa procession le chemin du château.

De toutes ses comédies, c'est celle qui fit le plus de bruit, et l'histriion sacrilège eut à s'en expliquer avec l'évêque d'Annecy et avec l'opinion indignée ou moqueuse.

L'évêque d'Annecy, nommé Biord, à qui le fier seigneur de Ferney reprochera d'être le petit-fils de son maçon, n'était donc arrivé à l'épiscopat que par la voie du mérite et de la vertu, et l'évidente supériorité qu'il prit aussitôt sur le démon du mensonge et du sarcasme, prouve assez qu'il en était digne.

Le 11 avril, l'évêque, bien que gêné par ce voile d'une confession fictive dont se couvrait Voltaire, sut pénétrer jusqu'au cœur du sacrilège, et, avec un habile mélange d'éloge et de blâme, de censure et de conseil, il lui demanda compte et de sa communion et de sa prédication. Voltaire éluda la question, ou la relégua dans un post-scriptum, où il expliquait et justifiait tout par sa qualité de seigneur de paroisse. L'évêque ne se laissa pas donner le change, et il n'eut pas de peine à renverser les prétentions oratoires du seigneur. Le seigneur essaya encore de répondre; mais, atterré par une autre lettre de l'évêque Allobroge, il prit le parti de garder le silence. De son côté, l'évêque interrompit une correspondance trop inutile, et

déféra l'affaire au roi de France. Hélas ! le royal amant de la du Barry se contenta d'un blâme sur le seul fait d'avoir prêché dans l'église, sans la moindre allusion ni aux pâques sacrilèges, ni aux ouvrages impies, et Voltaire, transformant sa prédication en avertissement de prier pour la reine malade, sortit de là avec le brevet de bon chrétien et de bon citoyen !

Une fois quitte de l'évêque et en règle avec la cour, il eut à s'expliquer devant le public sur sa communion. Dans le monde philosophique aussi bien que dans le monde dévot, il n'y avait qu'une voix pour la flétrir ou s'en moquer. Voltaire se jeta dans toute sorte d'explications grossières, à travers lesquelles la vérité perçait. Aussi les amis eux-mêmes avouèrent qu'il n'avait pris conseil que de la peur et de la politique. Il s'était fait de la communion une espèce de bouclier contre les attaques de ses adversaires et les menaces du pouvoir, et il comptait encore acheter à ce prix la permission de revenir à Paris. S'étant ouvert de son projet à Choiseul, le ministre lui avait fait entendre que la pieuse reine s'y opposait, et que le seul moyen de la désarmer et de désavouer ses libelles impies, serait de faire un acte éclatant de catholicité. Mais la farce fut si mal jouée, que la reine et les dévots en furent plus blessés que d'un nouveau pamphlet, et que les philosophes n'y virent qu'un acte avilissant.

Voltaire en fut donc, cette fois, pour ses frais de représentation et d'hypocrisie. Mais, comme il aimait à refaire et à donner sous une autre forme et sous un titre nouveau celles de ses pièces qui n'avaient pas réussi, il se promit de recommencer l'année suivante, et de communier, cette fois, sous forme de viatique.

Aux approches de Pâques 1769, on se demandait dans le public s'il renouvellerait la farce qui avait si mal pris l'année précédente. Telle était bien son intention ; mais l'évêque d'Annecy, pour lui épargner un nouveau sacrilège, avait défendu à tous ses prêtres de l'entendre en confession et de le communier sans ses ordres exprès. « Je me confesserai et je communierai malgré lui, » s'écrie Voltaire ; et il se met au lit et fait le malade. Il mande un chirurgien, qu'il envoie sommer le curé de lui donner les sacrements. Pendant six jours, chaque matin, le chirurgien va porter l'alarme au presbytère. Le curé, suivant les instructions de son évêque, répond enfin qu'il faut une rétractation, et une rétractation par-devant notaire et en présence de témoins, de tous les libelles imputés au malade. Une nuit, Voltaire envoie tous ses gens dire au curé que leur maître se meurt, et qu'il réclame les sacrements, offrant de faire tous les déclarations et protestations requises. Le curé ne bouge pas, et persiste à exiger une rétractation formelle. Le lendemain, en présence de témoins et par-devant le notaire Raffo, Voltaire fait une espèce de déclaration catholique. Là-dessus, le curé, avec la permission de l'évêque, lui envoie un capucin. Mais le capucin, avant de l'absoudre, exige une profession de foi signée, qui devra, le lendemain, être répétée en présence des témoins et du notaire. En effet, le lendemain, 1<sup>er</sup> avril, Voltaire prononce publiquement la formule convenue, et reçoit le saint Viatique. Aussitôt Satan, qui vient d'entrer en lui comme en Judas, entr'ouvre son rictus empourpré du sacrilège, et en tire un lâche et insolent blasphème, dont il demande acte au notaire Raffo.

La farce jouée, resté seul avec son copiste, il saute lestement du lit où il semblait cloué depuis huit jours, et lui dit : « J'ai eu un peu de peine avec ce drôle de capucin, mais cela ne laisse pas que d'amuser et de faire du bien. Je vous avais bien dit que je serais confessé et communié malgré Mons Biord. Allons faire un tour de jardin. »

Il lui restait à s'expliquer, cette fois encore, avec l'évêque d'Annecy et avec les frères.

L'évêque, ayant renoncé à un recours bien inutile au roi de France, et à un appel plus inutile encore au cœur de Voltaire, essaya d'enchaîner le grand coupable par la menace d'une dénonciation solennelle à l'univers chrétien. Voltaire répondit par un étalage grotesque de toutes ses vertus, et par des sottises injurieuses et des leçons d'orthographe à l'adresse de l'évêque. Puis il se tourna vers les amis, qui le harcelaient de questions sur « le divin déjeuner. » Mais ses facéties, ses explications indécentes ne réussirent pas plus en 1769 qu'en 1768. Frédéric traita de farce plate et triviale la scène du premier avril, et reprocha à l'acteur de « souiller la mâle parure de la philosophie par des accoutrements hypocrites. »

Tous les contemporains expliquèrent encore sa conduite par une lâche peur et une vile politique. Tout prouve qu'ils étaient dans le vrai. Quelques-uns, avec les frémissements d'une foi indignée, lui ont prêté le dessein d'attaquer Dieu jusque dans son sanctuaire, et l'*Infâme* jusque dans ses mystères les plus redoutables. Non, cet homme n'était pas de la taille du Satan de Milton, rival de Dieu, plus grand que Dieu même

dans l'épopée du poète révolutionnaire. Ce n'était pas un Titan à escalader le ciel : il ne voulait qu'escalader le château de Versailles ; ou, plus platement, se faire ouvrir un billet de confession et de communion à la main. Rappelons-nous bien que M<sup>me</sup> Denis était à Paris pendant ces Pâques de Ferney, comme, en 1754, pendant les Pâques de Colmar : c'était une comédie à deux que jouaient encore ces deux grands comédiens. Sifflés l'un et l'autre devant le public et à la cour, ils quittèrent la scène : M<sup>me</sup> Denis, en octobre, rentra à Ferney, et Voltaire, quoique toujours malade, ne recommença plus. « On s'est trop moqué de cette petite facétie, écrivit-il, et le fils de mon maçon, devenu mon évêque, a trop crié contre ma dévotion. » Gloire à cet évêque, fils d'un maçon, qui démolit les tréteaux du comédien, lui arracha son masque, et empêcha l'odieuse farce d'aboutir !

Le comédien n'ayant pas réussi par la comédie sacrilège, tâcha de rentrer à Paris par l'opéra, et il en garda longtemps l'espoir dans sa boîte de *Pandore*. Mais, malgré les sollicitations de Richelieu et de M<sup>me</sup> du Barry, *Pandore* ne fut pas jouée, et « Adam resta exclus du paradis terrestre. »

L'année suivante, il crut s'être fait un titre plus sérieux à la faveur du roi par sa réfutation du *Système de la nature* de l'athée d'Holbach. Cette fois encore, Richelieu eut beau recommander le réfuteur « dans ses goquettes avec le roi, » Louis XV refusa le passeport, et Voltaire dut se consoler avec la patente de Père temporel des Capucins, qu'il reçut à la même époque. Il la fit encadrer et placer dans l'endroit le plus apparent du château, et il écrivit à Bernis : « Si

vous êtes cardinal, je suis capucin. Le général qui est à Rome m'en a envoyé la patente ; un gardien me l'a présentée. Je me fais faire une robe de capucin assez jolie. Il est vrai que la robe ne fait pas le moine. » Voilà le fond de vingt de ses lettres ; et, désormais, il envoie sa bénédiction *urbi et orbi*, et signe : *Frère Voltaire, capucin indigne.*

Ne pouvant posséder Voltaire à Paris, les philosophes voulurent avoir au moins sa statue, qui donnerait peut-être envie de faire revenir l'original. En avril 1771, ils tinrent une assemblée chez M<sup>me</sup> Necker, la fausse puritaine. Là, après un copieux dîner, il fut résolu d'élever une statue à Voltaire, avec cette inscription : « A Voltaire vivant, par les gens de lettres ses compatriotes. » Mais aux gens de lettres et aux compatriotes, on adjoignit bientôt les grands seigneurs français, comme Richelieu et Choiseul, et les étrangers couronnés, comme l'impératrice de Russie, le roi de Danemark et le roi de Prusse. On ne refusa que la souscription de Jean-Jacques, qui pourtant disait : « Cela honore la France et le siècle, » faisant presque écho à Voltaire qui avait dit : « Au sujet près, jamais les gens de lettres, dans aucun pays, n'ont imaginé rien de plus noble ; c'est un monument contre le fanatisme et la persécution. » Et Voltaire remercia Jean-Jacques en écrivant : « Il est plaisant qu'un garçon horloger, avec un décret de prise de corps, soit à Paris, et que je n'y sois pas. »

La souscription de Frédéric est celle dont on fit le plus de bruit. Frédéric avait demandé ce qu'on exigeait de sa part, promettant de contribuer autant qu'on voudrait à une statue « plus glorieuse pour les

gens de lettres que pour Voltaire lui-même. » — « Un écu, Sire, et votre nom, » répondit Dalember, qui annonçait en même temps que l'Académie française venait d'ordonner l'insertion de la lettre royale dans ses registres.

Mais pendant que Frédéric et Dalember traitaient ainsi Voltaire en public, ils ne se gênaient pas sur son compte dans l'intimité de leur correspondance. Ayant lu de nouvelles diatribes de Voltaire contre Maupertuis, Fréron, Pompignan et compagnie, Frédéric écrivit : « Je me repens presque de la statue qu'on lui érige. Des injures si souvent répétées dégoûtent le lecteur et démasquent trop le fond de son âme. Cela est triste et n'est pas plaisant. Je conclus de la conduite de Voltaire, que, s'il était souverain, il serait avec tous ses voisins à couteau tiré ; son règne ne serait qu'une guerre perpétuelle, et alors Dieu sait de quels arguments il se servirait pour prouver que la guerre est l'état naturel de la société, et que la paix n'est pas faite pour l'homme ! »

Comme ces gens-là se connaissaient bien !

A la fin de mai 1770, Phidias-Pigalle était allé à Ferney pour prendre le portrait du patriarche, et il y passa huit jours. La veille de son départ, il ne tenait encore rien, et il allait renoncer à saisir la trop mobile figure. Voltaire lui accordait bien une séance par jour, mais le vieux singe ne se pouvait tenir une minute en place. Il avait à côté de lui son secrétaire, à qui il dictait des lettres, et, pendant ce temps, suivant un tic familier, il soufflait des pois, et faisait des grimaces à désespérer le statuaire. Enflu, le dernier jour, Pigalle ayant flatté sa passion irrégieuse, il se

laissa faire le reste de la séance, et l'artiste réussit à prendre son modèle. Dans la peur de tout gâter, il se hâta d'en faire le moule, et partit le lendemain, de grand matin, sans voir personne.

Pigalle ne savait pas draper. C'est pourquoi il fit à peu près nue la statue qu'on connaît. Il prit un vieux soldat sur lequel il modela le corps, et il mit dessus la tête qu'il était allé chercher à Ferney. A la vue de cette nudité, Gustave III dit en se détournant : « Si j'avais à souscrire, ce serait pour lui acheter une chemise. » Cette carcasse parut hideuse à la plupart, et ce fut une grêle d'épigrammes à briser le marbre.

Pendant Voltaire aspirait toujours à sortir de Ferney. Au milieu de l'année 1771, on annonça encore son retour à Paris, obtenu à la sollicitation de M<sup>me</sup> du Barry, gagnée elle-même par Maupeou, qui promettait, au nom du philosophe, silence absolu sur les choses religieuses, pendant qu'il autorisait la vente de ses livres les plus impies. Il ne faut donc pas s'étonner que les *Lois de Minos*, composées à cette occasion, soient à la fois une allégorie en l'honneur de Maupeou et une insulte à la religion. Voltaire espérait pourtant que cette affreuse rapsodie lui vaudrait enfin la permission de revenir à Paris. Il redoubla de cajoleries auprès de M<sup>me</sup> du Barry, dont on venait de lui montrer le portrait. Il l'avait baisé, ce portrait enchanteur, et il s'excusait de la liberté grande :

Vous ne pouviez empêcher cet hommage,  
Faible tribut de quiconque a des yeux :  
C'est aux mortels d'adorer votre image ;  
L'original était fait pour les dieux.



Il sollicita Richelieu de faire jouer ses *Lois de Minos* pour les fêtes du mariage du comte d'Artois. Si la pièce réussissait, disait-il, « ce succès pourrait être un prétexte pour faire adoucir certaines lois dont vous savez que je ne parle jamais. » Il ne parlait que de cela, et à Richelieu, et à tous ses amis. Malgré tous ses efforts, il n'obtint pas la représentation des *Lois de Minos*, ni, par conséquent, l'abolition des lois de Louis XV.

Quelques mois après, Louis XV mourait, et il composa son *Eloge funèbre*, qu'il fit présenter à Louis XVI par Richelieu. Mais ni la mémoire de l'indigne aïeul, ni le vil entremetteur de la du Barry, n'étaient en faveur auprès du nouveau monarque, qui, loin de permettre le retour de l'impie, se hâta, dans la prévision d'une mort prochaine, d'ordonner, pour le lendemain de cette mort, la saisie de tous ses papiers. Avec ses quatre-vingts ans, Voltaire trompa encore la mort, et déjoua ainsi toutes les mesures du gouvernement français.

Ayant perdu tout espoir, et libre par là de toute contrainte, Voltaire poussa avec une activité plus furieuse la fabrication de ses libelles impies, qu'il n'avait, du reste, jamais interrompue, pas même dans l'intervalle de ses deux communions. Il continua donc de ridiculiser le christianisme dans ses livres, ses origines, ses dogmes, et de le rendre odieux dans son histoire en lui imputant tous les malheurs de l'humanité.

Ceci rappelle une haute parole de Royer-Collard, qui va servir de conclusion à ce chapitre : « Si le christianisme a été une dégradation, une corruption,

s'il a fait l'homme pire qu'il n'était, Voltaire, en l'attaquant, a été un bienfaiteur du genre humain ; mais si c'est le contraire qui est vrai, le passage de Voltaire sur la terre chrétienne a été une grande calamité. »

## CHAPITRE CINQUIÈME.

### MORT DE VOLTAIRE.

#### I

Voyage et premiers jours à Paris. — Première maladie et triomphe de Voltaire.

Voltaire avait écrit en 1758 : « Dans vingt ans, Dieu aura beau jeu. » Beau jeu en effet, et si la rage, au moment de sa mort, lui avait laissé quelque liberté d'esprit et de parole, l'apologiste de Julien aurait pu s'écrier à son tour : « Tu as vaincu, Galiléen ! »

*L'Infâme* l'attendait à Paris pour l'abattre dans son triomphe même, et c'était vers Paris qu'il se tournait toujours, comme s'il eût voulu courir au-devant de son supplice. Il saisissait toute occasion de se remettre en cour. Pas un mariage princier pour lequel il n'offrit une pièce de théâtre ; pas un acte du nouveau gouvernement qui ne lui devint le thème d'un éloge du roi que ses amis étaient priés de faire courir. Il frappait surtout à la porte de la reine, tantôt à petits coups de versicules, tantôt à grands coups redoublés de tragédies, et le retour à Paris était toujours le « véritable dénouement de la pièce. »

Il se consumait d'ennui à Ferney, et la nièce en mourait. On s'était brouillé avec les Dupuits, et le

tête à tête était triste entre ces deux vieillards. La vieille et jalouse Denis n'osait pas introduire entre eux un tiers plus jeune. Toutefois, n'y tenant plus, elle demanda et obtint, pour lui tenir compagnie, M<sup>lle</sup> de Varicourt, fille d'un pauvre officier. C'est la jeune fille que Voltaire a baptisée *Belle et Bonne*, et qu'il maria, en 1777, au marquis de Villette.

Le nouveau couple, n'ayant point envie d'enterrer ses jeunes amours entre deux vieillards à Ferney, fit agir sur Voltaire tous les motifs et toutes les influences pour l'entraîner à Paris. Les avocats avaient cause gagnée dans les désirs encore plus vifs de Voltaire, et le voyage fut résolu.

Toutefois, dans la crainte d'être arrêté en route par un ordre de la cour, Voltaire fit partir devant M<sup>me</sup> Denis et le couple Villette, seul départ qu'il annonça, et il cacha son propre voyage. Parti lui-même le 5 février, entre son cuisinier et son copiste, il arriva le 10 aux portes de Paris. A la question d'usage, il répondit aux commis de barrière : « Ma foi, Messieurs, je crois qu'il n'y a ici de contrebande que moi. » Il descendit à l'ancien hôtel Bernières, devenu hôtel Villette.

L'apparition d'un revenant, d'un prophète, d'un apôtre n'aurait pas causé un tel ébahissement. Tout autre intérêt, de cour, de guerre ou de robe, fut suspendu. L'orgueilencyclopédique baissa pavillon devant son chef, la Sorbonne frémit, toute la littérature s'émut, tout Paris vola aux pieds de l'idole. Un mot du roi troubla tout à coup cette ivresse : « L'ordre qui défendait à Voltaire de revenir à Paris a-t-il été levé ? » Voltaire trembla d'abord ; mais, en réalité, il n'avait rien à craindre, protégé contre le roi par le comte

d'Artois, et bien plus par la faveur de la reine.

Au débotté, Voltaire, en costume grotesque qui le fit prendre pour un *chie-en-lit* en ce temps de carnaval et huer par les enfants, se rendit chez son ami d'Argental. Absent pour le moment, d'Argental vint le voir bientôt rue de Beaune, et lui annonça qu'on venait d'enterrer Le Kain. L'auteur d'*Irène* poussa un cri terrible : tremblait-il pour sa tragédie ou pour lui ? Il se remit, toutefois ; et, dès le lendemain, commença dans son cabinet le défilé de toute la France, qu'il reçut en robe de chambre et en bonnet de nuit. L'Académie et la Comédie française lui envoyèrent des députations. Toute l'Encyclopédie vint là ; tout le Parnasse aussi, du borbier au sommet, et tout cela coassait en vers et en prose. Il y eut des visites de marque, celle, par exemple, de M<sup>me</sup> du Barry, reine alors disgraciée, qui avait sollicité la faveur de venir saluer le nouveau *roi* ; celle encore de Francklin, dont le patriarche bénit le fils, les deux mains étendues sur la tête du jeune homme, avec la formule : « Dieu et la liberté ! »

Il y eut des protestations contre cette idolâtrie, surtout de la part du clergé ; mais on ne put obtenir de la faiblesse de Louis XVI qu'une abstention personnelle et qu'un léger frein passé à l'enthousiasme de sa famille. Tout en s'écartant des manifestations triomphales, le clergé essaya de s'introduire auprès du vieil impie. Un abbé Gaultier, notamment, aumônier des Incurables, et qui, à ce titre, le regardait comme étant de son domaine, obtint un assez long entretien. Mais il fut interrompu par M<sup>me</sup> Denis, feignant de craindre pour la santé de son oncle, et par un émissaire de la secte, craignant vraiment quelque

plongeon. Bien à tort, certes. Car, l'abbé parti, à cette question de Wagnière : « En avez-vous été content ? » le maître répondit : « C'est un bon imbécile ! »

Le lendemain, Voltaire manda chez lui les comédiens, ses vrais aumôniers, et leur fit répéter *Irène*. Mécontent de leur jeu, il s'emporta, se mit à déclamer, avec effort et colère, tous les rôles de la pièce, pour donner le ton à chacun, sortit accablé, et, le 25, il eut une violente hémorrhagie. Le médecin et le prêtre furent aussitôt mandés.

Le médecin était Tronchin, alors au service du duc d'Orléans, que Voltaire, par ses intrigues, avait forcé de quitter Genève pour Paris, comme s'il eût eu le pressentiment qu'il y aurait un jour besoin de lui. Sans rancune, et d'ailleurs amadoué par un billet parfumé d'encens du malade, Tronchin accourut, et arrêta l'hémorrhagie. L'abbé Gaultier vint aussi, mais il ne fut admis auprès de Voltaire que le 2 mars. Voltaire le prit par la main, et le pria de le confesser. « Volontiers, dit l'abbé; mais, suivant les instructions de l'archevêque et du curé de Saint-Sulpice, dont vous êtes le paroissien, il faut, avant d'en venir là, une rétractation. — Monsieur l'abbé, répondit Voltaire, je vais vous en écrire une dont vous serez content. » Et il écrivit une déclaration, portant qu'il s'était confessé, qu'il mourait dans la religion catholique, qu'il espérait que la miséricorde divine daignerait lui pardonner ses fautes, et que, s'il avait jamais scandalisé l'Eglise, il en demandait pardon à Dieu et à elle. « Eh bien, êtes-vous content ? » dit-il en la remettant à l'abbé. « Elle ne me paraît pas assez explicite, répondit

celui-ci; du reste, j'en conférerai avec qui de droit. » Et il se retira.

Voilà tout ce qui s'est passé dans cette première phase de la maladie de Voltaire. Quoique tous les historiens aient répété, sur la foi du billet de confession que Voltaire s'était donné lui-même d'avance, qu'il s'était confessé, il ne se confessa pas. L'abbé Gaultier, suivant ses instructions, avait exigé, avant de l'entendre, une rétractation préalable. C'est dans cette pièce que Voltaire se glissa le certificat d'une confession qu'il n'avait point faite encore, bien résolu, après s'être ainsi mis en mesure, à s'en tenir là. L'abbé Gaultier, trouvant lui-même la déclaration insuffisante, ne la prit que sous réserve du jugement des supérieurs, et ne passa pas outre. L'archevêque et le curé de Saint-Sulpice ne l'ayant pas approuvée plus que lui, il retourna plusieurs fois en demander une moins équivoque et plus détaillée, mais on lui refusa toujours la porte; et le curé, qui essaya de son côté, ne reçut pas meilleur accueil. Du 2 mars au 30 mai, aucun prêtre fidèle ne fut admis auprès de Voltaire, et le 30 mai il était trop tard!

Muni du bon billet qu'il s'était signé, Voltaire congédia la *prêtraille*; mais il ne se débarrassa pas aussi aisément des amis qui lui faisaient honte de sa *faiblesse*. A tous il répondait le même refrain: « Je ne veux pas qu'on jette mon corps à la voirie. » Il avait beaucoup de répugnance pour cette sorte d'enterrement. Aux envoyés de l'Académie française, il répondit plus décevantement, espérant que ses paroles arriveraient en haut lieu: « Je n'ai pas cru pouvoir mieux reconnaître les bontés de l'Académie qu'en

remplissant tous mes devoirs de chrétien, afin d'être enterré en terre sainte, et d'avoir un service aux Cordeliers, » — qu'il n'aura pas ! Mais lorsqu'il vit que la comédie, sans faire aucun effet à la cour, réussissait encore moins à la ville, il prit de l'humeur et se fâcha. Il parla d'aller cacher sa honte à Ferney : « Dès que je pourrai être transporté, dit-il, je m'en vais ; cette prêtraille, qui m'assomme ici, ne me poursuivra pas jusque là. »

M<sup>me</sup> Denis n'était pas femme à le laisser retourner à Ferney, où elle aurait été forcée encore de le suivre. Elle l'entoura de nouveaux flatteurs, et tâcha de le distraire, malgré Tronchin, par les préparatifs de la représentation d'*Irène*. Cette représentation eut lieu le 16 mars. Toute la cour était là, moins les deux rois : Louis XVI, laissé seul à Versailles, et Voltaire, cloué dans son lit. L'enthousiasme était tellement épuisé, qu'il en restait peu pour *Irène*, dont le succès fut très-médiocre ; s'il y eut encore beaucoup de claquements de mains, ils s'adressaient plus à l'auteur qu'à la pièce. Pendant la représentation, des messagers partaient à chaque acte pour porter à Voltaire le bruit grossi des applaudissements. Il se crut revenu aux beaux jours de *Méropé* et de sa jeunesse, et voulut mettre aussitôt *Agathocle* à l'étude. Il ne parlait plus de partir. Il acheta des chevaux, et, dès le 21, il se promena dans Paris au milieu d'un cortège triomphal de curieux. Un accès de colère contre sa nièce, qu'il repoussa si violemment qu'elle alla tomber dans un fauteuil, ramena la fièvre et la strangurie ; mais, quatre jours après, il n'y paraissait plus. La mort avait encore à faire pour venir à bout de ce vieillard.



Le 26, il s'habilla pour la première fois, et fit toilette entière, mais toilette si bizarre, que le public s'en amusa. Cependant il annonçait chaque jour qu'il irait à la Comédie, et il n'y allait pas. Le grand charlatan entretenait par là le succès d'*Irène*, qui était courue comme au premier jour. A chaque représentation, ses émissaires semaient adroitement le bruit qu'il pourrait bien, ce jour-là, surprendre l'assemblée. Aussi, au moment du spectacle, les Tuileries étaient pleines de curieux. Les princes eux-mêmes étaient dupes comme les autres : ils allaient tous les soirs à la Comédie, y restaient une demi-heure, et se retiraient dépités.

Le grand jour se leva enfin : ce fut le 30 mars. Voltaire monta dans son carrosse couleur d'azur, parsemé d'étoiles d'or, le char de l'Empyrée, et se rendit d'abord à l'Académie, dont tous les ecclésiastiques, excepté deux, étaient absents. Dans l'universelle folie, le roi et le clergé firent seuls quelque figure de décence et de courage. L'Académie alla au-devant de lui pour le recevoir, l'installa au fauteuil présidentiel, et le nomma par acclamation directeur du trimestre.

De là, Voltaire se remit en route pour se rendre à la Comédie. Il eut peine à traverser la foule, qui se pressait jusque sous les roues de son carrosse. A son entrée à la Comédie, il fut plus entouré encore. Les femmes surtout, les femmes ! se jetaient sur le passage de l'impur poète, et se disputaient un ou deux poils de sa fourrure. Enfin, l'idole put se montrer aux regards avides de tous dans la loge des gentilshommes de la Chambre. Le parterre entra en convulsion. « La couronne ! la couronne ! » cria-t-il ; et le comédien

Brizard vint lui mettre une couronne sur la tête. « Vous voulez donc me faire mourir sous des roses ! » dit le dieu pleurant de joie et se refusant à l'honneur ; et il ôta la couronne, qu'il présenta à Belle-et-Bonne. Celle-ci hésitait à la recevoir, lorsque le prince de Beauvau la prit à son tour et la remit sur la tête du dieu, qui se résigna à rester couronné.

Cependant toute la salle était debout, trépignant et hurlant d'enthousiasme. Enfin, après vingt minutes d'un tumulte indescriptible, on put commencer *Irène*, qui ne fut jamais plus mal jouée, jamais moins écoutée, jamais plus applaudie. La toile tombée, Voltaire se préparait à remercier, lorsqu'elle se releva et laissa voir son buste, monté sur un piedestal, et entouré de tous les comédiens, ayant en main palmes et couronnes. Les cris redoublèrent, mêlés au bruit des fanfares, des tambours et des trompettes. Saisissant un intervalle de silence, la Vestris, en prêtresse du dieu, déclama, avec une emphase proportionnée à l'extravagance de la scène, ce méchant quatrain :

Voltaire, reçois la couronne  
Que l'on vient de te présenter ;  
Il est beau de la mériter,  
Quand c'est la France qui la donne !

Et elle couronna le buste, et tous les autres suivirent, variant l'uniformité de l'action par la diversité de leurs transports.

Le triomphe eût été incomplet, si la cour n'y eût pris quelque part. Marie-Antoinette, venue à Paris ce jour-là, reçut du roi défense d'aller à la Comédie française, et elle se rendit à l'Opéra. Mais le comte d'Artois

se détacha d'elle en ambassadeur, et porta ses hommages à Voltaire. Trois jours après, *Irène* était jouée à Versailles. Le roi, qui avait eu la faiblesse de permettre cette représentation devant lui, refusa au moins à la reine d'y admettre Voltaire, et il protesta personnellement par un ennui affecté.

Le spectacle fini, ce fut un nouveau brouhaha pour voir sortir Voltaire. Les femmes, — toujours les femmes ! — le portèrent pour ainsi dire dans leurs bras jusqu'à son carrosse. La foule l'accompagna jusqu'à l'hôtel Villette, au cri répété de « Vive le défenseur des Calas ! » couvert bientôt, comme pour donner le sens de l'impur triomphe, par le cri de « Vive l'auteur de la *Pucelle* ! » .

Rentré chez lui, Voltaire s'affaissa sous le poids de tant d'honneurs, et se mit au lit. « Eh bien, êtes-vous rassasié de gloire ? » lui demanda Marmontel. « Ah ! mon ami, répondit le triomphateur, je suis au supplice, et je me meurs dans des tourments affreux ! »

Il n'était pas rassasié encore. Il retourna à la Comédie et à l'Académie française, chercher de nouvelles acclamations ; il alla à l'Académie des sciences, recueillir la gloire que lui avaient préparée Condorcet et Dalember ; il alla au théâtre de M<sup>me</sup> de Montesson, au Palais-Royal, où, moins le couronnement, il reçut les mêmes honneurs qu'à la Comédie Française, où les d'Orléans lui prodiguèrent les hommages qu'on lui avait refusés à Versailles. Il alla enfin à la loge des Neuf-Sœurs, et se fit recevoir franc-maçon dans un triomphe grotesque.

Quoiqu'il parlât toujours de retourner à Ferney, et que Tronchin le pressât de partir sous menace d'une

mort prochaine, il laissa M<sup>me</sup> Denis lui acheter une maison à vie dans la rue Richelieu, et résolut de ne plus quitter Paris. Dans la séance particulière du 27 avril, il proposa à l'Académie de refaire son dictionnaire. En vain la plupart des membres firent-ils résistance : avec son humeur impérieuse, il fit passer le projet séance tenante, et ne permit pas qu'on se séparât avant de s'être partagé les lettres de l'alphabet. Il prit pour lui la lettre A, comme la plus considérable. Enchanté d'avoir réussi, il sortit en disant : « Je remercie l'Académie au nom de l'alphabet. — Et l'Académie, répondit Chastellux, vous remercie au nom des lettres. »

## II

## Mort de Voltaire. — Sépulture et jugement.

Ce travail fut dès lors la grande préoccupation de Voltaire, et aussi pour lui une cause de continuelle irritation. La négligence ou la mauvaise grâce de ses confrères le mettait en fureur. « Ce sont des fainéants accoutumés à croupir dans l'oisiveté, s'écriait-il ; mais je les ferai bien marcher. » Et, pour cela, dans l'intervalle de deux séances, il prit en bonne fortune tant de drogues, et fit tant de folies, qu'il hâta sa mort. Le travail, l'agitation, le café dont il abusait, lui ayant ôté le sommeil, il reçut de Richelieu un élixir dans lequel il entraîta de l'opium ; et, au lieu d'en prendre quelques gouttes, il avala la fiole entière. Dès lors, à la colère contre l'Académie, se joignit la colère contre son frère *Cain*. Tout cela augmenta sa strangurie, et

il entra dans un état affreux de désespoir et de dé-  
mence.

Quelle attitude s'était-il promis de garder devant la mort, et quelle contenance fit-il, le moment venu ? Il avait écrit : « Ce n'est pas la mort, c'est l'appareil de la mort qui est horrible, c'est la barbarie de l'extrême onction. On dit quelquefois d'un homme : Il est mort comme un chien ; mais vraiment un chien est heureux de mourir sans tout cet attirail dont on persécute le dernier moment de notre vie. » Et encore : « Je mourrai, si je puis, en riant. » Il ne mourra pas en riant, mais en frémissant de rage ; ni même comme un chien, mais comme un forcené. De tous ses pronostics, un seul s'accomplira, celui qu'il avait exprimé au sujet du curé de Saint-Sulpice : « Ce qui est sûr, c'est que ce maraud-là ne m'entertera pas. »

La prophétie de Tronchin se réalisera plus complètement. Le docteur avait écrit à son frère : « Voltaire est très-malade. S'il meurt gaîment, comme il l'a promis, j'en serai bien trompé. La fin sera pour Voltaire un *fichu moment*. S'il conserve sa tête jusqu'au bout, ce sera un plat mourant. »

Tronchin avait signifié au malade son arrêt de mort. « Tirez-moi de là, » avait demandé le malade ; à quoi le docteur s'était vu forcé de répondre : « Impossible, il faut mourir ! » Le 30 mai, informé de son état, l'abbé Gaultier avait écrit de nouveau à Voltaire ; et, le soir, l'abbé Mignot vint le chercher de la part du mourant, qui ne l'avait certainement pas demandé, et n'avait même pas lu son billet. L'abbé Gaultier vint, accompagné du curé de Saint-Sulpice. Les deux prêtres introduits dans la chambre de Voltaire, le curé parla le

premier, et ne put se faire reconnaître ; l'abbé Gaultier à son tour, et il n'obtint qu'une réponse de délire. L'abbé sortit, en priant la famille de le faire rappeler, si la connaissance revenait au malade. Quelques heures après, le malade était mort.

Les amis ont amplifié la scène, soit par des circonstances vraies, soit par des détails destinés à montrer leur chef fidèle jusqu'au bout à son impiété. Par exemple, à cette question du curé : « Reconnaissez-vous la divinité de Jésus-Christ ? » il aurait répondu : « Laissez-moi mourir en paix ! » et à la question répétée, avec plus de violence, et en repoussant le prêtre d'un coup de poing : « Au nom de Dieu, ne me parlez pas de cet homme-là ! » Horrible antithèse, peu vraisemblable dans la circonstance.

Que se passa-t-il entre la sortie des deux prêtres et le dernier soupir de Voltaire ? Les philosophes se sont donné le mot pour dire qu'il s'éteignit doucement ; qu'il mourut comme il avait vécu, sans faiblesse et sans préjugés, avec le calme et la résignation d'un philosophe qui se rejoint au grand Être.

Mais, d'après d'autres témoignages, beaucoup plus authentiques, il mourut dans la rage et le désespoir, répétant : « Je suis abandonné de Dieu et des hommes ! » Il criait aux faux amis qui assiégeaient son antichambre : « Retirez-vous ! c'est vous qui êtes la cause de l'état où je suis ! » Et au milieu de ses terreurs et de ses agitations, on l'entendait, simultanément ou tour à tour, invoquer et blasphémer l'*Infâme* ! Tantôt d'une voix lamentable, tantôt avec l'accent du remords, plus souvent dans un accès de fureur, il s'écriait : « Jésus - Christ ! Jésus - Christ ! » Richelieu,

témoin de ce spectacle, s'enfuit en disant : « En vérité, cela est trop fort, on ne peut y tenir ! »

L'horrible drame continua. Le moribond se tordait sur sa couche, se déchirait avec les ongles. Il demandait l'abbé Gaultier ; mais les adeptes empêchèrent qu'un prêtre, recevant les derniers soupirs de leur patriarche, gâtât l'œuvre de la philosophie. A l'approche du moment fatal, une nouvelle crise de désespoir s'empara de son âme. « Je sens, criait-il, une main qui me traîne au tribunal de Dieu. » Et tournant vers la ruelle de son lit des regards effarés : « Le diable est là ; il veut me saisir... Je le vois... Je vois l'enfer... Cachez-les-moi ! » Enfin, il se condamna lui-même réellement à ce festin auquel son ignorance et sa passion anti-biblique avaient fait asseoir si souvent le prophète Ezéchiel ; et, sans moquerie cette fois, dans un accès de soif ardente, il porta à sa bouche son vase de nuit, et en vida le contenu. Puis il poussa un dernier cri, et expira au milieu de ses ordures et du sang qui lui sortait par la bouche et les narines.

Entre tant de preuves de la vérité de ce récit, une seule suffit, cette lettre de Tronchin : « Si mes principes avaient besoin que j'en resserrasse le nœud, l'homme que j'ai vu dépérir, agoniser et mourir sous mes yeux, en aurait fait un nœud gordien... Je ne me le rappelle pas sans horreur... Rappelez-vous les fureurs d'Oreste ; ainsi est mort Voltaire : *Furiis agitata obiit !* » Et les gens de la maison ont ajouté : « Si le diable pouvait mourir, il ne mourrait pas autrement. »

Ainsi finit, vers onze heures du soir, ce long festin de Balthazar, pendant lequel l'impie avait souillé tous

les vases du temple. Mais le sacrilège était mort de terreur en voyant une main vengeresse écrire sur la muraille de la chambre funèbre et lui jeter en défi la formule de ses blasphèmes : « Ecrase donc l'*Infâme* ! »

Une telle mort, après une telle vie, rendait impossible la sépulture chrétienne. La famille le sentait bien, et, pendant l'agonie même, elle avait pris ses précautions. L'abbé Mignot, digne neveu du prince des menteurs et des fourbes, avait fait légaliser, pour s'en faire un faux titre, la profession de foi insuffisante et menteuse du 2 mars, et, avant la sortie des deux prêtres, il se fit donner cet en-cas du curé de Saint-Sulpice : « Je consens que le corps de M. de Voltaire soit emporté sans cérémonie, et je me dépars à cet égard de tous droits curiaux ; » puis ce certificat de l'abbé Gaultier : « Je certifie à qui il appartiendra que je suis venu à la *réquisition de M. de Voltaire*, et que je l'ai trouvé hors d'état de l'entendre en confession. »

Muni de ces pièces, toutes mensongères, à l'exception de l'espèce de décharge du curé de Saint-Sulpice, l'abbé Mignot voulut extorquer, et au curé lui-même, une sépulture chrétienne. Le curé refusa, malgré l'intervention d'Amelot, ministre de Paris. Le roi, consulté, avait dit : « Il faut laisser faire les prêtres. » Toutefois, il avait ajouté : « Qu'on tâche d'éviter l'éclat et le scandale ! » C'est pourquoi Amelot conseilla à Mignot d'éviter le scandale d'un procès, et il lui délivra un permis de transporter le cadavre pour être inhumé « à Ferney ou *ailleurs* ; » — *ailleurs*, dans la prévision presque certaine d'un refus de sépulture chrétienne à Ferney comme à Paris.



Pendant ces négociations, on avait procédé à l'embaumement du cadavre. L'opération faite, ce cadavre, enveloppé d'une robe de chambre et coiffé d'une perruque, fut porté dans un carrosse, où on l'assujettit, comme vivant, avec des courroies, et dirigé ensuite, cahin-caha, sur la route de Lyon. Il s'arrêta à l'abbaye de Scellières, diocèse de Troyes, dont Mignot était commendataire. Là, par des déclarations rapportées d'une façon contradictoire, mais s'accordant toutes dans le mensonge, Mignot obtint de ses religieux que le corps, après les cérémonies chrétiennes d'usage, fût descendu dans une fosse creusée au milieu de leur église. L'affaire était faite, lorsqu'arriva une opposition de l'évêque de Troyes, qui n'osa pas exiger une exhumation.

Le bruit d'un projet d'enlèvement ayant couru, Mignot, dit-on, pour le rendre impossible, fit consumer aussitôt le cadavre par de la chaux vive, en sorte que ce serait, non le corps de Voltaire, mais celui d'un moine, qui, en 1791, aurait été transféré au Panthéon. Un moine, recevant les honneurs de l'apothéose en lieu et place du grand ennemi des moines, voilà le vrai dénouement de cette comédie sépulcrale; voilà, pour reprendre une expression de Voltaire, le plus beau cinquième acte qui se soit jamais vu.

A Paris, le nom de Voltaire cessa bientôt de retentir. Il fut encore prononcé, mais avec ignominie, à l'ouverture du testament, instituant légataire universelle M<sup>me</sup> Denis, qui recueillait à peu près seule cette immense fortune, pour la porter, à 68 ans, au sieur François, dit du Vivier. Au milieu de legs relative-

ment insignifiants, il y avait trois cents livres aux pauvres de Ferney, et encore dans le cas qu'il y eût des pauvres ! Vanité du seigneur, qui voulut faire croire qu'il avait enrichi tout son village ; dureté du bourgeois enrichi, qui, sachant bien qu'il y avait des pauvres ailleurs, ne sentit pas le besoin de réparer par la charité les lésineries de sa vie, de racheter par l'aumône ses injustices et ses fautes, et de purifier après coup les sources souillées de sa fortune. Testament très-plat, comme tout le monde l'observa, qui ne faisait honneur ni à l'esprit, ni au cœur de Voltaire !

Les encyclopédistes tâchèrent de ramener à leur chef, par des honneurs d'Académie et de théâtre, l'opinion distraite ou contraire ; mais ils ne purent lui obtenir le service d'usage aux Cordeliers. En fait d'honneurs *religieux* à Paris, Voltaire dut se contenter d'une grotesque cérémonie funèbre à la loge maçonnique des Neuf-Sœurs.

Ils étaient venus ces jours dont Condorcet a dit : « Voltaire n'a pas vu tout ce qu'il a fait, mais il a fait tout ce que nous voyons. » Le 30 mai 1791, sur la proposition du *citoyen* ci-devant marquis de Villette, l'Assemblée nationale ordonna la translation des restes du roi Voltaire au Panthéon, par un décret que sanctionna l'infortuné Louis XVI, ne soupçonnant pas qu'il sanctionnait sa déchéance !

Arrivés à Paris le 10 juillet au soir, les restes de Voltaire furent déposés sur les décombres de la Bastille, et gardés toute la nuit au bruit d'hymnes en son honneur. Le lendemain, à trois heures de l'après-midi, par un très-mauvais temps, commença la mar-

che triomphale. Membres de toutes les Académies et comédiens de tous les théâtres ; femmes de toutes les sortes, et surtout de la pire ; simples curieux et clu-bistes ; membres de l'Assemblée et forts de la Halle ; gens de justice et gens de sac et de corde ; rimailleurs et écrivailleurs de tout papier et de toute encre ; garde nationale à pied et à cheval ; corps de vieillards et d'enfants sous les armes : tout cela pataugeait dans la boue au son des tambours et des trompettes, et formait une immense mascarade. Au milieu du cortège étaient des brancards portés par des femmes vêtues de blanc ou par des goujats en tunique, et portant, avec devises explicatives, la statue de la liberté, les œuvres de Voltaire, l'image de la Bastille, des pierres et des ferrailles de l'ex-prison, le portrait de Mirabeau, le buste de Franklin et celui de Jean-Jacques, enchaîné au char triomphal de son ennemi. Venait enfin ce char, sur lequel était, enfermé dans un cercueil, le je ne sais quoi qu'on appelait les restes de Voltaire, peut-être un squelette de moine, et une statue en cire du dieu, couchée dans l'attitude du sommeil. Le char était traîné par douze chevaux, dont deux fournis par la pauvre Marie-Antoinette, qui ne verra qu'une harelle attelée à la fatale charrette du 16 octobre. Station à l'Opéra, station à la place Louis XV, à l'endroit même où se dressera l'échafaud du 21 janvier : ramenés naguère de Varennes et captifs aux Tuileries, le roi et la reine avaient pu, grâce à la marche ralentie à dessein, voir passer le deuil de la monarchie. Station encore, et plus solennelle, à l'hôtel du *citoyen* Villette. Là, dôme de verdure, au-dessus duquel une couronne ; amphithéâtre couvert de femmes et de

jeunes filles vêtues de blanc avec ceinture bleue (couleurs de Voltaire !), une couronne de roses blanches sur la tête et une couronne civique à la main ; entre les deux filles Calas, Belle-et-Bonne, en costume de deuil, barriolé de roses blanches, et tenant par la main une petite fille, la sienne ; sur la maison, en gros caractères, le vers ridicule :

Son esprit est partout, et son cœur est ici.

Il y eut là un contre-temps : la couronne du dôme fut récalcitrante aux ressorts secrets ; il fallut la faire descendre de force, pour que Belle-et-Bonne la fixât sur la tête de Voltaire. Avec la couronne, elle déposa ses baisers à la place tiède encore des baisers impurs d'une fille d'Opéra ; puis elle prit sa fille dans ses bras, et l'offrit, la consacra au dieu de la *Pucelle*. Elle aurait pu ne le pas faire elle-même : le prêtre convenable à une telle consécration était là dans la personne de Talleyrand, l'ancien évêque d'Autun.

Le cortège se remit en marche, grossi de Belle-et-Bonne et de sa fille, des deux filles Calas, de toutes les femmes de l'amphithéâtre, du citoyen La Harpe et du citoyen Villette, qui, à quarante pas plus loin, succomba sous son émotion ou sous une pluie battante. Il était temps d'arriver au théâtre de la Nation, où l'on se sécha au son de la poésie de Chénier et de la musique de Gossec. Hélas ! la pluie n'avait pas respecté la statue du dieu, dont la tête détrempée se détacha et se brisa en éclats sur le pavé. On en ramassa ce qu'on put, et on se précipita vers le Panthéon, où le cortège arriva, à dix heures du soir, avec un enthousiasme bien mouillé, bien crotté, bien harassé !

On y déposa bien vite ce qu'on appelait toujours les restes de Voltaire, et on alla se reposer des fatigues d'une si laide journée.

Ces restes prétendus restèrent là jusqu'en 1814. Il paraît bien prouvé qu'une nuit de mai de cette année, on vida les cercueils dits de Voltaire et de Rousseau dans un trou creusé du côté de Bercy. Voilà donc, — ce qu'il craignait tant, — Voltaire à la voirie ! Ce seraient donc des cercueils vides qui resteraient exposés, dans les souterrains du Panthéon, au boniment des cicéroni et à la curiosité des badauds ! Dispensons-nous de discuter cette question. Dispensons-nous encore de suivre la curieuse odyssée du viscère racorni qu'on a appelé le cœur d'un homme qui n'eut jamais de cœur, des mains des Villette aux mains d'un évêque, jusqu'à sa récente arrivée à la Bibliothèque impériale. Nous suivons avec respect et amour les reliques des saints, qui répandent partout le parfum de la vertu et en sont la semence toujours féconde ; mais nous laissons à d'autres les reliques de Voltaire, foyer de miasmes malsains, et trop souvent, — dernière punition de cet homme d'esprit, — graine de niais !

Voilà Voltaire dans sa vie et dans ses œuvres, homme et écrivain. Homme, il est méprisable par le caractère, le dernier de tous par le cœur. Écrivain, il aspira à la monarchie universelle des lettres, qui était toute la monarchie de son temps. Pas une région du domaine de l'esprit qu'il n'ait explorée, et où il n'ait voulu laisser un monument de son passage et comme un souvenir de ses conquêtes. En réalité, il n'a rien laissé. Non, pour le fond, il n'y a rien dans Voltaire :

pas une idée en philosophie, pas une découverte en histoire, pas un horizon nouveau en littérature. Philosophe, historien, romancier, il n'a été qu'un pamphlétaire; critique, il n'a pas le sens de l'admiration ni le goût du grand. Poète épique, dramatique, lyrique, il est presque nul, parce qu'il manque de ce qui constitue essentiellement la poésie, l'élan et l'idéal. Ce n'est qu'un homme d'esprit, ou plutôt qu'un grand railleur, et c'est pourquoi il n'a guère réussi que dans la prose satirique et dans la poésie légère. Pour la forme, son vers ne compte pas, tant il est négligé dans ses rapports avec le rythme et même avec la langue; et si sa prose a ajouté à la langue française quelque chose de clair et de facile, de leste et de prompt, d'imprévu et de saccadé, c'est au détriment de la simplicité et de la noblesse, du développement et de l'ampleur, de la grandeur et de l'originalité de l'âge précédent. Il n'y a plus rien à lire de lui que sa correspondance, la partie de ses œuvres à laquelle il ne songeait pas, la seule qui doive rester debout sur les ruines de tout le reste, comme un pilori où tout l'esprit de l'écrivain ne sert qu'à mieux montrer les bassesses et les turpitudes de l'homme.





## TABLE DES MATIÈRES



|                        |   |
|------------------------|---|
| AVANT-PROPOS . . . . . | 5 |
|------------------------|---|

### LIVRE PREMIER.

#### COMMENCEMENTS DE VOLTAIRE — (1694 — 1734)

##### CHAPITRE PREMIER.

Naissance et éducation de Voltaire.

|                                                                 |    |
|-----------------------------------------------------------------|----|
| I. Naissance, famille et enfance de Voltaire . . . . .          | 11 |
| II. Education de Voltaire. — Ses maîtres et sa science. . . . . | 16 |

##### CHAPITRE SECOND.

Entrée et débuts de Voltaire dans le monde et dans la littérature.

|                                                                                                                      |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| I. Débuts littéraires. — Premier voyage en Hollande. —<br>Pimpette . . . . .                                         | 22 |
| II. Voltaire au Temple et à Saint-Ange. — Premier exil à<br>Sully, et premier emprisonnement à la Bastille . . . . . | 26 |

##### CHAPITRE TROISIÈME.

*OEdipe*. — *Artémire*. — Vie errante.

|                                                                                                                |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| I. <i>OEdipe</i> et la maréchale de Villars. . . . .                                                           | 32 |
| II. M <sup>lle</sup> de Livry, le comédien Poisson et <i>Artémire</i> . — La<br>Source et Bolingbroke. . . . . | 36 |



## CHAPITRE QUATRIÈME.

Affaires et diplomatie. — Second voyage en Hollande.

- |                                                                               |    |
|-------------------------------------------------------------------------------|----|
| I. Héritage paternel et tripotages financiers. — Début diplomatique . . . . . | 42 |
| II. Second voyage en Hollande. — J.-B. Rousseau . . . . .                     | 45 |

## CHAPITRE CINQUIÈME.

Bastonnades et Bastille.

- |                                                                              |    |
|------------------------------------------------------------------------------|----|
| I. Le pont de Sèvres et Maisons. — <i>Marianne</i> et courtisanerie. . . . . | 50 |
| II. Hôtel de Sully et Bastille . . . . .                                     | 57 |

## CHAPITRE SIXIÈME.

Voltaire en Angleterre.

- |                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| I. Séjour en Angleterre . . . . . | 61 |
| II. <i>La Henriade</i> . . . . .  | 65 |

## CHAPITRE SEPTIÈME.

Rentrée de Voltaire en France.

- |                                                                                                                           |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| I. Rentrée dans ses pensions et accroissement de sa fortune. — <i>Adrienne Lecouvreur</i> et <i>Charles XII</i> . . . . . | 73 |
| II. <i>Eriphyle</i> et <i>Zaire</i> . <i>Temple du goût</i> et <i>Adélaïde</i> . . . . .                                  | 79 |

## CHAPITRE HUITIÈME.

Les *Lettres philosophiques*.

- |                                                             |    |
|-------------------------------------------------------------|----|
| I. Analyse et publication des <i>Lettres</i> . . . . .      | 83 |
| II. Poursuites contre Voltaire et affaire de Jore . . . . . | 87 |

## LIVRE SECOND.

VOLTAIRE A CIREY — (1734 — 1750)

## CHAPITRE PREMIER.

Château et châtelains. — Vie privée et vie de travail à Cirey.

- |                                            |    |
|--------------------------------------------|----|
| I. Château et châtelains . . . . .         | 93 |
| II. Vie privée et vie de travail . . . . . | 96 |

## CHAPITRE SECOND.

Voltaire et Des Fontaines.

- I. Service et ingratitude. — *Mort de César* : guerre et paix plâtrée. — *L'Enfant prodigue*, *Discours sur l'homme*, *Philosophie de Newton* : déclaration de guerre et entrée en campagne. . . . . 104
- II. Mouhy et le *Préservatif*. — *La Voltairomanie*. — Thieriot et l'*Apologie*. — Saint-Hyacinthe et le *Mathanasius*. — Le président et la présidente de Bernières . . . . . 115
- III. Complices, alliés et protecteurs. — Débats et procédures. — Désaveu de Des Fontaines . . . . . 126

## CHAPITRE TROISIÈME.

Voltaire et J.-B. Rousseau. — Petits ennemis et petits amis de Voltaire.  
Voltaire capitaliste et homme d'affaires.

- I. Voltaire et J.-B. Rousseau. . . . . 132
- II. Petits ennemis et petits amis de Voltaire . . . . . 136
- III. Voltaire capitaliste et homme d'affaires . . . . . 141

## CHAPITRE QUATRIÈME.

Voltaire diplomate.

- I. Rapports épistolaires avec Frédéric. — *L'Anti-Machiavel* . 147
- II. Rapports personnels. — Diplomatie politique, religieuse et littéraire . . . . . 154

## CHAPITRE CINQUIÈME.

Voltaire et l'Académie française.

- I. Intrigues académiques. . . . . 173
- II. Querelles académiques. — Les Travenols . . . . . 178

## CHAPITRE SIXIÈME.

Anet et Sceaux. — Fontainebleau et Lunéville. — Mort de M<sup>me</sup> Du Châtelet et départ pour la Prusse.

- I. Anet, Fontainebleau et Sceaux. — Comédies et romans. — *Zadig* . . . . . 182
- II. Lunéville et Saint-Lambert. — *Sémiramis* et *Nanine*. —

- Mort de M<sup>me</sup> Du Châtelet. — Voltaire chassé de Lunéville.  
 — Bilan de son séjour à Cirey . . . . . 186
- III. Voltaire et Lekain. — *Oreste et Rome sauvée*. — *L'Orphelin et Tanocrède*. — Système dramatique de Voltaire.  
 — Disgrâce du courtisan. — Départ pour Berlin. . . . . 191

## LIVRE TROISIÈME.

## VOLTAIRE EN PRUSSE — (1750 — 1758)

## CHAPITRE PREMIER.

Un mariage philosophique.

- I. La lune de miel. — Premiers nuages. — Le juif Hirschel . 203
- II. Replâtrage. . . . . 210
- III. Refuge dans le travail. — *La Loi naturelle, etc.*; le *Siècle de Louis XIV* . . . . . 214

## CHAPITRE SECOND.

Voltaire et La Beaumelle.

- I. Premiers rapports. — Rapports et guerre à Berlin . . . 219
- II. Guerre littéraire. — *Remarques de La Beaumelle, et Supplément de Voltaire au Siècle de Louis XIV*. — *Réponse de La Beaumelle*. — Délation et persécution . . . 223

## CHAPITRE TROISIÈME.

Voltaire et Maupertuis.

- I. Rapports en France et en Prusse. — Kœnig et *Akasia* . 229
- II. Voltaire victime. — Sa lésine. — Rupture et rapprochement. — Départ de Prusse . . . . . 236

## CHAPITRE QUATRIÈME.

Voltaire à Francfort.

- I. Préliminaires de l'aventure de Francfort. — L'avanie . . 241
- II. Diplomatie de Voltaire pour rentrer dans ses fonds et dans la faveur royale. — Diplomatie pendant la guerre de Sept Ans . . . . . 251

CHAPITRE CINQUIÈME.

Voltaire à la recherche d'une résidence.

|                                                                                                                                                                         |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. De Francfort à Colmar. — <i>Abrégé d'histoire universelle.</i><br>— Première communion de Voltaire. — Senones et Plombières. — <i>Annales de l'Empire.</i> . . . . . | 267 |
| II. De Colmar à Lyon. — Prangins, Monrion, les Délices. — <i>Histoire de la guerre de 1741, la Pucelle, le Désastre de Lisbonne.</i> . . . . .                          | 275 |
| III. Scènes de jalousie et départ de Collini. — Domesticité et famille de Voltaire. — Le Chêne et Ferney. — Tournay et le président de Brosses. . . . .                 | 288 |

LIVRE QUATRIÈME.

VOLTAIRE A FERNEY — (1758 — 1779)

CHAPITRE PREMIER.

Voltaire seigneur châtelain et grand manufacturier.

|                                                                                                                |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. Le château et l'église. — Les Pèlerinages de Ferney. . . . .                                                | 301 |
| II. Le théâtre à Ferney et à Genève. — Voltaire et Jean-Jacques. — Voltaire et les troubles de Genève. . . . . | 312 |
| III. La colonie de Ferney et le pays de Gex . . . . .                                                          | 321 |

CHAPITRE SECOND.

Voltaire et Fréron.

|                                                                                                                                             |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. Commencements de Fréron et entrée en campagne contre Voltaire . . . . .                                                                  | 330 |
| II. <i>L'Écossaise.</i> — <i>La Grande bataille.</i> — <i>Le Pauvre diable.</i> . . . .                                                     | 337 |
| III. M <sup>lle</sup> Corneille. — <i>Commentaires sur Corneille.</i> . . . .                                                               | 341 |
| IV. <i>Anecdotes sur Fréron, sa vie privée.</i> — <i>La Capilotade.</i><br>— Un manège philosophique. — Mort de Fréron. — Jugement. . . . . | 358 |

CHAPITRE TROISIÈME.

Voltaire apôtre de la tolérance et redresseur de torts.

|                                                                                                         |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. Voltaire et les Jésuites. — Les Jésuites et les Crassy. — Le curé de Moëns et les de Croze . . . . . | 367 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|

|                                                                                                                                                                                 |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| II. Calas. — Sirven. . . . .                                                                                                                                                    | 373 |
| III. La Barre. — <i>Bélisaire</i> et Coger. — Les <i>Guèbres</i> . — Martin et Montbailly. — Morangiès et Lally. — <i>Histoire du Parlement</i> . — Les serfs du Jura . . . . . | 382 |
| IV. Voltaire et la Pologne. . . . .                                                                                                                                             | 389 |

## CHAPITRE QUATRIÈME.

Voltaire et l'*Infâme*.

|                                                                                                                                                                                         |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. L' <i>Infâme</i> et le peuple. — Les réfractaires, les ennemis et les neutres . . . . .                                                                                              | 397 |
| II. L' <i>Encyclopédie</i> et le <i>Dictionnaire philosophique</i> . — Un couvent de philosophes. — Voltaire et les pasteurs genevois. — Contrebande et colportage voltairiens. . . . . | 404 |
| III. <i>Candide</i> et l' <i>Essai sur les mœurs</i> . — Larcher, Warburton et Buffon. — Nonnotte et Patouillet. — L'abbé Guénéée. . . . .                                              | 411 |
| IV. Les communions et la statue de Voltaire. — Reprise contre l' <i>Infâme</i> . . . . .                                                                                                | 420 |

## CHAPITRE CINQUIÈME.

## Mort de Voltaire.

|                                                                                           |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. Voyage et premiers jours à Paris. — Première maladie et triomphe de Voltaire . . . . . | 432 |
| II. Mort de Voltaire. — Sépulture et jugement . . . . .                                   | 441 |



LIBRAIRIE BRAY ET RETAUX, ÉDITEURS,  
92, rue Bonaparte, à Paris.

**Voltaire, sa vie, ses œuvres**, par M. l'abbé Maynard. 2 forts vol. in-8° . . . . . fr. 15 »»  
« Ce livre, a dit M. L. Veillot, est une œuvre de grand talent, de grand savoir et de grand intérêt. »

**Missions chrétiennes**, (les) par M. T. W. MARSHALL; ouvrage traduit de l'anglais sur la 3<sup>e</sup> édition, par M. V. DE WAZIERS. 2 forts vol. gr. in-8, sur pap. glacé. . . . . fr. 15 »»

Cet ouvrage, qui a produit une immense sensation en Angleterre, offre un contraste frappant entre les missions catholiques et les missions protestantes.

Le cardinal Wiseman, le P. Faber, M. Baudon, ont donné les plus grands éloges à cette publication capitale.

**Histoire de saint François de Sales d'après les documents originaux** contenant une biographie de sainte Chantal, par M. Fr. PERENNES, 2 très-forts volumes in-8, avec portrait et carte. fr. 12 »»

LE MÊME OUVRAGE, 2 forts vol. in-12. . . . . fr. 7 »»

Cette nouvelle Vie, puisée aux sources originales, est plus complète et plus exacte que les précédentes; c'est le jugement qu'en a porté la *Bibliographie catholique*.

**Les Césars, Histoire des Césars, et Tableau du monde romain sous les premiers empereurs**; par M. DE CHAMPAGNY. 4<sup>e</sup> édit., revue et augm. 4 vol. in-8. . . . . fr. 20 »»

LE MÊME OUVRAGE, 4 vol. in-18 anglais. . . . . fr. 12 »»

**Rome et la Judée**, par M. DE CHAMPAGNY. 2<sup>e</sup> édit., revue et augm. 2 vol. in-8. . . . . fr. 10 »»

LE MÊME OUVRAGE, 2 vol. in-12. . . . . fr. 6 »»

Cet ouvrage est le complément des *Césars et des Antonins* du même auteur.

**Les Antonins, faisant suite aux Césars**, par M. de CHAMPAGNY, 3 vol. in-8. . . . . fr. 18 »»

LE MÊME OUVRAGE. 3 forts vol. in-18 anglais. . . . . fr. 10 50

**Histoire de saint Léon le Grand et de son siècle**; par M. A. DE SAINT-CHÉRON. 2 vol. in-8. . . . . fr. 10 »»

**Un Pape au Moyen-Age, Urbain II**, par M. Adrien de BRIMONT. 1 beau vol. in-8 avec portrait . . . . . fr. 6 »»

**Histoire de la papauté pendant le XIV<sup>e</sup> siècle**, avec pièces justificatives; par l'abbé J. B. CHRISTOPHE. 3 v. in-8 . fr. 18 »»

**Histoire de la Papauté, pendant le XV<sup>e</sup> siècle**, par le même. 2 forts vol. in-8. . . . . fr. 14 »»

La *Bibliographie Catholique* a fait le plus grand éloge de ces deux ouvrages de M. l'abbé Christophe.

**Histoire de la Papauté pendant les seizième et dix-septième siècles**, par LÉOPOLD RANKE, traduite de l'allemand par J.-B. HAIBER, publiée, augmentée d'une introduction et de nombreuses notes historiques et critiques, continuée jusqu'à nos jours par A. DE SAINT-CHÉRON. 2<sup>e</sup> édition, 3 forts vol. in-8. . . fr. 18 »  
Le texte de M. Ranke et le travail de M. de Saint-Chéron ont été soumis à l'examen de Mgr Darboy.

**Les Pères apostoliques et leur époque** par M. l'abbé FREPPEL, 1 fort vol. in-8, sur papier glacé . . . fr. 6 »

**Les Apologistes chrétiens au deuxième siècle**, par M. l'abbé FREPPEL, 2 beaux vol. in-8. . . fr. 12 »

**Saint Irénée** par le même, 1 fort vol. in-8 . . . fr. 6 »

**Tertullien**, par le même, 2 volumes in-8. . . fr. 12 »

**Saint Cyprien**, par le même, 1 vol. in-8. . . fr. 6 »

**Clément d'Alexandrie**, par le même, 1 vol. in-8. . . fr. 6 »

**Origène**, 2 vol. in-8. . . fr. 12 »

**L'Homme - Dieu**, conférences prêchées à la métropole de Besançon,

par M. l'abbé BESSON. — 4<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8 . fr. 5 »

Ou 1 vol. in-12 . . . fr. 3 »

« Ce livre, dit la *Bibliographie catholique*, est un chef-d'œuvre dans son ensemble et dans chacune de ses parties, dans son fond et dans sa forme. »

**L'Eglise**, conférences par le même, 1 vol. in-8 5 fr., ou 1 vol. in-12 . . . fr. 3 »

**Le Décalogue**, ou lois de l'Homme-Dieu, conférences par M. l'abbé BESSON, 2 vol. in-12 6 fr. ou 2 vol. in-8 . . . fr. 10 »

Ces nouvelles conférences, suite et complément de celles sur l'Homme-Dieu, méritent les mêmes éloges que les premières.

**Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ**, par M. l'abbé PAUVERT, chanoine honoraire de Poitiers. 2 beaux vol. in-8 . fr. 9 »

Ou 2 vol. in-12 . . . fr. 6 »

Ce livre, a dit Mgr l'évêque de Poitiers, se distingue autant par « l'éminence et la sûreté de la doctrine que par l'éclat du mérite

« littéraire, la variété de l'érudition et l'heureux à propos des démonstrations scientifiques... »

**Saint Thomas Becket**, archevêque de Cantorbéry et martyr; *sa Vie et ses Lettres*, précédées d'une introduction sur la lutte entre les deux pouvoirs, par Mgr DARBOY, Arch. de Paris. 2 v. in-8. fr. 12 »

**LE MÊME OUVRAGE**. 2 vol. in-18 anglais. . . fr. 7 »

« L'Introduction (elle contient deux cent cinquante pages) vaut tout un livre. La science, la raison, l'éloquence même, s'y sont donné rendez-vous pour en faire un vrai chef-d'œuvre. » (Extrait de la *Bibliogr. cathol.*)

- Rome Chrétienne, ou Tableau historique des Souvenirs et des Monuments de Rome**, par M. E. DE LA GOURNERIE, 4<sup>e</sup> édition revue et augmentée. 3 vol. in-18 anglais . . . . . fr. 9 » »
- Le même ouvrage, 3 vol. in-8 . . . . . fr. 15 » »
- Mgr l'évêque de Nantes, dans son approbation de *Rome chrétienne*, s'exprime ainsi : « Nous y avons trouvé, avec une doctrine toujours saine, une érudition sagement contenue, une appréciation exacte des faits, des personnes et des choses, un style pur et simple, qui rappelle les beaux temps de notre littérature française... »
- Massillon, étude historique et littéraire**, par M. l'abbé A. BAYLE, docteur en théologie, auteur des *Vies de saint Philippe de Néri, de saint Vincent Ferrer, etc.* 1 vol. in-8. . . . . fr. 6 » »
- L'auteur de cette étude offre ici la vie religieuse, la vie oratoire, la vie épiscopale de Massillon. « Ce livre, a dit M. l'abbé Maynard, est l'œuvre d'un littérateur doublé d'un théologien. »
- Histoire d'Urbain V et de son siècle, d'après les manuscrits du Vatican**, par M. l'abbé MAGNAN, doct. en théologie et en droit ecclésiastique. 1 fort vol. in-8. 6 fr., ou 1 vol. in-12 fr. 3 50
- La *Revue Catholique de Louvain* a dit de cette histoire : « Nous n'avons que des éloges à donner à ce travail savant et consciencieux. »
- Rome, lettres d'un pèlerin**, par M. EDMOND LAFOND. 2<sup>e</sup> édition, revue et augm. 2 vol. in-8. 12 fr., ou 2 vol. in-12 fr. 7 » »
- Histoire de saint Pie V, pape**, par M. le comte DE FALLOUX, auteur de *Louis XVI*. 3<sup>e</sup> édit. 2 vol. grand in-18 anglais. fr. 7 » »
- Mémoires du cardinal Pacca, sur le pontificat de Pie VII**, traduits par M. QUEYRAS, nouvelle édition, 2 vol. in-18 avec portraits . . . . . fr. 6 » »
- Études sur la Réforme**, par M. AUDIN.
- HISTOIRE DE LUTHER. 3 vol. in-8, avec planches . . . . . fr. 20 » »  
ou 3 volumes in-12 . . . . . fr. 10 50
- HISTOIRE DE CALVIN. 2 vol. in-8. avec portr. . . . . fr. 12 » »  
ou 2 volumes in-12 . . . . . fr. 7 » »
- HISTOIRE DE LÉON X. 2 vol. in-8. avec portr. . . . . fr. 12 » »  
ou 2 volumes in-12 . . . . . fr. 7 » »
- HISTOIRE DE HENRI VIII. 2 volumes in-12 . . . . . fr. 7 » »
- Chacune de ces histoires abrégée, 1 fort vol. in-12. fr. 2 50
- Histoire de Thomas More, grand chancelier d'Angleterre**, par STAPLETON, traduite par ALEX. MARTIN, avec une introduction et des commentaires, par M. AUDIN. — 1 fort v. in-8. fr. 6 » »
- Réforme contre la réforme (La), ou Apologie du catholicisme par les protestants**, traduit de l'allemand de HÖENINGHAUS, par MM. S. et W., précédée d'une introduction de M. AUDIN. — 2 forts vol. in-8. 12 fr., ou 2 vol. in-12 . . . . . fr. 7 » »



462 EXTRAIT DU CATALOGUE D'AMBROISE BRAY, ÉDITEUR.

- Vie de Maximilien d'Este**, archiduc d'Autriche, grand-maître de l'ordre Teutonique, d'après le R. P. STÆGER, S. J., par M. DAURIGNAC 1 beau v. in-8 avec portrait 6 fr., ou 1 v. in-12 fr. 3 50  
L'archiduc Maximilien, neveu de Marie-Antoinette, oncle de madame la comtesse de Chambord, a offert pendant sa longue et belle vie, le modèle de toutes les vertus. « Il fut, dit le prince Galitzin, grand même dans les petites choses, pauvre au sein des richesses, humble dans les grandeurs. » Il rappelait saint Vincent de Paul par son inépuisable charité, et Vauban par son génie dans l'art des fortifications.
- Saint Vincent de Paul**, sa Vie, son Temps, ses Œuvres, son Influence, par M. l'abbé U. MAYNARD, chanoine honoraire de Poitiers.  
4 forts vol. in-8, sur papier glacé, ornés de portraits. fr. 24 »  
« ... Votre œuvre est conçue largement et exécutée avec cette distinction et cette verve que vous faites paraître dans tous vos écrits; de plus, vos recherches si consciencieuses la rendent solide et complète, elle vivra... » (*Lettre de Mgr Darboy.*)
- Vie de saint Vincent de Paul**, (extraite de l'histoire complète en 4 vol. in-8,) par M. l'abbé MAYNARD, 1 vol in-18 angl. fr. 3 »  
**LE MÊME OUVRAGE**, 1 vol in-8 avec portrait. . . . fr. 5 »
- Vie de saint Philippe de Néri**, suivie d'un Appendice sur les *Oratoires* de France et d'Angleterre et des Maximes du Saint pour chaque jour de l'année, par M. l'abbé BAYLE, auteur de la *Vie de saint Vincent Ferrier*, etc. 1 fort vol. in-8. . . . fr. 6 »  
**LE MÊME OUVRAGE** sans l'APPENDICE. 1 vol. in-18 angl. fr. 3 »
- Histoire de saint Jean Chrysostôme** sa vie, ses écrits; par M. l'abbé J. B. BERGIER. 1 fort vol. in-8. 5 fr., ou 1 vol. in-12. fr. 3 »
- Origines de la Société Moderne** (Les), ou Histoire des quatre premiers siècles du moyen âge, par M. POINSIGNON, docteur ès-lettres.  
2 forts v. in-8. fr. . . . . 12 »  
S. E. le cardinal Gousset faisait la plus grande estime de ce travail.
- Histoire de Jeanne d'Arc**, d'après les chroniques contemporaines par M. l'abbé BARTHELEMY, 2 volumes in-8 . . . . fr. 8 »  
Cette histoire de Jeanne d'Arc est une des plus complètes et des plus propres à faire ressortir son rôle providentiel.
- Guerres de la Bretagne et de la Vendée**, par M. EUGÈNE VEUILLOT, 3<sup>e</sup> édition. 1 fort vol. in-18 anglais. . . . . fr. 3 50
- La France héroïque**, vies et récits dramatiques d'après les documents originaux, par M. BOUNIOL, 2<sup>e</sup> édition, 4 vol. in-12. fr. 10 »  
« C'est l'histoire de France la plus variée, la plus agréable et la plus religieuse que je connaisse, a dit M. l'abbé Besson, l'auteur de l'*Homme-Dieu*.
- Les Marins français**, suite et complément de la *France héroïque*, par le même, 2 volumes in-12. . . . . fr. 6 »

LIBRAIRIE BRAY ET RETAUX, ÉDITEURS,

82, rue Bonaparte, à Paris.

**Vie d'Anne Catherine Emmerich**, par le P. SCHMÆGER, Rédemptoriste, publiée avec l'approbation de Mgr l'évêque de Limbourg, traduite de l'allemand par M. l'abbé de CAZALÈS. 2 forts vol. in-8 avec portrait . . . . . fr. 14 »

Voici une des vies les plus merveilleuses que nous offrent les fastes des saints. Choisie pour être un *instrument d'expiation* dans l'église, Anne Catherine recut les sacrés stigmates et souffrit les plus cruelles persécutions. Cet ouvrage, qui contient ses visions nombreuses sur les saints de l'Ancien Testament, sur les saints et les martyrs des premiers siècles de l'ère chrétienne, sur les événements contemporains, etc., est la source du plus saisissant intérêt.

Le tome 1<sup>er</sup> a paru : pour se le procurer il faudra souscrire à l'ouvrage complet.

**La vie et les œuvres de Marie Lataste**, religieuse du Sacré-Cœur, publiées avec l'approbation de Monseigneur l'évêque d'Aire, par M. l'abbé P. DARBINS, 2<sup>e</sup> édit. 3 forts vol. in-12 . fr. 10 50  
Le même ouvrage, 3 vol. in-8. . . . . fr. 18 »

Cet ouvrage, plein de lumière et d'onction, paraît inspiré par la Providence pour ranimer la foi et la piété dans les cœurs.

**Vertus et doctrine spirituelle de saint Vincent de Paul**, par M. l'abbé MAYNARD. 1 vol. in-8. . . . . fr. 6 »  
— Ou 1 fort vol. in-12 . . . . . fr. 3 50

Mgr l'archevêque de Paris a écrit à l'auteur « rien de plus solide, rien de plus édifiant que ces pages, qui sont d'ailleurs un utile et naturel complément de votre histoire du saint fondateur de la Mission. »

**Vie de N.-S. Jésus-Christ**, d'après les quatre Évangélistes, avec des réflexions pratiques tirées des saints Pères, ouvrage traduit de l'italien par M. l'abbé LEGROS, et approuvé par NN. SS. les évêques de Verdun et de Nancy. 1 volume in-12 . . . . . fr. 2 »  
Le même ouvrage, édition de propagande. 1 vol. in-18. fr. 1 25

Voici un de ces livres qu'on ne saurait trop recommander pour les lectures quotidiennes dans les maisons d'éducation et dans les familles chrétiennes.

**L'Eucharistie**, méditations pour chaque jour de l'année d'après le R. P. de MACHAULT, S. J., par M. l'abbé J. SAGETTE. 2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée. 4 forts vol. in-18 anglais . . . . . fr. 12 »

**Vie de la bienheureuse Lidwine** modèle des malades et des infirmes, par M. l'abbé COUDURIER. 1 vol. in-18 anglais. fr. 2 »

**Les Saints de la Compagnie de Jésus**, par Adolphe ARCHER. 1 fort vol. in-18 anglais . . . . . fr. 2 »

**Amour (l') de Jésus enseigné par Marie**, par le R. P. TEPPA barnabite; ouvrage traduit de l'italien, par M. l'abbé DE VALETTE. 1 beau vol. grand in-32. . . . . fr. 1 50

**Jésus parlant au cœur des enfants de Marie**, par le R. P. TEPPA, 4<sup>e</sup> édition. 1 beau vol. gr. in-32 . . . . . fr. 1 20

- La très-sainte Vierge**, mystères de sa vie, ses vertus, son culte, par saint FRANÇOIS DE SALES, extrait textuel de ses ouvrages, par l'aumônier d'une communauté religieuse, 1 beau v. in-18 fr. 2 »
- Mgr l'évêque d'Annecy a approuvé cet ouvrage « où, dit sa grandeur, se trouve réuni tout ce que saint François de Sales a écrit sur la sainte Vierge, sa mission divine, ses vertus, son culte, et qui devient, sous la plume suave et abondante du plus aimable des saints, une véritable vie de la très-sainte Vierge. »
- Les Psaumes du Dimanche**, instructions sur les vêpres, données au prône de la cathédrale de Sens, par M. l'abbé PICHENOT, auteur de l'*Évangile de l'Eucharistie et des Collectes*. 1 v. in-12 fr. 3 »
- Les *Psaumes* renferment le tableau prophétique des destinées du genre humain et des formules de prières pour tous les besoins de l'âme. Après avoir lu ces instructions on sent mieux que ces *chants sacrés* fournissent au cœur des sources inépuisables de douceur, d'espérance et d'amour.
- La doctrine chrétienne**, exposée par le P. CANISIUS, ouvrage traduit du latin et précédé d'une notice biographique par M. VERDOT, curé de Vesoul. 1 vol. in-12 . . . . . fr. 1 20
- Le même ouvrage. 1 vol. in-18 raisin . . . . . fr. » 80
- Ce livre, abrégé substantiel du grand Catéchisme du Père Canisius, est remarquable par la clarté et la précision des explications, par l'abondance des textes de l'Écriture-Sainte et des Pères, et par le choix des exemples.
- Anna-Maria Taigi** (la vénérable servante de Dieu), par le R. P. BOUFFIER, S. J. 3<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-12 . . . . . fr. 2 50
- L'Agonie triomphante**, ou méditations sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ouvrage de saint LAURENT JUSTINIEN, traduit par M. Louis CAILLET. 1 fort vol. in-18 anglais . . . . . fr. 3 »
- Guide spirituel dans les voies de la perfection chrétienne**, à l'usage des communautés religieuses et des personnes pieuses, par le P. SCARAMELLI, trad. par M. l'abbé RUDEAU. 2 v. in-12. fr. 7 »
- Quant à sa substance et même quant à son texte presque entier, cet ouvrage est la reproduction de la *Méthode de direction spirituelle* du P. Scaramelli.
- Méthode de direction spirituelle**, par le R. P. SCARAMELLI, Traduite en français par l'abbé RUDEAU. 3<sup>e</sup> édition, revue et corrigée. 4 forts vol. in-18 anglais . . . . . fr. 12 »
- Derniers jours du chrétien** (les), ou le saint viatique, l'extrême-onction, la recommandation de l'âme, les funérailles, le dogme du purgatoire, les prières pour les morts, etc., expliqués aux fidèles par M. l'abbé BAYLE, suivis de la messe et de l'office complet des morts. 1 beau vol. gr. in-32. . . . . fr. 2 »
- « Votre livre est excellent et très-propre par la doctrine, l'érudition et l'onction de piété dont il est rempli, à instruire, à intéresser, à édifier... »
- (Approbation de Mgr. l'évêque de Marseille.)
- Lettres de saint Bernard**, à l'usage des personnes pieuses et des gens du monde, traduites par le R. P. MELOR, dominicain. 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. gr. in-32 . . . . . fr. 1 20
- Ces lettres sont des chefs-d'œuvre de foi, de sentiment et de style.
- Le Mystère de l'Eucharistie** médité au pied des saints autels; par M. l'abbé A. JOINON. 3<sup>e</sup> édit. 1 vol. in-18 anglais . fr. 3 »
- Cet ouvrage, honoré d'un bref de Pie IX, est approuvé par neuf évêques.

4  
3.50

LIBRAIRIE BRAY ET RETAUX, EDITEURS.

82, rue Bonaparte, à Paris.

- Voltaire, sa vie, ses œuvres, par M. l'abbé Maynard. 2 forts vol. in-8° . . . . . fr. 15 »  
 « Ce livre, a dit M. L. Veillot, est une œuvre de grand talent, de grand savoir et de grand intérêt. »
- Missions chrétiennes, (les) par M. T. W. MARSHALL; ouvrage traduit de l'anglais sur la 3<sup>e</sup> édition, par M. V. DE WAZIERS. 2 forts vol. gr. in-8, sur pap. glacé. . . . . fr. 15 »  
 Cet ouvrage, qui a produit une immense sensation en Angleterre, offre un contraste frappant entre les missions catholiques et les missions protestantes.  
 Le cardinal Wiseman, le P. Faber, M. Baudouin, ont donné les plus grands éloges à cette publication capitale.
- Histoire de saint François de Sales d'après les documents originaux contenant une biographie de sainte Chantal, par M. Fr. PERENNÉS, 2 très-forts volumes in-8, avec portrait et carte. fr. 12 »  
 LE MÊME OUVRAGE, 2 forts vol. in-12. . . . . fr. 7 »  
 Cette nouvelle Vie, puisée aux sources originales, est plus complète et plus exacte que les précédentes; c'est le jugement qu'en a porté la *Bibliographie catholique*.
- Les Césars, Histoire des Césars, et Tableau du monde romain sous les premiers empereurs; par M. DE CHAMPAGNY. 4<sup>e</sup> édit., revue et augm. 4 vol. in-8. . . . . fr. 20 »  
 LE MÊME OUVRAGE, 4 vol. in-18 anglais. . . . . fr. 12 »  
 Rome et la Judée, par M. DE CHAMPAGNY. 2<sup>e</sup> édit., revue et augm. 2 vol. in-8. . . . . fr. 10 »  
 LE MÊME OUVRAGE, 2 vol. in-12. . . . . fr. 6 »  
 Cet ouvrage est le complément des *Césars et des Antonins* du même auteur.
- Les Antonins, faisant suite aux Césars, par M. de CHAMPAGNY, 3 vol. in-8. . . . . fr. 18 »  
 LE MÊME OUVRAGE, 3 forts vol. in-18 anglais. . . . . fr. 10 50
- Histoire de saint Léon le Grand et de son siècle; par M. A. DE SAINT-CHÉRON. 2 vol. in-8. . . . . fr. 10 »
- Un Pape au Moyen-Age, Urbain II, par M. Adrien de GRIMONT. 1 beau vol. in-8 avec portrait . . . . . fr. 6 »
- Histoire de la papauté pendant le XIV<sup>e</sup> siècle, avec pièces justificatives; par l'abbé J. B. CHRISTOPHE. 3 v. in-8. . . . . fr. 18 »
- Histoire de la Papauté, pendant le XV<sup>e</sup> siècle, par le même. 2 forts vol. in-8. . . . . fr. 14 »  
 La *Bibliographie Catholique* a fait le plus grand éloge de ces deux ouvrages de M. l'abbé Christophe.

















